CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR SEMAINE FINISSANT LE 11 JUIN 81,201

LA PRESSE

CIRCULATION TOTALE DE LA SEMAINE 529,568

VINGTIEME ANNEE N° 190 — MONTREAL, JEUDI 16 JUIN 1904 — SEIZE PAGES—UN CENTIN

LE NOMBRE DES VICTIMES SERA D'AU MOINS 900
UN SPECTACLE TERRIFIANT S'IL EN FUT JAMAIS

ON COURT LES MORGUES CHERCHER SES PARENTS

Le navire "General Slocum," tout en flammes, se dirigeait vers l'ile North Brother pendant que brulaient des centaines de femmes et d'enfants.

DES SCENES INOUBLIABLES

PENDANT DES HEURES LES FLOTS ONT RENVOYE SUR LA GREVE LES CADAVRES DES MALHEUREUX EXCURSIONNISTES.

DEUIL DANS LA COLONIE ALLEMANDE

New-York, 16 — Le steamer "General Slocum," qui est la propriété de la Knickerbocker Steamboat Co., a été détruit par le feu jusqu'à sa ligne de flottaison. Plus de six cents personnes ont perdu la vie dans cette épouvantable catastrophe. On a retrouvé, jusqu'à présent, les corps de

497 PERSONNES

la plupart des femmes et des enfants. Des plongeurs sont occupés à retirer d'autres cadavres de la cale. On n'a pas encore retrouvé les corps d'une foule de personnes qui se sont noyées dans la rivière.

Le "General Slocum" était parti du quai de la troisième rue à 9 h. 30 a.m., avec les élèves de l'école St. Marc, de l'église presbytérienne. Il se rendait à Locus Grove. Le Rév. G. C. F. Haas, pasteur de l'église, était le directeur de l'excursion, et le vaisseau était sous le commandement du capitaine W. Van Schaick, l'un des capitaines les plus connus des excursionnistes, à New-York.

On disait que le nombre des excursionnistes variait entre 1,500 à 2,500 ; mais un rapport officiel donné par la compagnie dit qu'il n'y avait que

973 PASSAGERS.

Les trois ponts étaient garnis d'enfants à l'air réjoui, chantant ou agitant des mouchoirs et des pavillons. Pendant qu'une musique donnait une note de fête pleine d'attrait à ce voyage commencé sous d'aussi heureux auspices.

Le "Slocum" avait atteint l'endroit désigné sous le nom de "Sunken Meadows," 135e rue, quand

LE FEU ECLATA

dans une cabine où l'on servait des lunchs; cette cabine se trouvait à l'avant. Le feu fut causé par un pot de graisse accidentellement répandu sur un poêle. Le vent violent qu'il faisait fit

JAILLIR LES FLAMMES

qui en une minute, prirent des proportions énormes. En vain l'on tenta d'enrayer les progrès du feu ; le capitaine fut immédiatement prévenu et ordre fut donné de jeter

LE NAVIRE A LA COTE.

Le capitaine voulut diriger son vaisseau vers la 134e rue, mais on le prévint des dangers qui résulterait de cette manoeuvre, vu qu'il se trouvait de nombreuses piles de planches et des réservoirs de pétrole à proximité. Alors il changea de direction et tourna le navire vers l'île North Brother, situés à un demi-mille de distance.

Pendant ce temps, les flammes continuaient leur

COURSE FOLLE

dans toutes les directions, activées par un vent violent. Les passagers furent pris de panique et se ruèrent affolés à l'arrière, pour échapper à la chaleur intense causée par le feu et à la fumée âcre qui

LES ETOUFFAIT.

Les constables qui se trouvaient à bord comme les hommes d'équipage firent tout leur possible pour calmer la terreur des femmes et des enfants, mais tous leurs efforts furent inutiles. Le désordre régnait en maître, des cris déchirants, des appels d'enfants à leur mère et des mères à leurs enfants partaient de toute cette

FOULE MOUVANTE.

La sirène du steamer appelait désespérément des secours ; bientôt une foule de remorqueurs et d'embarcations de toutes sortes se détachaient de toutes parts et volaient vers le "Slocum" en feu. Mais avant leur arrivée au navire, des femmes et des enfants commencèrent à sauter par-dessus bord. Le courant est très fort à cet endroit et il se produit de nombreux remous.

LES SAUVETEURS

partis en chaloupe réussirent à tirer un grand nombre de naufragés, mais c'était tout de même le petit nombre.

A bord du "Slocum", la première vague de feu ferma la retraite aux passagers qui se trouvaient sur le dernier pont, où se tenaient une foule de femmes et d'enfants.

LE FEU RONGEAIT

petit à petit les colonnes qui soutenaient le pont ; bientôt un craquement

A suivre sur la page 7

SCENE EMOUVANTE A BORD DU "GENERAL SLOCUM," AFFOLES DE PEUR, LES EXCURSIONNISTES SE JETTENT A LA MER.

UN EFFORT SUPREME

Sera tenté par les Japonais pour prendre les Russes en flanc.

GENERAL TUE

ON RAPPORTE QUE LE GENERAL JAPONAIS NODZU A TROUVE LA MORT.

DERNIERES NOUVELLES

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

New-York, 16 — Un câblogramme spécial au "Herald" dit :

"L'engagement à Wafangow a pris des proportions considérables car on sait que 20,000 Japonais font un effort pour prendre les Russes en flanc. Ceux-ci, cependant, ont, par un changement de front, exécuté en temps opportun, évité un désastre.

GENERAL JAPONAIS TUE

Le "Petit Journal" de Paris a reçu une dépêche de Liao-Yang à l'effet que les Japonais auraient perdu un général dans la bataille d'hier. On croit que c'est le général Nodzu, commandant de la troisième armée japonaise qui a récemment débarqué à Takushan.

FEU D'ARTILLERIE

Les derniers rapports disent que l'engagement se continue. Les Russes ont ouvert un feu d'artillerie bien nourri. Kouropatkine dit que les pertes ne sont pas connues. Ce qui n'est pas d'un bon augure. On ne considère pas comme importantes d'autres démonstrations des Japonais, car on croit qu'elles sont faites simplement dans le but de cacher d'autres opérations plus importantes. Le blocus de Port-Arthur est maintenant très serré. Les jonques même ne peuvent passer.

La Banque Impériale a émis de nouveaux bons de crédit au montant de vingt millions de roubles.

—Le prince Serge Bariatensky est parti pour le siège des opérations.

—Le "Herald" a reçu la dépêche suivante qui lui est exclusive :

NOUVELLE CONFIRMEE

Shanghai, jeudi, télégramme privé reçu ici hier soir annonce que l'escadre russe de Vladivostock a été détruite par les Japonais entre l'île Tsushima et la terre ferme.

—Le "World" publie la dépêche suivante de Che-Foo :

"Les Japonais ont réussi à installer cinquante-deux canons de siège sur les hauteurs, au nord de Port-Arthur."

Du "Sun" de Londres. : Le correspondant du "Chronicle" à Yungkow rapporte que le capitaine d'un vaisseau français aurait dit que quatre grandes jonques chargées de canons, de munitions et de soldats pour l'armée chinoise sur la frontière de la Mandchourie, sont passées le 12 juin à Taku. Le correspondant ajoute: "Les Européens commencent à s'inquiéter des projets de la Chine."

A PARTIR DE CE JOUR

Les achigans de nos rivières n'ont qu'à se bien tenir.

LE POISSON VAILLANT

UNE DATE IMPORTANTE POUR CEUX QUI AIMENT LA PECHE A LA LIGNE.

NOTES INTERESSANTES

L'âme en joie et le coeur gai, toute une catégorie d'individus, se recrutant parmi toutes les classes de la société, vont aujourd'hui se serrer la main, s'étreindre, s'embrasser peut-être, échanger des souhaits plus que meilleurs, et l'humanité, — qu'importe qu'infinie en soit la proportion, — va fraterniser comme à l'âge aussi éloigné qu'heureux, l'âge d'or où la paix régnait sur la terre et où les peuples furent si heureux qu'ils n'eurent pas d'histoire à nous léguer.

La cause de cette intense joie chez ces individus qui oublient pour un moment toutes les distances sociales, c'est l'ouverture de la pêche à l'achigan. Ainsi, à partir d'aujourd'hui, tous, millionnaires comme pauvres, princes ou cheminaux, sont autorisés de par notre loi, à pêcher autant d'achigans qu'ils voudront, ou, ce qui est plus précis, qu'ils pourront.

Il importe donc de présenter au public ce poisson magnifique, qui fait déborder l'âme tendre (tous les pêcheurs ont l'âme tendre,) des amateurs de pêche à la ligne; cette présentation bien que brève doit être aussi solennelle que possible.

L'achigan ou "poisson vaillant", en langue des Cris, est un poisson de haute noblesse. Ses ancêtres remontent bien plus loin que les croisades voire même le déluge, puisque l'on calcule que l'achigan existe depuis plus de 25,000 ans.

C'est un de nos plus beaux poissons d'eau douce, dont la vigueur égale celle de la truite, pour remonter les rapides ou les chutes, et pour défendre sa liberté contre le pêcheur qui l'a conferré et le tient ferme, s'il a de bons bras, au bout de sa ligne tendue comme la corde d'un arc.

Il abonde dans le St. Laurent et ses tributaires et dans toutes les rivières de l'Amérique du Nord, aussi bien qu'en Europe, où on l'a implanté avec succès; mais il a horreur de la mer ou même de la simple eau saumâtre, voilà pourquoi il est impossible à trouver même aux environs de Québec. Il ne faut pas lui en vouloir de cette horreur, car au goût sa chair est douce et de plus elle est blanche.

L'achigan, que l'on reconnait bien tardivement officiellement, n'eut, malgré sa provenance archi-ancestrale, à vrai dire, pas de noms. Il eut par contre une foule de surnoms ou sobriquets qui ne l'offusquaient pas, il en eut autant presque, qu'il y eut d'Etats nouveaux, au fur et à mesure que ces derniers se fondaient ; ainsi, dans l'Etat de New-York, c'est l' "Oswego bass" ou "green bass", alors que dans le Kentucky, il devient le "jumper", etc.

Il y eut alors une convention de savants venus de Suède, de France et d'Allemagne, qui se réunit aux Etats-Unis, pour étudier à fond et baptiser comme il convenait l'achigan. Ce fut alors une épidémie de noms scientifiques, et le pauvre achigan d'hier qui n'avait alors pas de nom officiel, devint à l'instar d'un grand d'Espagne, pompeusement titré, généalogué, catalogué, étiqueté d'une multitude de noms sonores, dont il n'est possible de n'en citer que quelques-uns pour ne pas faire tomber les lecteurs de "La Presse" en pamoison. Il s'appelle avant tout Mierapterus Dolomieu, du nom bien mérité de son illustre parrain, mais dans l'espèce son nom varie à l'infini ; c'est ainsi qu'il s'appelle aussi : Labras salmoides, Calliurus ponctulatus, Leponis flexuolaris, Ethustoma calliura, Cichla ohicusis, Huro nigricans, Grystes mecensis, Dioplites treculii, Centrarchus obscurus, etc., etc.

Deux espèces principales d'achigans se rencontrent au Canada : l'achigan "grande bouche" et l'achigan "petite bouche".

Dans l'achigan "grande bouche", la mâchoire supérieure se prolonge un peu en arrière des yeux, tout comme chez certaines vieilles duègnes, dont la mâchoire, à force d'exercices en disant du mal du prochain, a atteint ces proportions ; chez l'achigan "petite-bouche" au contraire, la mâchoire supérieure s'arrête un peu en avant des yeux. Entre l'ouverture des ouïes et la base de la caudale, on compte 65 à 70 rangées d'écailles chez le premier, au lieu de 72 ou plus que présente le second. Il y a bien d'autres distinctions dont une encyclopédie tiendrait volontiers compte. Disons cependant, que la couleur ne fait rien à l'espèce, et que ce poisson, à l'instar de bien des hommes dont la teinte politique suit le gouvernement, est très opportuniste et prend la teinte du fond où il se trouve, passant ainsi du noir au vert sombre, du vert sombre au vert jaunâtre, etc.

Quelques détails rapides avant de terminer.

Le frai de l'achiagn est considérable et l'achigan le protège avec un soin jaloux jusqu'à éclosion, après quoi il se croit libre d'abandonner ses milliers de rejetons.

Quand l'achigan rencontre une famille d'achigans autre que la sienne, il se permet parfois de haper au passage une douzaine de jeunes, mais les hommes ne doivent pas lui en faire un crime, quand il y en a tant parmi eux qui, par de vilains coups de langue et autres manoeuvres, détruisent souvent l'honneur de toute une famille. L'achigan mort à l'hameçon, dès les premiers jours de juin et ne se retire qu'aux premiers froids d'octobre. L'achigan est capricieux, il n'a pas toujours faim et souvent, s'il a faim, il mordra de préférence à l'hameçon piteusement amorcée, dédaignant les appâts les plus alléchants. L'achigan ordinaire pèse environ 2 ou 3 livres, mais il s'en trouve de 8 à 10 livres.

EN ROUTE POUR LA CAMPAGNE !

Ladébauche est allé à Sainte-Rose, pour étrenner un cheval. Il rencontre là des cousins et des petits-cousins du côté maternel, et se livre avec eux à d'intelligentes mais peu lucratives opérations d'échange.

D'abord, il échange son beau et bon cheval, une bête de $200, s'il vous plaît, contre une vache ; puis, il troque la vache pour un cochon, le cochon pour un coq, le coq pour un couteau et, au retour, voulant montrer cet objet précieux à son neveu, il s'aperçoit avec désespoir qu'il la perdu.

Ce pauvre Ladébauche fait pitié, vraiment ; mais plus il a de malheurs plus on rit de bon coeur. Le monde est si méchant.

Achetez "La Presse" de samedi pour savoir comment Ladébauche entend le commerce. On a de l'agrément à traiter avec lui.

EMPOIGNE PAR LA SCIE

Un malheureux ouvrier victime d'un terrible accident à Charlemagne.

PRESQUE ECHARPE

ON LE TRANSPORTE TOUT PANTELANT A L'HOPITAL NOTRE-DAME.

DANGERS DU TRAVAIL

Aux scieries McLaren, à Charlemagne, hier après-midi, un accident bien pénible est arrivé à l'un des plus anciens employés de cet établissement, M. Louis Juneau.

M. Louis Juneau, victime d'un accident à Charlemagne

Les scieries ne fonctionnent que depuis deux jours et déjà la tranquillité du travail est troublée par un grave accident. L'ouvrage de M. Juneau consistait à pousser des planches sur une des grandes scies circulaires. Pendant qu'il faisait ce travail, hier après-midi, ses habits touchèrent une autre de ces machines qui fonctionnaient en arrière de lui et comme conséquence il fut précipité sur la scie.

La grande présence d'esprit et le

sang-froid d'un jeune compagnon de travail de M. Juneau sauva ce dernier d'une mort imminente. En effet, embrassant d'un coup d'oeil le danger auquel son compagnon était exposé, le jeune Beauchamp coupa ou plutôt arracha violemment les habits du malheureux ouvrier et put le retirer au moment où la scie allait l'emporter. Le pauvre ouvrier fut transporté à l'hôpital Notre-Dame, souffrant de douloureuses blessures par tout le corps. Sur l'abdomen et sur tout le haut de la cuisse, la peau a été presque littéralement enlevée.

M. Louis Juneau était employé aux scieries McLaren depuis près de 15 ans. Il est marié et père de quatre enfants. Sa famille demeure à Charlemagne.

LA TAXE SUR LES MOTEURS

Cet après-midi, à deux heures, le comité de législation se réunit pour considérer une question qui intéresse beaucoup, une foule de contribuables. Il s'agit de la clause du nouveau règlement No 313, imposant une licence de $5 aux personnes faisant usage de moteurs à gaz, à pétrole, à gazoline, à naphte, à l'électricité, ou à tout autre pouvoir, excepté celui de la vapeur. Or, l'Association des manufacturiers proteste vivement contre cet impôt. Il y a des établissements qui ont jusqu'à 20 moteurs de différents genres et l'on conçoit que pour eux, l'imposition est assez onereuse.

Le règlement dit en toutes lettres qu'il faut payer $5 pour chaque moteur, mais il appert que ce n'est pas là l'intention des législateurs, qui ne voulaient imposer que $5 par maison. Le but principal de cette clause était de permettre à l'inspecteur de la Ville de contrôler l'installation et l'entretien de ces appareils, en obligeant les propriétaires à prendre un permis à l'hôtel de ville. Il y a des usines où ces moteurs sont si mal tenus, qu'ils offrent un danger constant pour le feu. C'est cela que l'on veut éviter.

UNE LECON IMPERIALE

Dont pourrait profiter plusieurs echevins du comité des chemins.

L'ETAT DES RUES

FRANCOIS JOSEPH A UNE FACON SPECIALE D'AVERTIR LES FONCTIONNAIRES.

AMUSANTE ANNECDOTE

Il paraît que l'empereur François-Joseph a une façon spéciale de rappeler leur devoir aux fonctionnaires autrichiens négligents dans leur service. A preuve l'amusante anecdote que voici, dont l'authenticité n'est pas douteuse:

Dans le cours de la première semaine de mai, un des chefs de la voirie publique fut avisé qu'à telle heure une voiture de la cour viendrait le prendre à son domicile pour le conduire au château impérial de Lainz.

Tant d'honneur n'était jamais échu au fonctionnaire, qui, tout en construisant des châteaux en Espagne, s'habilla en grand gala et, impatient, attendit la voiture impériale. A l'heure dite, l'équipage stoppa devant la porte du fonctionnaire de la voirie.

Plastronnant, bouffi d'orgueil, jouissant des regards envieux et étonnés du voisinage, celui-ci prit place dans la voiture.

Et alors il se produisit une chose inénarrable. Le cocher — il avait plu dans

la matinée — avait reçu l'ordre d'amener le fonctionnaire au château en passant par toutes les rues éventrées, en lançant la voiture dans toutes les ornières, tous les trous, toutes les crevasses des routes qui conduisaient au château. Et il n'manqua pas, le brave cocher. Ce fut une course folle. A l'arrivée devant le château de Lainz, chevaux, voiture, automédon et fonctionnaire ne formaient qu'un tas de boue.

Sur le seuil de la porte du château se tenait un archiduc, qui avait du mal à garder son sérieux.

Crotté comme un barbet, le fonctionnaire descendit et pria d'excuser le négligé de sa toilette.

—Ce n'est rien, éclata l'archiduc, l'Empereur arrive tous les jours dans le même état.

Deux jours après, les routes étaient redevennes carrossables.

Le système nous paraît excellent. On pourrait, à Montréal, l'appliquer aux fonctionnaires de qui dépend l'existence de nos si remarquables cloaques.

Malheureusement, nous n'avons pas un empereur pour obliger nos édiles à prendre des bains de boue avant de se rendre au baise-main. C'est grand dommages, car il est certain que tous les travaux de la voirie seraient exécutés avec une rapidité extraordinaire.

RECEPTIONS CIVIQUES

On a commencé à s'organiser, à l'hôtel de ville, en vue des fêtes du mois de juin, et de la visite des corporations distinguées qui viendront à Montréal, prochainement. Hier après-midi, le sous-comité de réception, comprenant le maire, les échevins Sadler et DeSerres, s'est réuni. Ils se sont occupés tout d'abord de l'Association des journalistes français d'Amérique. Ceux-ci seront reçus le 25 juin, à 11 heures de l'avant-midi, dans les salons de la mairie, puis on leur fera faire le tour de la montagne, lequel sera suivi d'un lunch au pavillon d'observation.

Le 20 juin, ce sera le tour de l'Association des médecins. Un bateau sera mis à leur disposition pour le voyage de Lachine et la descente des rapides. Comme d'habitude, on se rendra à Lachine en chars.

LA FUREUR D'UN BŒUF

Neromus vient de perdre une belle occasion de s'illustrer.

TAUREAU INCOMMODE

REFUSANT D'ENTRER DANS L'ENCLOS, IL SE RUE SUR UN GROUPE DE GENS.

DEUX GUIGNES

Ah ! si Neromus avait été là, Neromus le Péruvien, le célèbre toréador, le torrero d'entre les torreros, celui qui

a fait accourir tous les hidalgos, caballeros, les belles dona Soi, — prononcez dogna — donitas, Mercedès, Dolores, Carmen, Carmencitas de Montréal, comme il aurait eu beau jeu, hier soir, sur les bords du canal, aux environs de la rue Mills, à exercer ses biceps pour maîtriser la

FUREUR D'UN TAUREAU

venu des fertiles vallées de Middlesex, Ont., et qui refusait d'entrer avec les autres dans la cour à bestiaux, flairant le traquenard infâme que lui tendaient sans doute les hommes sanguinaires ! ! !

Mais Neromus est un maladroit d'être venu trop tôt à Montréal, alors qu'il aurait pu, en retardant son voyage à Montréal de quelques jours, sauver les reins de ce malheureux qui voulut tenter l'expérience de son procédé aux abattoirs de l'Est, et qui sort à peine de l'hôpital ; il aurait pu également, sans aller bien loin de Montréal, quelque part dans le Vermont, enfermer, à lui seul, dans un enclos isolé, la vache du juge Foote, qui avait

AVALE UNE CARTOUCHE

ceux qui, avec lui, ont prétendu qu'il soir, prouver aux fils des Césars que

la fureur d'un taureau n'est après tout qu'un enfantillage, quand on sait s'y prendre. Mais Neromus est loin et tous ceux qui, avec lui ont prétendu qu'il était impossible de trouver un taureau furieux à Montréal.

Jeudi soir, donc, le repos des Italiens qui travaillent sur les bords du canal fut troublé par le taureau dont il est ci-dessus question. La bête, refusant d'entrer dans l'enclos, se rua sur un groupe de Napolitains, et bouscula de ses cornes, trois ou quatre descendants des Césars, qui en restèrent babas et fourbus, puis il alla se rafraîchir dans les ondes limpides du canal. Ce fut tout un travail pour retirer l'animal de sa position, bien qu'il parût se complaire dans son bain ; on lui passa un câble par l'anneau qu'il portait aux narines, ainsi qu'autour de la queue, et après une demi-heure

D'EFFORTS ET DE JURONS

dix hommes parvinrent à hisser le taureau sur la tere ferme, et à lui faire réintégrer, pas du tout glorieusement, le lieu où il aurait dû suivre ses camarades, là où Neromus à lui seul aurait suffi, l'auvre taureau et pauvre Neromus ; deux malchanceux, deux guignés ! !

LA PROPRIETE STEPHENS

MM. Fraser and Bros ont vendu, ce matin, à l'enchère, les matériaux de la propriété Stephens, rue St. Antoine, résultant de l'expropriation de cette rue. Cette vente a été faite sur l'ordre de la commission des finances.

LE BANQUET BORDEN

Prière à tous les comités du banquet Borden de se réunir demain, vendredi, à 8 heures p.m. au Club Jacques-Cartier, pour mettre la dernière main à l'organisation de la fête de samedi.

BULLETINS DE VOTE

Pour le Concours de Popularité de "La Presse."

DECOUPEZ LES COUPONS CI-DESSOUS, REMPLISSEZ LES BLANCS ET ADRESSEZ-LES A "LA PRESSE."

1
COMMIS DE MAGASIN

Le plus populaire des COMMIS DE MAGASIN est

.....
(NOM)

.....
(LOCALITE)

2
EMPLOYES DE TRAMWAY

Le plus populaire des EMPLOYES DE TRAMWAYS, (motermen et conducteurs) est

.....
(NOM)

.....
(LOCALITE)

3
COMM:S D'HOTEL

Le plus populaire des COMMIS DE BAR ou d'hôtel est

.....
(NOM)

.....
(LOCALITE)

4
UNIONISTES

Le plus populaire des UNIONISTES est

.....
(NOM)

.....
(LOCALITE)

5
MUTUALISTES

Le plus populaire des MUTUALISTES est

.....
(NOM)

.....
(LOCALITE)

Les personnages du jour

Le général Nadzu, commandant de la 3ième division de l'armée japonaise.

CE FUT UNE RUDE BATAILLE

L'engagement de Vafangow de mardi a duré jusqu'à huit heures du soir.

LES JAPONAIS SONT REPOUSSES AVEC DES PERTES ENORMES

On n'a pas encore de détails très précis sur l'engagement de l'île d'Ikine.

LA BATAILLE DE VAFANGOW

Liao-Yang, 16 — La bataille de Vafangow a duré jusqu'à huit heures, mardi soir. Les Japonais, en nombre très considérable, attaquèrent la position des Russes ,mais furent repoussés avec des pertes énormes. On rapporte que trois escadrons de dragons japonais furent complètement anéantis et que soixante hommes furent fait prisonniers. Les pertes russes furent de 311 hommes tués ou blessés. Le colonel Kvasteroff, commandant du premier régiment des carabiniers, fut tué.

D'après les derniers rapports reçus ici, les Russes auraient pris l'offensive à six heures hier matin, mais il est impossible d'avoir des informations précises à ce sujet.

Les pertes des Japonais ne sont pas connues.

Un peu plus tard, une section de la cavalerie russe allant dans la direction de Tafan Chow et Lun Koo découvrit, sur son flanc droit, une nombreuse troupe de cavalerie japonaise. Un engagement s'ensuivit, et d'après les dernières dépêches, on se bat encore sur toute la ligne. Les Japonais ont reçu comme renforts de Vafangow trois divisions d'infanterie, plusieurs batteries d'artillerie et de la cavalerie.

308 PERTES RUSSES

Londres, 16 — Le correspondant du "Central News" à Liao-Yang télégraphie ce qui suit :

"La bataille de Vafangow, à environ 55 milles au nord de Port-Arthur, a été reprise aujourd'hui et dure encore.

"On ne peut obtenir aucun détail, mais des rumeurs persistantes disent que les Russes ont remporté un succès et qu'ils ont détruit trois escadrons de cavalerie japonaise et ont fait soixante hommes prisonniers.

"Les pertes des Russes, dans le combat d'hier, ont été de 308 hommes tués ou blessés. On ne connaît pas les pertes des Japonais."

MAIGRES DETAILS

St Pétersbourg, 16 — On a reçu de très maigres détails de la bataille de Vafangow. Cependant, le fait qu'un message reçu du champ de bataille annonce que l'attaque a été reprise hier matin et que ce sont les Russes qui ont pris l'offensive semble indiquer que non seulement les Japonais n'ont pu réussir à mettre leur plan à exécution, mais ils sont même menacés d'être repoussés si le général Stakelberg peut maintenir sa position en face de l'armée japonaise très supérieure en nombre à la sienne, jusqu'à l'arrivée des renforts qui sont à courte distance. Dans ce cas-là, la marche en avant des forces japonaises vers le nord sera très sérieusement mise en échec.

DE SOURCE RUSSE

UNE EMOTION

Saint-Pétersbourg, 16 — Jamais on n'a vu depuis le commencement de la guerre une aussi vive émotion parmi le peuple russe.

On s'attend à une grande bataille sur la route de Port-Arthur et la rencontre des deux flottes semble imminente. Aussi, les dépêches d'Extrême-Orient sont-elle attendues avec une fiévreuse anxiété.

L'état-major-général estime que les troupes qui ont attaqué la division du général Gerngross, hier, sont simplement l'avant-garde de l'armée du général Nozu qui est forte de 50,000 hommes.

Le général Stakelbey, qui commande le premier corps d'armée sibérien, dirige personnellement les opérations, mais on croit que la majeure partie de ses troupes est trop éloignée au nord pour lui donner un appui effectif.

Les deux belligérants ont conservé leurs positions, après la bataille. On ne doute pas que la bataille ait recommencé hier matin.

Mais ayant en arrière tout le troisième corps d'armée du général Nozu, on craint que Stakelberg n'ait pas un nombre d'hommes suffisant pour faire face à l'ennemi.

LE NOMBRE D HOMMES

Les autorités militaires ont réussi jusqu'à présent à tenir secret le nombre d'hommes actuellement sur la péninsule .

Le centre du corps d'armée Sibérien commandé par Stakelberg est à Kai Chou, 20 milles au sud de New-Chwang.

Quant à l'envoi de troupes vers le littoral, il a surtout pour but d'empêcher le débarquement d'une quatrième armée japonaise sur la côte ouest de la péninsule de Liao-Tung.

Les Russes ne tiennent pas, en effet, essentiellement à conserver Port-Arthur. Cette place forte perdrait beaucoup de son importance si l'escadre qui s'y maintient parvenait à s'enfuir pour opérer sa jonction avec l'escadre de l'amiral Skrydloff.

DE SOURCE JAPONAISE

Tokio, 16. — On rapporte que l'escadre russe a bombardé l'île de Ikine.

L'un des vaisseaux japonais qui étaient partis pour chasser les Russes, le croiseur "Nutaka", a été très avarié.

On rapporte que l'escadre de Vladivostock a intercepté trois transports japonais, deux manquèrent au rendez-vous. Le capitaine du "Churi Maru" rapporte qu'il a vu le navire marchand, "Mitachi Maru" et un autre transport entourés par les torpilleurs russes.

La même escadre russe a rencontré plusieurs navires marchands japonais au nord de l'île Ikishima. Le navire japonais ont subi de très grandes avaries.

Il va sans dire que cette activité des Russes cause beaucoup d'anxiété au Japon, car on sait qu'un grand nombre de transports et de vaisseaux marchands ont quitté les ports japonais ou y sont attendus.

RECONNAISSANCE

Tokio, 16 — Une flottille de torpilleurs et de contre-torpilleurs, sous les ordres du capitaine Tsuchira et coopérant avec l'armée a fait, hier, une reconnaissance en force de l'île de Shao-Ping et a bombardé les avant-postes sur la côte à l'ouest de l'île (l'île de Shao-Ping est à 12 milles à l'ouest de Port-Arthur).

A midi, le croiseur russe "Novik," convoyant dix contre-torpilleurs, est sorti de Port-Arthur. Les batteries russes de terre ont protégé ces navires par une vive canonnade. La flotte japonaise a retraité lentement, en faisant feu en retraitant, dans l'intention d'attirer l'ennemi en mer. A 3 heures de l'après-midi, les navires russes sont retournés à l'entrée de Por-Arthur.

Le fait que le "Novik" est sorti de Port-Arthur démontre que les Russes ont réussi à débarrasser le chenal des navires marchands que les Japonais avaient coulé à l'entrée du port.

Mais les sorties que peuvent faire les vaisseaux russes ne peuvent plus guère affecter les opérations de l'armée japonaise, vu que presque toutes les troupes et presque tout le matériel de guerre, canons, munitions, provisions etc., ont déjà été débarqués. Au reste, on est sous l'impression, à Tokio, que l'amiral Togo est en état de tenir la flotte russe emprisonnée dans la rade de Port-Arthur.

Pendant la nuit de lundi, des chaloupes japonaises, protégées par des contre-torpilleurs, sont parvenues jusqu'à l'entrée de Port-Arthur, où des mines ont été placées. L'obscurité a facilité l'exécution des opérations. La flotille a pu rejoindre la flotte sans être aperçue.

L'ENNEMI AUGMENTE

Quartiers-généraux du général Kuroki, viâ Fusan, 16 juin. — On a annoncé ici aujourd'hui que l'ennemi en face de la deuxième armée japonaise augmente en nombre, et que les deux armées s'approchent de plus en plus près.

On s'attend à une bataille.

Il n'y a pas eu d'engagement au front de la première armée japonaise depuis le 12 juin, alors que deux compagnies de Russes ont été chassées de Wu Tai-Ho, avec une perte de 20 hommes.

Les Russes ont occupé de nouveau Tong-Yeng-Pu, sur la route de Liao-Yang ; Siming-Tsu, sur la route de Shang-Kouang, et Samchai-Tsu, sur la route d'Hai-Icheng.

ATTAQUE

Tokio, 16 — Il est certain que l'escadre de Vladivostock a attaqué les transports japonais "Hitachi" et "Sado," hier, au large de l'île Iki. On n'a reçu aucun détail de l'attaque.

DE SOURCE AMERICAINE

FEU BIEN NOURRI

Washington, 16 — La délégation japonaise a reçu de Tokio la dépêche suivante, datée du 15 :

"L'amiral Togo fait rapport que nos flottilles de torpilleurs se sont dirigées sur Port-Arthur dans la nuit du 13 juin et ont réussi à poser des torpilles en certains points et sont revenues sauves.

"Vers midi, le 14, alors que notre deuxième flottille de contre-torpilleurs et nos trois flottilles de torpilleurs bombardaient l'ennemi sur la côte, près de Shampingtao, dans l'intention de faciliter une reconnaissance de notre armée, le croiseur de l'ennemi "Novik", avec 10 contre-torpilleurs, est sorti de Port-Arthur et on a échangé un vif feu. Nos flottilles ont essayé d'attirer l'ennemi en retraitant graduellement, mais à 3 heures l'ennemi s'est retiré.

"Nos navires n'ont subi aucune avarie.

"Notre croiseur "Chitose" a entendu des explosions et le bruit de la canonnade à 4 heures de l'après-midi le même jour, dans la direction de Port-Arthur."

DES MILLIERS EN ONT FAIT L'EXPERIENCE

MAUX DE REINS PRIS DES LE DEBUT GUERIS SUREMENT PAR LES PILULES DE DODD POUR LES REINS.

Histoire de la grande majorité de ceux qui soignent leurs maux de reins avant de les laisser dégénérer en maladie de Bright.

Saint Pierre, comté de Montmagny, Qué., 15 juin. — Tandis que les journaux rapportent chaque jour les cures merveilleuses de maladies de Bright et des maux de reins les plus invétérés, par les pilules de Dodd, on entend à peine parler des milliers de personnes qui soignent de bonne heure leurs affections de reins par les Pilules de Dodd pour les reins, et évitent ainsi bien des dangers et des souffrances. Par exemple le cas de M. Joseph Ed. Blais. Que dit-il?

"Pendant trois ans, j'ai souffert du mal de reins. J'ai pris les Pilules de Dodd pour les reins, et grâce à elles, je suis maintenant en parfaite santé."

Il n'y a rien de surprenant dans cette expérience. Il y a des milliers de Canadiens qui nous écrivent la même chose.

Les Pilules de Dodd pour les reins guérissent tout bonnement leurs maux de reins, elles ne leur donnent jamais l'opportunité de dégénérer en maladies de Bright, Diabète, Rhumatismes, ou aucune autre affection que seules peuvent guérir les Pilules de Dodd pour les Reins.

C'est une question de Santé

ROYAL BAKING POWDER

Est absolument pure

Aucun produit ne peut prendre sa place

223-mjan-yw

DE SOURCE ANGLAISE

CETTE BATAILLE

Londres, 16 — Une dépêche de Tokio, au "Central News", datée de 6 heures du soir aujourd'hui, dit :

"Une dépêche qu'on vient de recevoir de Moji annonce que la canonnade en mer a cessé à 1 heure de l'après-midi.

"Il faisait une grosse mer dans le détroit de Corée. On sait que dix navires marchands japonais ont quitté divers ports à destination de Moji et il règne beaucoup d'anxiété sur leur sort.

Le bruit court ce soir que les navires de guerre russes sont partis dans la direction de l'Est.

VICTOIRE JAPONAISE

Londres, 16 — Une dépêche de Tokio au "Daily Express" dit que l'on a reçu le rapport non confirmé d'une grande victoire japonaise près de Fou-Chow, sur le chemin de fer, à 70 milles de Port-Arthur. On dit que les Russes, accablés par le nombre, ont eu 1,000 hommes tués ou blessés, ont abandonné leurs canons et retraités en désordre.

Le "Chronicle" câble le même nouvelle, ajoutant que 7,000 Russes sont en fuite vers Tahi, Chaino et aKi Chow.

D'AUTRES SOURCES

40,000 CHINOIS

Tien Tsin, 16—Le bruit court ici avec persistance qu'il y a 40,000 soldats chinois de l'armée impériale sur la frontière de la Mongolie.

MENACE

Séoul, 16 — Un rapport officiel annonce que l'escadre russe de Vladivostock croise entre l'île Tan dans le détroit de Corée et la côte du Japon.

La présence d'cette escadre est une sérieuse menace pour le trafic commercial entre le Japon et la Corée.

SUR PORT-ARTHUR

Tien Tsin, 16 — On apprend ici, de source russe, que 40,000 Russes ont passé lundi dernier à Tashi Shao, à vingt milles au sud de New-Chwang. Comme ils allaient vers le sud, on suppose qu'ils se dirigent sur Port-Arthur.

COMMISSION DES MARCHES

Contrat pour bois et charbon — Travaux à la place LeRoyer — Les débarcadaires de l'est.

Il y a eu, hier après-midi, une courte séance de la commission des marchés. L'on a ouvert les soumissions pour livrer de 98 tonnes de charbon stove. Le contrat a été partagé également entre la Lacross Coal Co. MM. J. O. Labrecque et Cie, T. F. Moore and Co., et la National Coal and Wood Co. Le prix était absolument le même pour tous les soumissionnaires dont voici les noms, à part les quatre mentionnés plus haut : J. E. Desrochers, J. B. Gohier, Brady Bros., Jos. Elie, P. McCrury, Jos. Lefebvre et Cie, Evans Bros, Andrew Baile, L. Cohen and Son, J. C. McDiarmid et Ernest Lemire. Ce dernier a obtenu le contrat pour 5½ cordes d'érable à $6.50. C'était le plus bas soumissionnaire.

M. Gervais fut chargé de jointoyer le mur de la nouvelle plate-forme de construite près de la Place Jacques-Cartier. C'est un travail d'une centaine de dollars.

Le contrat avec MM. T. Charpentier et Chartrand, sera signé aujourd'hui, pour la reconstruction des débarcadères du marché des abattoirs de l'Est. Les travaux vont commencer incessamment.

Des soumissions seront demandées pour la construction de l'escalier de descente à la nouvelle place Le Royer, de même que pour l'érection de chalets de nécessité.

Après la séance, les membres sont allés visiter cette place, pour choisir l'endroit précis où devra être posée la borne-fontaine destinée au lavage de l'asphalte, après chaque jour de marché.

M. R. L. RICHARDSON

Choisi comme candidat par les indépendants du comté de Souris.

Winnipeg, Man., 16 — Une convention indépendante réunie à Deloraine, hier, a choisi R. L. Richardson comme candidat à l'élection partielle qui doit avoir lieu prochainement dans le comté de Souris.

Il y a déjà deux candidats sur les rangs.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. 159-m-M-j-v-n

LE SENATEUR DES E.-U. DE LA CAROLINE DU SUD

Recommande Peruna

Contre la Dyspepsie et les Maux d'Estomac

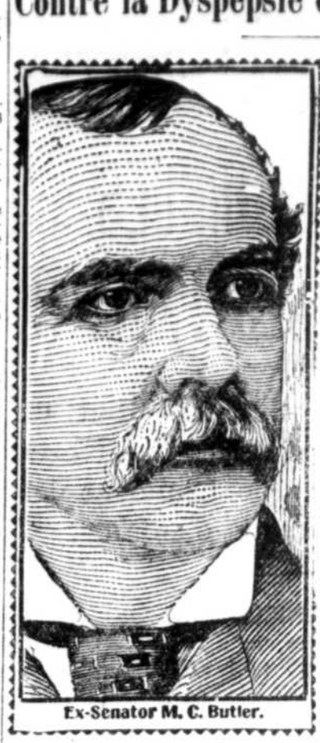

Ex-Senator M. C. Butler.

Le Catarrhe de l'Estomac est généralement appelé Dyspepsie — On prend généralement quelque chose pour produire la digestion artificielle

Pour cette raison, la Pépsine, la Pancréatine et une foule d'autres remèdes digestifs ont été inventés.

Ces remèdes n'atteignent pas le siège du mal qui est réellement le Catarrhe

L'ex-sénateur des Etats-Unis, pour la Caroline du Sud, M. C. Butler, qui a fait deux termes, dans une lettre récente à The Peruna Medicine Co., de Washington, D.C., dit :

"Je puis recommander Peruna contre la dyspepsie et les maux d'estomac. J'ai employé votre remède pendant une courte période et je me suis senti beaucoup soulagé. C'est véritablement un merveilleux remède et aussi un bon tonique". **— M. C. BUTLER.**

Le seul moyen rational de guérir la dyspepsie, c'est d'enlever le catarrhe. Peruna guérit le catarrhe. Peruna ne produit pas la digestion artificielle, il guérit le catarrhe et permet à l'estomac de digérer d'une façon naturelle. C'est beaucoup mieux et plus sûr que de recourir aux méthodes artificielles.

Peruna a guéri plus de cas de dyspepsie que tous les autres remèdes combinés, simplement parce qu'il guérit le catarrhe là où il est situé. Si le catarrhe est fixé dans la tête, Peruna le guérit. Si le catarrhe s'est emparé de la gorge ou des tubes bronchiaux, l'Peruna le guérit. Quand le catarrhe a atteint l'estomac, Peruna le guérit, aussi bien là que n'importe où ailleurs.

Peruna n'est pas un simple remède contre la dyspepsie. Peruna est un remède contre le catarrhe. Peruna guérit la dyspepsie, parce qu'elle dépend généralement du catarrhe.

Si vous n'obtenez pas de prompts et bons résultats de l'usage de Peruna, écrivez tout de suite au Dr Hartman, donnant un aperçu complet de votre cas, et il se fera un plaisir de vous donner ses précieux conseils gratuits.

Adressez: Dr Hartman président du Sanatorium Hartman, Columbus, O.

M. EDOUARD LEBEL

Ténor-soliste à la Cathédrale de Montréal, est l'interprète idéal du

Je vous Salue, Marie

d'AMEDEE TREMBLAY

Cette composition a été chantée 52 fois pendant le mois de Mai seul à des messes de mariage.

(30c franc de port) C. O. LAMONTAGNE, Editeur,

TELEPHONE EST 2351 ***140 rue Saint-Denis.***

LES RUES DE DELORIMIER

On s'oppose à une largeur moindre que celle exigée par les règlements.

Une question épineuse a été soulevée au conseil de DeLorimier, hier soir. A la dernière séance, on avait adopté une résolution autorisant le secrétaire à demander au lieutenant-gouverneur en conseil, la permission de donner à certaines rues, dans le nord de la municipalité, une largeur moindre de soixante-six pieds. Le conseiller Miller avait combattu fortement cette résolution.

Or, hier soir, la question est revenue sur le tapis, à la suite de la lecture d'une lettre de Mtre Archer, avocat de M. Leslie, propriétaire de lots avant front sur les rues dont il s'agit, protestant contre la résolution et demandant son abrogation. Le conseiller Miller appuya fortement cette demande, au nom de l'intérêt de la municipalité, qui sera peut-être, dans un avenir assez rapproché, obligée d'exproprier la partie des rues plus étroites que l'autre. Il insista même pour que le conseil prît une décision tout de suite, mais la majorité, à la suggestion du conseiller Labrecque, sous prétexte que tous les membres du conseil n'étaient pas présents, renvoya la question à la prochaine assemblée.

Une demande de licence d'hôtel de la part de M. J. D. Latour est laissée sur la table jusqu'à la procraine assemblée, qui aura lieu le 27 juin courant, et le conseil s'ajourne.

PELERINAGE A RIGAUD

DIMANCHE, LE 19 JUIN, huitième pèlerinage annuel à Notre-Dame de Lourdes de Rigaud, au profit des Conférences Saint-Vincent de Paul, paroisse Saint Pierre.

Départ : Gare Viger, 7h. 30 ; gare Windsor, 8h. 20. 190-3

ESSAYEZ-LA GRATIS

Toutes les mères qui nous enverront leur adresse par carte postale recevront un échantillon généreux gratis—suffisant pour huit repas de

Nestle's Food

LEEMING, MILES & CO

Montreal 126-jn

DEMANDEZ LE

'Chocolat Jacques'

Le Chocolat Jacques est le meilleur qui soit sur le marché, c'est celui qui coûte le plus cher, c'est vrai, mais il est un fait certain que l'on ne peut pas avoir la QUANTITE et la QUALITE il faut l'un ou l'autre ; le "Chocolat Jacques" donne la qualité, il est plus économique que n'importe quel autre, parce qu'il est pur. Il est pur parce qu'il est fabriqué sous le contrôle des agents du gouvernement.

Insistez pour avoir le "CHOCOLAT JACQUES."

Agent général,

A. DU CASTEL,

1299 rue Notre-Dame, Montréal.

Bell Tél. : Main, 809. 174-jan

Les cadets de Saint-Patrice seront passés en revue sur le Champ-de-Mars, samedi après-midi, par le colonel Gordon, D.O.C.

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

L'AMOUR D'YVONNE

DEUXIEME PARTIE

61 (Suite)

Le jeune homme quitta sa prison à pas lents et silencieux.

En passant devant le factionnaire, toujours endormi, il prit le couteau des mains de sa conductrice pour l'enfoncer dans le coeur du nègre et assurer la sécurité de leur fuite.

La fillette se suspendit à son bras, s'opposant à l'exécution du meurtre.

Ils s'éloignèrent tous deux.

Au dehors, se sentant déjà plus solide, Robert débarrassa la négrillonne de son fusil. Il le plaça sur son épaule gauche, à cause de la douleur qu'il ressentait encore au bras droit.

La fillette évita les rues du village. Elle connaissait un chemin secret par les rochers qui permettait de tourner la ceinture de palissades.

C'est par là qu'elle entraîna son compagnon, lequel la suivait clopin-clopant, ses jambes demeurant raides et pesantes.

Il marchait quand même. Il marchait toujours, avec un effort incessant, avec un courage que décuplait l'assurance croissante, de plus en plus certaine, de son salut.

Mais, lorsque au bout d'une heure, longue durée, ils entrèrent en pleine forêt, Robert était à bout de forces. Ses jambes surmenées lui refusaient tout service.

Il s'affala dans les hautes herbes.

Des gouttes de sueur ruisselaient sur son visage, aux tons plus rouges que la peau de l'hippopotame.

La négrillonne cassa une large feuille de palmier qu'elle agita comme un éventail sur la face cramoisie de son compagnon.

Ils échangèrent un sourire.

La main gauche de Robert se posa sur une main de la fillette. Ils demeurèrent longtemps dans cette position, livrés à leurs pensées et à leurs rêves.

Tout à coup un bruit lointain, apporté par le vent, frappa l'oreille de la jeune fille.

Elle poussa un petit cri, colla son oreille à terre et se releva vivement.

—Oah ! Oah ! fit-elle.

Et son doigt désignait la direction du village niam-niam, et tout son corps avec ses bras imitait le mouvement de gens qui courent, qui s'approchent en courant.

Cette mimique galvanisa le soldat éclopé, qui se redressa aussi vite que possible, en se servant de l'aide de sa compagne, et qui s'enfonça dans les fourrés à sa suite.

Mais ce nouvel effort ne fut pas de longue durée.

La fuite à travers ces buissons était trop pénible, d'autant plus que les pointes des arbustes épineux trouaient à chaque instant ses jambes meurtries et lui causaient des souffrances intolérables.

Après un quart d'heure de course éperdue, il s'arrêta épuisé, défaillant.

Les cris des poursuivants se faisaient entendre à peu de distance. La meute des chiens noirs était sur ses talons.

La négrillonne le regardait d'un oeil désespéré.

Il lui fit signe de s'enfuir seule.

Elle lui répondit par un geste négatif, en laissant tomber deux larmes sur ses joues.

Un élan instinctif poussa Robert vers elle.

Il lui donna un baiser sur le front.

La fillette tressaillit et le remercia par un regard doux, plein de reconnaissance.

A quelques pas s'ouvrait une éclaircie.

Soutenu par sa compagne, Robert parvint à la traverser. Puis il s'agenouilla sur la mousse, derrière un buisson d'arbustes, et comme il ne pouvait épauler son fusil, il l'appuya horizontalement sur une forte branche, le canon tourné à l'ennemi.

Il allait mourir, mais il voulait vendre chèrement sa vie, mourir en soldat.

Par un heureux hasard, le magasin du fusil contenait encore sa provision de cartouches.

Des bruits de pas, des cris humains se rapprochèrent.

—Oah ! fit encore la jeune fille.

Il la vit debout à côté de lui, s'exposant bravement à l'atteinte des flèches. Elle lui montrait une tête noire et crépue qui grimaçait sur leur droite, à demi cachée derrière un fût de palmier.

Ce nègre gesticulait à l'adresse d'un groupe plus éloigné qu'il appelait de son côté.

Robert le visa. Un coup retentit. Le nègre roula sur l'herbe en poussant des cris affreux.

La balle lui avait fracassé l'épaule.

D'autres cris s'élevèrent de toutes parts.

Une avalanche d'hommes noirs, armés de longs coutelas, se rua sur le couple fugitif.

Assailli à droite, à gauche, en arrière, le Français jugea sa dernière minute venue. Il essaya de se lever, mais en vain, et il retomba criant :

—Vive la France !

Trois coutelas se levèrent sur sa tête.

—Feu ! cria une voix à quelque distance.

Un roulement sinistre se fit entendre et en même temps les six assaillants les plus redoutables roulèrent sur le sol, comme foudroyés.

D'autres nègres, blessés, se traînèrent dans l'herbe, en hurlant de douleur. Une panique soudaine envahit la troupe noire. Elle s'arrêta, paralysée, fouillant les buissons de ses prunelles terrifiées, pour découvrir l'ennemi.

—Feu ! répéta la voix.

Nouveau coup de tonnerre.

Les balles pénétrèrent dans la masse humaine qui sembla vaciller sur elle-même.

Une dizaine de corps jonchèrent le sol. Le reste de la bande s'enfuit éperdument dans toutes les directions.

—Vive la France ! s'écria Lucien de Lauriac.

Il accourut aussitôt avec ses douze Sénégalais auprès du soldat, hébété de surprise, fou de joie, qui les regardait, qui leur serrait les mains, avec des bégaiements de reconnaissance.

Il riait et pleurait tout à la fois.

—Oh ! merci, mon lieutenant ! Merci mes amis ! Sans vous, ça y était. Couic ! Bonsoir, la classe ! Ah ! mais, ce que vous êtes arrivé à pic ! ... Une seconde de plus et j'étais réglé ! Ah ! mon lieutenant, mon lieutenant !

—Lève-toi, Robert, dit l'officier. Tu nous parles là, assis dans l'herbe. Tu n'as rien de cassé, je suppose.

—Non, mais j'ai une fièvre de cheval.

Il raconta en quelques mots les deux blessures qu'on lui avait faites, l'une à la tête à coup de crosse de fusil, l'autre au bras droit, à l'aide d'une flèche.

Le sergent de tirailleurs l'interrompit en amenant à l'officier la négrillonne qu'il venait de découvrir dans un massif voisin où elle s'était blottie de terreur, au retentissement de la première décharge.

Son élan de bravoure n'avait pas tenu contre cette formidable explosion qui lui parut sortir des entrailles de la terre.

Toute sa chair, noire et lustrée comme l'ébène artistement ouvré, en palpitait encore.

Ses paupières s'ouvraient timidement, découvrant le blanc des prunelles.

—Petite anthropophage ! dit le sergent qui connaissait quelques bribes de la langue française. Faut-il t'envoyer rejoindre les autres.

Il faisait le geste de la viser, puis il montrait les cadavres noirs gisant sur le sol.

—Oh ! sergent, une enfant ! répliqua l'officier.

—Par exemple ! s'exclama Robert qui réussit à se lever et à prendre la main de la négrillonne, comme pour mieux la protéger. Mais c'est elle qui m'a sauvé la vie !...

II

UNE PAGE D'HISTOIRE

Un mois après cette aventure, Lucien de Lauriac remettait la dépêche du ministre des colonies entre les mains du capitaine Marchand.

Il est inutile de dire que Robert avait évité, avec le plus grand soin, durant le reste du voyage, de s'écarter de la colonne.

Durant les premiers jours, du reste, cette prudence lui avait été facile, quatre porteurs loangos ayant été chargés de le transporter sur un brancard de branchages.

Mais il s'était rétabli promptement. Les soins de la négrillonne, les témoignages d'affection du lieutenant, la joie de la délivrance, la certitude de ne pas figurer en rôti cuit à point dans un repas de cannibales, toutes ces circonstances lui avaient retapé le physique en lui ragaillardissant le moral...

La négrillonne, elle-même se trouvait fort bien de son changement d'existence. Elle suivait la colonne avec entrain, avec gaîté.

La chanson nivernaise bourdonnait sans cesse à ses lèvres.

Un jeune tirailleur sénégalais, dont la peau plus bronzée et les lèvres plus grosses attestaient une affinité immédiate avec les races de l'Afrique centrale, connaissait quelques mots du langage usité chez les Niams-Niams.

Il entra en conversation avec la fillette. Ils eurent une grande peine à se comprendre. Toutefois lorsqu'il lui demanda :

—Quel est ton nom ?

—Razilé, répondit-elle.

On fut enchanté de savoir le nom de la fillette, aux syllabes douces, et chantantes.

Le lieutenant jugea convenable de lui faire fabriquer une blouse.

Ce fut le sergent qui confectionna le vêtement avec un morceau d'étoffe voyante, à carreaux jaunes et verts, comme tous les explorateurs ont soin de s'en munir pour les échanges avec les peuplades noires.

Lucien collabora au travail en indiquant la coupe parisienne.

La blouse, taillée et cousue à la diable, enchanta Razilé qui s'en para hâtivement et fut trouvée charmante.

Elle surmonta la gêne que lui causait l'emprisonnement de ses épaules et de sa poitrine, pour étaler les brillantes couleurs de cet ajustement.

La coquetterie féminine exerce autant d'empire sous l'Equateur que sur le boulevard des Italiens.

La petite troupe de l'envoyé du ministre se joignit à la colonne Marchand et l'on prit ensemble la route de Fachoda. Après deux semaines de navigation sur la Souch, devenue plus praticable, on atteignit la Meschra, la bourgade la plus importante du Bahr el Ghazal.

La marche en avant se trouva encore interrompue à cet endroit par deux causes : l'hostilité des naturels du pays qui attaquaient les porteurs quand on les faisait marcher sur les bords de la rivière et le nombre des barrages de hautes herbes qui arrêtaient sans cesse la flottille.

Toutefois, les officiers français trouvèrent dans cette petite ville une réelle compensation à leurs ennuis.

Un courier les y attendait, chargé de lettres et de journaux pour chacun d'eux. Il était venu au-devant de la mission Congo-Nil par la route de l'Abyssinie, hérissée comme toutes les autres routes d'obstacles et de dangers.

A suivre

LA VENTE DES PIANOS HEINTZMAN & CO.

Nos ventes de pianos Heintzman and Co., en mai et juin, ont dépassé tous les records antérieurs pour les mêmes mois, depuis 27 ans. Veuillez remarquer que le nom de la vieille maison est exactement "Heintzman and Co", établie depuis 53 ans. Seuls agents, C. W. Lindsay, Limited. Bureau principal, 2365 rue Sainte-Catherine. Succursale de l'est, 1622 rue Sainte-Catherine. 189-4 r

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Montréal. Tél. Bell Main, 2818. 35—a

—Servez-vous du Savon Sec de Lever (une poudre), pour laver vos lainages et vos flanelles—et vous en serez satisfaits. 32

Le Chocolat au lait FRY est apprécié des connaisseurs, exigez-le de votre épicier. D. Masson & Cie, Agents, Montréal.

PALM ET MAMIE ABBOTT VICTORIEUX

Deux mille personnes sont témoins de courses sensationnelles hier au Parc Délorimier --- Le programme pour demain comprend le free for all et la classe de 2.25 --- Le "999" fera un essai cet après-midi.

CULTURE PHYSIQUE

LA DIGESTION (suite)

La série des phénomènes qui transforment les aliments en substances assimilables ont donc leur point de départ dans la bouche. C'est là que les aliments sont triturés et divisés, enveloppés de salives et préparés pour l'estomac.

Ce premier acte est d'une extrême importance. Il faut que les aliments restent un temps suffisant dans la bouche pour permettre aux glandes salivaires de verser leur fluide; il faut aussi bien mastiquer chaque bouchée afin de réduire les aliments en pulpe. L'estomac n'a pas de dents, et les gros morceaux embarrassent les voies digestives sans être attaqués à l'intérieur par les sucs digestifs. Les gens pressés qui avalent trop vite, les gloutons qui avalent trop gros, finissent généralement par devenir dyspeptiques, car la digestion mal commencée ne finit jamais bien, et ce qui n'est pas digéré, fermente.

Ces dyspeptiques, qui digèrent mal par leur faute, font la fortune des marchands de toniques pour la digestion. Heureux encore quand ils n'ont pas la malheureuse idée de réveiller l'estomac par des doses progressives d'alcool. Il y a bien des ivrognes pour qui l'alcool a d'abord été un médicament avant d'être une malédiction.

LA LUTTE A QUEBEC

La vieille Capitale a adopté le sport de la lutte; la rivalité qui existe entre les deux villes principales de la province, va trouver un champ de plus à s'exercer quand les lutteurs Québecquois et Montréalais se feront face sur le paillasson.

Le premier lutteur de Montréal qui essaya de tâter les muscles québecquois, fut Gonthier; nos lecteurs se rappellent la fameuse résistance de Ludger Lamothe.

Elzéar Daoust, du cercle Saint-Jacques, alla à son tour mesurer ses forces avec le soldat Lapointe, et fut victorieux. Lundi dernier, Daoust faisait encore la lutte à Québec. Son adversaire cette fois était Eugène Lamothe, frère de Ludger, qui eut la décision sur Gonthier.

Eugène est le plus jeune, mais ce n'est pas un enfant: 6 pieds 1 pouce et près de 200 livres.

Malgré l'avantage du poids et de la taille, il dut succomber cependant devant Daoust qui gagna la première chute en 11 minutes, et la deuxième en 47.

La lutte fut certainement animée à certains moments, car Daoust est revenu avec un oeil au beurre noir, et 2 ou 3 côtes ébranlées.

Nous ne savons pas comment se porte Lamothe.

Fred. Routhier, le pugiliste bien connu, agissait comme arbitre.

Dr J. P. GADBOIS.

LACROSSE

SAINT-LOUIS VS CANADA A JOLIETTE

Les Saint-Louis et les Canada qui ont joué récemment à Burlington une partie nulle qui s'est terminée par un score de 1 à 1, en viendront de nouveau aux prises, dimanche, à Joliette. Les Typos sous les auspices desquels a lieu l'excursion, par le Grand Nord, peuvent se féliciter de l'attraction qu'ils ont choisie. La partie que joueront ces deux clubs tiendra lieu de leur partie de ligue qui était fixée au 25 juin. Les amis des Saint-Louis et des Canada qui désireraient accompagner les joueurs devront être à la gare du Grand Nord, coin des rues Sainte-Catherine et Moreau, à 8.30 heures a. m., heure du départ du train d'excursion. Le prix du passage est des plus modiques. Ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de voyager par la nouvelle voie du Grand Nord feraient bien d'en profiter.

CANADIEN II vs SAINT-LOUIS

Le Canadien II et le Saint-Louis se rencontreront dimanche après-midi, au terrain du National, dans une joute de la Ligue Canadienne-française Junior.

EXPOSITION CANINE A TORONTO

On nous annonce une grande exposition canine pour les 5, 6, 7, 8, 9 et 10 septembre prochain, à Toronto. Le comité en charge est décidé à faire de cette exposition la plus importante au Canada. Toutes les races seront largement représentées et plusieurs nouvelles classes ont été ajoutées au programme.

Au nombre des juges, seront deux fameux experts anglais, Desmond O'Connell et M. Maxwell.

NOTES DE SPORT

Le club Montréal ne viendra pas ici avant le 1er juillet, alors qu'il jouera deux parties avec Rochester.

Arthur Irwin, gérant du club Toronto, vient d'engager deux nouveaux joueurs, le shortstop Parker, capitaine du club de l'Université de l'Illinois et le deuxième but Henry, du club de Lancaster, Pa.

Montréal joue aujourd'hui à Baltimore.

English Lad, favori pour le Derby Américain, a gagné hier à Harlem l'essai spécial du Derby.

Voici les partants dans le Suburban Handicap qui sera couru cet après-midi:

	Poids	Paris
Irish Lad, Shaw	127	5 contre 2
Hermis, Redfern	126	4 contre 1
Africander, Bulman	125	10 contre 1
The Picket, Helgesen	124	3 contre 1
Maj. Daingerfield, J. Martin	122	20 contre 1
Proper, Odom	110	6 contre 1
City Bank	100	25 contre 1
Sport Hose, Lyne	117	50 contre 1

Le prix est d'une valeur de $20,000 et la distance est de 1¼ mille.

Le club de baseball Ontario aimerait à arranger une partie avec les clubs suivants: Jeunes Alpha, Jeunes St Joseph, Jeunes Orientaux, Cherrier Ind. Informations chez le capitaine H. Briard, 431 rue Gain. Cette partie sera jouée dimanche prochain.

Le club de baseball Terrebonne a inauguré sa saison par une brillante victoire sur le club Alpha, de Montréal, par un score de 8 à 6. Comme c'était la première partie jouée à Terrebonne, le public s'est rendu en grand nombre pour voir ces deux clubs à l'oeuvre. Ils donnèrent une magnifique exhibition du jeu de baseball. La partie a été chaudement contestée du commencement à la fin, et ce n'est que par un beau jeu d'ensemble que les Terrebonne sortirent vainqueurs. Cette grande victoire fait honneur au club Terrebonne, car le club Alpha, composé des meilleurs amateurs de Montréal, se croyait certain de la victoire.

Noms des vainqueurs: Chapleau p., Moore l.f., O. Durand s.s., C. St Pierre c., G. Rivet 2b., G. Richer c.f., A. Sasseville, r.f., L. Sasseville 1b., C. Dussault 3b. Umpire, Hunter.

Le club Terrebonne, qui a remporté une brillante victoire dimanche dernier, se mesurera avec le fameux club Lachine. Cette partie promet d'être très intéressante, car ces clubs étant d'égale force, se promettent de livrer une grande bataille.

Le Royal a battu dimanche, les Trilby, par 5 à 1, à Boucherville. Batteries: Crête et Gary, Chaillfoux, Séguin et Brosseau. Le Royal aimerait à connaître les conditions des St Jérôme, avant d'aller jouer avec eux. Ecrire à C. Desautels, 319 Visitation.

CHEVAUX TROTTEURS

COURSES SENSATIONNELLES, HIER, AU PARC DELORIMIER

PALM ET MAMIE ABBOTT VICTORIEUX

LES DEUX CLASSES DONNENT UN TOTAL DE DIX EPREUVES

DEMAIN LE FREE FOR ALL

Les deux mille personnes présentes, hier après-midi, au Parc Delorimier, ont été témoins de courses excitantes au suprême degré, qui ont pour le moins égalé les plus belles et les plus intéressantes qui ont jamais eu lieu à cet hippodrome.

Les spectateurs assistèrent à des luttes sensationnelles, et l'on peut dire que le "meeting" actuel demeurera mémorable dans les annales du sport hippique à Montréal.

Il n'a pas fallu moins de dix épreuves, hier, pour décider de la victoire dans les deux classes de 2.29 et de 2.12. Celle-ci fut décidée en quatre épreuves, mais il en fallut six pour donner un résultat dans la classe de 2.29, qui réunit six partants.

Comme question de fait, nous n'avons jamais vu de courses aussi vivement contestées que celles d'hier. Les chevaux étaient de la même force, et dans la classe de 2.29, on peut dire que c'est le cheval qui avait le plus d'endurance qui l'emporta. Ce fut Palm, appartenant à J. Murphy, de Richmond, qui triompha finalement dans cette classe. Ce cheval ne fit pas merveille au début, arrivant cinquième sur six. Dans les deux épreuves suivantes, il prit la troisième place, puis à la quatrième épreuve, il finit en avant de tous ses concurrents, battant Routliff, Petroleum et Little Rosa, qui étaient tour à tour arrivés premiers. Palm prit encore deux autres épreuves consécutives, s'assurant par là le premier prix. Lizzie Muscovite fit une lutte acharnée à ses adversaires. Quatre fois de suite ce trotteur prit la deuxième place. Les efforts qu'il avait faits le fatiguèrent un peu, et dans la cinquième épreuve, il ne put faire mieux que d'arriver quatrième. Il fut alors retiré par son propriétaire.

Bivouac, le cheval gris de M. Girard, le vaillant Bivouac, le héros de nombreuses courses, prit la première place dans la première épreuve de la classe de 2.12, mais il fut ensuite battu dans les trois épreuves suivantes par Mamie Abbott, appartenant à J. Warwick, d'Ottawa.

Ce ne fut pas sans peine, cependant, que le cheval étranger l'emporta sur Bivouac. Celui-ci fit une lutte désespérée et arriva deuxième dans les trois dernières épreuves.

Avec du sport comme celui que nous avons vu hier et avant-hier, le sport des courses au trot déjà si populaire à Montréal devrait prendre une puissante impulsion. MM. Paquet et Richard, promoteurs de ces courses, méritent à bon droit les félicitations des amateurs.

Le free for all qui aura lieu demain devrait attirer quatre milles personnes.

Voici le sommaire des courses d'hier:

Classe de 2.29, trot, bourse de 2$50:

Palm, J. Murphy, Richmond, Qué	5	3	3	1	1	1
Routliff, J. Picotte, Ottawa	1	5	4	3	3	2
Little Rosa, H. Daoust, Montréal	4	4	1	4	x2	3
Petroleum, H. A. Cook, Oshawa	3	1	5	5	x2	2
Lizzie Muscovite, F. St Vincent, Montréal	2	2	2	2	4	d
Antonia, N. Privé, Verchères, Qué	6	d				

x Little Rosa et Petroleum sont arrivés égaux.

Temps, 2.34¼, 2.27¼, 2.27¼, 2.27¼, 2.27¼, 2.27¼.

Classe de 2.12, trot et amble bourse de $250:

Mamie Abbott, J. Warnick, Ottawa	2	1	1	1
Bivouac, J. Girard, Montréal	1	2	2	2
Gecener, A. Hunter, Ottawa	3	3	3	3
Maggie Briggs, L. N. Picotte, Montréal	4	4	4	4

Temps — 2.18¼, 2.21¼, 2.22, 2.23.

Les officiers étaient: W. B. Renaud, Ottawa, starter; Joohn Knight, Stanbridge East, et John O'Connor, juges; C. Charbonneau, Montréal, et Arthur Guilbault, Lachine, chronométreurs.

Voici les inscriptions pour aujourd'hui:

Classe de 2.27, trot et amble: Jim Watson, M. A. Gray, Barrie, Ont.; Silver Boy, M. Brais, Alexandria; Fred Pointer, F. St Vincent, Montréal; Compton, Jr., J. Dion, Stanbridge; Leda Wilkes, F. Kipp, Ottawa; King's Maid, Dominion Stables, Montréal; Miss Nutwood, Newport Stock Farm; Napoléon Jack, A. Taillefer, Montréal.

Classe de 2.20, trot et amble — Lady Ste Croix, Jos. Hill, Morses Line, Vt.; R. et R., N. Levavalier, Montréal; Nellie Stanton, D. Richard, Montréal; Valensian Boy, G. Gagnon, Montréal; Butts Kein, C. Gauthier, Montréal; Velma, Wall et Neill, Ottawa; Second Thought, Newport Stock Farm.

Le programme pour demain: la classe de 2.25 et le free for all.

COURSES AU TROT A ST REMI

On annonce pour les 27 et 28 du courant, des courses pour trotteurs et ambleurs, à St Rémi. Voici le programme:

LUNDI, 27 JUIN

Classe de Green. Bourse $25.00.
Classe de 2.40. Bourse $50.00.
Classe de 2.27. Bourse $60.00.

MARDI, 28 JUIN

Classe de 3 minutes. Bourse $50.00.
Classe de 2.30. Bourse $50.00.
Classe ouverte à tous, Free For All. Bourse $75.00.

4 inscriptions, 3 trottants. Les chevaux sont éligibles du 1er juin. Les inscriptions seront closes le 25, et devront être adressées à Armand Collette, St Rémi, P. Q.

LE BICYCLE

LA PLUS RAPIDE MACHINE DU MONDE

TEL EST LE 999 QUI DONNERA DIMANCHE UNE EXHIBITION DE 10 MILLES AU PARC DE LORIMIER

En faisant venir ici le plus rapide automobile de l'univers, et l'audacieux chauffeur Newkirk, la Delorimier Automobile Association avait la certitude de remporter un grand succès. Montréal est maintenant prise de la fièvre de l'automobilisme, et comme les amateurs de ce sport n'ont jamais eu l'occasion de voir de ces exhibitions de vitesse que l'on pourrait qualifier de course à la mort, il y a apparence qu'ils se rendront en foule dimanche au Parc Delorimier pour voir l'automobile géant et son audacieux conducteur, qui ont battu le train le plus rapide du monde. Le 999 est considéré comme la merveille du siècle dans le monde de la mécanique. Lorsqu'on songe qu'un squelette d'automobile est capable de parcourir un mille en 39 2-5 secondes, soit près de 93 milles à l'heure, on peut se demander jusqu'où peut aller l'adresse du mécanicien. Cependant Harry Ford, constructeur de 999, a accompli cet exploit l'an dernier, près de Détroit. Ce temps de 39 2-5 créa toutes une sensation dans le monde des chauffeurs. Cependant, il est encore plus dangereux de conduire une machine sur une piste circulaire. Le record pour un mille sur une piste de ce genre est 55 secondes. Un accident à un pneu, ou à un autre des cent points vitaux de 999 lancerait dans l'éternité le chauffeur et ceux qui pourraient être avec lui. Le 999 ... neuf personnes dans sa courte ca... Le jeune Newkirk est considéré com... le plus audacieux chauffeur, parmi ceux qui conduisent des automobiles rapides. Il a refusé une offre de cinq mille dollars pour conduire le "Mercédès" de Vanderbilt, dans la course internationale pour une coupe qui aura lieu en Allemagne le 17 ... de mois. Newkirk est intéressé dans le 999 et n'a pas l'intention de toucher à aucune machine tant que la sienne détiendra le record du monde. Dans les détours d'une piste circulaire, la machine glisse quelque fois sur une distance de 30 pieds, et soulève de gros nuages de poussière. Il y aura cinq autres courses d'automobiles dimanche. Le 999 a été exposé hier après-midi, dans une salle de garage, et il donnera aujourd'hui une exhibition au Parc Delorimier.

LA BOXE

JEFFRIES SUBIT UNE OPERATION

San Francisco, 16. — Des dépêches reçues hier soir de Harbin Springs, disent que les médecins ont pratiqué une opération sur le genou malade de Jim Jeffries. On a fait une incision, d'où il est sorti quantité de sang. Le champion ne pourra quitter le lit avant six jours.

BASE-BALL

LIGUE DE L'EST

A Buffalo:

		R.	H.	E.
Buffalo	02000410x	7	9	2
Rochester	010020000	3	7	2

Batteries — McGee, Brockett et Shaw; Faulkner et McAuley. Umpire, Gifford. Assistance, 1,311.

A Baltimore:

		R.	H.	E.
Baltimore	40000000x	4	10	2
Providence	000000000	0	3	1

Batteries — Adkins et Robinson; Amole et Thomas. Umpire, Haskell. Assistance, 1,116.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Buffalo	26	9	743
Jersey City	23	14	621
Baltimore	23	14	621
Newark	18	18	500
Montréal	16	17	485
Providence	15	21	417
Toronto	15	22	405
Rochester	7	28	200

LIGUE AMERICAINE

A St Louis:

		R.	H.	E.
St Louis	20100003x	6	7	1
New-York	000000000	1	5	1

Batteries — Pelty et Kahoe; Hughes et McGuire. Umpire, Dwyer.

A Chicago:

		R.	H.	E.
Chicago	20000100x	3	8	1
Boston	000000000	3	5	0

Batteries — Altrock et McFarland; Young et Criger. Umpire, Connolly. Assistance, 3,600.

A Cleveland:

		R.	H.	E.
Cleveland	10112102x	8	13	0
Washington	000000000	0	9	0

Batteries — Donahue et Abbott; Dunkle et Drill. Umpires, Sheridan et Carpenter.

A Détroit:

		R.	H.	E.
Détroit	000000001	1	3	0
Philadelphie	000000000	0	2	3

Batteries — Donovan et Buelow; Heley et Schreck. Umpires, King et O'Loughlin. Assistance, 1,500.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
Boston	32	16	667
Chicago	28	21	571
New-York	26	20	565
Philadelphie	25	21	543
Cleveland	24	20	545
St Louis	22	22	500
Détroit	18	27	400
Washington	8	36	182

LIGUE NATIONALE

A Brooklyn:

Première partie:

		R.	H.	E.
Cincinnati	000000000	0	5	3
Brooklyn	02001001x	4	7	1

Batteries — Hahn et Peitz; Garvin et Ritter.

Deuxième partie:

		R.	H.	E.
Cincinnati	201100100	5	10	1
Brooklyn	330112000	10	12	4

Batteries — Harper et Peitz et Schlei; Cronin, Jones et Ritter. Umpire, O'Day. Assistance, 5,000.

A Boston:

		R.	H.	E.
Boston	001000012	4	10	1
Chicago	300000000	3	9	3

Batteries — Willis et Needham; Welmer et Kling. Umpire, Eustice. Assistance, 2,300.

A New-York:

		R.	H.	E.
St Louis	000014000	5	6	1
New-York	010100000	2	7	6

Batteries — Taylor et Grady; McGinnity et Bowerman. Umpires, Moran et Johnstone. Assistance, 3,000.

A Philadelphie:

		R.	H.	E.
Pittsburg	000122211	9	17	0
Philadelphie	001200000	3	7	4

Batteries — Leever et Phelps; Duggleby et Roth. Umpire, Zimmer.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
New-York	30	16	652
Chicago	29	16	644
Cincinnati	31	18	633
Pittsburg	24	22	522
St Louis	22	22	500
Brooklyn	21	29	420
Boston	18	28	400
Philadelphie	9	33	214

LES STARS VICTORIEUX A LA COTE DES NEIGES

Le club de baseball Star, qui était attendu depuis quelque temps à la Côte des Neiges a entrepris la lutte dimanche avec le club de l'endroit, et l'a défait par un score de 13 à 4. Les centaines de spectateurs présents, tout en regrettant de voir leur club battu, n'ont pu s'empêcher d'applaudir à maintes reprises le jeu superbe des Stars. Pendant cinq innings, le résultat fut incertain, le score étant de 3 à 2 en faveur des Côte des Neiges. A la sixième, cependant, les joueurs de Montréal se mirent à l'oeuvre, ils frappèrent la balle avec force et coururent les buts avec adresse. Huit points furent alors enregistrés. Ce fut en vain que les Côte des Neiges remplacèrent le pitcher Prévost par Anctil, autrefois des Cherrier et des Mascottes, ils ne purent reprendre le terrain perdu. Le club Côte des Neiges avait une très forte équipe qui était renforcé par trois habiles joueurs de Saint-Laurent, Goyer, Prévost et Mantha. Le jeu d'ensemble du club local ne fut pas comparable à celui des Stars, qui feront certainement parler d'eux avant que la saison soit avancée. Une mention spéciale est due à Dupras, le catcher des Côtes des Neiges. Il joua une très bonne partie. Jim McGranahan, pitcher des Stars, fit merveille, et avec l'excellent support qu'il reçut de ses co-équipiers, il put empêcher ses adversaires de faire un seul point en six innings. Il retira 14 hommes au bâton. Al. Laroche se distingua au centre du champ. Voici la liste des joueurs, et le score par inning:

Stars — P. Beaudoin, c.; P. Mullaney, r.f.; E. J. Quinn, capt. 1b; Cecil M. Hart, 2b; F. St Amour, s.s.; Al. Graham, 3b; J. McGranahan, p.; W. Tucker, l. f.; Al. Laroche, c. f.

Côte des Neiges — J. Lawlor, r.f.; A. Desmarchais, c. f.; A. Goyer, 3b; V. Prévost, p. et s.s.; L. Major, l.f.; J. Anctil, s. s. et p.; O. Bélisle, 1b; A. Dupras, c.; J. Mantha, capt. 2b.

		R.	H.	E.
Stars	001108021	13	17	3
Côte des Neiges	010020001	4	9	4

Scorer: Wm. Chennell. Umpire, J. Nucci.

LE BASEBALL A CHAMBLY

Dimanche prochain, à l'occasion de la grande excursion de l'Alliance Nationale, qui laisse la gare Bonaventure à 9.30 heures, pour Chambly, une grande partie de baseball sera jouée entre le club local et les Stars de Montréal. On s'attend à ce qu'une foule nombreuse soit présente, car le jeu de baseball jouit d'une grande popularité à Chambly et un fort contingent de Montréal ne manquera pas de prendre part à l'excursion.

Le compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal de Chambly publié par un confrère, à l'effet que grâce au double vote du maire le baseball du dimanche était aboli à Chambly, était erroné. La partie de dimanche aura positivement lieu.

MASCOTTES ET OTTAWA

Les Mascottes et Ottawa, qui sont actuellement en tête de la Ligue de l'Est Canadienne, avec chacun deux parties gagnées et une de perdue, se rencontreront dimanche au Parc Mascotte.

Ce sera une grande partie, car les deux clubs sont fermement décidés à gagner. On est très confiant dans les deux camps, les Ottawa disant qu'ils peuvent bien battre les Mascottes après avoir triomphé de Saint-Hyacinthe.

La victoire des Mascottes sur Farnham a d'un autre côté persuadé au club de la partie est qu'il est capable de faire face à n'importe quel club de la ligue.

Voici la position des clubs de la Ligue de l'Est Canadienne:

	Gag.	Perd.	P. C.
Mascotte	2	1	667
Ottawa	2	1	667
Saint-Hyacinthe	2	2	500
Farnham	2	3	400
All Montréal	2	3	400

NOTES DE SPORT

Le Muswell Hill Bowling Club a battu les Canadiens hier par 122 à 60 à Londres.

L'équipe de rameurs de Winnipeg est partie hier soir pour Hurley.

Les jeunes Belmont dernièrement arranger une partie avec les Lachine III, pour dimanche.

L'équipe des Belmont se compose comme suit: A. Majoor, c; D. Laramée, p; H. Papineau, 1er b; J. B. Miron, 2e b; A. Laramée, ss; Jos. Tremblay, 3e b; Léon Daoust, r. f.; Albert Ross, c. f.; E. Richer, l. f.; Inf. chez J. B. Miron, 37 rue Maria, St-Henri.

Les Saint-Gabriel ont défait les Summer par un score de 1 à 0 dans une partie de 10 innings. Les Saint-Gabriel désireraient jouer avec les jeunes Cartierville, le 26 juin. Inf. chez C. Dumas 86 Sanguinet.

Les Jeunes Saint-Denis du Collège ont battu les Atwater Ind. par 60 à 24. Noms des vainqueurs: W. Lebrun, c; Ths. Dupré, p; H. Massé, 1 b; Chs. Painchaud, 2b; F. Ratelle, ss; E. Boisvenu, 3b; H. Dugas, cf; D. Pelletier, rf; R. Brunet, lf.

Le club All Richmond a défait les Springfield par 8 à 6. Il désirerait arranger des parties avec les Saint-Georges, Ville-Marie, Rugby, Belmont II. Inf. chez A. Hammarrenger, 38 6Richmond.

Le National a triomphé du Vice-roy dans une partie très contestée. Score 12 à 4. Noms des joueurs: C. Carlo, c. C. Gladu, p; Desnoyers, 1b; A. Roy, 2b; Casavant, ss; A. Gonneville, 3b; J. Hubert, cf; P. Boucher, lf; M. Pouliot, rf. Le National jouera dimanche le 19, avec les Intimes.

Le club de base-ball Montreal Amateur lance un défi aux clubs Cercle Saint-Jacques, Terrebonne, Sainte-Thérèse, Chambly, Trilby, Saint-Jérôme, Joliette, Brownsburg. Ce club ira à Lachute, le 1er juillette. Aucune partie ne sera acceptée pour cette journée. Pour informations, s'adresser à J. Villeneuve, 36 Carré Saint-Louis.

Dimanche, très belle et intéressante joute de base-ball sur le terrain Lasanté, en notre ville, entre le club du collège et le club de Victoriaville. La première partie de la joute a été très contestée.

Le club de Victoriaville a été défait, cependant, il a donné une belle exhibition de base-ball. A la fin des quatre premières innings, le score était de 4 à 4; après cela, les amateurs de Victoriaville ne purent compter un seul point, tandis que le club du collège en fit huit.

Les joueurs étaient les suivants: Victoriaville. — S. DeBilly, c; L. Provost, p; S. Letendre, 1b; A. Gaudet, 2b; W. Hamel, 3b; H. Galarneau, ss; E. Hamel, rf; D. Germain, lf; Ant. Beaudet, cf.

Collège. — A. Croteau, c; R. Gravel, p; A. Daigneault, 1b; J. B. Lizée, 2b; H. Teasdale, 3b; E. Dugray, ss; L. Paquet, rf; C. Deguise, lf; J. eGrmain, cf. Umpire, Onésime Laflamme.

Le résultat final a été de 4 pour le club de Victoriaville et 16 pour le club du Collège.

Les Richmond ont remporté une brillante victoire sur les St Georges, les battant par un score de 12 à 9.

Noms des vainqueurs: W. Marchand c., R. Samson p., A. Gagné 1b., Charbonneau 2b., Lavoie s.s., W. Poirier 3b., A. Poirier r.f., L. Boufard c.f., Valade l.f.

Dimanche, les Richmond iront rencontrer les Laurier, sur leur terrain, à la Côte St Paul.

Les Jeunes Ste Elisabeth voudraient jouer dimanche avec les Jeunes Ontario, ou les Jeunes Baltimore. Inf. au No 2231 St Jacques, chez Albert Beauchamp.

Les Cherrier III sont prêts à jouer avec tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 15 ans. Inf. chez V. Boucher, 649 rue Beaudry.

Les Ontario Ind. ont défait les Victoria par 2 à 0. Les vainqueurs voudraient jouer avec les Atwater, les Alpha II, etc. Inf. chez A. Thérien, 486 Dorion.

Le club St Denis a remporté la victoire sur les Joliette, les battant par 14 à 9.

L'équipe des St Denis se composait des joueurs suivants:

Labelle c., Cusson p., Lépine 1b., Brunet 2b., Boucher 3b., Lacas s.s., Thibault r.f., Sanschagrin c.f., Goyette l.f.

Le St Denis lance un défi à n'importe quel club amateur de la province. Inf. chez P. Brunet, 176 Brébeuf. Tél. Marchands 2013.

Le Cherrier Ind. a triomphé des Ste Elisabeth II. par 7 à 6.

Les Cherrier Ind. voudraient jouer avec les Jeunes Derby, Royal, St Georges du Mile-End. Inf. chez Geo. Chagnon, 940 St Dominique.

Le club Canada a mis le Viger Canadien en déroute, dimanche. Le score a été de 15 à 9. Noms des vainqueurs: A. Richard c., Moïse Leclerc p., A. Lavigne 1b., N. Perrier 2b., Eug. Lespérance s.s., A. Gauthier l.f., H. Henrichon r.f.

Il vient de se former un nouveau club qui portera le nom de Jeune Napierville. Ce club lance un défi au club du collège St Denis. Pour informations s'adresser à M. V. Jetté, collège St Denis.

Lachute, 16 — Depuis le commencement de la saison, les clubs de baseball de Lachute et de Brownsburg jouent une série de parties. Brownsburg a gagné sur son terrain, par un score de 6 à 5, et Lachute à son tour a triomphé chez lui. Restait la partie qui déciderait de la supériorité: on décida de côté et d'autre de la jouer sur un terrain neutre, et St Philippe fut choisi comme champ de bataille. La partie devait avoir lieu dimanche, le 12 juin. Les Lachute s'y rendirent, mais les Brownsburg craignirent et restèrent chez eux, prétextant qu'ils n'avaient pas de voiture disponible. A 3 heures, les joueurs de Lachute prirent leur place, et leur pitcher ayant lancé une balle, l'umpire Desjardins leur accorda la victoire par un score de 9 à 0.

Vraiment, les Brownsburg feraient bien de tenir leurs engagements, avant de songer à vouloir devenir champions amateurs du Canada. Et certainement, le jour où ils seront champions, ce sera celui où ils seront le seul club du Canada, car pour reculer devant un club comme le Lachute, qui n'en est qu'à sa deuxième année, il faut être les D. C. Co. Sauf la batterie à peu près passable, qu'ont-ils donc tant? Aucun support, car à la dernière partie, on leur compta seize erreurs. Et les courbes de Vaillancourt ne sont plus si énigmatiques qu'on ne puisse de temps à autre frapper une suite de bons coups qui fassent compter une couple de points.

Les Lachute sont prêts à rencontrer les Brownsburg en aucun temps qu'il leur plaira.

Dimanche, comme les Brownsburg manquaient, on organisa une courte partie avec les St Philippe, et le Lachute triompha par un score de 12 à 3.

Noms des joueurs: Thorn c., Brissette p., Joly 1b., Dallaire 2b., Duquette 3b., Valois s.s., Lacasse r.f., Gibault c.f., Séyé l.f.

Dimanche, le 19, le Lachute ira rencontrer le St Jérôme.

LIPTON'S

Les ménagères économes devraient faire usage du meilleur thé. Si vous en faisiez l'essai une seule fois, vous trouveriez hors de tout doute que les meilleurs thés sont les

16, 18

THES DE LIPTON

LES IMMEUBLES

VENTES ENREGISTREES DANS LES DIFFERENTS BUREAUX A MONTREAL LES 14 ET 15 JUIN.

BUREAUX D'ENREGISTREMENT DES COMTES D'HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

Paroisse Saint-Laurent

Lots Nos 342-76 -77. Georges Durnford et al à Julie Boucher, épouse d'Alphonse Labelle, $300. — 107,321.

Lots Nos 342-76-77. Julie Boucher, épouse d'Alphonse Labelle à Donatien David, $300. — 107,322.

Lots oNs 34-47-48-49. Philippe Deserres à Olivier Deguire, $1,200. — 107,324.

Lot No 34-35. Moses Cochenthaler à Octave Lemay, $176. — 107,325.

Lots Nos 415-4-5. Benjamin Crevier à Léa Vaillancourt, $1,250. — 107,326.

Village Saint-Jean-Baptiste

Lots Nos 6--87-88. Le shérif de Montréal à The Trust and Loan Company of Canada, $450. — 107,319.

Partie du lot No 15-1114. Donatien David à Alphonse Labelle, $1,750. — 107,320.

Village de la Côte Saint-Louis

Lot No 162-136. Maxime Lesage à François-Xavier Morin, $300. — 107,334.

Lot No 162-134-135. Maxime Lesage à Alfred Coudry, $500. — 107,335.

Paroisse de Montréal

Lots Noos 239-2-8 et la ½ sud-est du lot 239-4. Mary Levinia Wilcocks, épouse de Frederick W. Evans, à Robert Denison Martin, $10,369.25. — 107,344.

Village Hochelaga

Lots Nos 18-394, 618-1040. Isaïe Préfontaine à Joseph Emile Vigeant, $825. — 107,330.

Village Côte de la Visitation

Lot No 153-305. Joseph Brunet à Arthur Laurent. — $333. — 107,323.

BUREAU DE MONTREAL - EST

Quartier Est

Partie du lot No 120-122-124-126 rue Saint-Louis, partie du lot No 139, avec bâtisses. Georges Bull Burland à Edouard Fournier, $8,000. — 60,558.

BUREAU DE MONTREAL - OUEST

Quartier Sainte-Anne

Rue Wellington, Nos 357 et 359, lot No 556, avec maison en brique, terrain 26 x 58 et le lot 555, rue Saint-Patrice, avec maison en brique. Dame Hilda Wadsworth, épouse de Henry S. Bamford, à Alexander Chambers, $3,500. — 139,341.

LE CABINET PROVINCIAL

Plusieurs délégations reçus, hier au bureau du gouvernement.

Plusieurs délégations ont rencontré le cabinet provincial qui a siégé ici, hier après-midi, au bureau du gouvernement, rue St Gabriel. La première a été une délégation civique. Elle comprenait le maire Laporte, le recorder Weir, les échevins Vallières et Sadler, M. Ethier, avocat de la cité, et M. Bienvenu de la Cour du Recorder.

On a offert au gouvernement de prendre à la charge du trésor civique le transport et l'entretien des aliénés dans les asiles, à condition que le gouvernement paie la moitié des frais encourus de cec hef.

La question a été référée au secrétaire provincial, à la demande du premier ministre.

Une délégation conduite par le Dr Laberge, du bureau d'hygiène, et représentant l'Association des Montagnards, a aussi demandé l'autorisation de passer un règlement pour l'émission de nouvelles obligations, s'élevant à la somme de $10,000.

M. Henry Hamilton, du Club de Réforme, est venu avec quelques collègues, inviter les ministres à une réception qui se fera dans leurs quartiers-généraux, à une date que les invités choisiront eux-mêmes.

L'hon. M. Parent a remercié les délégués et a fixé la réception au commencement de septembre.

A MAISONNEUVE

Les conseillers de Maisonneuve se sont assemblés hier soir et ont expédié beaucoup de besogne, entre autres, ils reçoivent une déclaration de la succession Viau, affirmant qu'elle est prête à faire les réparations jugées nécessaires au parc.

Donc, ce magnifique parc va reprendre son aspect d'autrefois. Ce lieu de promenade n'est approché par aucun autre dans le pays, et ce sont les citoyens de Maisonneuve qui en bénéficieront.

De plus, le comité de la voirie a ordonné de faire extraire la pierre nécessaire pour faire macadamiser les parties désignées des rues Lasalle et Orléans.

Donc, ce sont les rues où sont situés les terrains de la ferme Préfontaine, nos avancés sont donc corrects et vérifiés par l'assemblée du conseil d'hier soir.

De plus, le même comité demande qu'un avis soit donné à la Montreal Light Heat & Power Co, qu'elle ait à poser immédiatement les conduites à gaz sur la rue Desjardins.

N'est-ce pas là un signe certain que Maisonneuve n'est pas une place assoupie, mais au contraire, bien éveillée et surveillant les intérêts des résidents et propriétaires.

Aussi, le comité du feu recommande l'achat d'une pompe Waterous, de la Waterous Engine Works Co, au prix de $4,975.00.

Donc, les incendies, peu fréquents déjà, seront encore moins désastreux. Les taux d'assurances devront baisser, tout à l'avantage du propriétaire et du locataire.

En présence de faits aussi récents, est-il possible que Maisonneuve n'avance pas, que ses terrains n'augmentent pas en valeur. Tous comprennent les grands avantages d'un placement d'argent fait sur les terrains de la ferme Préfontaine. $25.00 à compte vous rend propriétaire, de légers paiements en complètent la somme. Notre agent spécial se tient au coin des rues Ontario et Orléans, tous les jours et dimanches. Allez voir les plans, les terrains et obtenir les conditions.

BLOUSES, JUPES, MANTEAUX, COLLERETTES ET COSTUMES

Ne manquez pas de visiter les 4 magasins Marchand durant cette grande vente de Blouses, Jupes, Manteaux, Collerettes, Costumes, Boas, etc., vous y verrez les dernières nouveautés, les prix sont à la portée de tous. Marchand, 1871 Notre-Dame; 1453 Sainte-Catherine; 2334 Sainte-Catherine; 129-131 Saint-Laurent.

LES MEDECINS RECOMMANDENT

Burke's Guinness Stout

(Porter Guinness de Burke)

Dans les cas où un aliment nutritif, aussi bien qu'un tonique, stimulant légèrement, sont requis. En général, la profession le reconnaît comme aide précieux pour reconstruire l'organisme et assister la Nature à revenir vite des effets affaiblissants de la maladie.

Burke's Guinness Stout

(Porter Guinness de Burke)

Est libre de tous préservatifs et on le garantit absolument pur.

Afin d'obtenir le vrai insistez pour avoir "BURKE'S BOTTLING" (l'embouteillage de Burke) avec la capsule rouge.

En Vente par tous les Principaux Marchands de Vins. x

DE SHERBROOKE ET DES ENVIRONS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 16 — De nombreux jugements ont été rendus par le juge Lemieux, en Cour Supérieure, entre autres, celui dans la cause d'injonction de Wm Farwell et al, vs la Corporation de la cité de Sherbrooke. Dans cette cause, les demandeurs, attaquant la validité des procédures prises au cours d'une certaine assemblée du conseil de ville, en date du 28 octobre dernier, demandaient que les résolutions adoptées à la dite assemblée fussent considérées comme nulles et de nul effet et qu'en conséquence, le contrat passé entre la Cité et l'entrepreneur R. W. Arkley, pour la construction d'une chaussée au bassi nde Westbury, fût déclaré illégal. Action maintenue avec dépens et ordre est donné au Conseil de suspendre l'exécution des mesures adoptées à leur fameuse séance du 28 octobre 1903.

—Le juge W. W. Lynch a présidé à l'ouverture de la Cour de Circuit, à Sweetsbury, lundi.

—Le Rév. R. W. E. Wright, ci-devant de Magog et récemment nommé assistant-recteur à la cathédrale de Québec, vient d'être choisi comme successeur du Rév. R. C. Scarth, à l'église Saint-Georges de Lennoxville.

—Les funérailles de feu Jos. Dohan, noyé accidentellement, samedi, à Richmond, ont eu lieu au milieu d'un imposant concours des parents et amis de la famille.

Sherbrooke, 16 — Aucun changement au sujet de la grève aux usines et scieries de la "Royal Paper Mills Co." On parle de l'organisation d'un comité d'arbitrage en vue du règlement de la difficulté d'un autre côté, les directeurs de la compagnie seraient décidés de voir à remplacer immédiatement leurs employés récalcitrants.

—La Commission Laitière de Cowansville, rapporte une augmentation considérable dans les profits de sa dernière vente.

36 fromageries contribuèrent 2,533 boîtes de fromage, qui rapportèrent de 8 à 8¼, et 27 beurreries, 2,165 boîtes de beurre, qui furent vendues à 17c, 17⅛c, 17¼c, 17⅜c et 17½c.

—La clôture des écoles sous le contrôle des Commissaires Catholiques, aura lieu le 24 du courant.

—Allan Gibson, de Bromptonville, un employé des usines de la Brompton Pulp and Paper Coy vient d'être la victime d'un accident qui pourrait bien avoir comme résultat la perte de la vue. Le malheureux ouvrier est sous les soins des médecins du Protestant Hospital.

—Le service local de la Sûreté vient de perdre l'un de ses membres les plus en vue comme les plus dévoués, dans la personne de M. Napoléon Couture, frère du sous-chef Couture et membre du Département de la Police, depuis plus de 12 ans.

—On est à faire subir d'importantes améliorations à l'intérieur de l'église St Patrice où les peintures et les décorations seront entièrement renouvelées.

—A une assemblée d'ajournement de la Commission scolaire, protestante, tenue le 10 du courant, il a été adopté une résolution à l'effet d'augmenter le salaire des instituteurs et institutrices sous le contrôle de cette commission; sage mesure qu'il semblerait très à propos de faire entrer dans le budget de nos différentes commissions scolaires catholiques, des cantons.

—Le magistrat Mulvena est allé à Sweetsburg, la semaine dernière, pour y présider l'enquête dans la cause de Omer Lajoie et Hector Favreau, tous deux accusés de vol avec effraction dans un restaurant d'occasion. Les accusés opteront pour un procès expéditif et ayant plaidé coupable furent condamnés à trois mois de prison commune.

—M. Edward Cooper, de Knowlton's Landing, a vu sa maison frappée par la foudre, au cours d'un orage électrique, la semaine dernière et assez sérieusement endommagée par un commencement d'incendie qui s'ensuivit.

—Le cirque Forepaugh and Sells visitera Sherbrooke, le 20 juillet prochain.

FEU Mme QUIRK

Les funérailles de Mme Quirk, épouse de M. Eugène P. Quirk, ingénieur civil, de la Ville Saint-Louis, ont eu lieu, hier matin, à l'église du Saint-Enfant Jésus, suivant le désir exprimé par la défunte.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé John Hackett, curé de Winchenden, Mass, ami intime de la famille.

Le service fut chanté par M. le curé LePailleur, V..., assisté de MM. Fahey et McGinnis.

Après la cérémonie funèbre, le cortège prit le chemin du cimetière de la Côte des Neiges, où l'abbé Hackett récita les dernières prières.

Le deuil était conduit par M. Eugène P. Quirk, mari de la défunte, et son fils, M. Eugène McGrath Quirk.

Parmi les personnes présentes, on remarquait: MM. C. Gelinas, maire de la ville St Louis; J. H. Olivier, N.P., échevin; Geo. Bury; Harrison, T. J. Gorman, Jos. Perrault, Frank Curran, W. A. Dart, A. M. Wovenden, Dr F. J. Hackett, A. McTeer, B. F. Steben, W. F. Smith, chef Clermont, Dr Max. Lauterman, W. H. C. Mussen, J. M. Shanly, C. E. A. A. Beauchamp, James Rogers, Thos. Rogers, John Brown, A. R. Painsonnault, Médéric Paquette, Dr James Rogers, E. Cummings, Henri Bastien, Dr E. J. Semple, G. F. Johnson, Maurice Barcelo, Jos. Manning, E. David, Dennis McGlynn, Dr Poliquin, Edward Barry, Dr Harry Shaw, Alexander Shaw, Adolphe Reeves, C. Allaire, Henry Semple, A. St Maurice, Jos. Dalbec, P. Ryan, Treffié Dubois, Ernest Vaillancourt, L. Clément, A. Mathieu, J. P. Bulman, etc.

Des offrandes de fleurs et des bouquets spirituels avaient été déposés en grand nombre sur le cercueil.

—M. J. N. Duhamel, bien connu dans les cercles montréalais, s'embarquera le 17 du courant, sur le "Bavarian", de la ligne Allan. Il s'en va en Europe, représenter les intérêts de la maison Greenshields. Bon voyage et bon succès à M. Duhamel.

Le Chocolat au lait FRY est délicieux, riche et pur, exigez-le. En vente partout. D. Masson & Cie, Agents, Montréal. n

L'ECLAIRAGE DE LA VILLE SAINT-LOUIS

La séance du conseil n'a pas été longue, mais elle a été marquée d'un incident qui contient une révélation.

L'échevin Olivier a donné avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposerait un règlement abrogeant celui qui donne une franchise à la compagnie d'éclairage "Citizen Light Company," et qu'en même temps il en ordonnerait un autre accordant une franchise à la "Montreal Light, Heat and Power Company."

Il faut naturellement en conclure que l'on en est venu à un arrangement satisfaisant avec les directeurs de la dernière compagnie à propos des difficultés qui existaient depuis nombre d'années.

Lecture fut faite d'une réclamation d'un M. Ulric Dubois, au montant de $1,100.00, pour dommages subis par suite d'une erreur que l'ingénieur de la corporation aurait faite en donnant le niveau de la rue, lors de la construction de la maison du demandeur. Référé à l'avocat de la corporation.

—Un nommé Louis Pigeon a été condamné à $5 d'amende et les frais ou quinze jours de prison pour vol d'une courroie d'arrêt, propriété de M. L. Villeneuve. Le vol avait été commis en plein jour, et le coupable arrêté peu après.

COURRIER D'OTTAWA

Le banquet Belcourt — Mariage Bance-Gourdeau.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 16 — Le banquet Belcourt, mardi soir, au Russell, s'est terminé aux petites heures du matin. Le maire Ellis, conservateur, présidait. Il y avait environ 250 couverts. Etaient présents, entre autres, MM. Préfontaine et Fisher, Dennis Murphy, M. P. P., et d'autres conservateurs, MM. A. A. Taillon, Emmanuel Tassé, Stroud, etc. Le président de la chambre a prononcé un discours sur les vertus de citoyen.

—Hier midi, à l'église Saint-Joseph, M. Lucien Bance, du ministère de la marine, a épousé Eva, fille unique du lieutenant-colonel Gourdeau, sous-ministre de la marine. Les témoins étaient, pour le marié, A. D. Decelles, chevalier de la Légion d'honneur, bibliothécaire fédéral, et pour la mariée, son père. Il y a eu réception après la cérémonie. M. et Mme Bance sont partis pour le Saguenay.

MISSIONNAIRES ALLEMANDS

Paris, 16 — Le chancelier impérial, le comte Von Bülow, a reçu une pétition le priant d'établir un système de surveillance et de contrôle sur les missionnaires dans les colonies allemandes. Cette pétition propose, qu'en vue des troubles causés parmi les naturels, à cause de la variété de doctrine, le gouvernement assigne des sphères séparées d'influence aux différentes sociétés de missionnaires, et que les empiètements des membres d'une société sur la sphère d'une autre soient prohibés.

On ne sait quelle sera, à cet égard, la ligne de conduite du chancelier.

La Névralgie Du Cœur

Une Maladie qui Terrifie ses Victimes—Indiquée par Douleurs autour du Cœur et Respiration Vive et Forte—Guérie par la

Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs

Il est tout naturel de s'alarmer quand le coeur devient affecté, mais il n'y a pas lieu de désespérer de la guérison.

La grande majorité des dérangements du coeur sont dus à l'épuisement des nerfs et à une condition aqueuse du sang. En surmontant ces causes de trouble avec l'usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, le coeur sera rendu à la santé et son action redeviendra normale.

M. James G. Clark, Fosterville, comté York, N. B., écrit: "J'ai beaucoup souffert de ce que les médecins disaient être la névralgie du coeur. La douleur partait d'en arrière du cou et descendait dans la région du coeur. Bien que j'eusse pris un lot de remèdes d'une sorte et de l'autre, je ne puis rien trouver qui m'aidât avant d'avoir pris la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs.

"Quand je commençai ce traitement, je ne pouvais reposer dans le lit, excepté en m'asseyant droit, à cause des terribles douleurs autour du coeur et des battements vifs et forts. Le changement que la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs a opéré dans ma condition est merveilleux. Elle a entièrement surmonté ces symptômes et me rend fort et bien portant. Si cette déclaration peut aider à soulager les souffrances d'autres, vous êtes libre de vous en servir."

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, 50 cents la boîte, six boîtes pour $2.50, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto. Pour vous protéger contre les imitations, le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, l'auteur du fameux livre de recettes, se trouvent sur chaque boîte.

Aux Etats-Unis, la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est connue sous le nom de "Dr A. W. Chase's Nerve Pills" et est fabriquée et vendue uniquement par la "Dr A. W. Chase Medicine Company", Buffalo, N. Y. (1)

Le repas est incomplet si l'Huile d'Olive Adolphe Puget, Marseille, n'est pas au centre de la table. n

Nouvelles de partout

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

LACHINE

—La procession du S. Sacrement a eu lieu dimanche dernier et a été tout à fait imposante.

Les diverses sociétés de secours mutuels et les associations religieuses, précédées de leurs bannières, étaient largement représentées. Un très grand nombre d'étrangers sont venus y assister. Les rues étaient des plus propres et ornées de fleurs, de bannières, de banderoles et de verdures. Le reposoir principal était au coin des rues Saint-Charles et Saint-Joseph, chez Mme Hormidas Deslauriers. Ce reposoir était artistement garni de dorure, de fleurs, et de petits anges qui formaient une garde d'honneur autour de l'autel.

—Dans une de nos correspondances de la semaine dernière, une erreur s'est glissée dans notre rapport de l'incendie qui a eu lieu à l'imprimerie de "la Sentinelle". Il aurait fallu dire que les pertes étaient de $2,000, et l'assurance, $1,000.

—Mlles Héroux nous sont revenues du couvent de Pointe-Claire et passeront les vacances chez leurs parents, M. P. J. Héroux, marchand.

—L'heure des vacances va bientôt sonner pour nos jeunes écoliers et demoiselles du pensionnat de Sainte-Anne. Les examens sont commencés depuis lundi et seront probablement terminés vers la fin de la semaine. La liste des gradués est très longue cette année. La distribution solennelle des prix n'est pas encore fixée.

—M. et Mme Caty, de Montréal, sont ici pour une quinzaine chez le Dr J. A. Beaudoin.

—Mme Beaulieu, de Québec, est en promenade pour quelque temps à la "Villa Lou" chez M. L. N. Benjamin.

—MM. Chenier, Emond, L. Rondeau, J. O. Larose, étudiants en médecine, de Montréal, sont venus faire une petite excursion samedi.

—On est à mettre une dernière main au magnifique hôtel "New Windsor", de M. Nap. Desrosiers.

L'ouverture se fera vers la fin du mois.

—De grandes réparations sont faites, ces jours-ci, à notre hôtel de ville. Ce n'était pas pourtant manque de besoin. Une allonge a été construite pour le département des pompes.

SAINT-LIBOIRE

Nous avons eu le plaisir de voir notre club de baseball encore à l'oeuvre, samedi, sur le terrain de l'exposition, et la facilité avec laquelle il a infligé une défaite au club venu de St Hyacinthe, a été vraiment remarquable.

—M. Henri Pilon, député régistrateur, était en promenade chez son père, M. A. Upton, ces jours-ci.

—La résidence de M. LaBrunelle, N.P., est en bonne voie de construction. Les travaux, sous la direction de M. André Parent, sont poussés avec activité.

SAINT-GEORGES

La St Jean Baptiste sera si peu fêtée ici, que cela ne mérite guère d'être mentionné.

—Nous avons eu une conférence agricole des plus intéressantes, pour nos cultivateurs, qui s'y sont rendus en foule. Les conférenciers étaient MM. D. W. Grignon, C. A. et J. Picard.

—Enfin, notre village est éclairé à l'électricité. Cela lui a donné un air de fête et de gaieté, un air de petite ville cachée dans le feuillage.

SAINT-PIE DE GUIRE

On se prépare rapidement à la construction d'une nouvelle église. Le transport de notre chapelle et de ses dépendances vient d'être confié à MM. Desmarais et Forcier, derniers enchérisseurs. Le transport s'effectue rapidement, et nous espérons que le premier juillet, M. Heon, entrepreneur, aura le champ libre et pourra commencer ses travaux de construction.

—Nous apprenons que jugement a été rendu dans une cause de William Ducharme, cultivateur, de St Pie, contre le conseil de notre paroisse. Le conseil a obtenu gain de cause.

SAINT-CONSTANT

Des arpenteurs sont à tirer des lignes en notre paroisse, en vue d'y construire un nouveaux chemin de fer, qui partirait de Rouse's Point, passerait par Napierville, St Edouard, St Michel et St Constant.

SAINT-CLEOPHAS DE JOLIETTE

Dimanche, le 12 du courant, avait lieu dans la jolie paroisse de Saint-Cléophas, comté de Joliette, la première communion. M. le curé Lavallée célébra la messe et adressa ensuite la parole aux communiants en termes très appropriés. Le chant a été rendu d'une manière admirable par les demoiselles de la paroisse, sous l'habile direction de mademoiselle Marie Martineau. Le choix des cantiques rehaussa de beaucoup la cérémonie et fit ressortir davantage la beauté de cet heureux jour de la jeunesse. L'orgue était tenu par mademoiselle Marie-Anne Coutu. Après la messe, M. le curé invita les communiants à prendre un délicieux goûter au presbytère. Mesdemoiselles Lavallée et Bacon firent les honneurs de la table et s'acquittèrent de cette tâche avec beaucoup d'amabilité. Un peu plus tard eut lieu à l'église une nouvelle cérémonie. On procéda à la réception des scapulaires et mademoiselle Marie-Louise Coutu, l'une des communiantes, lut l'acte de consécration à la Sainte Vierge. La procession du Très-Saint-Sacrement eut lieu dans cette paroisse ce même jour et défila dans le haut de la paroisse à travers les rues magnifiquement décorées. Les reposoirs aux résidences de MM. Laferrière et Longpré méritent une mention spéciale. Le choeur de chant, dirigé par M. Jos. Coutu, maître de chapelle, contribua beaucoup au succès de la fête. La paroisse entière fut aussi consacrée au Sacré Coeur de Jésus.

—Mmes Alfred Viger, Louis Leclaire et Onés. Dépatie, de Montréal, étaient les hôtes de M. le curé Lavallée.

—M. Onés. Dépatie, organisateur de l'Alliance Nationale, procéda à l'installation d'un nouveau bureau de perception dans cette paroisse, le 9 du courant. M. Onés. Poirier a été nommé percepteur. Le comité de surveillance se compose de MM. Chs McMurray, président ; Aug. Boucher et Alex. Martineau.

CAP SANTE, PORTNEUF

Madame Léonce Taschereau, mesdemoiselles Clara Dufresne, Estelle Rinfret et Amélie Roy, toutes de Québec, et M. Armand Rinfret, de la paroisse de Saint-Stanislas, comté de Champlain, sont actuellement en villégiature à Cap Santé, depuis mercredi, le 8 du courant. Ils se disent enchantés de leur promenade. Inutile d'ajouter que ces distingués visiteurs ont été reçus à "bras ouverts" par leurs parents et amis, qui regretteront leur départ.

—La température magnifique que nous avons depuis trois jours fait surtout l'affaire des cultivateurs.

SAINT-DAVID D'YAMASKA

Vendredi a eu lieu l'inhumation de M. Arthur Bergeron, fils de feu Isaac Bergeron, décédé mercredi. Le défunt a succombé aux suites d'un accident. Il revenait de St Guillaume sur une charge lorsqu'il tomba de la voiture. On le releva inanimé, et il mourut le lendemain.

Lundi matin, le 6 du courant, ont eu lieu les funérailles de M. Hormisdas St Onge, décédé après une longue et douloureuse maladie. Le défunt laisse une épouse et trois jeunes enfants.

—Le 8 juin, M. Noiram Brousseau, cultivateur, conduisait à l'autel, mademoiselle Louisa Hébert, de Yamaska. M. Omer Brousseau servait de témoin à son frère, et la mariée était accompagnée par son père, M. J. Bte Hébert. Un grand nombre de parents et d'amis des jeunes époux assistaient à la cérémonie. Nos souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

—M. Louis Sylvestre, de St Théodore d'Acton, et Mlle Marie-Anne Sylvestre, étaient en promenade chez madame Charley Sheppard, ces jours derniers.

CONTRECOEUR

Ces jours derniers, plusieurs personnes étaient en visite dans notre paroisse. Remarquons M. et Mme Raoul Gervais. M. et Mme Théodore Corbeil, M. et Mme Clément-Joseph Renaud, MM. Pierre Bourdon, Gervais et Mathieu, de Montréal.

L'échevin L. A. Lapointe était aussi à sa résidence d'été avec son père, dimanche dernier.

—La famille de M. Arthur Berthiaume et celle de M. Foran sont en villégiature ici depuis le commencement de mai.

—Monsieur Ludger Côté, qui, depuis nombre d'années, passait la belle saison ici avec sa famille, est maintenant propriétaire d'une jolie résidence d'hiver et d'été.

BORD-A-PLOUFFE

Samedi après-midi, à l'église de St Martin, ont eu lieu les funérailles de Mlle Hortense Clermont, fille de M. Albert Clermont, de la Bord-à-Plouffe.

Un grand nombre de parents et d'amis suivaient le petit corbillard.

Les porteurs étaient MM. Emile Rose, Glaudias Clermont, Ulric Boucher et Romain Clermont.

Parmi ceux qui suivaient la dépouille mortelle, nous avons remarqué : M. et Mme A. Clermont, M. Télesphore Boucher, de Bordeaux, M. et Mme Glaudias Clermont, de Villeray ; M. et Mme Ulric Boucher, de St Elzéar de Laval ; M. Isaïe Boucher, de la Bord-à-Plouffe ; M. et Mme François Clermont ; M. et Mme Théodore Carrière, de Montréal ; M. et Mme Romain Clermont, de la Bord-à-Plouffe.

Tous ceux qui ont connu la petite Hortense se plaisent à dire qu'elle n'était pas de ce monde, mais du ciel.

THE BROOK, ONT.

M. le constable A. O. Miron, de cette localité, est allé mener une pauvre détraquée à l'Orignal. Madame John Johnson, de Pendleton, avant-hier. Durant le trajet, il a été obligé de demander de l'aide, car il ne pouvait la maîtriser.

A l'Orignal, il a fallu la monter à l'étage supérieur de force.

—Voilà le beau temps revenu et tout le monde sourit à la nature, car les grains et le foin ont une apparence des plus belles.

—Nous sommes à réparer les chemins dans notre village et nous pouvons dire que ce n'est pas de trop. Les travaux sont sous la direction de M. Euclide Rouleau. L'ouvrage se fait très bien, et nous espérons que dans quelques jours nous aurons de beaux chemins.

SAINT-CESAIRE

Notre commune, d'ordinaire si calme, s'est trouvée quelque peu mise en mouvement par l'arrivée de la roulotte de "La Presse." Les auditions données au marché, au collège et au couvent ont fait bien plaisir aux personnes présentes.

Un incident comico-criminel est en ce moment le sujet de toutes les conversations. Voici les faits. Pendant qu'il donnait sa séance au collège, dimanche soir, le barde Alfred Léon avait dû forcément abandonner la roulotte, et ayant oublié de la mettre sous clef, un jeune gamin s'y était introduit pour dérober une montre. C'est ici que le côté comique apparaît. Le gamin ayant volé une montre, se dit avec raison qu'il lui fallait une chaîne, car, soit dit en passant, la simplicité du barde français lui fait oublier cette nécessité. Donc, le gamin n'ayant pas d'argent, fit pour se procurer la chaîne, ce qu'il avait fait heureusement pour avoir une montre. Il alla chez M. Grisé, correspondant de "La Presse," et là, déroba douze piastres avec lesquelles il acheta une chaîne d'une piastre et quart.

Grâce aux circonstances heureuses et aussi à la perspicacité de l'homme de police, M. Duluth, et de son fils, la montre et l'argent sont maintenant dans les mains des propriétaires respectifs, la montre, un peu cassée, et l'argent un peu écorché. Les habitants des St Césaire se demandent si ce ne serait pas rendre service à ce précoce voleur que de l'envoyer à l'Ecole de Réforme. Les choses en sont là.

—Il n'est question ici que du conventum qui doit avoir lieu les 20, 21 et 22 juin, et tout le monde se prépare à fêter la St Jean Baptiste avec le plus d'éclat possible. Si le temps se met au beau, nul doute qu'il y aura foule à St Césaire, à cette occasion.

SALMON RIVER, N.-E.

La famille de M. William Maillet est éprouvée de ce temps-ci. Samedi, c'était un enfant de 12 ans qu'on conduisait au cimetière, et le 12 du courant, on en conduisait un autre, une petite fille de 7 ans. Tous deux sont morts de la diphtérie. Le père a été souffrant presque tout l'hiver, ainsi que la mère. Toute la paroisse sympathise avec M. et Mme Maillet dans leur profonde douleur.

ST EDOUARD DE NAPIERVILLE

La procession de la Fête-Dieu qui avait été remise pour cause de mauvais temps, a eu lieu dimanche dernier. La paroisse en liesse se rendit en foule, ainsi que beaucoup d'étrangers, suivre le parcours de la procession.

Le choeur de chant des demoiselles, sous la direction de Mlle Hénault, par son concours, rehaussa l'éclat de la fête. M. Prieur officiait.

ST EDOUARD, LOTBINIERE

Samedi dernier ont eu lieu les funérailles de M. Edouard Coulombe, respectable veillard âgé de 87 ans. Il a été l'un des premiers colons venu pour s'établir à Saint-Edouard. Son service fut chanté par le Rév. M. Valin, curé de la paroisse ; les parents et les amis du défunt étaient en grand nombre. Le choeur de l'orgue a bien rendu la messe des morts en plein chant, et le cantique intitulé "Arrête ici passant", ainsi que "A la mort".

Le deuil était conduit par MM. Pierre Coulombe, Thomas Coulombe, Joséphat Coulombe, Nazaire Coulombe, Onésime Coulombe, tous fils du défunt. MM. Donat Coulombe, Joseph Coulombe, Georges Coulombe, Egilde Coulombe, Antonio Coulombe, J. Baptiste Coulombe, Appolinaire Coulombe, Albert Coulombe, Emilien Beaudet, ses petits-fils et encore beaucoup de neveux et nièces, et arrière-petits-enfants.

On remarquait parmi l'assistance : M. le notaire Bernard, M. le Dr LeLaidier, M. le capitaine Boisvert, M. Daniel, J. B. DeVillers, Georges Bernard, Jos. Blais, Ambroise Lemay, Félix Lemay, Albert Saint-Onge, etc.

Le vapeur Beaupré est rentré ici, dimanche matin, avec les dames de Notre-Dame de Grâce au nombre de 500, malgré la pluie qui tombait par torrents. La foule a assisté à tous les offices. Le vapeur est reparti à 11 heures pour Montréal, faisant arrêt à Québec jusqu'à 4 heures.

STE-ANNE DE BEAUPRE

Une belle transaction vient d'être bâclée par l'achat des chutes Sainte-Anne à Saint-Fériol par la Cie Electrique de Québec pour la jolie somme de $15,000. M. Epiphane Lachance en était le propriétaire.

C'est l'intention des acquéreurs d'installer la lumière électrique sur toute la côte de Beaupré très prochainement.

DESCHAMBAULT, PORTNEUF

Nous apprenons avec plaisir que MM. Esdras et Oscar Benoit, fils de M. Z. Benoit, ont subi leurs examens avec grande distinction pour le cour commercial.

—Les semailles sont en partie finies et la récolte du foin promet d'être superbe.

SAULNIERVILLE, N.-E.

Pour la solennité de la Fête-Dieu, les bons Pères Eudistes, en charge de la paroisse, avaient préparé un triomphe à Notre-Seigneur. En ce jour béni on devait faire triomphalement la procession du Saint Sacrement sur la voie publique. A cet effet, tous les paroissiens avaient travaillé pour embellir le parcours que devait suivre le cortège. La procession fut un succès.

BONAVENTURE

La pluie continuelle depuis 15 jours a paralysé les travaux des champs. Les fermiers attendent le beau temps avec impatience, car on se prépare à ensemencer plus qu'à l'ordinaire, vu que tous les produits se sont vendus à des prix vraiment encourageants depuis l'automne dernier. En dernier lieu, les patates se payaient 50c le minot et étaient beaucoup recherchées des Américains. Il s'est expédié 78 wagons de patates du comté depuis l'automne dernier, répandant parmi nos cultivateurs au delà de $28,000.

—La pêche au hareng a été d'une abondance extraordinaire.

—Le homard et le saumon ont fait leur apparition, mais le temps n'est pas favorable pour la pêche à cause du vent.

—Les navires européens arrivent, chaque jour, pour prendre leur chargement de bois, fruit des opérations bien fructueuses des chantiers de l'hiver dernier. Il y a plusieurs de ces navires qui chargent actuellement à Campbellton, Dalhousie, Nouvelle Maria, New Richmond, Caplan, Bonaventure, New Carlisle et Port Daniel. L'activité règne et le commerce est généralement bon dans la Baie des Chaleurs. Un train spécial a circulé sur l'Atlantic et Lac Supérieur, tout le printemps, les deux trains réguliers ne pouvant suffire au trafic.

—M. Marcil, notre député fédéral, annonce qu'il a hâte que la session se termine pour venir prendre sur les bords enchanteurs de notre baie un congé bien mérité. En compagnie du député local, M. Clapperton, ils visiteront leurs électeurs tout en se récréant et rendront compte de leur administration.

SAINT-GABRIEL

—Mme J. E. Archambault est allée passer une quinzaine à Ottawa, accompagnée de son mari.

—Mlle T. Fortin, de Montréal, fille du juge Fortin, est en promenade à Saint-Gabriel, chez le Dr Albert Laurendeau.

—M. et Mme L. J. Rivest étaient de passage ici dimanche.

—M. A. Fontaine, inspecteur d'école, était de passage ici dimanche.

—La famille de M. G. Ducharme, de Montréal, est arrivée ici pour l'été. M. Ducharme est revenu rejoindre sa famille dimanche.

NOTRE-DAME DES ANGES, Portneuf

La rivière commence à faire des victimes. Le jeune enfant de Mme veuve Ludger Saint-Amant était à pêcher dans la rivière Batiscan ; par imprudence, il monta sur une grosse pierre et les pieds lui manquant, il glissa au fond de la rivière et se noya. L'enfant fut retrouvé vers le soir au fond de la rivière, tenant fortement son manche de ligne, qui sortait un peu de l'eau, ce qui contribua à le faire retrouver. Il n'était âgé que de 10 ans. Sa mère, qui est une pauvre femme, a perdu son mari il y a quelques années. Celui-ci traversait la rivière quand il fut saisi d'une maladie de coeur et il mourut subitement restant dans l'eau. Pour Mme Saint-Amant, la rivière Batiscan ne peut inspirer que de la terreur, enlevant tout ce qui lui est cher. Nos condoléances à cette famille éplorée.

—Le bureau de poste, qui était autrefois chez M. Alex. Gravel, a été transféré chez M. Arthur Matte, marchand.

—La pluie tombe toujours en abondance. Cette pluie étant froide, retarde beaucoup la croissance du grain. Le foin a cependant une assez belle apparence.

—Nous n'avons pas eu de procession du Saint-Sacrement en dehors de l'église, le jour de la Fête-Dieu, à cause de la pluie.

ST URBAIN DE CHARLEVOIX

Jeudi, superbe fête à l'église, à l'occasion de la première communion des enfants de cette paroisse. Depuis cinq semaines, M. le curé Girard a travaillé avec son dévouement ordinaire à préparer ces enfants à cette grande action. La plupart des parents se sont fait un devoir d'accompagner leurs enfants à l'église et même de partager avec eux le pain des forts. On entendit des chants magnifiques pendant la cérémonie, sous l'habile direction de Mme A. Boivin.

—Les fromageries ont commencé leurs opérations en cette paroisse.

METIGHAN, N.-E.

Pour la solennité de la Fête-Dieu, l'église avait revêtu ses plus belles parures. Le maître-autel était artistement décoré de fleurs naturelles et artificielles. Un bon nombre de cierges illuminaient le tout et présentaient un coup d'oeil vraiment féerique. Le chant était sous la direction de M. Philippe Thibodeau, maître de chapelle. L'orgue était tenu par le Dr A. Gallant. Après l'Evangile, le Rév. Père A. B. Côté, curé, monta en chaire et nous fit un touchant sermon sur la sainte Eucharistie.

ST-MICHEL, BELLECHASSE

Avant peu, la gare de Saint-Michel (I. C. R.) sera très confortable. Le contrat pour agrandissement et réparations en a été donné à M. Zéphirin Gagnon, qui doit la terminer bientôt.

—La semaine dernière, l'hon. juge, Mme et Mlle Lemieux étaient de passage à Saint-Michel.

—M. O. E. Talbot, M.P., est aussi de passage avec quelques amis.

—Nous attendons d'un jour à l'autre un dragueur pour terminer le creusage nécessaire pour permettre au vapeur "Champion" de se rendre au quai à toute marée.

—On annonce, pour le 21 juin prochain, le mariage de M. Ernest Mercier, avocat, et employé civil, fils de M. le notaire F. A. Mercier, aussi employé civil, à Mlle Antoinette Clavet, fille de M. Charles Clavet, pilote de Saint-Michel. Le mariage aurait lieu à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes (Saint-Michel).

—Plusieurs citadins sont venus louer des résidences pour la saison de la villégiature.

WINDSOR MILLS

Mlle Marie-Amélie Bégin, fille de P. Bégin, et soeur du notaire J. A. Bégin, de cette place, est décédée jeudi après-midi. Mlle Bégin était âgée de 27 ans, et souffrait depuis longtemps de la phtisie, maladie qui a amené la mort. Voyant que la fin était proche, les parents de la défunte ont fait demander ses trois frères, M. Arsène Bégin, du collège des Sulpiciens, Montréal ; Gédéon et Irené, de Sherbrooke. Mlle Bégin était une fille modèle et estimée de tous.

L'ISLET

M. Wilfrid Caron, ordonné prêtre à la basilique, vient de chanter sa première messe dans sa paroisse natale. L'église avait, pour cette circonstance, revêtu ses plus beaux ornements de fête. Malgré le mauvais temps, une foule nombreuse s'était rendue à l'église pour participer au bonheur de ce jeune lévite et à la joie de la famille. Le Rév. L. S. Lecours, du collège de Lévis, agissait comme prêtre assistant. MM. S. Bélanger et T. Jelly, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance, qui était une pièce d'éloquence, a été donné par le Rév. J. B. Hallé, du collège de Lévis, sermon qui a été goûté par tout l'auditoire. Les Frères s'étaient chargés de la partie musicale. M. Wilb. Caron, frère du jeune prêtre, a chanté un cantique de circonstance. Le chant a été très beau. Au bas-choeur étaient son père et sa mère, ses frères.

Un "Te Deum" a terminé la messe. Après l'office divin, un dîner a été servi chez M. Pierre Caron, père du jeune prêtre. La salle du banquet était magnifiquement décorée. M. le curé Bacon présidait le dîner.

Le lendemain, le collège a voulu faire sa part de la fête, car c'était un de ses anciens élèves. Il y a eu messe avec chants magnifiques, et le Rév. M. Caron a adressé aux élèves du collège un éloge de Saint-Jean Baptiste de la Salle et de ses dignes disciples! Le Rév. Frère Directeur a convié pour le dîner les Révérends MM. Bacon, Bélanger, Jelly, M. Caron, senior, et tous les invités de la veille.

Mercredi matin, le couvent a aussi voulu rendre un témoignage d'estime à M. Caron, qui a bien voulu dire là sa troisième messe. On a bien exécuté le programme musical. M. l'abbé Caron a reçu beaucoup de cadeaux, en particulier un chapelet en onyx venant de M. l'abbé Verrault et bénit par Pie IX. Les fêtes ont été splendides et tous en conservent le meilleur souvenir.

ST-EUGENE, L'ISLET

Un procès qui a eu du retentissement dans la paroisse est celui qui a été plaidé devant Son Honneur le juge Gagné entre François Deschênes et Charles Fournier.

—Le flottage des billots est presque terminé.

—L'Union Saint-Joseph d'Ottawa doit ouvrir une cour ici quand elle pourra compter vingt-cinq membres. M. Joseph Deschênes est autorisé à percevoir les contributions mensuelles.

SAINT-MARCEL

La paroisse de Saint-Marcel vient de perdre en la personne de M. Hubert Lemieux, un de ses plus respectables citoyens. M. Lemieux s'est couché bien portant lundi soir. Mardi matin, sur les trois heures, il se leva et on l'entendit faire une chute. On se porta à son secours : il avait perdu connaissance. On alla quérir un médecin, et malgré tous les soins, il expira à 4 heures, sans avoir repris connaissance. Le verdict du coroner a été "Mort d'une attaque d'apoplexie foudroyante." Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Le défunt était âgé de 78 ans.

AMQUI, RIMOUSKI

M. J. E. Beaulieu, télégraphiste de nuit ici depuis quelques années, nous a laissé pour aller occuper la position d'assistant-agent de jour à Métapédia.

ASSAMETQUAGHAN, Rimouski

M. Honoré Dessylva est arrivé ces jours derniers. Il a passé quelques mois au collège N.-D. de Lévis. C'est le fils de M. Nazaire Dessylva, contremaître de section de la section ouest de Assametquaghan.

SAINT MOISE, RIMOUSKI

Vu l'augmentation de trafic que nous avons, l'I. C. R. est à bâtir une nouvelle voie d'évitement, à peu près à un quart de mille à l'ouest de la gare, et les travaux pour l'agrandissement du hangar à fret doivent commencer bientôt.

ST MODESTE TEMISCOUATA

Samedi, la paroisse était en liesse à l'occasion de l'arrivée de Sa Grandeur Mgr Blais, en route pour sa visite pastorale, accompagnée de deux Pères de France, de son secrétaire et d'un assistant. Sa Grandeur est repartie lundi matin, par le train de onze heures. Mgr a donné la confirmation à une centaine d'enfants.

STE FLORENCE DE BEAU RIVAGE, RIMOUSKI

Nous avons eu le plaisir de voir arriver parmi nous MM. Hébert, revenant prendre leurs lots de terre ouverts il y a quelques années.

—Mademoiselle Elmire Richard est partie pour quelques jours, en promenade chez des parents à Saint-Octave de Métis.

—MM. Amédée et Jean Lepage sont partis il y a quelques jours pour une excursion de pêche et de chasse.

—Vu que nous avons eu beaucoup de pluie, ce printemps, les semailles sont beaucoup en retard.

—Plusieurs de nos jeunes gens sont allés travailler aux moulins à scie de Salmon Lake.

D'ISRAELI, P. Q.

Nous avons une température propice à la végétation.

—L'appel de M. Roch Gagné vs. les Commissaires d'école de d'Islaëli a été renvoyé jeudi par M. le juge Lemieux.

M. le juge Lemieux a même félicité les intimés, MM. les Commissaires, dit-il, de relever le niveau des études dans leur municipalité. En cela ils suivent la voie tracée par nos hommes bien pensants, intelligents et sages de tout le pays. Nous sommes inférieurs, en matière d'éducation, aux autres nationalités, non pas parce que nous ne sommes pas capables d'apprendre, que nous n'avons pas les talents, l'intelligence, mais parce que nous n'avons pas de maisons d'éducation et que nous ne voulons pas faire les dépenses nécessaires pour les construire et procurer à nos enfants des instituteurs convenables.

M. le juge renvoya la plainte, les deux parties payant leurs frais.

—Le fromage s'est vendu 7¾, mercredi à d'Israëli.

ROXTON POND

Les pluies successives que nous avons eues ont eu pour effet de faire pousser l'herbe à profusion dans les prés. Aussi le rendement des vaches laitières est-il en ce moment de beaucoup supérieur à celui des années précédentes.

—M. Jos. Senécal, ancien maître de poste, et Mme Jos. Senécal sont partis en compagnie de M. Charles Bernier, pour une promenade de plusieurs semaines aux Etats-Unis. Ils visiteront Saco et Lewiston, Me., et d'autres places environnantes où ils comptent nombre de parents et d'amis.

—M. P. Cabana, de Saint-Valérien, a acheté la propriété de M. Charles Senez, à l'une des extrémités du village. Il doit venir l'habiter incessamment.

—Les réparations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du presbytère, sont en partie terminées. Il ne manque que le coup de pinceau pour que cette jolie résidence nous apparaisse toute coquette et pimpante.

—Nous allons jouir sous peu des communications téléphoniques dont nous sommes privés depuis deux ans. La Cie Bell a décidé de réinstaller la ligne d'ici à Granby, et nous espérons que dans le mois de juillet les travaux seront complètement terminés.

—Le Rév. N. S. Bullock est maintenant propriétaire du lac, du pouvoir d'eau et du moulin à farine, anciennement propriété de S. Bachand et depuis quelques temps appartenant à M. Jos. Bousquet. M. Bullock devra continuer à éclairer le village à l'électricité. Cependant, ce ne sera pas avant septembre que nous pourrons compter sur un service régulier.

—Les mutations de propriété sont à l'ordre du jour. Citons celles de Pierre Cadoret à Hubert Dutilly, J. Blanchard à Jos. Morin, et Charles Senez à Philias Cabana. Dans la campagne, Philias Riendeau a acheté la ferme de C. Béland, et O. Cloutier, celle d'Octave Leduc.

—Les arbres fruitiers, pommiers, cerisiers et pruniers sont chargés de fleurs qui pour le moment embaument l'atmosphère de leurs suaves parfums et qui pour l'avenir nous promettent une abondante récolte.

—Plusieurs de nos concitoyens, émigrés aux Etats-Unis se promettent de venir passer les mois des chaleurs à Roxton Pond pour y jouir des charmes de la campagne et faire des partis de pêche dans notre charmant petit lac.

STE-LUCE STATION, Rimouski

M. Pierre Bouchard, riche cultivateur d'ici, nous est revenu de l'Ile du Prince-Edouard avec un magnifique assortiment de chevaux de race.

—Les semailles sont beaucoup en retard à cause des pluies presque continuelles que nous avons eues depuis quelque temps.

—Un de nos plus vieux citoyens vient de disparaître dans la personne de M. Pierre Déchamplain, mort à l'âge de 79 ans, après 6 mois de maladie. Il laisse une nombreuse famille, qui regrettera beaucoup sa perte.

—C'est avec plaisir que nous avons appris la nomination du Dr Belisle comme officier de la Quarantaine pour les transatlantiques qui débarquent les malles européennes à Rimouski.

LOTBINIERE

Les cultivateurs sont presque découragés par le mauvais temps qui retarde grandement les semailles.

—Mlle Clérina Pérusse est décédée la semaine dernière, à l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle n'a pu survivre à une opération chirurgicale. C'était une fille exemplaire : elle faisait partie de plusieurs congrégations religieuses.

—M. Méril Laliberté, marchand général, a fait cession de ses biens à la demande de ses créanciers.

SAINT-GABRIEL DE BRANDON

Dimanche a eu lieu la procession solennelle du St Sacrement. Les décorations étaient magnifiques et nous n'avons que des félicitations à adresser aux personnes qui ont bien voulu prêter leur généreux concours pour rehausser l'éclat de cette fête.

A la messe, nous avons eu du chant magnifique. Le choeur, sous la direction de M. J. E. Archambault, a très bien rendu la messe de St Louis, par Théod. de La Hache. Mlle E. Remington était l'accompagnatrice.

A l'offertoire, MM. C. Laurendeau, ténor ; Louis Jacques, baryton, et J. E. Archambault, basse, ont chanté : "O Jesu Mei".

—M. C. Laurendeau, de Montréal, a passé le dimanche chez son frère le docteur A. Laurendeau.

—M. Hébert, avocat de Joliette, était de passage ici dimanche.

—M. Tassé, de Montréal, était ici dimanche.

—Mlle T. Carlin, de Montréal, est en promenade chez le Dr A. Laurendeau.

—M. Goudron, de Berthier, était ici dimanche.

—M. E. P. Olivier, de Montréal, gérant de la Banque des Cantons de l'Est, était ici dimanche.

—M. C. Piché, avocat de Montréal, et Mme Piché étaient en promenade dimanche chez leur beau-frère M. P. H. Longpré.

—Mme J. E. Archambault est partie pour Ottawa accompagnée de son mari.

RIGAUD

La procession de la Fête-Dieu a eu lieu le 12 du courant avec beaucoup de pompe.

Les reposoirs ornés de fleurs et de verdure présentaient un aspect grandiose. Le temps était magnifique et toute la paroisse était présente. Le dévouement de notre vénérable curé mérite nos sincères félicitations. Les paroissiens de Rigaud se rappelleront longtemps cette grande fête.

—Le Rév. Père Lajoie, supérieur de la communauté des Clercs Viateurs, est de passage au collège Bourget.

—Nous avons remarqué avec grand plaisir la visite auprès de nous du Rév. Père Charlebois, ancien directeur de notre collège, accompagné du Rév. Frère Crosetière, directeur du collège St Jean-Baptiste, à St Henri de Montréal.

—M. Arthur Gibault, avocat, est en visite chez M. A. Phaneuf.

—Dr Foley est chez M. Champagne.

—Mme J. C. Gaboury est chez son fils, M. Emile Gaboury.

—Mlle Blandine Chevrier est en promenade chez son frère, J. B. Emile Chevrier, à Burlington.

RICHMOND

Dimanche matin a eu lieu à l'église Ste Bibiane une très imposante cérémonie religieuse à l'occasion de la première communion d'un grand nombre d'enfants des deux sexes de la ville et de la campagne.

C'est M. le curé Quinn qui a présidé à la cérémonie et officié à la messe très solennelle. Le sanctuaire était artistement décoré.

Une foule nombreuse assistait à cette pieuse cérémonie.

Dans l'après-midi, à trois heures, les jeunes communiants et communiantes furent de nouveau conviés à l'église, où il y eut une consécration à la Sainte Vierge, qui fut lue par Mlle Florida Proulx.

La cérémonie qui fut très impressionnante se termina par un salut solennel et la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Le matin, une très brillante allocution fut prononcée par M. le curé.

La partie musicale qui avait été confiée au choeur Ste Cécile sous la direction des révérendes Soeurs de la Congrégation, a été remplie avec beaucoup de succès.

Mme Maggie Denys tenait l'orgue.

Les solistes étaient mesdemoiselles A. Proulx, A. Desnoyers, Berthe Veilleux, Evélina Poirier, J. Deslauriers et H. Lepage.

SAINT-ELPHEGE

M. Urbain J. Gagnon, E.E.D., est en villégiature chez sa mère, Mme veuve Alexis Gagnon.

—M. et Mme J. Lalonde sont en promenade chez M. le curé Désilet.

Récemment, M. Wilfrid Faucher était à travailler à son moulin à scie lorsque la scie arrêta sur un noeud. Voulant saisir le morceau de bois, il eut trois doigts coupés. Vu l'inflammation, on craint d'être obligé de faire l'amputation du bras droit.

SAINT-PIE DE BAGOT

La procession de la Fête-Dieu a eu lieu le 12 juin, dans l'église paroissiale, avec grande pompe. Fleurs, verdure et parures ornaient richement les différents autels. De longues banderoles, aux couleurs variées, étaient suspendues en arc-de-cercle aux deux jubés latéraux, portant dans leurs plis les inscriptions suivantes : "Bénissez nos demeures", "Bénissez nos familles", etc. Favorisé par une température idéale, le temple religieux pouvait à peine contenir la foule qui y pénétrait à flots pressés. L'orgue, habilement dirigé par Mlle H. Dupont, se mêlait avec harmonie au chant magnifique préparé pour cette cérémonie sacrée.

—Le 13 de ce mois-ci, les élèves du collège de Saint-Hyacinthe, fanfare en tête, brisaient la monotonie de chaque jour, en nous arrivant tout joyeux par le train du matin. Après avoir paradé à travers les rues du village, ils allèrent, aux sons cadencés d'une musique entraînante, sérénader M. le chanoine Duhamel, véritable témoignage d'estime et de gratitude pour notre curé qui, durant plusieurs anées, a été attaché à l'évêché de Saint-Hyacinthe. Puis ils gagnèrent le bois de M. Jos. Patenaude, fils, qui avait eu l'amabilité de le leur livrer pour la journée. La gent écolière ne tarda pas à se livrer à ses joyeux ébats, tout en aspirant les parfums d'un grand congé qui passe. Mais l'heure du retour devait sonner pour eux et le train du soir les ramenait à leur "Alma Mater", emportant de cette fête un agréable souvenir.

—Deux mariages ont été célébrés le 13 juin, au matin :

M. Frank Lussier unissait sa destinée à celle de Mlle Cordélia Pion, tous deux sont de la paroisse.

M. Raymond Beauregard, de Saint-Pie, épousait Mlle Laura Petit, de Saint-Damase.

—M. Augustin Legault, instituteur à Saint-Pie, qui était parti samedi dernier pour Montréal, pour affaires professionnelles, nous est revenu lundi soir.

—La sortie des élèves du couvent a été fixée au 27 juin.

—Dimanche, le 12 juin, on a fait l'inauguration du jeu de croquet, installé sur la propriété que M. Alf. Quintal a louée de M. Jos. Palardy, boulanger. M. Herménégilde Pontbriand, boulanger, compte bien que, dans quelque temps, il pourra lancer en faveur de son club un défi aux autres amateurs des différents clubs de la paroisse pour le titre de champion de Saint-Pie et des environs.

—M. le capitaine Labelle, gérant de la compagnie Ogilvie, et M. Brodeur, agent de la même compagnie, étaient de passage à Saint-Pie, lundi, pour affaires concernant la maison de commerce qu'ils représentent.

WINDSOR MILLS

Les funérailles de Mlle Marie-Emélie Bégin ont eu lieu à l'église Saint-Philippe, de cette place. Le cortège funèbre fut conduit de la maison du père de la défunte par M. J. R. Hébert. Rendus à l'église, les Enfants de Marie, société à laquelle appartenait la défunte, formèrent une escorte du chemin à la porte de l'église, avec leurs voiles et insignes. L'absoute fut donnée par le curé de la paroisse, Rév. J. M. Dufresne, et la messe funèbre fut chantée par le Rév. M. Bégin, frère de la défunte, assisté des RR. Dufresne et Bouilhier comme diacre et sous-diacre. Après la messe, le cortège se remit en marche vers le cimetière.

Les porteurs étaient John Tobin, jr, John Quinn, Zoël Rousseau, Philippe Paquet, de Windsor ; M. A. Tessier et M. Beaulieu, de Richmond. Les coins du poêle étaient portés par des Enfants de Marie portant le costume de l'ordre.

Remarqués dans le cortège : Gust. Richard, pharmacien ; L. Forest, D.D.S. ; Jos. et Aug. Codère, marchand, tous de Sherbrooke, etc.

—M. et Mme S. Fortier, M. et Mme C. E. Therrien, de Sherbrooke, ont passé le dimanche en visite chez M. Nap. Bourque.

—M. J. N. Lemire a entrepris les travaux d'embellissement au cimetière de cette place et travaille pour les mener à bonne fin.

SAINTE-ANGELE DE LAVAL

M. Odilon Bourque nous est revenu de Shawinigan Falls, enchanté de son voyage dans l'intérêt de sa santé.

—M. J. P. Amédée Trottier, de Grand'Mère, vient d'ouvrir ici un magnifique magasin.

—M. Alphonse Dureault vient d'ouvrir ici un restaurant.

—M. Alfred Rhéault et quelques amis sont allés camper sur les bords de la rivière Bécancourt.

—M. Philippe Désilets, forgeron, est parti de samedi pour un voyage de santé dans le bas du fleuve.

—M. Arthur Delisle, de Québec, est en visite chez M. Scott.

—Mme Théodore Moreau, de Saint-Sylvestre, est en promenade chez son beau-frère, M. Jos. Moreau, notre populaire hôtelier de Sainte-Angèle.

—MM. Edmond Coulombe, Paul Bergeron et autres amis sont allés passer le dimanche à Nicolet.

ANCIENNE LORETTE

Voici comment on célébrera, cette année, à l'Ancienne Lorette, la fête Nationale des Canadiens-français, le 20 juin, sous les auspices de la Société St Jean-Baptiste :

Ralliement de tous les chars allégoriques sur les terrains de la manufacture de la Banque Nationale pour la messe.

Les personnes résidant sur le parcours de la procession sont respectueusement priées par le comité de décoration, de pavoiser les rues et les résidences pour la circonstance.

Si quelqu'un avait été oublié sur le programme, il est cordialement invité à s'adresser au commissaire-ordonnateur, M. Napoléon Droiet, qui se fera un devoir de lui assigner une place dans la procession.

Messe solennelle, avec ministre sacré.

L'orgue sera tenu par M. J. Arthur Bernier, organiste de St Sauveur de Québec, élève du célèbre Guilmant, organiste de Paris.

Chants et soli par Mlle Marie-Anne Godbout, 1er soprano du choeur de l'Union Musicale de St Jean-Baptiste, de Québec ; M. Amédée Roy, notre sympathique ténor de Québec ; M. Alfred Gosselin, baryton du choeur de l'orgue de St Sauveur de Québec ; M. Joseph Kirouac, ténor si bien connu du choeur de l'orgue de St Sauveur, de Québec.

Le sermon de circonstance sera donné par M. P. E. Roy, curé de Notre-Dame de Jacques-Cartier de Québec.

Le sermon de circonstance sera donné par M. P. E. Roy, curé de Notre-Dame de Jacques-Cartier de Québec.

Après la messe présentation d'adresse à Monsieur le Curé et à Monsieur le maire de la paroisse.

En partant de l'église, la procession défilera par la route de l'église, de la Côte St Paul et la route du moulin pour saluer Monsieur le Président de la Société et pour se terminer sur le terrain, point de ralliement.

A 1 h. 30 p.m., il y aura grand banquet où plusieurs santés seront proposées.

BUCKINGHAM

La fête du Sacré-Coeur a été fêtée avec beaucoup d'éclat, cette année. La procession du St Laurent, dans l'église, était des plus imposantes. Les enfants de choeur portant de magnifiques corbeilles de fleurs préparées par le Frère Léonard, avaient réellement l'air de petits anges. Le chant donné par les Frères et autres chantres était magnifique. Les décorations de l'autel faites par notre distinguée sacristine, madame A. Guy, étaient grandioses. Mme Guy s'est montrée, comme toujours, une artiste d'un goût parfait. Si nos cérémonies religieuses ont un si grand cachet de solennité, le mérite en revient à nos chers Frères qui en toutes circonstances se dépensent avec tant de dévouement.

ANGERS

Notre coquet petit village était, dimanche, bondé de spectateurs venus de toutes parts pour être témoins d'une partie de baseball entre les clubs Buckingham et Angus. Le temps était magnifique, quoique les rayons du soleil fussent très ardents. Nos joueurs ont, avec un entrain admirable, battu le club visiteur.

Nos joueurs ont prouvé à l'assistance leur habileté de joueurs éminents.

Dimanche matin, à 7 h. 30 avait lieu la première communion. Cette cérémonie toujours si touchante avait attiré une foule de personnes désireuses de participer à la joie des nouveaux communiants.

La messe a été dite par le Rév. J. B. Langlais, curé de notre paroisse, et avant la communion, le Rév. Père Adolphe, capucin, fit une jolie allocution.

Le chant des cantiques de circonstance a été exécuté par les enfants de Marie de la paroisse. L'orgue était tenu par Mlle Ida Daoust. A quatre heures de l'après-midi, les enfants ont renouvelé les promesses de baptême, et se sont consacrés à la Sainte-Vierge. L'acte de consécration a été lue par Mlle Diane Chénier.

—Mme R. M. Gendron, de Maniwaki, était en promenade chez M. L. Moncion, cette semaine.

—M. E. V. Richer est allé passer quelques jours à Ottawa, la semaine dernière.

SAINT-SAMUEL DE HORTON

Samedi dernier ont eu lieu dans cette paroisse le service et la sépulture de Philippe Descoteaux, décédé le 9 du courant, après une courte maladie qui ne laissait pas prévoir une fin si prochaine. M. Descoteaux, ci-devant de la paroisse de St Léonard, ne demeurait parmi nous que depuis un mois environ, et déjà il avait su s'attirer l'estime et la considération de tous par ses qualités remarquables de bon chrétien et de bon citoyen, lorsque la mort vint l'enlever à l'affection des siens. Il est mort, muni de tous les secours de la religion, à cette heure suprême. Le défunt étant âgé de 47 ans et laisse pour pleurer sa mort une épouse et quatre jeunes enfants. Nos sympathies à la famille éplorée.

—Le jour de la fête du Sacré-Coeur, a eu lieu dans notre église la cérémonie toujours si touchante de la première communion. Il y eut aussi cérémonie, le soir, à cette occasion.

—La fête St Jean-Baptiste n'est pas fêtée dans notre paroisse, cette année.

SAINTE-GENEVIEVE DE BATISCAN

M. le professeur L. M. J. Thibault a envoyé ses cartes d'invitation à un grand nombre de personnes de la paroisse et des paroisses environnantes pour assister à son examen qui aura lieu le 20 juin.

—Notre dévoué organiste, M. Alfred Rivard, a été victime d'un douloureux accident. Un clou a traversé sa chaussure et lui est rentré dans le pied. M. Rivard est très souffrant.

—Nous aurons lundi, le 4 juillet prochain, notre pèlerinage annuel au Cap de la Madeleine. Contrairement aux années dernières, nous ferons ce pèlerinage en voiture, cette année.

—Mlles Trottier, de Grondines, et Gosselin, de Québec, sont en ce moment les hôtesses de leur soeur et amie, Mlle Apolline Trottier, institutrice de l'école modèle.

—Jeudi, la mort impitoyable est venue enlever à l'affection des siens l'épouse de M. Aimé Rousseau, menuisier. Nous offrons à la famille éprouvée nos sincères sympathies.

—Lundi matin avait lieu le service anniversaire de feu Zoé Dufresne, épouse de Louis Baribeau.

SAINTE-ANNE DE BELLEVUE

Lundi, à 8 heures p.m., assemblée régulière du conseil municipal. Tous les conseillers sont à leur poste : MM. A. L. Kent, G. Daoust, Urgel Brunet, Edouard Sauvé, Jos. de Chantal, et Henri Schetagne, sous la présidence du maire, M. C. Bezner.

M. G. Daoust, le conseiller récemment élu pour le quartier Est, en remplacement de feu Alphonse Montpetit, est assermenté et prend son siège.

Après les affaires de routine, le conseiller Kent soumet un règlement pour la pesanteur et la qualité du pain ; tous les conseillers admettent l'opportunité d'un tel règlement qui est remis à la prochaine session du Conseil. Sur proposition du conseiller Schetagne, le rapport de l'auditeur J. S. Gauthier, est adopté.

Le rapport du comité des chemins, recommandant le paiement d'une traverse par ce conseil et l'autre, par la fabrique, est adopté. Puis, l'on procède à la revision du rôle d'évaluation.

A dix heures, on ajourne le conseil à vendredi prochain. Avant l'ajournement, le conseiller Schetagne déclare que le comité spécial nommé pour procéder à l'ouverture ou construction des rues, dont il s'agit, sera prêt à faire rapport à la première assemblée.

PIANOS WILLIS & CO

de qualité supérieure vendus à aussi bas prix que les pianos communs vendus ailleurs. Cela est dû aux grandes affaires de Willis & Co., qui achètent au comptant en quantités immenses. Ecrivez ou venez à 2470 rue Sainte-Catherine, Montréal.

BANQUE DES MARCHANDS

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES A EU LIEU MERCREDI.

RAPPORT TRES ENCOURAGEANT

Soumis par les directeurs — Les profits nets de l'année ont été de $729,714 — Les directeurs sortant de charges réélus.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque des Marchands du Canada, a été tenue au bureau de cette institution, mercredi, à midi. Les messieurs suivants étaient présents : H. Montagu Allan, Jonathan Hodgson, C. R. Hosmer, Hugh A. Allan, Thomas Long (Collingwood), Alex Barnet (Renfrew), Charles Alexander, Michael Burke, Murdock McKenzie, G. B. Burland, E. F. Hebden, W. M. Ramsay, John Patterson et John Morrison.

L'assemblée fut ouverte par M. H. Montagu Allan, le président. Il prit le fauteuil, et pria M. C. N. Read, secrétaire de la banque, d'agir comme secrétaire de l'assemblée.

LE RAPPORT ANNUEL.

Le président soumit le rapport suivant des directeurs:

Les directeurs désirent présenter aux actionnaires leur rapport annuel des affaires de la banque jusqu'au 31 mai dernier.

Les profits nets ont été quelque peu moindres que ceux de l'an dernier, mais des pertes moins fortes les ont mis à peu près au même niveau; et avec le montant considérable reporté de l'année dernière, nous sommes en mesure d'affecter le même montant pour les édifices de la Banque et au fonds de pension des officiers, et d'ajouter $300,000 au compte de réserve, laissant une balance de $18,959.54 au compte des profits et pertes.

Le tout respectueusement soumis,

H. MONTAGU ALLAN,
Président.

Le compte-rendu des affaires de la Banque pour l'année montre:

Les profits nets de l'année, après avoir payé les dépenses, déduit les escomptes, l'intérêt sur dépôts, et avoir amplement pourvu aux dettes mauvaises et douteuses, s'élevaient à	$729,714.29
La balance reportée de l'année dernière, finissant le 30 mai 1903, était de	74,245.15
Formant le total de	$803,959.54
On en a disposé comme suit :	
Dividende No 70, au taux de 7 pour cent par année	$210,000.00
Dividende No 71 au taux de 7 pour cent par année	210,000.00
	$420,000.00
Déduit sur l'évaluation de l'édifice de la banque	50,000.00
Contribution au fonds de pension des employés	15,000.00
Ajouté au fonds de réserve	300,000.00
Laissant une balance à reporter à l'année prochaine de	18,959.54
	$803,959.54

PASSIF ET ACTIF

PASSIF

	1904.	1903.
1. — Au public :		L'an dernier
Billets en circulation	$3,922,863.00	$ 4,077,257.00
Dépôt à demande	$5,976,617.11	6,219,016.42
Dépôts sujets à avis	$18,942,088.88	17,328,000.80
Intérêt accrû sur dépôts	54,933.13	49,141.85
	18,997,022.01	
Dépôts dus à d'autres banques au Canada	995,514.27	760,797.24
	25,989,153.39	
Balance due aux agents dans la Grande-Bretagne	361,249.18	1,056,322.90
Dividende No 71	210,000.00	210,000.00
Dividendes non réclamés	407.50	1,115.00
	30,463,613.07	29,701,651.31
2. — Aux actionnaires :		
Capital payé	$6,000,000.00	6,000,000.00
Fonds de réserve	3,200,000.00	2,900,000.00
Profits	18,959.54	74,245.15
	9,218,959.54	
	39,682,572.61	38,675,896.46

ACTIF

Espèces en mains, or et argent	525,898.93	499,604.51
Billets de la Puissance en mains	2,698,861.00	1,497,273.00
Billets et chèques d'autres banques canadiennes	1,303,139.56	1,458,810.97
Balances dues par d'autres banques au Canada	856.83	1,396.62
Balances dues par les banques et agents aux Etats-Unis	96,651.46	183,566.62
Sécurités des gouvernements fédéral et provinciaux	638,907.01	977,450.76
Débentures de chemins de fer, municipales et autres	6,142,480.66	5,509,128.87
Prêts à demande et à courte échéance sur bons et obligations	5,631,306.53	7,495,489.53
Actif total immédiatement réalisable	17,038,191.98	17,622,720.88
Prêts et escomptes courants au Canada et ailleurs	$21,353,138.15	
Moins l'escompte	150,597.07	
	21,202,541.08—	19,641,384.93
Prêts et escomptes en souffrance, après y avoir complètement pourvu	248,865.03	231,493.46
Dépôt au gouvernement fédéral pour la sécurité des billets en circulation	236,000.00	211,000.00
Hypothèques et autres sécurités, la propriété de la banque	123,539.78	127,434.82
Immeubles	4,662.14	15,817.80
Edifices de la banque et meubles	818,390.97	815,152.96
Autre actif	10,381.63	10,891.51
	$39,682,572.61	$38,675,896.46

THOS. FYSCHE,
Gérant-Général.

Des remerciements furent votés au président pour l'habileté avec laquelle il avait présidé l'assemblée, et, peu après, les scrutateurs firent rapport que les messieurs dont les noms suivent avaient été élus directeurs :

M. H. MONTAGU ALLAN,
M. JONATHAN HODGSON,
M. J. P. DAWES,
M. THOMS LONG,
M. C. R. HOSMER,
M. C. F. SMITH,
M. HUGH A. ALLAN,
M. C. M. HAYS,
M. ALEXANDER BARNET.

Puis l'assemblée prit fin.

Le nouveau Bureau de Direction se réunit dans l'après-midi, et M. H. Montagu Allan fut réélu président et M. Jonathan Hodgson, vice-président.

ECHOS DE LA VILLE

—Est décédé à l'hôpital Général, hier matin, Euchariste Pilotte, blessé avec son frère la semaine dernière pendant que tous deux travaillaient à la construction d'une nouvelle succursale de la Banque de Montréal. Son frère Hamel est mourant aussi.

—Joseph Bellemare, charretier, âgé de 75 ans et domicilié rue Panet, No 286, a fait une chute en bas de sa voiture, en passant rue Colborne, hier. A la suite de cet accident il a eu la jambe droite fracturée et a dû être transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame.

—La question de la manière de disposer finalement des chemins de fer Québec Southern et South Shore, est revenue devant la Cour d'Echiquier, hier, quand on a produit nombre de réclamations se montant en tout et partout à $1,000,000. Les principaux créanciers sont: The Standard Trust, $821,000 ; la Banque Hochelaga, $61,000 ; le Rutland Ry, $60,000, et Hansom Bros, $16,500.

Le régistraire Audet présidait. Les créanciers n'ont pu s'entendre sur le mode de faire la vente, les uns voulant qu'elle se fasse par soumissions, d'autres à l'encan public, et d'autres enfin tenant pour que le tout soit vendu en bloc.

Il est évident que les créanciers ne peuvent s'accorder, et M. Audet a décidé de faire rapport à la Cour d'Echiquier, qui décidera du meilleur mode à adopter pour disposer des chemins de fer en question, de manière à obtenir le plus haut prix possible et à sauvegarder les intérêts des intéressés.

—L'échevin Clearihue avant renoncé à faire le voyage de Détroit et St Louis pour faire l'examen, au bénéfice du département de l'aqueduc, du système de turbines et d'appareils pour empêcher les bornes-fontaines de geler, il a été remplacé par l'échevin Bumbray. La délégation, qui comprend aussi le surintendant Janin et l'échevin Sauvageau, partira probablement vendredi prochain.

—D'après un rapport qui vient d'être préparé par l'inspecteur de la cité et les cotiseurs, l'expropriation cette année pour l'élargissement de la rue de la Montagne coûtera $4,959.20. Le coût en est réparti entre 133 bénéficiaires qui auront à payer chacun pour leur contribution une somme fort minime comme on peut en juger par ces chiffres.

—L'hospice Saint-Jean de Dieu possède deux beaux spécimens de chevreuils. Les farouches animaux ne se laissent approcher que par un pauvre fou, qui ne sait que dire: "Petits."

Hier, la joie de ce malheureux était délirante. Au lieu de deux amis, il en possédait un troisième. Dans la nuit la femelle avait mis bas un faon.

Le nouveau-né mesure un pied de long par deux de hauteur. Sa robe est mouchetée de points disposés en raies.

Le père et la mère ont quatre ans.

—Mme Emélie Leclair, épouse de M. F. X. Brazeau, épicier, 1081 rue Saint-Dominique, Ville Saint-Louis, était à causer paisiblement avec une de ses tantes, Mme Jos. Laverdure, sur son perron, lorsque soudainement elle s'affaissa. On s'empressa de la relever. Un médecin fut mandé, mais déjà la mort était venue. Elle venait de succomber à une syncope de coeur. La défunte était la belle-soeur de feu l'ex-échevin Louis Collerette.

Le coroner, instruit des faits, a donné le permis d'inhumation.

ECHOS DE VALLEYFIELD

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Valleyfield, 16 — La procession de la Fête-Dieu a eu lieu dimanche dernier, à Valleyfield. La température était vraiment idéale.

Les résidences par où la procession devait passer avaient été magnifiquement décorées pour la circonstance.

M. J. C. Allard, V.-G., portait le Très Saint-Sacrement.

Toutes les sociétés et congrégations de la ville et de Notre-Dame de Bellerive, institutions religieuses et autres y étaient largement représentées.

La fanfare de Valleyfield fit les frais de la musique. La Garde Salaberry, de Montréal, a escorté le Très Saint-Sacrement comme Garde d'Honneur.

Le chant a été fourni par le choeur de la cathédrale, sous la direction de M. Frappier, M.C. Le reposoir était situé au coin des rues Champlain et Nicholson, à la résidence de M. Goyette.

Après avoir circulé par les rues Ellice, Chemin Larocque, Champlain, Jacques-Cartier, Victoria, au retour à la cathédrale, il y eut salut du Très Saint-Sacrement.

—L'excursion organisée par le Club Royal Canadien a eu un succès complet. Les deux trains du New-York Central, qui entrèrent en gare dans l'avant-midi, ont amené environ 1,200 excursionnistes, y compris la Garde Salaberry, la fanfare Saint-Charles et le Club Hochelaga.

Un superbe banquet fut donné à l'hôtel Windsor, où les visiteurs trouvèrent tout le confortable, joint à l'aimable réception que leur a faite le propriétaire, M. A. Deguire.

Dans l'après-midi, il y eut au terrain Saint-Jean Baptiste joute de crosse, où plus d'un millier de personnes se sont rendues.

Comme toujours, la Compagnie du N.-Y. Central avait mis à la disposition des excursionnistes un grand nombre de wagons des plus confortables.

EXCURSION AU MANITOBA ET AU NORD-OUEST

Le révérend Père Blais, O. M. I., missionnaires colonisateur, désire informer ses compatriotes du Canada et des Etats-Unis, qu'une excursion, qu'il accompagnera jusqu'à Winnipeg, partira de la gare Windsor, Montréal, mardi le 28 juin, à 9 h. 40 du matin.

Le Père Blais se fera un plaisir de répondre aux lettres qui lui seront adressées pour informations au No 49 rue Cathédrale, Montréal. Le prix de passage aller et retour sont: de Montréal à Winnipeg, $30.00; Prince-Albert, $36.00; Edmonton, $40.50.

NOUVELLES OUVRIERES

Assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail ce soir, à la salle Saint-Joseph — Les tailleurs de cuir de Lynn, Mass., instituent un comité d'arbitrage — Amendements demandés à la loi des aubains — La situation chez les employés des tramways de Toronto — Les mineurs de Cripple Creek abandonnés dans les champs sans moyens de subsistance — Ces troubles sur les grands lacs — Les tailleurs de granit retournent à l'ouvrage — Un jugement intéressant rendu contre un entrepreneur dernièrement — La situation s'améliore tous les jours chez les tailleurs de pierre — Faits divers.

Il y aura, ce soir, assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, à la salle Saint-Joseph. L'ordre du jour, comporte plusieurs questions très importantes pour tous les délégués. Les délibérations commenceront à 8 heures.

× × ×

Les tailleurs de cuir des manufactures de chaussures de Lynn, Mass., se sont entendus ces jours derniers avec leurs patrons, pour soumettre les différends qui pourraient se produire entre eux à l'avenir, à l'arbitrage. Le soin de régler ces difficultés sera confié à un comité conjoint des manufacturiers et de l'Union des tailleurs.

Toute dispute de quelque nature, que le propriétaire ne pourra régler avec l'agent de l'Union, sera tout de suite référée à ce conseil d'arbitrage, dont la décision sera finale. Pendant les négociations, les travaux de la manufacture ne seront pas suspendus.

× × ×

Le "World" annonçait ces jours derniers qu'une gigantesque combinaison des intérêts miniers, en Amérique, allait être effectuée avec John D. Rockefeller, pour chef.

Les compagnies agglomérées représenteront, dit-on, un capital de $2,500,000,000, et la puissante combinaison aura la haute main sur la protion du cuivre aux Etats-Unis, sauf peut-être celle de la mine Calumet et Hecla, du Michigan.

M. Rockefeller et ses associés ont déjà la haute main sur l'Amalgamated Copper Mining Company.

× × ×

Une délégation ouvrière de Montréal s'est rendue à Ottawa, auprès du ministre du travail, ces jours derniers, dans le but de lui demander certains amendements à la loi relative au travail des aubains. Sir William Mulock a reçu les délégués avec beaucoup de courtoisie et leur a promis qu'il rendrait justice aux classes laborieuses du Canada.

× × ×

Les employés des tramways de Toronto se sont réunis, hier soir, et ont discuté longuement la situation ainsi que la réponse à leurs demandes préparée par les directeurs à leur dernière réunion. La grève n'a pas encore été décidée cependant. La compagnie serait prête, paraît-il, à soumettre tous les griefs à l'arbitrage, moins la question du salaire qui est le principal point du litige. Il est rumeur qu'il se produira probablement un compromis entre les employés et la compagnie, au sujet du salaire, et que la compagnie consentira à fixer le salaire à un prix variant entre 20 et 25 cents de l'heure.

M. McDonald, agent d'affaires de l'Union des employés, a déclaré devant l'assemblée que la compagnie désirait rencontrer un comité de l'Union, dans le but de discuter les griefs des employés, moins la question du salaire. Il a aussi ajouté que la compagnie s'était déjà assuré les services de quatre-vingt-huit hommes expérimentés de Montréal, dans le but de faire face à la situation et de remplacer les mécontents à un moment donné. L'opinion générale est que la grève sera évitée et qu'on en viendra à une entente aujourd'hui ou demain.

* * *

La façon barbare avec laquelle les mineurs unionistes du district de Cripple Creek sont traités de ce temps-ci par les autorités militaires soulève beaucoup de commentaires, en certains milieux. Ainsi, samedi dernier, 91 de ces hommes ont été débarqués d'un train spécial du Santa Fé, dans la prairie, sans eau, ni pain, ni argent et on les a ainsi abandonnés à l'aventure.

Les dépêches nous apprennent que les exilés ont été débarqués à la hâte et sans cérémonie. Les gardes et leurs chefs étaient fatigués, de mauvaise humeur à la suite de cet ennuyeux et long voyage depuis le camp des mineurs du comté Teller.

Ils n'étaient en aucune manière disposés à le courtoisie et à la bienveillance pour les malheureux déportés.

"Hâtez-vous," leur cria le lieutenant Cole quand le train s'arrêta au milieu des dunes de sable vif de la prairie près du Kansas.

En un instant, le convoi était vide de ses passagers malgré eux. "Marchez vite, marchez vite," leur criait le sous-shérif Benton.

Le train partit pour retourner à La Junta.

Ces hommes avaient des milles à parcourir avant d'atteindre la première habitation.

Réunis en groupes sur la voie du Santa Fé, ils discutèrent leur malheur.

Le shérif Jack Brady et ses agents du Kansas ont avoué les exilés qu'ils ne pouvaient rester dans cet état. Cette nouvelle les navra.

A la gare voisine, ils furent nourris par l'armée du salut.

Les mineurs déclarèrent qu'ils ont été traités comme des troupeaux de bestiaux et qu'on a battu leurs femmes et leurs enfants qui voulaient les suivre.

× × ×

Comme nous le disions hier, la grève sur les grands lacs est terminée.

L'association des capitaines et pilotes, dit-on, en est venue à cette conclusion qu'il serait de bonne politique à ce moment de la lutte d'engager ses membres de retourner au travail et à se tirer le mieux possible de cette mauvaise situation et de laisser ses membres profiter des premières occasions pour conclure avec leurs maîtres aux conditions qu'ils jugeront eux-mêmes convenables, de nouveaux engagements. La situation reste pourtant la même jusqu'à ce que ces engagements aient été approuvés par les deux associations en conflit.

Il est entendu que la "Lake Carriers Association" en viendra bientôt à des arrangements, avec ses employés et que toute sa flotte sera en mouvement sous quelques jours.

× × ×

La grève des tailleurs de granit de cette ville, qui durait depuis le 1er avril dernier, a été déclarée terminée hier après-midi. Une quarantaine d'hommes sont retournés au travail ce matin.

Ces ouvriers ont combattu avec la plus grande énergie pour obtenir la reconnaissance de l'union et une augmentation de salaire. Cette dernière demande leur a été partiellement accordée. Quant à l'autre demande, les unionistes croient pouvoir servir cette cause plus avantageusement par des moyens calmes et conciliants.

* * *

On annonce pour samedi prochain, à la salle Gareau et sous les auspices de l'union nationale des compagnons boulangers, une grande assemblée publique à laquelle sont spécialement invités tous les boulangers unionistes comme non unionistes.

Des orateurs éloquents adresseront la parole à cette réunion qui s'ouvrira à trois heures précises.

× × ×

On nous signale un jugement assez intéressant rendu en cour Supérieure de Montréal, le 23 mars dernier. Il s'agissait d'un entrepreneur qui se retranchait derrière une grève pour la non-exécution d'un contrat en temps voulu.

L. avait entrepris une certaine construction : le cahier des charges contenait une clause disant que, si elle n'était pas finie pour le 1er avril 1903, il devrait payer $25 de dommages pour chaque journée, jusqu'à ce qu'elle fût terminée. La construction ne fut finie que le 20 août. Subséquemment, L. intenta une action contre le propriétaire, pour une balance qu'il prétendait lui être due pour travail accompli. Le propriétaire se défendit en prétendant que les $25 de dommages par jour s'élevaient à une somme plus forte que le montant réclamé. L. répliqua que le travail avait été retardé premièrement par la faute du propriétaire lui-même, et de son architecte, et ensuite par une grève survenue parmi ses employés, et dont il n'était pas responsable.

La cour maintint la prétention de L., que le retard principal pour finir la construction avait été causé par le propriétaire et par son architecte. Il fut aussi décidé cependant que L. était responsable des 11 jours de retard causés par la grève survenue parmi ses employés ; et en conséquence, la somme voulue fut déduite du montant qu'il réclamait.

* * *

Il y a eu, hier soir, une nombreuse assemblée des tailleurs de pierre, à la salle Barry. Huit nouveaux membres ont été initiés et admis à siéger. Des résolutions de condoléances ont été adoptées à l'adresse du confrère Henri Maillé, à l'occasion de la mort de son épouse.

Le comité de la grève fit rapport que trois autres patrons s'étaient rendus aux demandes de l'Union, ce sont : MM. William O'Mann, Ovide Lapierre et Grey et Wighton. Cela porte le nombre des patrons qui ont accepté jusqu'à présent les demandes de l'Union, à vingt-trois. Tous les hommes de l'Union qui étaient en grève il y a quelque temps sont actuellement à l'ouvrage. La lutte se continue tout de même envers les quelques patrons qui s'obstinent à ne pas accéder aux demandes de l'Union.

LE DIAMANT NOIR

La maison J. O. Labrecque et Cie a livré hier 150 tonnes de charbon dur "egg" au fameux millionnaire américain de New-York, James J. Hill, pour son yacht, le "Waconta" qui est actuellement dans le port. Comme M. Hill est un connaisseur en fait de charbon, le fait qu'il a choisi le "Diamant noir" de Scranton, démontre l'excellence de cette marque.

Le Chocolat au lait FRY est le seul que vous devriez avoir, exigez-le. En vente partout. D. Masson & Cie, Agents, Montréal.

NOTES SOCIALES

Des invitations sont lancées pour le mariage de Mlle Maude Ewart, fille de M. J. C. Ewart, à M. Franklin H. Hodgson, qui aura lieu mercredi, le 22 juin, à l'église Méthodiste du square Dominion, à 7 heures du soir.

Réception après la cérémonie au No 118 rue Cathédrale.

× × ×

On annonce pour mardi, le 21 du courant, le mariage de M. C. Aimé Goyette, avocat, de Montréal, à Mlle Alice-Jeanne Butler, fille de M. H. Butler, employé civique. La bénédiction nuptiale sera donnée par M. Brady, à l'église Notre-Dame du Bon-Conseil, à Montréal.

× × ×

On annonce pour les premiers rayons de juillet, le mariage de M. H. Emile Duquette, employé de la maison Laporte et Martin, à Mlle Blanche Pinsonneault.

× × ×

On annonce à Québec pour le mois de juillet prochain, le mariage de M. Le L. Dumas à Mlle Alice Duchaine, fille de M. Thomas Duchaine, ex-échevin.

× × ×

On nous affirme que M. et Mme Harmant ont accepté de figurer au joli programme préparé pour la fête champêtre de l'Assistance Publique, dimanche, le 19 juin courant. Le succès constant et mérité par ce couple artiste, est la garanti ede moments charmants passés à écouter leurs très amusantes chansonnettes.

Nous offrons donc la bonne nouvelle à nos lecteurs, certains que le concours gracieux de M. et Mme Harmant attirera nombre de gens à la belle fête champêtre, au No 321 Dorchester.

Hier matin, à l'église de Saint-Clément de Vianville, avait lieu le mariage de M. Robert Neville à Mlle Louise Busseau. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. M. Dubuc, curé.

Les témoins étaient, pour M. Neville, M. Louis Raymond, et pour Mlle Busseau, son père.

Les mariés sont partis en voyage de noces.

Cadeaux riches et nombreux.

× × ×

Mardi dernier, le 7 du courant, à l'église du Sacré-Coeur, M. Sylvior Léveillée conduisait à l'autel Mlle Cécile Renaud.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le chanoine Adam, curé de la paroisse, assisté des RR. MM. Aubry et Rioux, et la messe a été chantée par le Rév. M. Beulac, accompagné de diacre et sous-diacre.

Il y eût musique et chant par le choeur des dames et des demoiselles. L'orgue était tenu par le professeur Brown.

Après la cérémonie, les nouveaux époux sont partis pour voyage.

× × ×

Mme Dr Grenier, de Saint-Maurice, est en visite pour quelque temps chez son fils, le Dr E. P. Grenier, 639 rue Ontario.

× × ×

Le Dr Saint-Denis, de la rue Amherst, est parti hier, avec sa famille, pour Vaudreuil, où ils passeront l'été.

× × ×

L'hon. et Mme Sheyhn sont à Ottawa chez le président de la Chambre et Mme Belcourt.

× × ×

Mlle Caroline Dufresne, fille de M. C. A. Dufresne, de cette ville, a fait ses adieux au monde pour entrer au noviciat des Dames du Sacré-Coeur, couvent de Kenwood, à Albany, N.-Y.

× × ×

M. et Mme Walter Paul partiront mercredi, pour l'Ecosse, par la ligne Allan.

× × ×

—Le Dr P. P. Boulanger, de la rue Saint-Denis, passe l'été à Valois.

× × ×

Mlle Kaitaleen Stephen, fille de feu M. James Stephen, de cette ville, est fiancée à M. F. W. B. Moore, de la Banque de Montréal.

× × ×

M. le Dr Coyteux Prévost, d'Ottawa, était de passage en ville, hier, en route pour Saranac, N.-Y., où il va voir sa fille malade, qui y fait une cure.

× × ×

Sir Wilfrid et Lady Laurier ont reçu à dîner, dimanche, M. et Mme Lamothe, de Montréal, le capitaine et Mme Noël, d'Angleterre, l'hon. L. P. Brodeur, l'hon. M. Mme et Mlle Power, Mlle Côté, Arthabaskaville.

× × ×

Le docteur J. N. Roy, partira samedi pour Québec, où il prendra ses vacances.

× × ×

Mardi matin, à 7 h. 30, avait lieu, dans la chapelle de l'église Saint-Jean-Baptiste, le mariage de Mlle A. Racette, à M. L. C. Forget. La mariée avait pour témoin, M. Marechal, avocat et M. Léandre Forget accompagnait son fils. Un joli programme musical a été exécuté par MM. Monday, Bruyère et M. Langlois. M. et Mme Forget sont partis pour un voyage à Buffalo et Niagara.

LA MODE DU JOUR

Joli corsage en organdi garni d'entre deux de valencienne. Large berthe tombant sur les épaules. L'empiècement est détachable et peut se porter sur n'importe quel corsage.

EN SE BAIGNANT

Un jeune homme se noie à Burlington, Vermont.

Burlington, Vt, 16 — François Robert, âgé de dix-huit ans, s'est noyé, hier, dans le lac Champlain, en se baignant.

Le jeune Robert travaillait aux usines de Champlain. Vers trois heures, hier après-midi, il quitta l'usine et partit en compagnie de Joseph Zeb, Louis Francis, George Latour et Gravel Moquin, pour se rendre au pont Draw. Les jeunes gens étaient dans l'eau depuis quelque temps lorsque Robert, levant les bras, s'écria: "Je ne peux plus nager." Ses compagnons tentèrent de lui porter secours, mais l'eau est profonde à cet endroit, et, au moment où ils allaient l'atteindre, le malheureux s'enfonça pour ne plus reparaître.

Le défunt avait trois soeurs: Mme Lena Hall, de Lawrence, Mlle Emma Robert, de Montpelier, et Mme Joseph Mitchell, de cette ville.

Un de ses frères s'est noyé dans des circonstances analogues, il y a quelques années.

NOTRE GRANDE VENTE

est commencée depuis ce matin et la foule qui envahit nos 4 magasins est une preuve que le public a foi en nos annonces et accourt sans crainte, étant assuré de trouver les marchandises telles qu'annoncées et à des prix que seule la manufacture Marchand, 1871 Notre-Dame; 1453 Sainte-Catherine; 2334 Sainte-Catherine et 129-131 Saint-Laurent peut donner.

—M. Arthur Nadeau, du square St Louis, est parti ces jours derniers pour un voyage à l'exposition de St Louis. Il se rendra ensuite au Montana et dans la Californie, et sera plusieurs mois absent.

ON REPECHE SON CADAVRE

LA MORT DU JEUNE EUGENE THIBAULT, VICTIME DU NAUFRAGE DU "CANADA" — LA LISTE DES PASSAGERS.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

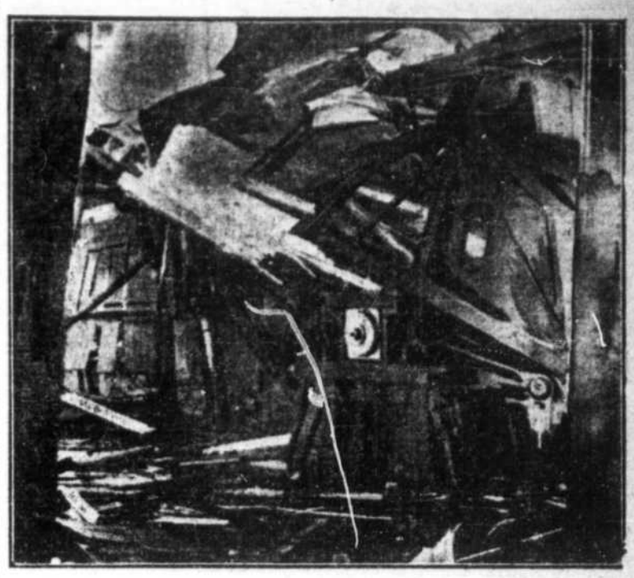

LE BALANCIER DU "CANADA" A TRAVERS LES DEBRIS DE L'EPAVE

Sorel, 16. — Le fleuve Saint-Laurent a rendu une seconde victime de la catastrophe épouvantable de dimanche matin. On a repêché hier après-midi, à quatre heures, le cadavre d'un enfant qui a été reconnu comme étant Eugène Thibault, âgé de 12 ans, fils du regretté Alfred Thibault, qui a péri lors du naufrage du "Canada."

Le fils avait précédé le père dans la mort; et plus longtemps que lui, cependant, il est resté enseveli dans les flots qui les ont engloutis tous deux.

Avant la fin du jour qui a vu une foule considérable suivre tristement le cortège funèbre conduisant à sa dernière demeure

LA DEPOUILLE MORTELLE

du malheureux Alfred Thibault, on a retiré de l'eau le corps du jeune Eugène Thibault, son fils.

Le coïncidence est triste et faisait hier le sujet des conversations à Sorel. On ne peut que s'attendrir en songeant à ce pauvre petit être qui, il y a peine cinq jours, partait de Québec tout joyeux en compagnie de son père et de son frère pour aller à Montréal assister à l'ordination de son frère aîné. Il lui tardait, dans sa joie naïve, de voir son frère revêtu de ses habits sacerdotaux; il lui tardait de voir la belle cérémonie durant laquelle l'archevêque conférait à son frère l'autorité du

MINISTRE DE DIEU

Avec son frère et compagnon de voyage, Jean-Baptiste, il parlait de projets d'avenir. Bien que jeune, il entrevoyait pour lui le bonheur qu'il enviait à son frère aîné. Puis il s'était couché content, rêvant sans doute aux étoles dorées dont il verrait bientôt son frère revêtu, aux vases d'or qu'il verrait bientôt briller dans les mains de son heureux frère.

Et voilà que survient une catastrophe qui brise

SES REVES ET SA VIE

Au milieu de la nuit, le bateau qui le porte est frappé au flanc par un steamer et sombre en quelques minutes. Affolé, il veut fuir. L'eau qui envahit le bateau l'en empêche. Et il périt avec son frère, pendant que pour les sauver, leur père s'élance à leur secours et périt à son tour, victime de son dévouement.

Et c'est quelques heures après les funérailles de ce héros que l'on repêche l'auteur de cet

INUTILE HEROISME

On a repêché le cadavre du jeune Eugène Thibault à une distance d'une soixantaine de pieds de l'endroit du naufrage, dans un remou causé par l'épave flottante du "Canada." Ce sont Wilfrid Auger et Napoléon Charbonneau qui ont trouvé le cadavre; il était au fond de l'eau à une profondeur de trente-neuf pieds.

Ils l'ont retiré de l'eau au moyen d'un grappin attaché à une corde. Depuis le matin, on travaillait à retirer de l'intérieur de la structure les effets que l'on pouvait trouver. On avait retiré une grande quantité de sacoches, paquets et autres objets. La principale trouvaille avait été celle de trois sacs de matières postales dont l'un était de Sorel.

Dans l'après-midi, les fouilles furent continuées à l'intérieur de l'épave et l'on trouva une grande quantité de menus objets.

Pendant ce temps, les pêcheurs d'épaves poursuivaient leurs fouilles à l'est de la carcasse du "Canada," retirant de l'eau les débris que le courant entraînait. Quelques-uns jetaient la plus loin qu'ils pouvaient un grappin attaché au bout d'une longue corde et le laissaient se rendre au fond de l'eau. En retirant ainsi un de ces grappins, MM. Auger et Charbonneau sentirent un obstacle au bout de la corde. Ils hissèrent cet obstacle, et grande fut leur surprise quand ils virent qu'un des bras du grappin retenait par le bras le corps d'un enfant.

On présuma immédiatement que ce devait être le cadavre d'Eugène Thibault, le plus jeune des deux enfants Thibault qui ont péri avec leur père.

Il avait la main droite fortement

APPUYEE SUR LA BOUCHE

indiquant par là combien il avait dû lutter contre les flots. Il portait ses bas et était vêtu d'une culotte noire courte et d'une chemise blanche.

D'abord déposé sur une planche, à bord d'un chaland, il a été transporté à Sorel, où il a été enfermé dans la morgue, en attendant l'enquête qui aura lieu aujourd'hui. Cette enquête ne sera pas longue, les causes de la mort étant absolument les mêmes que celles qui ont causé la mort d'Alfred Thibault, au sujet de laquelle une enquête a été tenue et un verdict rendu. Elle se réduira probablement à une affaire d'identification.

Une nouvelle sensationnelle nous est arrivée hier après-midi. On disait que les listes des passagers du commis Bonneterre avaient été trouvées flottantes, dans le fleuve, à Sainte-Anne, par M. Baron. Ce dernier, en s'en allant chercher de l'eau au fleuve dans des tonnes, a trouvé une

GRANDE ENVELOPPE

qui s'en allait à la dérive. Comme elle portait le nom de la compagnie Richelieu, M. Baron est allé la porter aux bureaux de la compagnie avec son contenu.

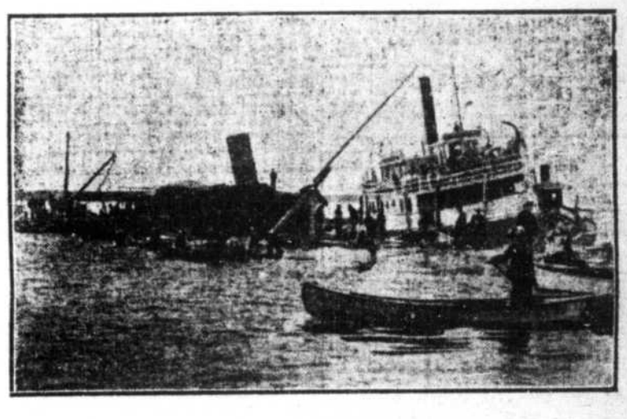

L'EPAVE DU "CANADA" TELLE QU'ELLE APPARAIT AUJOURD'HUI

La nouvelle s'est vite répandue qu'on avait trouvé la liste des pasagers du "Canada," avec un chèque. Informations prises à la compagnie, on nous a dit que ce n'était pas une liste des passagers du "Canada," mais une vieille liste des noms de ceux qui avaient ouvé des cabines quelque temps auparavant.

Ce qu'il y a d'étrange dans cette nouvelle explication, c'est qu'on s'est hâté de la télégraphier de Sorel aux journaux de Montréal, afin de les empêcher de laisser croire dans le public que la liste des pasagers du "Canada" était retrouvée.

LA BANQUE HOCHELAGA

Nous avons déjà dit un mot des progrès accomplis par la Banque Hochelaga, une institution financière qui fait grandement honneur à l'élément canadien-français et au pays tout entier.

A l'occasion de la trentième assemblée annuele qui a eu lieu, hier, nous croyons devoir davantage attirer l'attention sur les brillantes opérations de la Banque Hochelaga, dont nous publions le rasport ailleurs.

Le résultat est des plus magnifiques, le bénéfice net, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, pertes et pertes probables, s'étant élevé à $295,337.76. Sur cette somme, on a pris $150,000 qu'on a portée au fonds de réserve ; celui-ci s'élève aujourd'hui à la somme considérable de $1,200,000, soit plus de la moitié du capital-actions de la Banque. Une somme de $140,000 a été distribuée aux actionnaires, ce qui laisse au compte des profits et pertes une balance de près de $31,000.

L'admirable coutume de souscrire au fonds de pension des employés de la Banque a été mise de nouveau en pratique cette année ; ce fonds s'est augmenté de $10,000.

Tout le rapport annuel est à lire et à méditer. C'est une leçon de choses pour ceux qui s'occupent de finances, pour ceux qui sont les dépositaires des deniers du peuple, et pour les déposants eux-mêmes.

A l'assemblée, hier, c'est sincèrement qu'on a voté des remerciements aux directeurs, aux gérants et autres officiers de la Banque.

Les mêmes directeurs ont été réélus; ce sont MM. F. X. Saint-Charles, Robert Bickerdike, J. D. Rolland, J. A. Vaillancourt et A. Turcotte.

Le mois de mai étant un des mois les plus actifs de l'année, par suite de l'ouverture de la navigation et du commerce du printemps ; afin de donner au personnel plus de temps pour préparer les entrées et les rapports de fin d'année, il a été résolu que la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque soit fixée au troisième mercredi de décembre (ou au jour juridique suivant, si ce mercredi était fête légale), la première assemblée devant avoir lieu le troisième mercredi de décembre 1905.

TARIF

(Invariablement payable d'avance).

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est AU COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDEES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 330 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Mains-d'oeuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p. m. — Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme connaissant bien la tenue des livres, bon sténographe et clavigraphiste, demande position. Ecrire à S., 1647 "La Presse." 189—4

EMPLOI DEMANDE — Un ingénieur demande emploi, 10 ans d'expérience, bonnes références. Adresse : J. Ouellette, 148 Duvernay. 189—1

EMPLOI DEMANDE — Un chef cuisinier de première classe, pour tous genres de cuisine, demande situation. Ecrire à C. D., 628 "La Presse." 14,16

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme d'expérience demande position comme voyageur de commerce, pourra donner les références requises. Ecrire K. L., 707 "La Presse". 190—3

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme demande position comme commis, connaissant parfaitement les deux langues, les meilleures références fournies. S'adresser 7 à 9 heures de l'après-midi, Ovila Chatelois, 197 rue Saint-Joseph, Lachine Lock. 187—6

EMPLOI DEMANDE — Un dessinateur de costumes pour dames, arrivant de Paris, demande emploi. S'adresser J. Jaeger, 157 Vitré. 189—2

EMPLOI DEMANDE — Chef cuisinier français demande place, hôtel ou restaurant. S'adresser M. Girard, Collège Imm. Concept. rue Rachel. Tél. Est 1320. 189—2

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

ELEVES DEMANDES — Chant et diction enseignés en trois mois par nouvelle méthode, leçons de piano et orgue. M. de Chalot, professeur de Paris, pianiste au Théâtre National Français, 315 rue Saint-Denis. 16,18

ELEVES DEMANDES — Sténographie française, anglaise — la plus facile au monde — 125 mots par minute en 30 jours. Clavigraphie gratis. Positions assurées. Conditions faciles. Prof. Elie, 334 Saint-Hubert. 11,14,16

HOMMES ET GARÇONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

BOULANGER — On demande un boulanger, pour la campagne, bons gages. S'adresser entre 7 et 9 heures p.m., H. de Repentigny, 706 Hundley, Boulevard Saint-Denis. 189—2

BARBIER — On demande immédiatement un barbier de première classe, place permanente, devra se présenter coin des rues Sainte-Catherine et Metcalfe. Bellevue Flats. 190—1

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, les heures d'ouvrage sont courtes. 1562 Notre-Dame, en face du palais de justice. P. A. Lebel. 190—1

BLOQUEUR — On demande un bon bloqueur de casques, aussi des bonnes filles de moulin à fourrure. S'adresser chez Silverman, Boulter et Cie, 57 rue Saint-Pierre. 190—2

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, bons gages. S'adresser à J. Pilette, No 659 rue Notre-Dame, Maisonneuve. 190—2

BARBIER — On demande un barbier, immédiatement. S'adresser 385 rue Sainte-Catherine, Hochelaga. 190—1

COMMIS — On demande un commis d'expérience, sachant les deux langues, pour prendre la direction d'un commerce de cigares en détail. S'adresser No 1698 rue Notre-Dame, Chambre No 1. Références exigées. 189—n

CIREURS — On demande des cireurs de bottes avec expérience. S'adresser au club de quilles Saint-Gabriel, 340 rue Centre. 190—1

COMMIS - PHARMACIEN — On demande deux commis-pharmaciens, l'un d'un an d'expérience, immédiatement, l'autre de deux ou trois ans d'expérience, pour la fin du mois. S'adresser pharmacie Décarie, 1688 Sainte-Catherine. 190—1

COMMIS — On demande des commis d'expérience — hommes et demoiselles — dans la marchandise sèche. S'adresser chez E. Lepage et Cie, 764 Saint-Laurent. 190—2

ETUDIANT - PHARMACIEN — On demande un étudiant en pharmacie, de première année. 1130 Ontario. 190—1

FORGERON — On demande un forgeron-voiturier, 960 rue Ontario, chez J. A. S. Vincent. 189—2

FORGERON — On demande forgeron de première classe et des assistants. Aussi ouvriers en bois. S'adresser à la St Lawrence Wagon Co., 44 rue des Soeurs Grises. 190—2

GARCON — On demande un garçon de 16 à 17 ans, sachant lire et écrire, pour se rendre utile dans un magasin, avec références. 213 St Paul. 188—3

GARCON — On demande un garçon de bureau parlant les deux langues, références exigées. S'adresser chambre No 1, 1698 rue Notre-Dame. 189—n

GARCON — On demande un garçon de 14 à 16 ans, pour se rendre généralement utile dans une pharmacie, bons gages. S'adresser 837 Saint-Denis. 190—1

GARCON — On demande un bon garçon parlant anglais et français, comme messager et pour ouvrage de magasin. S'adresser E. Côté, 143 Saint-Antoine. 190—1

GARCONS — On demande des garçons pour porter les paquets et se rendre généralement utiles dans un magasin de marchandise sèche. S'adresser à 1871 Notre-Dame. 190—1

GARCON — On demande un garçon actif parlant les deux langues, pour servir dans un bar et salon. Ecrire C. D., 690 "La Presse". 190—3

GARCON — On demande un garçon de bureau, parlant anglais et français, et ayant de l'expérience dans un bureau d'avocats. Brosseau, Lajoie, Lacoste et Quigley. 190—1

GARCON — On demande un garçon d'une douzaine d'années, comprenant l'anglais. Dominion Photo Supply Co, 1419 rue Bleury. 190—1

HOMMES ET GARÇONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

GARCON — On demande un garçon actif pour servir les tables, devra connaître les deux langues. S'adresser au Café La Touraine, 534 Lagauchetière. F. T. Gaudreau, prop. 190—1

GARCON — On demande un garçon actif pour travailler dans un magasin d'articles pour messieurs et faire les commissions ; doit parler anglais. S'adresser à M. McAskill, chez Allan, 2260 rue Sainte-Catherine. 190—1

GARCON — On demande un garçon fort de 15 à 20 ans, pour travailler dans une cave à vins. S'adresser avec références, au No 87 rue Saint-Jacques. 190—3

GARCON — On demande un garçon fort et actif, pour une famille passant l'été à la campagne, — avec références. — S'adresser 10 rue Saint-Pierre, de midi à 1 heure. 190—1

HOMMES — On demande deux ouvriers de première classe, "portable slotter hands". S'adresser, mentionnant salaire demandé, à la Canadian General Electric Co., Limited, Peterboro, Ont., Canada. 181—12

HOMMES ET FEMMES — On demande des hommes et des femmes pour travailler pour nous à domicile, durant leur temps libre. Travail agréable. Bon salaire. Pas de sollicitations. Adressez boîte 560 London, Ont. 187—15

HOMMES — On demande des hommes recommandables — $60 par mois et les dépenses, $2.50 par jour, des hommes recommandables dans chaque localité, pour introduire nos marchandises, poser des pancartes sur les arbres, clôtures, le long des routes et tous les endroits en vue ; emploi permanent à de bons hommes capables et honnêtes ; expérience pas nécessaire. Ecrivez immédiatement pour renseignements. The Empire Medicine Co, London, Ont. 187—6

HOMMES — On demande des hommes pour travailler pour nous, à salaire ou à commission ; on paie à la semaine. Bon équipement gratuit. Bonne demande pour nos marchandises de ce temps-ci. Nous avons 800 acres d'arbres fruitiers et d'ornementation de choix. Stone et Wellington, Toronto, Ont. 183—n

HOMME — On demande un homme expérimenté pour prendre la direction des rayons des étoffes lavables et des étoffes à robes, doit parler français et anglais couramment. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley, Limitée. 190—1

HOMMES — On demande des hommes comme commis, bon salaire pour personnes expérimentées dans la confection pour dames. S'adresser à 1871 Notre-Dame. 190—1

HOMMES — On demande des hommes pour colporter des échantillons légers et attrayants, marchandises en demande partout. Nous payons chaque semaine dès le début. Luke Bros Co, Montréal. 149—mj—n

HOMME — On demande un mécanicien au courant du matériel pour la glace — ice plant. — Position stable à un bon homme. S'adresser par lettre à K. L., 704 "La Presse." 189—3

INSPECTEUR — Une compagnie d'assurance contre le feu demande inspecteur pour province de Québec. Les deux langues nécessaires. Adresser, mentionnant références, à boîte 2305 B. P., Montréal. 189—3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour faire livraison du lait. S'adresser E. Boursier, 177 rue Saint-Charles. 190—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 25 à 35 ans, pouvant parler le français et l'anglais correctement ; devra être grand et de bonne apparence et bon solliciteur, pour maison de commerce seulement. Une commission libérale sera payée à la personne capable de remplir cette position. — R. A. Panneton, 204 Saint-Jacques, chambre 32. 190—1

JEUNE GARCON — On demande un jeune garçon pour se rendre utile dans une épicerie. Skelly et Moquin, 85 St Paul, coin Bonsecours. 190—1

JARDINIER — On demande un jardinier pour la campagne ; il devra bien connaître la culture des fleurs. S'adresser à chambre 58, 107 rue Saint-Jacques. 190—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour conduire une voiture ; aussi un jeune homme comme commis. S'adresser 236 rue Saint-Laurent. 190—1

JEUNE HOMME — On demande jeune homme, expérience, parlant anglais et français. S'adresser à Gervais et Frère, 71 Cherrier. 190—1

JEUNE HOMME — On demande un bon jeune homme comme forgeron général, deux ou trois ans d'expérience préféré. S'adresser à B. Lecavalier, 429 Saint-Joseph, Lachine. 190—3

JEUNE GARCON — On demande un jeune garçon pour faire les commissions. S'adresser Wilfrid Lacroix et Cie., 25 rue Bleury. 190—1

MEUBLIERS — On demande de bons meubliers habiles dans la réparation. Renaud, King et Patterson, coin Sainte-Catherine et Guy. 190—2

MECANICIENS — On demande des ajusteurs de machines, des monteurs de machines, des hommes pour travailler sur machines à forer, sur machines à rainures, sur rabatteurs, sur tours, sur poinçonneurs et emporte-pièces, des outilleurs et aussi des ouvriers spécialistes. Seuls des ouvriers compétents doivent faire application. S'adresser à : Canadian General Electric Co., Peterboro, Ont. 134-n

ON DEMANDE des sous-intendants et des agents de compagnies d'assurances industrielles, pour former des "staffs" d'agents. S'adresser immédiatement à The Loan and Savings Company, 20 Saint-Alexis, Montréal. B. P. boîte 275. 190—6

OUVRIER EXPERT — On demande un homme connaissant les machines, pour fabriquer les shoe tacks, shoe nails, shoe rivets et wire nail et pouvant prendre charge d'une manufacture. Inutile de se présenter sans références. Bons gages. S'adresser à Boivin et Grenier, Québec. 189—4

ON DEMANDE 2 garçons de 15 à 16 ans, sachant parler et écrire les 2 langues, pour le bureau, chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Ste Catherine. 185—n

PLOMBIER — On demande un bon plombier et un bon couvreur, ouvrage permanent. S'adresser 444 rue Rachel. 190—1

PEINTRES — On demande des peintres au No 460 rue Dorchester. 190—1

TAILLEUR, GARCON — On demande un tailleur de corsages expérimenté, aussi garçon pour salle de coupe. S'adresser à la Salem Co., Ltd., manufacturiers de chemises et corsages, 323 rue Saint-Jacques. 189—2

REPASSEURS — On demande deux repasseurs de chemises pour ouvrage neuf. S'adresser immédiatement, Imperial Laundry Co, 43 Bonsecours. 190—1

TAILLEUR — On demande un tailleur compétent pour faire des habillements complets et disposé à aller hors de la ville. Bonne position pour un homme sobre. S'adresser Roy, 486 rue Saint-Laurent. 190—1

TONNELIER — On demande immédiatement un bon tonnelier pour aller travailler à la campagne, doit être sobre et bien recommandé, se présenter au No 320 rue Saint-Paul. 178—n

VOYAGEUR DE COMMERCE — On demande jeune homme comme voyageur de commerce, en ville, dans les bijoux, montres et articles de fantaisie. Doit avoir expérience. Ecrire, donnant références et salaire demandé, à S., 1010 "La Presse". 188—6

VENDEUR — On demande vendeur pour garde-robe Fit-Reform, un qui peut parler les deux langues préféré. S'adresser personnellement à E. A. Small et Co., 8 Côte du Beaver Hall. 189—2

VENDEURS — Vendeurs demandés pour Auto-Spray, le meilleur vaporisateur à air comprimé. Se vend bien. Termes généreux. Ecrire pour détails et machine échantillon à Cavers Bros, Galt, Ont. 120—mja—n

VOYAGEUR DE COMMERCE — On demande un voyageur de commerce pour visiter les épiciers avec une spécialité de commerce régulier. Doit être expérimenté, énergique, et de confiance, parlant les deux langues facilement. Salaire ou commission. Répondre en anglais, donnant références et détails, à J. R., 696 "La Presse." 190—2

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CUISINIERE — Une cuisinière d'un moyen âge, pour un presbytère. S'adresser de 2 à 6 et 7½ à 9 p. m., 337 Saint-Denis. 190—1

COUTURIERES — On demande des couturières pour finir les pantalons de pratiques, on paiera de bons gages. 71 Sanguinet. 190—1

FILLES — On demande des filles comme commis dans les nouveautés. Inutile de se présenter sans avoir de l'expérience et de bonnes recommandations, elles devront savoir parler l'anglais et le français. S'adresser chez O. Lemire et Cie, 1108 St Jacques, coin Fulford. 186—n

FINISSEUSES — On demande finisseuses, coupeurs, bloqueurs de fourrures et opératrices de machines. La Redmond Co., Ltd., 4 rue Sainte-Hélène. 11,14,16,18,21,23,25,28,30

FILLES — On demande immédiatement des filles pour étiqueter et envelopper des bouteilles d'eau de Floride. Bons gages. Davis et Lawrence Co, Ltd., 356 rue Saint-Antoine. 188—3

FILLE — On demande une fille de chambre au No 215 Peel. 189—2

FILLES — On demande des filles comme commis, bon salaire pour personnes expérimentées dans la confection pour dames. Bon salaire. S'adresser à 1871 Notre-Dame. 190—1

FILLE DE TABLE — On demande une fille de table d'expérience, parlant les deux langues. S'adresser à l'Hôtel Ed. Fortin, 66 Saint-Gabriel. 190—1

FILLE — On demande une fille pour avoir soin d'un bébé ; de préférence une parlant l'anglais. S'adresser 226 avenue Laval. 190—1

FEMME — On demande une femme pour laver la vaisselle et les planchers. S'adresser 471 rue Craig. 190—1

FILLE — On demande une fille générale, pour la cuisine, au No 15 Côte Saint-Lambert. 190—1

FILLES — On demande des filles d'expérience pour servir les tables. Pas d'ouvrage le dimanche. Grand Vatel Restaurant, 50½ Saint-Jacques. 190—1

FILLE — On demande une fille expérimentée, comme commis, parlant les deux langues, au No 2699 rue Notre-Dame. 190—1

FILLE — On demande une bonne fille pour ouvrage général dans une petite famille. Position facile. 410A Saint-Antoine. 190—2

FILLES — On demande filles pour manufacture de casquettes, celles qui ont eu quelque expérience comme opératrices de machines. La Fraser Cap Co., 528 rue Saint-Paul. 190—1

FEMME — On demande une femme sachant faire la cuisine. S'adresser immédiatement au No 98 rue Saint-Laurent. 190—1

FILLE — On demande une fille pour faire la cuisine, ni enfants, ni lavage. 1130 Dorchester. 190—1

FINISSEUSES — On demande des finisseuses de pantalons ; nous payons aussi haut que $7.00 par semaine aux bonnes mains. H. Keilert and Sons, drapiers en gros, 187 rue Montcalm. 190—2

FILLE — On demande une fille pour ouvrage général, au No 758D Cadieux. 190—1

FILLES — On demande des filles expérimentées pour le département des pantalons et salopettes, ainsi qu'une couple d'apprenties. S'adresser à M. Levine, Montreal Shirt and Overall Co., Ltd., 1470 avenue Hôtel de Ville, Saint-Louis du Mile-End. 190—3

FILLE — On demande une fille pour jouer le piano dans un salon à crèmes. S'adresser 1891 rue Notre-Dame. 190—1

FILLES — On demande des filles de salles, avec références. Majestic Hotel, 86 rue Saint-Laurent. 190—1

FILLES — On demande des filles avec expérience pour coudre sur les moulins. S'adresser au No 742 rue Lagauchetière. 189—2

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille d'expérience pour magasin de marchandises sèches. Inutile de se présenter sans références. S'adresser immédiatement entre 8 et 9 heures p. m., 629 Mont-Royal. 190—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille intelligente, pour aider aux travaux du ménage. Pas d'enfant, chez-soi confortable. S'adresser, entre 1 et 3 heures ou après 6 heures p.m., 900 rue Saint-Hubert. 190—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille ayant quelques connaissances pouvant se rendre utile dans une manufacture. S'adresser à 1871 Notre-Dame. 190—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour prendre soin des enfants. Bonne position pour bonne fille. S'adresser 4484 avenue Western, près avenue Metcalfe. 190—1

ON DEMANDE une jeune fille pour aider au ménage, au No 427 avenue Mont-Royal, coin Saint-Hubert. 190—3

OPERATRICES — On demande 75 opératrices expérimentées pour confectionner dans notre manufacture des salopettes et des vareuses. Se présenter immédiatement à The Royal Shirt and Overall Co., 1888 rue Notre-Dame. 188—5

OPERATRICES — On demande de bonnes opératrices pour les jupes. H. Litvin, 2468 rue Sainte-Catherine. 190—1

OPERATRICES — On demande des opératrices sur les machines très rapides. Position stable, bons gages. Nous ne travaillons pas le samedi après-midi. John P. Black et Co, 183 rue Vitré. 180—n

PERSONNE — Personne de confiance demandée pour rester à la campagne dans une famille où il n'y a pas d'enfants. Devra savoir un peu de cuisine et avoir de bonnes recommandations. Le mari pourrait en même temps avoir situation. Ecrire K. L., 708 "La Presse". 190—3

PIANISTE — On demande une fille pour jouer du piano, aussi une pour servir dans un magasin de fruits et bonbons. 58 Saint-Laurent. 190—1

VENDEUSES — Vendeuses d'expérience demandées, capables de parler anglais et français, polies et disposées à travailler. S'adresser au gérant, à l'heure qu'on trouvera la plus convenable, chez Scroggie. 156—n

SERVANTES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général. Gages $10.00 par mois. S'adresser 119a rue du Champ de Mars. 187—4

SERVANTE — On demande une bonne servante pour petite famille, devra savoir faire la cuisine, lavage en dehors, bons gages. 8 rue Cherrier. 190—1

SERVANTE — On demande une servante générale pour petite famille à la campagne. Bons gages et pas de lavage. S'adresser au No 449 rue Saint-André. 189—3

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser au No 168 rue Saint-Hubert. Références exigées. 189—2

SERVANTE — On demande servante générale parlant anglais, famille de deux. S'adresser avec références à 4068 rue Tupper, près avenue Atwater. 14,16,18

SERVANTE — On demande, le ou avant le 1er juillet, une servante générale pour petite famille. S'adresser la Villa Ozenden, chemin du bas de Lachine, près des écluses, Lachine Locks. 16,18

SERVANTE — On demande une jeune fille. Famille de trois personnes, ouvrage léger. Pourra coucher chez elle. S'adresser No 86 Saint-Hubert. 190—2

SERVANTE — On demande une servante, famille pas d'enfant, au No 370 rue Dorchester. 188—4

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, pour petit ménage, logement d'un étage. Bons gages. S'adresser 388A Parc Lafontaine. 189—2

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine et une femme de chambre, au No 682 Saint-André. Se présenter de 3 à 6 heures p. m. Références requises. 189—3

SERVANTE — On demande une servante une fille de campagne préférée. S'adresser 151 Saint-Laurent. 190—1

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage, bons gages. S'adresser au No 572 rue Sherbrooke. 190—3

SERVANTE — On demande bonne servante générale. Pas de lavage. Bons gages. S'adresser à 349 avenue Victoria, Westmount. 190—1

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 19

Pharmacie E. DUBERGER

260 rue Centre, coin Island

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

SERVANTES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

SERVANTE — On demande une servante générale dans une petite famille de trois personnes, désire recommandations. S'adresser 479A rue Saint-Denis. 190—1

SERVANTE — On demande une bonne servante, doit savoir faire la cuisine, famille de deux, ni lavage, ni repassage. S'adresser 29 avenue Buckingham. 188—3

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENTS DEMANDES — $2.50 par jour. Adresses : Cooper, London, Ont. 187—6

AGENT — Une compagnie d'assurance sur la vie, ayant beaucoup de succès et bien établi, demande un agent général pour la Province de Québec. Ecrire à M., 956 "La Presse." Donner certificats et expérience. 11,14,16

AGENTS — On demande des agents, nouveaux systèmes très rémunératifs pour des solliciteurs actifs. The Co-Operative Home, 5 carré Place d'Armes, de 4½ à 6 heures p.m. 190—4

AGENTS — On demande pour l'Excelsior Life Ins. Co., de bons agents ; contrats avantageux. S'adresser à O. Léger, 107 rue Saint-Jacques. 66—n

ASSOCIES DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ASSOCIE — Un associé de commerce désirerait vendre sa part pour cause de mauvaise santé. Commerce payant. Ecrire à M., 958 "La Presse." 190—1

ASSOCIE DEMANDE — Je peux disposer de $5,000 00 et plus, en affaires, soit comme associé ou j'achèterai un commerce établi. Strictement confidentiel. Ecrire à S., 1009 "La Presse." 190—1

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

BELLE grande chambre à louer, dans famille, deux personnes, pas d'autres pensionnaires, possession immédiate. S'adresser matin et soir, 331 Saint-Denis. 188—3

CHAMBRE A LOUER — Au No 385 rue Dorchester. 190—3

CHAMBRE A LOUER — Jolie chambre à louer, chez une famille de deux personnes, pas d'enfant. 27 avenue Laval, près du carré Saint-Louis. 189—3

CHAMBRES A LOUER — Trois magnifiques chambres à louer, sur le devant, ameublement de première classe, pour couples sans enfant ou messieurs, 170 avenue de l'Hôtel de Ville. 16,18

CHAMBRE — Chambre meublée à louer, sur le devant, étage du bain. 1676 Sainte-Catherine, près Saint-Denis. 16,18

CHAMBRE à louer, au No 399 Saint-Denis. 190—1

CHAMBRE A LOUER — A louer, une chambre double garnie, avec un beau balcon, dans famille privée, gaz, bain, etc., 5 rue Verchères, entre Sainte-Catherine et Dorchester, dans la rue Saint-Charles-Borromée. 190—3

CHAMBRE — A louer, magnifique grande chambre meublée, sur l'étage du bain, 1924 Sainte-Catherine, près Saint-Laurent. 190—1

CHAMBRE A LOUER — Grande chambre à louer, meublée, avec gaz et bain, sur le même plancher, famille française. 305A Saint-Hubert. 188—3

CHAMBRES A LOUER — Deux grandes chambres et boudoir, même plancher, étage du bain, installation première classe, etc., 376 Lagauchetière, entre Saint-Denis et Berri. 190—1

CHAMBRES A LOUER — A louer, magnifiques chambres bien meublées, sur le devant, accommodations modernes, 1762 rue Sainte-Catherine, coin Sanguinet. 190—2

CHAMBRE A LOUER — A louer, une chambre meublée, dans une famille privée, pas d'enfants. S'adresser 210A Sanguinet, près Sainte-Catherine. 16,18

CHAMBRES A LOUER — Jolie grande chambre meublée à neuf, deux garde-robes, lumière Auer, aussi une petite sur le devant, famille privée, 318 Saint-Denis. 16,18

CHAMBRES A LOUER — Chambre double, nouvellement meublée, une non meublée, sur l'étage du bain. Famille anglaise. S'adresser à 753 avenue Hôtel de Ville. 188—3

PENSION

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

PENSION — On trouvera une maison de pension, pour les bébés de 3 ans et au-dessous. 1268 avenue Hôtel de Ville, Mile Aubin. 184—10

ON DEMANDE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

PENSIONNAIRES — On demande des pensionnaires, chez Félix Carrière, Saint-Sauveur, Piedmont, Qué. 190—2

A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

A LOUER — Un logement de plain-pied de 7 pièces, eau chaude, bien meublé. S'adresser 775 rue Berri. 189-2

COTTAGE A LOUER — Cottage à Boucherville, cottage meublé à louer ou à vendre, bien situé, très confortable, conditions faciles. Possession immédiate. S'adresser à Joseph Paquette, 59 rue Lacroix. 183—n

LOCAL — A louer, magnifique local de 30 x 90 pieds, au 2e étage, très bien éclairé, façade rue Ste Catherine, angle Montcalm. Pour plus amples informations s'adresser à M. Marchand, 1871 Notre-Dame. 181—n

CHAMBRES ET PENSIONS

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE ET PENSION — Grande chambre, avec ou sans pension, maison privée, au No 181 rue Murray. 190—3

RESIDENCES D'ETE A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

RESIDENCES D'ETE A LOUER — Plusieurs jolies résidences très bien meublées, avec toutes les commodités de la ville, et situées sur le bord du fleuve, dans le haut du village de Boucherville. Ces cottages pourraient aussi être achetés à des conditions faciles. S'adresser à Alex. Desmarteau, 1598 rue Notre-Dame. Tél. Main 1257. 189—4

ARGENT A PRETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ARGENT A PRETER — Argent à prêter à 5 pour cent, ville ou campagne, corporations, fabriques, fermes, maisons, lots, assurances, bilets et autres garanties. Osw. Chaput et Cie, édifice "La Presse". 175—24

ARGENT A PRETER — Divers montants de $2,000 à $9,000, à prêter, sur hypothèque, à Montréal, 5 pour cent et conditions faciles. O. Crépeau, notaire, 107 St Jacques. 184—5

ARGENT A PRETER — Argent à prêter à 5 pour cent, corporations, fabriques, fermes, maisons, assurances, billets, polices, etc. E. Lavigne et Cie, 90 St Jacques. Tél. Bell Main 4754. 190—1

LES GENS A SALAIRE peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur et garantie, paiement pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, chambre 104, Temple Building, 185 Saint-Jacques. 18—n

EMPRUNT

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

EMPRUNT — On demande à emprunter $5,000. Bonnes garanties. Intérêt à 7 pour cent. Ecrire à N., 970 "La Presse". 189—2

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

LOGEMENT A LOUER — Avis public, chance rare, logement à louer et mobilier à vendre, piano compris, justement convenable pour un jeune couple. S'adresser au No 504 rue Maisonneuve. Prix modéré. 188—8

MAISON — A louer, maison meublée, 12 pièces, superbement meublées, située avenue Delorimier, vendra mobilier complet si désiré. S'adresser N. G. Vaillquette, 1547 Sainte-Catherine. 168—n

MAISON A LOUER — Contenant quatre chambres, No 640 Desjardins, à Maisonneuve. Prix $8 par mois, payables d'avance. S'adresser No 179 Lasalle, Maisonneuve. 190—1

MAISON — A louer, un logement de 8 pièces, haut, au coin des rues Sherbrooke et Saint-Denis. Possession immédiate. S'adresser à H. Choquette, 493 rue Sherbrooke. Tél. Est 1902. 188—3

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ON DEMANDE A ACHETER — On demande pianos et orgues qui ont servi. Ces instruments seront achetés directement pour argent comptant ou pris en échange contre des pianos neufs. Layton Bros., 144 rue Peel. 16,18,21

POLICES SUR LA VIE — On demande à acheter polices d'assurances sur vie. Polices émises par compagnies américaines seulement. Paiera plus que compagnies paient comme prix d'achat. M. J. Doherty, 426 rue Saint-Paul. 152—n

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE — Votre crédit est bon chez F. Lapointe, pour vos achats de meubles et tapis, sans intérêt ni collecteur à la maison. Venez nous voir au No 1449 rue Sainte-Catherine. 71-n

ATTELAGE — A vendre, à bon marché, cheval, express et harnais en parfait état. S'adresser immédiatement 119 rue Cadieux. 190—1

A VENDRE — Chance exceptionnelle, pour un barbier désirant s'établir. A vendre, bon magasin de tabac et cigares, avec boutique de barbier. Cause de départ. S'adresser 178 Bleury. 190—1

A VENDRE, une machine à coudre New Williams, seconde main, garantie pour 5 ans, $13.50. S'adresser 1749 Sainte-Catherine. 190—1

A VENDRE, étal de boucher. S'adresser 102 Dufresne. 190—1

A VENDRE, un magnifique yacht, un esquif tout neuf, à un prix très modéré. S'adresser à A. Meloche, 36 Parc Lafontaine. 190—2

A VENDRE — Glacières, cabinet à l'huile et fixtures d'épiceries, à bon marché. S'adresser à 1306 Demontigny. 13,16

A VENDRE — Un joli piano en bonne condition et à un très bas prix. S'adresser au No 889 avenue de l'Hôtel de Ville. 188—3

BOGHEIS — A vendre, deux bons bogheis, un Gladstone et un Piano Box, à vendre à sacrifice. S'adresser 234 Mentana. 14,16,18

BRIQUES A VENDRE — Briques neuves, dures et molles, à vendre, livrables immédiatement. C. Fortin, 503A rue Dorchester, entre 7 et 10 a.m. Tél. Est 927. 187—6

CLOS DE BOIS — A vendre, clos de bois et de charbon, bonne clientèle, vente, maladie, établi depuis 10 ans, chance exceptionnelle pour un prompt acheteur. S'adresser D. Cusson, 199 Dufresne. 190—1

CHEVAL A VENDRE, bon marché. 545 Mont-Royal. 190—1

CHIENS — A vendre, trois chiens danois. 3632 Notre-Dame. 190—1

ECREMEUSE — A vendre, à très bon marché, une écrémeuse à main. Alexandre, No 8, en parfait état. H. Simon, 170 rue Cadieux, Montréal. 190—1

EXPRESS — A vendre, deux express double et simple, bon marché. No 151 St André. 16,18

FLUTES — Agent, première marque française vend aux artistes et élèves grandes et petites flûtes en argent, système "Boehm," modèle conservatoire de Paris, 30 dollars de moins que partout. Pour voir et essayer les instruments, s'adresser 60 rue Saint-Laurent. 190—1

INSIGNES — A vendre, insignes pour la fête nationale — Saint-Jean-Baptiste — à vendre en gros seulement, chez E. Saillot, 252 rue Saint-Paul. 190—5

GRAVIER — A vendre, gravier "Banc Rouge" Syenite pour couverture. "Banc Rouge" Syenite concassé fin pour chemins, trottoirs, promenades, planchers, caves, etc. Pierre à concrète et macadam, toutes dimensions. T. A. Morrison et Cie., 204 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 4582. 188—6

MOULIN A VENDRE — Moulin à scie de première classe, avec outillage complet, 148 acres de terre, une bonne maison. Pour informations, s'adresser à Saint-Hubert Spaulding, à M. Anselme Desrochers. 11,14,16,18

MANTEAU — A vendre, manteau de dame doublé en fourrure, avec collet et revers en vison de première classe, aussi manteau de mouton de Perse à vendre à sacrifice. 1857 rue Notre-Dame. 14,16,18

MALAXEUSE — On pourrait vendre ou louer une "malaxeuse" — machine à béton — qui serait en bon ordre, en s'adressant à J. E. Bourret, Nicolet, Qué. 189—2

MATELAS — A vendre, matelas refaits, $1.00. Aussi lits de plume et oreillers renouvelés, 6c la livre. A. Roy, 1401 rue Ontario. 190—3

PIANOS A VENDRE — On a trois pianos cottage de première manufacture ; deux neuf et un d'un an d'usage, dernière mode, son superbe. Saisis pour dettes, vendra bien bon marché, pour comptant, 26 Sainte-Famille. 189—2

PONEY — A vendre, un poney, au No 738 rue Ontario, bien dompté à la selle et à la voiture, garanti et très doux pour les enfants. 190—1

PATENTE — Johnson et Cousineau, 62 rue Saint-Jacques — A vendre : Patente pour moulin à laver, exploitable dans 10 comtés de la province de Québec, déjà en opération, valant $500, vendra pour $100 comptant, à une personne sérieuse. Ce moulin se détaillant actuellement $10. 190—1

PIANOS — A vendre, $4 par mois achètent de beaux pianos carrés américains, prix $100 à $150. Leach, 2440 rue Sainte-Catherine, entre Stanley et Drummond, le populaire magasin anglais de pianos. Ouvert le soir. 190—3

PIANOS — A vendre, $225, payables $8 par mois, ou $169 comptant, achètent des pianos droits presque neufs, garantis aussi bons que neufs. Leach, 2440 rue Sainte-Catherine, entre Stanley et Drummond. Ouvert le soir. 190—3

PIANOS A VENDRE — Ces pianos doivent partir ; il y en a que nous avons pris en échange, d'autres qui avaient été loués et qui nous ont été renvoyés, mais tous sont à prix réduits. Pensez-vous que nous allons les garder longtemps à ces prix ? Marshall et Wendall, a coûté $450, maintenant, $215 ; Chickering, a coûté $700, maintenant $185 ; Steinway, a coûté $750, maintenant $178 ; Williams, a coûté $325, maintenant, $175 ; Newhall carré, $85. Tous ont été examinés parfaitement et mis en bon état. Paiements $5 à $10 comptant, le reste payable de $4 à $6 par mois, selon le prix de l'instrument. Ecrivez ou venez. Layton Bros., 144 rue Peel. 190—1

POELE — Un poêle McLaren à vendre, No 8, presque neuf, très bon marché, pour un prompt acheteur. 170 avenue de l'Hôtel de Ville. 190—1

SAPIN — A vendre, sapin et épinette, un, deux et trois pouces, une occasion. M., 960 "La Presse." 186—6

VOITURE — A vendre, une bonne voiture à pain en condition de première classe, ou on échangera contre une bonne jument de travail, ou contre un wagon-express. S'adresser à Geo. Carlin, 22 rue du Grand-Tronc, Pointe Saint-Charles. 190—1

VOITURES — A vendre, deux belles voitures faites par Stivers, New-York, et Flandreau, New-York. Le propriétaire s'en va à l'étranger et veut s'en débarrasser. A. C. Larivière, carrossier, 72 rue Saint-Antoine. 16,18

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

VOTRE CREDIT est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Ste Catherine, angle Montcalm. 71-n

VICTORIA — A vendre, une victoria de charretier, neuve, faite de première qualité et du dernier goût. J. Bonhomme, coin Saint-Jacques et Richmond. 189—2

MAGASINS A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAGASIN — A vendre, magasin de tabac et sucreries, bon marché, aussi cheval et boghei Concord, faut vendre au plus vite. S'adresser 596 avenue Laval. 190—1

MAGASIN — A vendre, un magasin de fruits, bonbons, tabac, cause de vente : une dame se trouvant seule maintenant, ne peut continuer. A bon marché. S'adresser 218 Craig, coin Montcalm. 190—1

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot

PROPRIETE A VENDRE — Maison, clos, — Maison deux logements, louée $6.50 et $4.50. Aussi clos de bois et stock de charbon, grain, foin, avec terrain. S'adresser 292 ou 241 rue Montcalm. 187—6

PROPRIETE A VENDRE — Johnson et Cousineau, 62 rue Saint-Jacques — Résidence à Saint-Hilaire, à vendre ou à échanger contre une propriété de ville, située à Elm Park, au pied des montagnes de Beloeil, huit minutes de la gare de St Hilaire, sur le bord de la rivière Richelieu. La propriété consiste en une résidence, un beau terrain et habitations pour domestiques. Construite pour résidence d'été et d'hiver. Les autres bâtiments comprennent une écurie, une remise, un hangar. Pour plus amples détails, s'adresser à Johnson et Cousineau. 190—1

PROPRIETES A VENDRE — Un vrai bon marché. Nos 275, 277, 279 rue Beaudry, près rue Sainte-Catherine, terrain 42 x 90, huit logements. Loyer, $60.00 par mois. $900 par année. Prix, $5,000. Conditions faciles. J. H. Kennedy, 138A Saint-Jacques.

UN VRAI bon marché. Nos 1435, 1437 Hôtel de Ville, deux logements. Aussi terrain vacant, 42 x 75. Evaluation, $2,140. Prix seulement $1,900. J. H. Kennedy, 138A Saint-Jacques.

NOS 356, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369 rue Sanguinet, près rue Sherbrooke, brique solide, neuf logements de plain-pied. Loyer annuel, $1,400. Prix, $14,000. Comptant, $3,000. Balance conditions faciles. J. H. Kennedy, 138A Saint-Jacques. 190—3

PROPRIETE A VENDRE — Maison, façade en pierre, 3 logements en avant et 3 en arrière, donnant revenu $540 par année. S'adresser 173A rue Montcalm, près Sainte-Catherine, entre 7 et 9 heures p.m. Prix $4,800. 190—1

TERRAIN — A vendre beau terrain situé au Sault au Récollet. Tout ce que nous en demandons c'est $175, payables $5 par mois. Layton Bros., 144 rue Peel. 16,18,21

OCCASION D'AFFAIRES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

OCCASIONS D'AFFAIRES — Chances exceptionnelles. Atelier de photographie bien établi, rue Saint-Laurent, vendra à sacrifice, cause mortalité. Aussi commerce de lait, 46 gallons par jour, faut vendre immédiatement. S'adresser à Gilbert Martin, 39 rue Saint-Jacques. 190—3

COMBUSTIBLE A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOIS — Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage $1.40 ; bois mêlé, le voyage, $1.50 ; coke, $2.10, et charbon de toutes sortes. Hogue et Bouthillier, 1334 Ontario. Tél. Bell Est 1095. 264—n

BOIS — Bois pour allumer le poêle, $2 ; érable coupé, $3 00 ; blocs de moulin, $1.75 ; blocs d'épinette, $2.00 le voyage. Aussi charbon anthracite, livré partout en ville. J. C. MacDiarmid, No 2 Bassin du Canal, coin Guy et William. Bell Tél. Main, 452. 153—n

BOIS A VENDRE — Bois à vendre, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands 131. 141—21

HOTELS A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A VENDRE — Hôtels, restaurants, épiceries, magasin de fruits, bonbons, etc., magasins, maison de pension et tout genre d'affaires. Bonne chance pour commençants. Maison et magasin à louer. L. Harris, 25 rue Saint-Laurent. 185—9

HOTEL A VENDRE — Oscar Laferrière, 1572 rue Notre-Dame, Main 1156. — Le seul certificat, licence d'hôtel transférable, on peut la transporter immédiatement ailleurs, si on le désire.

HOTEL — OSCAR LAFERRIERE. — Restaurant licencié, près plusieurs manufactures. Prix $3,000, $1,500 comptant. Balance $25.00 par mois.

HOTEL — OSCAR LAFERRIERE. — Restaurant licencié, rue Saint-Laurent. Recettes $300 par semaine. Conditions avantageuses. Cause départ.

HOTEL — OSCAR LAFERRIERE. — Dix magasins cigares, bonbons, épiceries, salles à dîner, pour $125, situés près du Pacifique, salles de pool, profit net $40 par semaine. Conditions $700 comptant, balance facile.

HOTEL — OSCAR LAFERRIERE — Aux acheteurs qui n'ont pas tout l'argent pour s'établir, pour argent comptant, je prêterai ce qui leur manquera, sans exiger aucune commission. Toujours Oscar Laferrière, 1572 rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice. Main 1156. 190—1

RESTAURANT — Restaurant licencié, bonne place d'affaires, coin rue commerciale, bonne raison de vente. S'adresser Philémon Gougeon, 166 rue Richelieu, Sainte-Cunégonde, Montréal. 190—1

FERMES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

FERME — A vendre, une ferme au sol très fertile, située au joli village de la Pointe Claire, 15 milles de Montréal, au bord du lac Saint-Louis. Cette ferme, vu sa situation si centrale et entourée qu'elle est de résidences d'été, augmente tous les jours de valeur. Offerte à bas prix et à des conditions faciles. Trust and Loan Co, 26 rue Saint-Jacques. 166—j—n

EPICERIES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE — Une bonne épicerie non licenciée, bonnes recettes, cause : départ pour la campagne. S'adresser au No 988 rue St André. 188—3

EPICERIE — A vendre, une épicerie sans licence, dans la partie ouest, établie depuis 30 ans, rue commerciale. S'adresser à Philémon Gougeon, 166 rue Richelieu, Sainte-Cunégonde, Montréal. 190—1

EPICERIE à vendre, pour cause de départ, au No 85 rue Visitation. 189—3

PERDU

BRACELET — Perdu, un bracelet en or, avec deux boules et deux petites feuilles, sur la route de la gare Viger. Bonne récompense à qui le rapportera au No 612 rue Dorchester, Montréal. 189—2

COUVERTURE — Perdue, mardi matin, rue Dorchester, Ouest de la rue Crescent, couverture de carrosse de bébé, en soie, garnie de dentelle. Prière à celui qui l'a trouvée de la remettre à 13 rue Crescent. Récompense. 190—1

MONTRE — Perdue, mardi après-midi, entre la gare Bonaventure et les terrains de polo de Saint-Lambert, une montre en or avec bande en cuir y attachée. Les initiales du propriétaire sur la boîte. Récompense à 328 rue Prince Arthur. 190—2

MONTRE — Perdue, en quelque temps hier, le 15, une montre en or, avec chaîne, avec initiales J. W. sur boîte. Celui qui l'a trouvée est prié de la rapporter à 955 Sherbrooke, bonne récompense. 190—1

PERDUE, mardi soir, sur les chars de la rue Amherst ou Sainte-Catherine, ceinture de dame en argent, en forme de chaîne. Remettre No 2087 Sainte-Catherine. 190—1

PERDU

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

PAQUET — Perdu, samedi, un paquet sur le comptoir de la Berlin House, 2116 rue Sainte-Catherine. Mme Bédard. 190—1

PERDUS — Le 14 de mai, vers 11 heures a.m., deux anneaux, l'un orné d'un solitaire, l'autre d'un diamant rubis, furent laissés sur le lavabo dans la chambre des dames, à la gare Bonaventure. Le trouvant aura droit à $10 de récompense en les rapportant à la librairie Beauchemin, 256 rue Saint-Paul, Montréal. 190—1

TROUVE

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

BOURSE — Trouvée, une bourse avec de l'argent. Propriétaire doit s'adresser George Scott, cinématographe, 19 Jordan Street, Toronto, Ontario. 190—2

VILLEGIATURE

VILLEGIATURE — Nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture d'un nouvel hôtel au Mont Saint-Hilaire, P. Q., près du lac, où le public, touriste et voyageur sera toujours bienvenu. Josué Déry, propriétaire. 14,16

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE — MAISONS RELIGIEUSES, RESIDENCES, MAGASINS, MANUFACTURES, ETC., assurés à des Taux Raisonnables dans les meilleures Compagnies : Rédactions des Polices et Intérêts des Assurés soigneusement surveillés. ISIDORE CREPEAU, chambre 4, Bâtisse "New-York Life", Téléphone Main 2267. 2,6,9,13,16,20,23,27,30

DIVERS

AVIS à tous ceux qui désirent vendre ou acheter chevaux, voitures neuves ou de seconde main, harnais, robes, couvertes, diamants, etc., etc., trouveront toujours un marché avantageux en s'adressant 1444 rue Notre-Dame, ou à Germain Demeule, Parc Delorimier. 141-n

ALCOOLISME — Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de 3 jours, tout désir de boire. Dr Thérien, 1513 Saint-Denis. Tél. Est 1094. 279—mjs—n

DIVERS — Docteur de Sales Prévost, spécialiste, — Paris, — yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations : 1 à 4 ; consultations gratuites pour indigents : mardi, vendredi, 10 heures à midi. 402 Sherbrooke. 190—1

DIVERS — Avez-vous déjà vu un chevreuil ? Si non, venez voir celui exposé dans la vitrine du marché Jos. Rhéaume, coin Beaudry et Sainte-Catherine. En même temps, faites-vous donc une liste des effets dont vous avez besoin. J'ai toujours un assortiment complet des viandes les plus fraîches, telles que : boeufs, moutons, lards, etc., et je fais une spécialité de jambons, légumes frais de toutes sortes, boîtes en conserve, grande quantité de poissons et de volailles. C'est toujours dans les bons marchés, ne l'oubliez pas. 190—1

DIVERS — Gratis ! Gratis ! Un certain nombre de terrains de ville à bâtir seront offerts gratuitement pour annoncer le parc Washington, en plein coeur de la ville Waterbury, 25 x 100 pieds. Envoyez un timbre, si vous voulez être sûr de votre marché. United States Land Corporation, 177 rue Bank, Waterbury, Conn. 14,16,23,25

DIVERS — Plus de têtes chauves. Recette du Dr Dupuytren, médecin de Napoléon 1er. S'adresser à Sabat, agent, Société Hygiénophile, Boîte Poste 649, Montréal. 190—6

DIVERS — Nouvelle salle de modistes, ouverte au No 61 Hôtel de Ville. Toutes celles qui voudront nous encourager seront satisfaites. Modistes anglaises et françaises. 189—4

DIVERS — Panamas et chapeaux de paille blanchis et nettoyés. M. R. Desgeorge et Cie., 182 rue Centre. 188—6

REMERCIEMENTS à saint Antoine, pour faveur obtenue. Dame M. B. 190—1

GARÇONS

On demand six bons vendeurs de journaux, bonne chance pour des garçons actifs. S'adresser le matin entre 9 et 10 heures à M. LaSalle, "La Presse."

178—n

VENDEURS

On demande des vendeurs pour les Gramophones Berliner sur paiements mensuels dans la ville. Rémunération libérale aux bons hommes. The Berliner Gram-o-phone Company of Canada, Ltd., 2315 rue Ste Catherine.

DEMANDÉ

par The Royal Victoria Life Insurance Co.

UN AGENT GÉNÉRAL pour la cité de Québec et district. Contrat libéral et intérêt dans les affaires en vigueur. Faire application personnellement ou par lettre au bureau-chef de la Compagnie, Royal Building, Place d'Armes, Montréal. 190-3

Argent à Prêter au Taux le plus bas de la ville

$ SUR meubles de ménage, pianos et voitures, sans publicité et déménagement de marchandises. Nous prêtons de $10 à $1000, pour 1 à 12 mois. Nous accordons des escomptes généreux quand les paiements sont faits avant échéance. En faisant des transactions honnêtes nous gagnons chaque jour de nouveaux clients. Venez ou téléphonez-nous, Main 3861, ou East 1256 après 6 heures, et nous enverrons un de nos agents vous voir. $

Montreal Loan & Brokerage Co.

Chambre 204, Edifice New-York Life, Angle des rues Saint-Jacques et du carré de la Place d'Armes.

CHAS. E. CAMPBELL, Gérant. 107-n

ERE NOUVELLE DANS LE PRET D'ARGENT

CAPITAL ILLIMITE

A prêter aux taux les plus bas. Plus bas que ceux qui sont demandés dans n'importe quelle autre entreprise à Montréal.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE A MONTREAL

Offrant des méthodes nouvelles.

PRET DE $10.00 à $500.00

par paiements faciles hebdomadaires ou mensuels.

NOS CELEBRES PLANS DE PAIEMENTS FACILES

Font que l'argent est facile à emprunter et facile à payer.

UN PRET DE $100 peut être remboursé à raison de $2.50 par semaine ou par mois

UN PRET DE $75 peut être remboursé à raison de $2.00 par semaine ou par mois

UN PRET DE $50 peut être remboursé à raison de $1.50 par semaine ou par mois

UN PRET DE $25 peut être remboursé à raison de $1.25 par semaine ou par mois

UN PRET DE $20 peut être remboursé à raison de $1.00 par semaine ou par mois

UN PRET DE $10 peut être remboursé à raison de 50c par semaine ou par mois

Si vous devez quelque chose à une entreprise de prêts ou à un magasin de meubles et billets de quelques sortes nos plans nous permettent de vous prêter de l'argent pour payer cela et déménager si vous le désirez. Pas de frais d'avance. Venez, écrivez ou téléphonez pour de l'argent. Entièrement confidentiel, tel est notre mot d'ordre. Prêts offerts sans renseignements désagréables et sans que les parents, amis ou patrons en aient connaissance.

THE CANADIAN FINANCE CO.

Chambres 211 et 212, édifice de la Banque des Marchands, No 205 rue St Jacques, coin de la rue St Pierre. Téléphone Main ... Après 6 heures, Westmount ...

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL 1440 Ste Catherine
Tel Bell Est 1736 Tel Marchands 5,38
Semaine du 13 juin 1904. Première représentation de l'opérette du Dr P. E. Prevost,
SCENE DE MENAGE et EAST LYNNE
Prix, Matinées—10c, 15c, 20c, 25c et 30c. soirées—10c, 2oc, 35c, 40c, et 50c. 185-6

PARC SOHMER

CETTE SEMAINE, à 3 et 8 P. M.

BORANI et NOVARO, acrobates excentriques. EPPS et LORETTO, chants et danses, cake-walk, etc. MARCO et deux nains, numéro unique extraordinaire. LES SOEURS DEVANS, acrobates aériens. MACART, avec chiens et singes dressés. LA MUSIQUE DU PARC.
Admission, 10 cents ; enfants, 5 cents, avec tour de carrousel gratuit les après-midi de semaine. 187—6

PARC RIVERSIDE—SEMAINE du 12 Juin
Matinée le dimanche et le samedi. Attractions exceptionnelles. Musique enchanteresse. La plus belle promenade du monde sur les bords du fleuve. Tout Montréal à la mode va au Parc Riverside, le Coney Island du Canada. **ADMISSION : 10 CENTS.** Tous les tramways conduisent au Parc Riverside. 187—6

SALLE WINDSOR CE SOIR et tous les soirs de cette semaine à 8 hrs.
Matinées— Jeudi et Samedi à 3 heures.
VUE DE LA GUERRE **RUSSO-JAPONAISE**
Présentées par la Living Canada Bioscope Co., avec ses belles vues animées. Nouveau Programme. Fanfare des Carabiniers Victoria. Admission 25c, Sièges Réservés 50c. Enfants aux matinées, 10c. Sièges Réservés de 25c en vente chez Shaw. 187-n

Excursion à Joliette

ORGANISEE PAR
L'Union Typographique Jacques-Cartier No 145

Par le Chemin de Fer du Grand Nord — **DIMANCHE LE 19 JUIN**

Jeux, courses, partie de crosse et amusements de tous genres.
Départ : GARE COIN MOREAU ET STE-CATHERINE, Dimanche à 8.30 a.m.
Retour : 7 p. m. Les billets sont bons sur tous les trains réguliers du samedi et du dimanche.
PRIX DU BILLET { Aller et Retour : 85c / Enfants : 45c
8,10,11,14,17,18

Toujours Ouvert, le **PETIT WINDSOR**
Alph. Cloutier, prop., 101 St Laurent
Repas à la Carte ou Diner régulier 25c. 5 billet pour $1.00. Chef français.
174-mjsn E

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

Avis est par le présent donné qu'un dividende de huit dollars et un bonus de deux dollars par action, sur le capital de cette institution, ont été déclarés et seront payables à son bureau-chef à Montréal, le et après samedi, le 2 juillet prochain.
Les livres de transfert seront fermés du 15 au 30 juin prochain, ces deux jours compris. Par ordre du conseil de direction.
A. P. LESPERANCE, Gérant.
Montréal, 31 mai 1904 176-27

PEINTURE

de maisons, tapissage, blanchissage, etc. etc.
—ENSEIGNES—
en tous genres
Ouvrages exécutés promptement à des prix modérés.
Demandez nos prix.
ART. LAURIN & CIE.
73 St Charles-Barromée.
Téléphone Main 4564. 190-4

Courroies en Cuir
Chêne Anglais.
THE J. C. McLAREN BELTING CO. OAK EXTRA TANNED EST 1856
The J. C. McLAREN BELTING CO.
Montréal et Toronto.
jn

BASSIN DE VICHY
Sources St Louis A St Yorre
EAUX MINERALES NATURELLES
Les Meilleures en vente sur le Marché

MEDAILLES DE VERMEIL
Bordeaux 1890.
Paris, 1890.
DIPLOMES D'HONNEUR
Tours, 1892.
Dijon, 1893.
Bruxelles, 1893
Lyon, 1894.
DIPLOME DE GRAND PRIX
Dijon, 1898.
Les Eaux des Sources SAINT-LOUIS possèdent la qualité inappréciable de se conserver intactes sous toutes les latitudes, grâce à leur basse température et à leur richesse en acide carbonique libre.
Ces Eaux sont les plus Gazeuses de toutes les Eaux du Bassin de Vichy.
En vente chez tous les marchands d'Eaux Minérales et dans toutes les bonnes Pharmacies.
Exigez la marque "TREFLE ROUGE."
L. CHAPUT, FILS & CIE,
Seuls Agents pour le Canada.
MONTREAL.

AMUSEMENTS

EXCURSION A PLATTSBURGH, N.-Y.,

Par le G.T.R.
Billets bons pour deux jours. départ **DIMANCHE, 19 JUIN**
Sous les auspices de la THEATRICAL BENEVOLENT ASSOCIATION
Départ du train spécial à 8.45 a.m. Retour à 8 p.m., et tous les trains réguliers de lundi.
BILLETS: Adultes, $1.20. Enfants, 60c.
GRAND CONCERT au Parc Clinton par la Fanfare du 26ème d'Infanterie des Etats-Unis. 190-1 yE

Viriline

—DU DR SIMON DE PARIS—
—TONIQUE—
Infaillible contre l'impuissance et la stérilité.

Guérit pour toujours perte de vitalité, abus, erreur de jeunesse, varicocèle, insomnie, maladies des rognons, faiblesse des nerfs, débilité générale, etc., etc.
Pamphlets concernant son efficacité et son emploi avec un paquet d'essai gratuit, expédiés franco dans toutes les parties du monde, sur réception de 5 cents pour couvrir les frais de poste. Ecrivez à la Cie Médicale du Dr Simon, boite postale 713, Montréal. 190—1

Si vous voulez voir vos enfants heureux de vivre et joyeux, assistez à leur déjeuner, à leur diner ou à leur souper, lorsque apparait sur la table, le pot contenant la délicieuse Peptonine, qui assure la santé des enfants et la tranquillité des mères de famille, pour qui la moindre indisposition chez les chers petits bébés est la cause des plus vives alarmes et de bien des nuits sans sommeil. Si vous voulez voir vos enfants jouir d'une santé florissante, grandir et se développer sous vos yeux comme des plantes vivaces dans un bon sol, élevez-les à la

PEPTONINE

Un grand nombre de nos médecins l'ont adoptée pour leur propre famille, avec un succès qui ne s'est jamais démenti. C'est l'aliment complet, pur, stérilisé, approuvé par les hygiénistes et qui a donné, à l'analyse officielle, les résultats les plus concluants. Agréable et très ECONOMIQUE. Adoptez-la pour vos petits enfants !

Exigez de votre épicier l'Huile d'Olive d'Adolphe Puget, Marseille. n

"ROSSLAND" [Haut de l'Avenue Papineau]
PRIX : $55. $60. $70. $75. $80. $85. $100. $110. $115. $150.
Terrains à Batir
Elevés et Secs
Les tramways électriques se rendent directement aux terrains.
$6.00 comptant et $1.20 par mois et plus.
G. W. BADGLEY, 124 St Pierre Rez-de-chaussée.
Agent sur la propriété tous les soirs de 6.30 à 8.00. 14,16,18

Aronson & Rutenberg
Prêteurs sur gages et Bijoutiers, 601 rue Craig.
Argent à prêter sur diamants, montres, bijoux et vêtements. Fourrures emmagasinées durant les mois d'été. 182-1,m M.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1595. — Dame Marie, alias Marie-Louise-Véronique Prud'homme, demanderesse, vs. Joseph Lamarche, défendeur. Le 25ième jour de juin, 1904, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au No 1465 rue Notre-Dame, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en fournaises, coffre-fort et autres marchandises, etc. Conditions : argent comptant. J. E. Desmarais, H. C. S. Montréal, 16 juin 1904. 190—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 17091 — J. Litman, demandeur, vs Jos. Richer, défendeur. Le vingt-cinquième jour de juin 1904, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 749 rue Saint-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 16 juin 1904. 190—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3016. —R. Lavallée, demandeur, vs A. Roussin et vir, défenderesse. — Mtres Lavallée et Cie, distrayants. — Le 25e jour de juin 1904, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 494 rue Rachel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ladite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en fixtures, chapeaux, etc. Conditions : argent comptant. J. A. Bissonnette, H. C. S. Montréal, 16 juin 1904. 190-1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 2227. — Joseph Portelance, demandeur, vs The Montreal Street Railway Company, défenderesse; MM. Campbell et Co, avocats distrayants. — Le vingt-cinquième jour de juin 1904, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit demandeur, au No 2346 rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit demandeur Portelance, saisis en cette cause, consistant en cheval, poulain, boghei, etc. S. C. Marson, H. C. S. Montréal, 16 juin 1904. 190—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 4191. — Lazarre Perreault, demandeur, vs J. Garièpy, défendeur. Lamarre et Brodeur, avocats distrayants. — Le 25e jour de juin, 1904, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit demandeur, au No 1084 rue Ontario, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit demandeur, saisis en cette cause, consistant en étoffes, tweeds, habits, etc. Conditions : Argent comptant. L. Gravel, H.C.S. Montréal, 16 juin 1904. 190—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2711 — C. Renaud, demandeur, vs J. B. N. Desjardins, défendeur. Le vingt-cinquième jour de juin 1904, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1241 avenue Hôtel de Ville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 16 juin 1904. 190—1

La compagnie No 3 du deuxième régiment d'artillerie canadienne a été passée en revue, hier soir, au manège militaire, par le lieutenant-colonel Farley, de Québec. Le capitaine J. H. Davidson agissait comme officier commandant, tandis que le capitaine Ewing et le lieutenant White dirigeaient les exercices au fusil. La compagnie No 3 est composée de 103 hommes. L'inspection de cette compagnie est la dernière du régiment. On se préparera maintenant pour les manoeuvres au camp de l'Ile d'Orléans.

LA BOURSE

Il n'y a pas de doute que le rapport de la récolte au Manitoba a aidé au titre du Pacifique. D'après ce rapport, le blé est déjà en certaines régions de 10 à 12 pouces de hauteur. On estime que la superficie sous blé dans l'ouest canadien, cette année, est de 3,420,411 acres, soit 9½ pour cent de plus que l'an dernier. Si on place la production à 20 minots par acre, ce qui est modéré, le rendement total serait de 68,408,220 minots.

Le Pacifique a été vigoureux ce matin, à 119 5-8. Le Coal a varié entre 51 et 49½ pour clôturer à 50¼.
Le Steel préférentiel s'est inscrit à 23 et le Scotia à 71.
Le Richelieu a de nouveau fléchi ce matin à 77¼.

A New-York, le marché a été généralement plus fort de ¼ point et très actif.

Les courtiers de Montréal feront l'inauguration de la nouvelle Bourse, lundi prochain.

COMMERCE

Le blé a été plus ferme hier à Chicago, à 85c pour juillet et 80 5-8c pour septembre.
Le blé-d'Inde a suivi à 48c pour juin, 48⅝c pour juillet, et 49 1-8c pour septembre.
L'avoine a fléchi de ⅛c à 39 3-8c pour juillet, 41¼c pour juin et 32 1-8c pour septembre.
A Winnipeg, le blé a été en recul de 5-8c, à 86 3-8c pour juillet, 86c pour juin et 77¼c pour octobre.
A Montréal, la demande par câble pour le blé du printemps de Manitoba est restreinte, les prix sont trop bas de 3d.
Le marché de l'avoine est tranquille ; peu de demande tant pour la consommation locale que pour l'exportation. En lots de chars, le No 2 se vend 37¼c et le No 3 36 cents.
Les autres grains, la farine et les issues n'offrent rien de remarquable.
Le marché du foin en balle est toujours actif, tant pour la consommation locale que pour l'exportation.

PRODUITS DE LA FERME

On cote le fromage d'Ontario à 8 3-8c, celui des Cantons de l'Est à 8¼c et celui de Québec à 8c et 8 1-8c.
Le beurre est ferme. Les prix varient entre 17c et 17¼c pour le beau beurre de crèmerie.
Rien de particulier pour les autres produits.

CE MATIN

Le blé a de nouveau reculé à Chicago, ce matin. A 11 heures, on cotait 84⅜c pour juillet, et 80½c pour septembre.
Le blé-d'inde est plus ferme à 49 1-8c pour juillet, et 49½c pour septembre.
L'avoine gagne à 39½c et 39 5-8c pour juillet, et à 32¼c à 32 3-8c pour septembre.
A Winnipeg, on cote, ce matin, le blé de juillet 85 7-8c à 86c, et pour octobre, 77½c.

LE DESASTRE DE NEW-YORK

Suite de la première page.

épouvantable, couvrant les cris de ces malheureuses personnes, se fit entendre ; le pont, miné par les flammes, s'écroulait, entraînant dans sa chute

DANS LA FOURNAISE

la plupart de ceux qui s'y trouvaient.
A l'arrière, les femmes et les enfants se tenaient pressés les uns sur les autres, apuyés à la balustrade ; cette dernière céda tout à coup à la pression que lui imprimaient des centaines de passagers et la plupart de ces dernières furent précipités dans la rivière.
C'est alors que presque tous ceux qui étaient encore à bord se précipitèrent tête première. Les embarcations arrivaient ; on réussit à sauver beaucoup de femmes et d'enfants, dont quelques-uns étaient munis de ceinture de sauvetage.
Fait remarquable, on n'a pas eu l'occasion de pouvoir descendre les chaloupes de sauvetage qui étaient à bord, pas plus qu'à munir les excursionnistes de ceintures.
Les officiers et les matelots sont courageusement restés

A LEUR POSTE

Le "Slocum" fut échoué à 50 pieds au nord-ouest de l'île North Brother. Mais, peu avant, le troisième pont s'écroulait avec fracas, entraînant les passagers qui s'y étaient refugiés et ajoutant encore à

L'HORREUR DU SPECTACLE

terrifiant dont les personnes, placées au 2e pont, étaient les témoins épouvantés.
Le "Tracey", qui se tenait près du "Slocum" réussit à sauver une foule de personnes.
La scène de désolation, au nord de l'île North Broth ne peut être décrite, disent les sauveteurs. Rien ne pourrait donner une idée de l'horrible spectacle qui s'offrait à la vue. La vue de

TOUS CES CORPS

de femmes et d'enfants emportés par le courant sur le rivage était réellement empoignante. Ceux que l'on parvint à sauver furent transportés aux hôpitaux; la plupart des ambulances de la ville furent réquisitionnées.
Cependant, sur la rive, une

SCENE PATHETIQUE

se déroulait. Des femmes et des jeunes filles accourues sur les lieux du sinistre cherchaient, en proie à la plus vive émotion ou à des crises de nerfs, qui son enfant, qui sa mère, parmi les centaines de corps amenés au rivage. De pauvres femmes sauvées du désastre, refusaient de se rendre à l'hôpital et demandaient en pleurant leurs enfants.
Le "Slocum" sombra à 12 h. 25 p m. Peu après, la rivière était littéralement noire de

CADAVRES CALCINES

Les hommes du remorqueur "Fidelity" parvinrent à en retirer 88, près de l'île Rikee. Aucun ne peut être identifié.
On a trouvé sur une épave six cadavres à Hunt's Point. Les bras et les mains de ces malheureux adhéraient avec une telle vigueur au bois auquel ils ont dû se cramponner avec

L'ENERGIE DU DESESPOIR,

qu'il aurait fallu leur couper les poignets pour les retirer. On dut hisser le tout à bord du remorqueur.
Plusieurs remorqueurs des compagnies de chemins de fer New-York Central et Hudson River, du département d'hygiène, etc., ont pris part aux travaux de sauvetage. Il s'est produit plusieurs

UN CAS D'HEROISME

dignes de mention parmi les sauveteurs.
La police a empêché, hier soir, l'énorme foule des curieux d'approcher de la morgue, à la 26e rue Est. La foule a commencé à se masser dès que l'on sut que les autorités avaient résolu que les victimes seraient transportées à Manhattan. Le "Massasoit" transporta 35 cadavres méconnaissables pour la plupart ; ceux qui étaient calcinés furent placés sur le plancher, dans la chambre d'autopsie.
Des scènes d'excitation intense se sont déroulées quand les autorités permirent à la foule d'entrer. Chacun examinait les corps, s'efforçant de reconnaître un parent ou un ami.
A l'entrée de la jetée Charitie, au pied de la 26e rue Est, la foule a tenté de repousser la police et

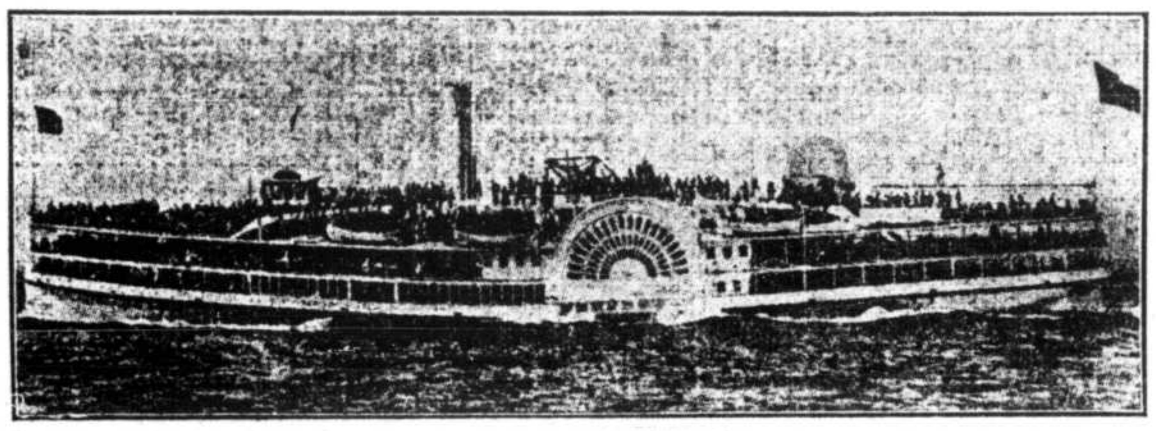

LE VAPEUR "EGNERAL SLOCUM," DETRUIT PAR LE FEU, A HELL GATE, PRES DE NEW-YORK, ALORS QU'IL ETAIT CHARGE D'UN PARTI D'EXCURSIONNISTES. DES CENTAINES DE PERSONNES ONT TROUVE LA MORT DANS CETTE EPOUVANTABLE CATASTROPHE.

UNE BAGARRE

s'en est suivie. Au plus fort de la mêlée, apprenant que sa femme était au nombre des victimes, un homme tenta de se suicider.
Les corps sont disposés sur trois rangées, formant 150 pieds de longueur.
Il n'y a peut-être pas une famille allemande au centre Est de la ville qui n'ait pas à

PLEURER LA MORT

d'un parent.
On parlait depuis plusieurs mois de cette excursion. Certaines familles sont presque complètement éteintes par cette catastrophe : la grand'mère, la mère, et toute sa famille ayant péri.
Un bureau d'informations a été ouvert dans l'église ; on affiche, à la porte, les noms

DES SURVIVANTS

M. C. E. Hill, un des directeurs de la Knickerbocker Steamboat Co. a eu une entrevue avec le capitaine Van Schaick, qui est sous arrêt. A son retour, il a rapporté que le capitaine lui avait déclaré qu'il ne connaissait pas l'origine du feu et qu'il est faux que la cabine du pilote a été désertée aussitôt après que le feu eut été déclaré. Le capitaine et les pilotes n'ont sauté hors du navire qu'après son échouement. Le capitaine s'est gravement blessé en tombant.
L'ingénieur dit d'autre part qu'il est resté dans la chambre des machines jusqu'à ce que le navire fut échoué. Il n'y a pas de batture ailleurs qu'à l'île Brother, c'est pour quoi on dût se rendre aussi loin

POUR ECHOUER

le "Slocum", autrement, on courait le risque de le faire sombrer sur des rochers, et les pertes de vie auraient été beaucoup plus élevées. Il y avait 3,000 ceintures de sauvetage à bord et des appareils pour combattre les incendies.
Le corps de Mme Haas, femme du pasteur de l'église presbytérienne allemande, a été identifié hier soir ; son mari est l'un des survivants.
Voici la liste des personnes identifiées hier soir : —
Abendsohein, Mary; Albrecht, Selma ; Balseri, Catherine A.; Beck, Christina ; Behrens, Mme Augusta; Berg, Mme Lena ; Birmingham, Katherine ; Begier, Florence; enfant; Bozenhard, Emitl ; Brown, Alfonso ; Buchardt, Mme Ann Eliza ; Bureniend, John, enfant ; Clow, Mary; Cordes, Mme Metta ; Dengler, Adolph; enfant ; Depport, Agnès ; Derker, Théodore, enfant ; Donheim, Mme ; Drews, Mme Catherine ; Engelman, Mme Louise; Fritz, Mme Alma ; Gage, Grace; Gallagher, Agnès, enfant ; Gieser, Kate ; Goetz, Albert; Goetz, Catherine; Grafing, Lillie; Grimm, Selma; Heckert, Annie; Hehl, George; Hermann, George; Hersel, Wm; Hertz, Mme Mary; Hoffman, Mme Elizabeth; Hoffman, Mme Sofia; Hardincamp, Mary, enfant; Holler, Barbara; Horway, Johanna; Kessler, Barbette; Koehler, Henr; Kramer; (femme) Lann, Amelia; Lutjens, Mme Kate; Manheur, Mamie; May, Charlotte; Mehlein, Mme Minnie; Meyer, Elizabeth; Meyer, Mme Louise; Muller, Anna; Ochs (ou Knov), enfant; Rheinger, Meta; Roth, Lena; Roth, Mme Josephine; Rothman, Mme Emily; Schmid, Katherine; Schnitzler, Mme Tina; Schwartz, Mme Louisa; Sierchs, Letta; Smthi, Mme Mary; Sobel, Catherine; Stoeker, Susie; Strinz, Mme Auguste; Tottebaum, Herman; Unger, Kate; Vollmen, Mary; Walter, Elizabeth; Wiedeman, Carolina.
A une heure, ce matin, le coroner a annoncé que

483 CADAVRES

avaient été trouvés. Il arrive à chaque heure des remorqueurs avec de nouvelles victimes.
C. L. Storms, propriétaire de l'enclos de bois de la 134e rue, dit que le capitaine aurait pu prévenir les pertes de vie si, aussitôt qu'il a vu le feu, il avait dirigé son bateau vers le rivage. "J'ai même fait des signaux, a-t-il dit, pour engager le capitaine à venir échouer le "Slocum" près de mon enclos.

MYSTERE INSONDABLE

Plusieurs cadavres retirés des ruines du bateau incendié n'avaient plus forme humaine.
Combien reste-t-il de cadavres dans la coque du "Slocum" ? Mystère insondable.
Au point du jour, ce matin, deux plongeurs revinrent àla surface. L'un ramenait deux petites filles étroitement embrassées. Leurs cheveux sont de même couleur et leurs vêtements se ressemblent, ce qui indique qu'elles étaient les deux soeurs. L'autre plongeur ramenait dans ses bras le corps d'une jeune femme qui, de sa main crispée, se retenait à la robe de l'une de enfants. Ce sont évidemment, une mère avec ses deux filles : elles ont péri ensemble.
On ne saura probablement jamais le nombre exact des victimes. Un grand nombre des malheureux excursionnistes ont préféré se jeter à l'eau plutôt que d'endurer les tortures du feu, et les ondes perfides de Hell Gate rendent rarement les proies qu'elles engloutissent.

VIVANTE PARMI LES MORTS

Transportée au poste de police de l'avenue Alexander et mise au nombre des morts non identifiés, Clara Hartman a été ranimée et a repris connaissance au moment où on s'apprêtait à la transporter à la morgue. Une femme, en passant parmi ces cadavres pour retrouver un parent disparu, remarqua que la jeune fille respirait encore. Elle appela un médecin qui constata des signes de vie. Le médecin se mit à l'oeuvre et après une demi-heure d'efforts, réussit à la ranimer. Elle ouvrit les yeux et demanda où elle se trouvait. On l'a transportée à l'hôpital Lincoln. Là, on constata que la jeune fille portait de sérieuses brûlures par tout le corps, mais les médecins espèrent la sauver. Elle ne se rappelle rien des terribles événements d'hier.
Mlle Hartman a été sauvée par un membre de l'équipage de l'un des nombreux vaisseaux qui ont porté secours aux naufragés, hier. L'embarcation était déjà remplie de cadavres, il n'y avait plus de place à bord. Le sauveteur, convaincu que la jeune fille était morte, lui attacha une corde autour du corps et la laissa flotter jusqu'au rivage, derrière son embarcation. Sur le quai, un homme prit charge du prétendu cadavre, le mit dans une brouette, après l'avoir enveloppé dans un drap de lit et alla l'étendre à côté des autres morts. De là, une voiture la transporta au poste de police où un hasard fit découvrir qu'elle vivait encore. A l'hôpital, aujourd'hui, on a déclaré que Mlle Hartman prend beaucoup de mieux et qu'on espère la sauver.

LES RESPONSABILITES

L'enquête préliminaire pour découvrir la cause du désastre est commencée hier soir, sous la présidence du coroner Barry, et se continue aujourd'hui.
"Toute personne reconnue comme avant été témoin de la catastrophe ou comme pouvant fournir quelque information de nature à jeter de la lumière sur la cause du désastre, a été appelée à donner son témoignage.
Tous les membres de l'équipage sont disparus, mais le coroner a mis des détectives à leurs trousses.
Le coroner a déclaré avant la séance d'aujourd'hui, que cette enquête ne produira aucun résultat définitif. Elle est instituée surtout pour fournir des matériaux de preuve à l'enquête plus sérieuse qui sera faite plus tard.

A L'EGLISE SAINT-MARC

Des scènes pathétiques se sont déroulées à l'église St Marc, transformée en bureau d'informations. Une foule considérable accourt et chacun s'empresse de recueillir les moindres informations qui peuvent le mettre sur la piste des êtres chers qu'il cherche, et pour le salut desquels il espère contre tout espoir.

A LA MORGUE

A la morgue on travaille sans interruption depuis minuit, à mettre en ordre les centaines de cadavres qui arrivent de l'Ile Brother.
Reposent côte à côte, deux femmes qui tiennent étroitement dans leurs bras de jeunes enfants.
Parmi les chercheurs, ce matin, à la morgue, on remarquait un jeune homme de 16 ans, Fred Harting, seul survivant d'une famille de six. Les cinq autres ont péri dans la fatale excursion. Il n'a pas revu sa mère et ses quatre soeurs depuis le moment où le "Slocum" a touché le rivage de l'île Brotner. Lui a été sauvé en sautant dans un remorqueur.

DOUZE CENTS VICTIMES

New-York, 16 — Les plongeurs ont fait des recherches, toute la nuit, dans l'épave du "Général Slocum", navire détruit par le feu, et, à neuf heures, ce matin, ils avaient retiré quatre cent soixante-trois cadavres. Cent seize ont été reconnus. On estime à quatre cents le nombre de ceux qui manquent encore à l'appel.
Pendant la journée d'hier, 203 personnes ont été transportées dans les hopitaux. Dans la plupart des cas, les blessures n'étaient pas graves. Quelques-uns des blessés cependant sont encore à l'hôpital dans une condition critique.
Hier soir, la morgue était le centre de l'intérêt. Pendant toute la nuit, une foule compacte a envahi l'édifice, et chacun cherchait à reconnaître parmi les cadavres un parent ou un ami.
Le Dr Darlington, président du Bureau de Santé, qui a passé la plus grande partie de la nuit sur l'île Brother, estime à 1,200 et peut-être 1,250 le nombre des pertes de vie.
L'inspecteur Brooks, qui arriva sur la scène du désastre aux premiers instants place le nombre des morts à 1,000.

UNE FEMME TENTE DE SE SUICIDER

Un triste incident s'est produit pendant la nuit. Mme Lena Rekanski, demeurant au No 337 de la cinquième rue, s'était rendue à la morgue pour chercher le cadavre de sa fille Wanda. La petite faisait partie de l'excursion et on ne l'avait pas revu. La malheureuse trouva parmi les morts celle qu'elle cherchait. Dans son désespoir, elle tenta de se précipiter dans la rivière. Un agent de police la retint. La pauvre femme, folle de douleur, a été transportée à l'hôpital Bellevue.

LE REV. HAAS

C'est à tort qu'on a annoncé que le Rev. Haas, pasteur de l'église Saint-Marc, était au nombre des morts. Il a été sauvé ; mais il a été si vivement impressionné par le désastre que son état inspire des craintes. Un médecin est constamment à ses côtés. Le désespoir du pauvre pasteur fait peine à voir. Son fils n'était pas allé à l'excursion. Sa femme, sa fille, sa belle-mère, Mme Carl Hansen, et sa belle-soeur, Mme William Tettimore, ont péri. La fille de Mme Tettimore, âgée de deux ans, a aussi péri.

LES APPAREILS DE SAUVETAGE

M. Garven, assistant-procureur du district, a mis les scellés sur une douzaine d'appareils de sauvetage recueillis à bord du "Slocum". Trois seulement sont intacts. Les autres sont endommagés : la toile est pourrie et le liège s'en échappe.

LES VACANCES

SEMINAIRE DE MONTREAL

Les élèves du petit séminaire de Montréal entreront en vacances jeudi prochain, le 23 juin. La distribution des prix aura lieu le même jour avant midi.

SEMINAIRE DE QUEBEC

La distribution des prix aura lieu le 20 juin, à 9 heures du matin, et les vacances s'ouvriront le jour même.

SEMINAIRE DE JOLIETTE

La sortie des élèves aura lieu mardi matin, le 21 juin. La séance de clôture de l'année scolaire sera donnée la veille.

COLLEGE SAINTE-MARIE, MONTREAL

Distribution des prix, mercredi, 22 juin, à 9 heures et demie du matin.

COLLEGE LOYOLA

La sortie aura lieu le 21 juin, à 8 heures. On fera le même soir la distribution des prix .

SEMINAIRE SAINTE-THERESE

Distribution des prix le 20 juin, dans la soirée, sortie des élèves le 21.

SEMINAIRE DE NICOLET

Le 20 juin, dans la soirée, distribution des prix, et séance dramatique et musicale. Entrée en vacances le 21.

SEMINAIRE DE SHERBROOKE

Distribution des prix le 20 juin au soir, avec séance musicale et récitations. Vacances le lendemain, mardi, 21 juin.

SEMINAIRE DE LEVIS

La sortie des élèves aura lieu le lundi, 20 juin. Distribution des prix la veille.

SEMINAIRE DE VALLEYFIELD

Les vacances commenceront le 20 juin au matin. La distribution des prix aura lieu la veille et sera présidée par Mgr Emard.

L'EXCURSION DES COMMIS DE BAQUES

La deuxième excursion annuelle sur le fleuve, au clair de la lune, organisée par les commis de banques et de bureaux en général, aura lieu jeudi prochain, le 23 juin courant à bord du splendide vapeur "Berthier." Le départ se fera à 8 heures du quai Jacques-Cartier. M. le maire et messieurs les échevins de Montréal ont été invités. Il est a espérer que cette excursion donnée la veille du grand jour de la Saint-Jean-Baptiste, sera patronisée par une foule considérable. Les excursionnistes auront l'avantage d'admirer le magnifique coup d'oeil que présente le port de Montréal avec ses milles lumières ainsi que les deux de la Saint-Jean qui se feront sur la montgane.

BLOUSES ! BLOUSES !

Les Blouses offertes durant notre présente vente d'été représentent le choix le plus considérable, les dessins les plus jolis, les couleurs les plus choisies, étant toutes des marchandises reçues hier. Les prix ne feront pas objection, ce sera plutôt l'embarras du choix. Aux 4 magasins Marchand, 1871 Notre-Dame; 1453 Sainte-Catherine; 2334 Sainte-Catherine et 129-131 Saint-Laurent.

PAR FRASER FRERES
Avis de Faillite
Vente importante sans réserve à l'encan du fonds de commerce, fonderie, matériel, etc., de la succession en faillite de
Wm Clendinneng & Son
Les soussignés vendront à l'encan, sur les lieux,
Angle des rues Albert et Vinet,
JEUDI MATIN, 23 JUIN 1904, A 10 HEURES ET DEMIE.
Tout le stock de fonderie, machines, patrons, fonte, boites, moteur et chaudière, poêles finis et non finis, etc., etc., d'une valeur s'élevant à environ $15,000, en bloc, à tant dans la piastre, ou si c'est nécessaire, nous diviserons le tout en plusieurs lots séparés. On peut obtenir le reste du bail de la fonderie jusqu'au 30 avril 1905, si c'est nécessaire.
Aussi, en même temps et au même endroit, le fonds de commerce des faillis, dans leur salle de vente, No 666 rue Craig, angle de la rue Saint-Pierre, comprenant poêles, ranges, ferblanterie, etc., se montant à environ $1,500, à tant dans la piastre, en bloc et le bail de l'ETABLISSEMENT, angle des rues Craig et Saint-Pierre, jusqu'au 30 avril 1907, sera offert en même temps à très bas prix.
On peut voir l'inventaire, obtenir des renseignements supplémentaires et examiner le stock, etc. sur demande, au curateur, au bureau de la fonderie, angle des rues Albert et Vinet.
CHARLES BAILLIE, Curateur.
FRASER FRERES, Encanteurs.
13,14,16,18,20,22

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que samedi, le 25 du mois de juin courant, à dix heures de l'avant-midi, il sera procédé par suite d'inventaire, sous la direction du notaire soussigné, à la vente et enchère publique des dettes de livres, fonds de commerce, meubles de ménage, tapis, et tous autres meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de feu M. JOSEPH NARCISSE BOUVIER, en son vivant marchand de meubles de la ville de Montréal.
Cette vente aura lieu au dernier domicile du dit feu Joseph Narcisse Bouvier, au No 1294 de la rue Ontario, Montréal.
Les conditions de la vente seront données sur les lieux, lors de la vente.
GOD. BOILEAU, N. P.
Montréal, 16 juin 1904.

CANAL RIDEAU
Avis aux Manufacturiers et aux Marchands de Ciment de Portland.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumissions pour ciment de Portland," seront reçues à ce bureau jusqu'à seize heures, jeudi, le 30 juin 1904, pour la fourniture et la livraison de 3,000 barils, ou partie quelconque d'iceux, de ciment de Portland, sur le canal Rideau, tel que spécifié.
Les spécifications, formules de soumission et renseignements complets peuvent être obtenus par les soumissionnaires au bureau de l'ingénieur en chef du Département des chemins de fer et canaux, Ottawa.
Ce département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre,
L. K. JONES, Secrétaire.
Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 10 juin, 1904.
Les journaux insérant cette annonce sans l'autorisation du Département, ne pourront en réclamer le paiement. 189—4

PAR RAE et DONNELLY
THE PEOPLE'S AUCTIONEERS
RAPPELEZ-VOUS
D'ASSISTER A LA
Vente de Mont-de-Piété de
DIAMANTS
Bijoux, Montres en or et en argent, Vêtements, Pardessus d'automne et d'hiver, doublés en fourrure, etc.
CETTE APRES-MIDI ET CE SOIR
AUX NOS
241 et 243 RUE ST JACQUES
A 2 et 7 P. M.
189-2 RAE & DONNELLY, Encanteurs

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS
Vente
—DE—
MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER D'OCCASION, SOMMIERS ET MATELAS, ET D'UN LOT DE BRIC-A-BRAC, VENANT DE L'HOTEL WINDSOR, EN PARFAITE CONDITION.
Ainsi que d'un grand lot de nouvelles carpettes Axminster, Wilton, de Bruxelles et tapisserie, tapis, jolis meubles de salon, chambre à coucher et salle à manger; d'un excellent grand piano carré et de 2 pianos droits Cabinet Grand, tous en parfait état ; rideaux, portières, toile de table, coutellerie et d'un grand lot d'articles utiles.
VENTE A NOS SALLES, 241 ET 243 RUE SAINT-JACQUES,
VENDREDI APRES-MIDI,
17 Juin 1904.
RAE et DONNELLY,
189—2 Encanteurs.

A.-B. Dupuis A. Bruneau
BRUNEAU & DUPUIS,
Courtiers
Membres du Montreal Stock Exchange. Québec 123 rue St Pierre. Montréal 84 rue St Frs-Xavier. Fil privé avec Chs Head & Co., New-York, 17 Broad st; Boston, 74 State st. 172-u

TENEURS de LIVRES, COMMIS SALARIES
Ça ne vous coutera pas cher pour vous acheter une maison. Faites de nous une banque d'Epargne
Et déposez chaque mois, un petit montant, au compte d'un lot à bâtir de première classe à 12 minute du bureau de poste, qui doublera en valeur en très peu de temps, et votre argent, au lieu de ne vous rapporter que 3 pour cent à la banque, il vous rapportera 20 à 25 pour cent.
Plus d'un homme est arrêté dans ses ambitions par le manque d'argent immédiat, mais aucun homme n'a besoin de se priver d'une maison qui lui appartienne, parce qu'il peut en avoir une, s'il essaie, qu'il ait ou non de l'argent dans le moment. Notre système de paiements obvie à tous ces légers inconvénients.
THE MONTREAL INVESTMENT & FREEHOLD CO.
(Capital payé $250,000)
G. W. BADGLEY, Secrétaire,
124 rue Saint-Pierre Rez-de-Chaussée.
Tel. Main 2187. 14,16,18

LE "BOARD OF TRADE"

S'EST AJOURNE HIER APRES-MIDI POUR LES VACANCES — M. DRUMMOND A SON POSTE.

Au Board of Trade il a été question hier de l'inspection du grain. La délégation qui s'est rendue à Ottawa a fait son rapport, qui est le même que celui fait par la délégation du "Corn Exchange."
Le conseil se rend à une demande de la fédération des expéditeurs et soutient celle-ci auprès du ministre de la marine dans toute recommandation ayant trait à l'éclairage et aux bouées du canal de Saint-Sulpice, pour les vaisseaux tirant douze pieds d'eau, et aussi ce qui regarde les dangers de navigation des gros navires sur le Saint-Laurent.
L'agent du commerce canadien à Leeds, Angleterre, annonce que la Chambre de Commerce de Leeds a passé une résolution en faveur de l'embargo sur le bétail canadien, importé vivant en Angleterre. Il ajouta que toutes les chambres de commerce de ce district partagent les mêmes vues sur cette question.
M. Geo. E. Drummond, qui présidait pour la première fois depuis son retour d'Europe, a rendu compte de son voyage qui, espère-t-il, portera des fruits plus tard.
Après quelques affaires de routine, le conseil du Board of Trade s'est ajourné pour les vacances.

UNE VIEILLE DE 93 ANS

Est victime d'un grave accident rue Rachel.

Une vieille femme de 93 ans, Mme veuve Jérémie Barrette, en pension à l'Hospice Auclair, a été tout dernièrement victime d'un accident qui lui coûtera probablement la vie.
Une voiture de buanderie appartenant à un M. Lafortune renversa la pauvre vieille pendant que celle-ci passait rue Rachel, près de la rue Cadieux. Mme Barrette fut transportée chez M. George Vandelac, entrepreneur de pompes funèbres à cet endroit, et après avoir reçu les premiers soins fut transportée à l'Hospice Auclair. On dit qu'à la suite de ce malheureux accident, la pauvre nonagénaire a gardé le lit.

LA FETE NATIONALE

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, les plus récents styles en chapeaux garnis, chapeaux chiffon, etc., seront vendus à 50% de réduction chez "Ritha", 749 Saint-Denis. Qu'on se le dise. 190—3

BLOUSES POUR 27c

Cette blouse à 27c sera certainement une occasion pour vous de juger de l'importance de nos anonces. Si ce n'était du prix indiqué en gros chiffre 27c, on n'hésiterait pas de donner 75c. Pour cette vente, 27c aux magasins Marchand, 1871 Notre-Dame; 1453 Ste-Catherine; 2334 Sainte-Catherine; 129-131 Saint-Laurent.

—Un jeune homme de 25 ans, John Ireland, a été transporté du No 513 rue Saint-Jacques, à l'Hôpital Général, avec une profonde blessure au menton et une autre à la tête. Lorsqu'il eut repris connaissance, il ne voulut rien dire au sujet de l'accident.

LA PRESSE

Imprimée et publiée au No 31 rue Saint-Jacques, coin de la Côte Saint-Lambert, Montréal.

Par TREFFLE BERTHIAUME, Editeur-propriétaire.

Agent pour Australie au No 403 rue Saint-Antoine.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE { $2.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

BUREAU A PARIS,
6 RUE CHAMBIGES,
EDMOND MONTET, Représentant.

BUREAU A LONDRES. (Angleterre).
25 HAYMARKET,
CHS. DEWYNTER, Ltd.,
11 Charing Cross Road, Trafalgar Square, Agent.

BUREAU A TORONTO,
72 KING OUEST,
A. C. McCALLUM, Représentant.

BUREAU A QUEBEC,
1234½ ST JOSEPH,
J. D. CHAREST, Agent.
E. E. CINQ-MARS, Correspondant.

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT
11 JUIN 1904

LUNDI	79,166
MARDI	79,105
MERCREDI	79,013
JEUDI	78,869
VENDREDI	78,833
SAMEDI	92,224
TOTAL	487,210
HEBDOMADAIRE	42,358
	529,568

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

81,201

MONTREAL, 16 JUIN 1904.

DRAGOONED

La presse britannique n'a pas trouvé de son goût la remarque, pourtant si juste, de Sir Wilfrid Laurier, que le Canada n'aime pas à être bourradé. Ce mot évoque tout un passé qu'on semble avoir oublié là-bas. Il fut un temps où le rudoiement était l'état normal dans le Haut et le Bas Canada. La bureaucratie nous étreignait, grands et petits, et nos pères n'avaient qu'à subir les caprices, les dragonnades des maîtres hautains et tyranniques que nous envoyait le Bureau Colonial. Il fallut des scènes pénibles de révolte armée pour dessiller les yeux honnêtes de la Grande-Bretagne sur des souffrances qui touchaient à la brutalisation ; car, nous le reconnaissons volontiers, l'exécutif anglais vaut infiniment mieux que certains officiers auxquels il donne sa confiance.

Tout a bien été depuis ; et des gouverneurs sages, une politique paternelle ont fait du Canada la colonie la plus loyale, la plus contente, la plus prospère qui se soit vue.

Mais, comme l'esprit de domination est bien dans la nature humaine ! Petit à petit, on oublie les leçons de l'histoire : 1776, 1837 : car, d'autres hommes surgissent avec d'autres aspirations, et l'on se remet à croire que le haut du pavé n'est pas fait pour les coloniaux. Nous passons par un de ces renouveaux de la présomption administrative. Parce que l'Angleterre est grande on s'imagine que le Canada doit être nécessairement petit : et des hommes de valeur comme les Hutton, les Dundonald, les Chamberlain — celui-ci a modifié ses vues, nous sommes heureux de le dire — s'étaient fait l'illusion que nous avons besoin d'être un peu disciplinés.

On dit, en Angleterre, dans le cours de la présente discussion, pour se consoler d'une déconfiture, que si Lord Dundonald a commis une indiscrétion reconnue impardonnable, il a, du moins, mis à nu le système vicieux de notre administration militaire. Nous retorquerons avec infiniment plus d'à-propos, en affirmant que si le langage de Sir Wilfrid Laurier a été sévère et désagréable à la nombreuse classe des jingoistes, il aura eu pour effet de mettre l'opinion publique anglaise en garde contre les impertinences qui semblaient vouloir renaître dans les cercles supérieurs. La surprise des journaux nous est une garantie que l'on s'est mis à réfléchir sérieusement sur les conséquences des brusqueries et même de persifflages déplacés. Quand on aura bien compris, en Angleterre, que les sujets canadiens veulent être traités en égaux et recevoir le respect que méritent leurs efforts honnêtes et leur énergie, tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes. Nous n'avons nulle autre pensée que celle de travailler à la grandeur de l'Empire selon notre propre entendement. Nous savons mieux que les Anglais de Londres quelle est la vraie manière d'utiliser pour eux pays le vaste continent que nous habitons et les immenses ressources que nous avons à faire valoir.

La franchise courageuse de Sir Wilfrid Laurier finira, peut-être, par convaincre les plus endurcis qu'il ne tend guère ses voiles vers les faveurs d'outre-mer, comme ses détracteurs veulent bien le dire.

ARMEE, MILICE, INVIOLABILITE

L'incident Fisher-Dundonald a suscité de partout dans les journaux d'outre-mer, le cri que notre milice est absolument subordonnée à la politique. "Ce n'est pas en Angleterre, s'exclame-t-on, que l'on traiterait ainsi l'armée." "Ni aux Etats-Unis, ni en France", répond un autre chœur également acerbe.

Paroles en l'air que tout cela. La dernière enquête qui vient d'être faite en Angleterre, sur l'organisation du bureau militaire, a prouvé qu'au contraire tout s'y passait par favoritisme. Et les dépêches de ce matin même nous rappellent les dénonciations indignées de Sir W. Wicks-Beach à ce sujet. "L'armée s'est trouvée un moment tout dépourvue, tellement mal commandée dans le Sud-africain, c'est que l'on avait de longue date mis de côté les données de l'impartialité ; c'est que les hommes de mérite avaient été remplacés au second rang pour faire place à des nouveaux bien protégés par les intrigues du grand monde.

Combien d'années le général Roberts n'a-t-il pas dû vivre dans l'ombre, parce que le travail des salons maintenait le général Woolseley au commandement en chef ?

Quels déboires le président Roosevelt n'a-t-il pas fait endurer aux deux héros de la guerre espagnole : Miles et Dewey, parce que tous deux sont démocrates ! Et, depuis la réorganisation de l'armée qu'on voie combien de démocrates ont été appelés aux postes nouveaux.

Quant à la France, il est aujourd'hui reconnu de tous que les officiers entachés de la politique catholique n'ont aucune chance d'avancement.

Et cependant, dans ces pays, c'est une armée qui existe, non pas une milice. Là, les officiers, les généraux n'ont pas la moindre permission de toucher aux affaires publiques de contention. Ils doivent observer la plus grande neutralité entre les partis qui se disputent le pouvoir.

Si l'on veut réellement qu'en Canada l'organisation militaire soit tout à fait étrangère à la politique, il va falloir étudier les moyens de placer les officiers au dessus des partis. Les problème est difficile, parcequ'ici les armes ne sont pas tant une carrière qu'un noble passe temps. Tout le monde a, d'abord, le souci de son pain quotidien. Chacun doit suivre sa profession, son commerce, son industrie. Les devoirs militaires n'arrivent qu'incidement. Est-il possible de mettre assez d'attraction à l'exercice des armes, pour que nos volontaires se décident à laisser de côté leurs droits de citoyens ? Nous ne le croyons pas. Un ordre d'abstention politique briserait immédiatement tous nos régiments.

Est-ce que le col. Hughes ne pas admis la chose hier en chambre ? "Tout militaire Canadien, a-t-il dit, est électeur, et PLUS TARD IL AURA L'OCCASION D'EXPRIMER SES VUES DANS LA BOITE DU SCRUTIN."

Le "News" de Toronto, qui a pris fait et cause pour Lord Dundonald est obligé de reconnaître la coutume d'allier la politique à la milice. Voici ce qu'il disait le 14 du courant :

Une fois organisé le régiment est conduit par ses officiers, et ne se ressent guère de l'intervention politique du dehors. IL ARRIVE QUELQUEFOIS QUE LA SUCCESSION DU COLONEL EST REGIE PAR DES EXIGENCES POLITIQUES, mais pour les autres grades, le régiment est laissé à ses propres ressources. L'ESPRIT DE PARTI VIRULENT, DU A DES CAUSES LOCALES EST TROP COMMUN EN CANADA, ET IL S'EST PRODUIT DES CAS OU LE CONTROLE DES REGIMENTS EST TENU PAR UNE POIGNEE D'HOMMES D'UNE SEULE COULEUR POLITIQUE. Quand cela arrive, les préjugés politiques s'affirment quelquefois, et ALORS LES OFFICIERS DU PARTI AU POUVOIR NE PERMETTENT GUERE A LEURS CAMARADES DU PARTI OPPOSE DE S'ELEVER BIEN HAUT DANS LA HIERARCHIE DU CORPS.

Si le Lt.-Colonel Sam. Hughes est en possession de la vérité, il a révélé une situation des plus extraordinaires. "C'est avec préméditation et de sang froid, a-t-il déclaré à la Chambre, que Lord Dundonald a dénoncé l'action de l'hon. M. Fisher, pour détruire le favoritisme politique dans la milice."

Alors, c'est de sang-froid que Lord Dundonald s'est jeté tête baissée dans la politique agressive, au cri de : "pas de politique." Sans s'occuper de causer avec son ministère, de faire des représentations aux autorités de qui il dépend, d'essayer un changement de système par la conciliation, il s'en vient brutalement, sans avis préalable, immoler un membre du Conseil Privé sur la table d'un banquet purement social. En vérité, si l'ex-commandant général n'a pas fait, là, montre de la politique la plus odieuse, c'est à ne plus rien comprendre aux mots ni aux choses.

Mais, si la politique doit rester en chaque homme qui forme les cadres de notre milice, comment prétendre que l'ensemble devra être un tout d'une nature contraire aux unités qui le composent ? Si chaque membre d'un bataillon est un politicien formidable dans la salle de votation, comment le gouvernement dont la vie découle de la boîte au scrutin peut ignorer l'existence et les qualités destructives de ce soldat ? Nous vivons dans une société de mortels et non d'anges doués de la perfection. Les hommes politiques ne sont pas plus que les autres condamnées au suicide. On attend d'eux beaucoup de magnanimité sans doute ; mais pas l'héroïsme de la destruction.

Nous le disions l'autre jour : de tous temps, les ministres ont donné la préférence à leurs amis et de cela rien n'a souffert ; car, en Canada, tout le monde est à peu près de la même force à ce jeu patriotique ; et que ce soit l'un plutôt que l'autre appellé aux postes de marque ou d'utilité, le pays y trouve toujours le même compte de bonne volonté et de sacrifices personnels, sans avoir les moyens de savoir si ceux qui n'y sont pas feraient mieux.

NOS PARCS

La nécessité, l'utilité des oasis de verdure dans les grandes ville n'ont jamais été mises en doute ; depuis des siècles les gouvernants, rois de droit divin ou simples conseils municipaux ont doté les agglomérations urbaines de parcs, de squares, de boulevards ombreux.

Montréal n'est pas des mieux partagés sous ce rapport ; ses deux grands parcs : la Montagne et l'Ile Sainte-Hélène sont d'une fréquentation coûteuse ; ses squares sont rares et éloignés, seul le parc Lafontaine, se trouve en plein quartier populeux et rend des services constants, réels à la population.

L'idée de construire une école et des magasins militaires sur ce parc a profondément ému toute la partie Est de la ville, estimant avec raison que ces constructions absorberaient une bonne partie du parc, en dénatureraient l'aspect, en diminueraient considérablement l'utilité.

Le Comité des Parcs et Traverses qui fait de la bonne besogne et veille tout particulièrement à conserver nos parcs pour l'usage des masses, s'est prononcé contre l'abandon, la cession d'une partie quelconque du parc Lafontaine ; la Chambre de Commerce du district de Montréal, par son conseil, s'est prononcée hier dans le même sens ; nombre de sociétés appuient le Comité des Parcs dans sa résistance à l'envahissement militaire et le Conseil, bien renseigné sur la diversion de l'opinion publique, ne peut qu'endosser la résolution de son comité.

Cependant la ville ne saurait ne pas profiter des bonnes dispositions du gouvernement fédéral consentant à l'abandon de la partie qu'il occupe sur l'Ile Sainte-Hélène pourvu que la ville contribue à l'érection de magasins militaires sur la terre ferme.

La totalité de l'île est devenue nécessaire aux ébats de la jeune population montréalaise ; la prise de possession complète de l'île par la ville permettra d'améliorer, de compléter les installations utiles au public ou simplement nécessaires à sa récréation.

Puis, dans dix ans Montréal aura une population d'un demi-million à laquelle il faudra de l'air, de l'espace, de la verdure : prévoyons dès maintenant ce qui sera alors nécessaire, agrandissons nos parcs, nos squares et surtout ne laissons pas amoindrir ceux que nous possédons.

LA CATASTROPHE DU "SLOCUM"

Montréal était encore ému du naufrage du "Canada" lorsque la nouvelle de l'épouvantable catastrophe de New-York est arrivée.

La collision du "Canada" a coûté l'existence de cinq personnes ; l'incendie du "Slocum" a fait plus de cinq cents victimes : cet holocauste a ramené à l'esprit de tous cette idée qui hantait la foule dimanche : "Si ça avait été un pèlerinage !"

Il ne faut pas se dissimuler que toutes ces excursions populaires : simples promenades, pèlerinages ou voyages à prix réduits, comportent une somme de danger beaucoup plus considérable que les voyages ordinaires.

Si le "Canada" avait porté un pèlerinage avec ses centaines de femmes et d'enfants, quel effroyable désastre nous aurions eu à enregistrer.

Le "Slocum" était un puissant bateau autorisé à porter 2,500 passagers ; il en avait moins de mille à bord ; on ne saurait donc dire que les autorités du bateau ont encouru la moindre responsabilité de ce chef.

Mais si la présence d'un millier de personnes sur un bateau qui peut légalement en porter plus du double n'a été pour rien dans la cause du désastre, cette présence est cause de ses conséquences navrantes.

Qu'un bateau soit capable de transporter deux mille cinq cents passagers sans sombrer, cela ne veut pas dire qu'il porte des appareils de sauvetage en quantité suffisante pour tous les passagers et un équipage assez nombreux pour assurer l'exécution des manoeuvres nécessaires en cas de danger et de panique.

Tant qu'il sera permis aux steamers d'excursion d'embarquer des centaines de passagers on peut craindre que le plus petit accident se transforme en catastrophe en dépit de toutes les précautions prises à bord et de l'héroïsme de l'équipage.

Que faire pour prévenir ces accidents, rares heureusement, sans que les prix de passage s'élèvent à des taux inaccessibles aux petites bourses, aux braves gens qui n'ont que peu d'argent à consacrer à une journée de traîneur et de repos ? est une question qui ne saurait être résolue sans le concours de toutes les bonnes volontés et la coopération des experts en matière de navigation fluviale.

CHOSES ET AUTRES

Lâchons l'Asie, prenons l'Afrique. Voilà le cri que pousse M. Onésime Reclus dans un livre, qui va être passionnément discuté.

L'éminent géographe, après avoir exposé l'état actuel des colonies, démontre que la France océanienne, américaine et asiatique, malgré tout l'argent dépensé et le sang versé, n'est, à le croire, et ne sera jamais qu'une cause d'affaiblissement pour la métropole.

Tous nos efforts, dit M. Reclus dans ce livre sensationnel, édité par la Librairie Universelle, de Paris, doivent tendre à faire de nos possessions africaines une nouvelle France.

× × ×

Bernardin de Saint-Pierre va, comme tant d'autres illustrations moins reluisantes, avoir sa statue à Paris.

L'Assemblée des Naturalistes du Muséum vient, en effet, sur la proposition de M. Edmond Périer, d'accepter le legs de $10,000, fait au Jardin des Plantes par M. Eugène Potron, pour l'érection d'une statue à l'auteur de "Paul et Virginie," qui fut, de 1792 à 1793, intendant du Jardin des Plantes.

C'est lui qui, en cette qualité, créa la ménagerie, qui fait, chaque dimanche, l'admiration des petits bourgeois du quartier, des bonnes d'enfants et des militaires.

× × ×

On sait les circonstances dans lesquelles M. et Mme Curie ont découvert dans la pechblende des mines de Joachinstaht, Bohême, le premier échantillon de radium. Ils se rappellent également que, depuis cette merveilleuse découverte, le gouvernement autrichien a interdit, de façon absolue, l'exportation des résidus radifères.

Un savant ayant acquis la certitude que le radium pouvait s'extraire de minerais autres que ceux d'urane, et notamment de la galène (sulfure de plomb), a pu résoudre heureusement le problème de la production universelle du précieux métal. On aura donc recours, dans l'espèce, à la galène, dont on rencontre des gisements plus ou moins considérables dans tous les pays du monde, à peu près.

NE SIGNEZ JAMAIS UN BILLET

Quand les gens achètent un piano à longs termes, ils signent généralement un contrat qui est une ample sécurité pour le piano. Nombre de maisons, cependant, ne sont pas satisfaites de cela, mais elles exigent de leur client qu'il signe un billet en sus. Si le billet venait à passer entre les mains d'un tiers, le client pourrait bien être obligé de payer deux fois. Ce fait s'est réellement présenté plus d'une fois. Signez le contrat ou le billet, mais n'allez jamais signer les deux. Nous-mêmes, nous ne demandons pas de billets. — C. W. Lindsay, Limitée, 2366 rue Sainte-Catherine. 189-4 r

Le Chocolat au lait FRY fait les délices de chacun, exigez-le de votre épicier. B. Masson & Cie, Agents, Montréal.

La Cie S. CARSLEY Limitée

OCCASIONS DU VENDREDI

DEUX ETONNANTES OCCASIONS EN BLOUSES POUR VENDREDI

Blouses de Couleur de 75c à 45c. Blouses en Mousseline Blanche de $1.25 à 69c.

L'offre de deux groupes de belles Blouses possédant les mérites de valeurs réelles arrive rarement en même temps, mais c'est un des traits caractéristiques de Carsley de surpasser même ses meilleurs exploits afin d'établir de nouveaux records. Chaque vêtement, dans l'un et l'autre lot est tout flambant neuf dans la meilleure condition possible. Deux lots plus chics de Corsages-Blouses n'ont jamais encore été vus en vente à la fois. Les dames devraient profiter de cette offre et acheter libéralement pour l'avenir.

Blouses en Percale de Couleur de 75c pour 45c

1200 Blouses désirables faites de belle Percale Américaine. D'aucunes sont unies, d'autres à plis et à remplis élaborés dans une variété de bonnes nuances de couleurs—aussi chics dessins de noir et blanc et de plusieurs autres combinaisons fashionables. Il n'y a pas un seul vêtement non désirable dans le lot, seulement il y en a qui valent plus que les autres. Si vous êtes ici de bonne heure, choisissez le meilleur. Valeur ordinaire 75c. Vendredi..... **45c**

Corsages-Blouses en Mousseline Blanche de $1.25 pour 69c

Faits de belle mousseline blanche légère en beaux styles à dix remplis sur le devant, bordés de belle dentelle Valenciennes, centre box plissé avec médaillons de broderie de choix, bordé de rangées de dentelle Valenciennes. Les manches ont cinq plis nets de l'épaule au coude, les poignets sont finis de rangées de beaux plis. Le dos est fini de six rangées de beaux plis. Un corsage-blouse vraiment splendide de $1.25. Prix spécial de vendredi..... **69c**

UN ECOULEMENT DE JUPES EN PIQUE ET DUCK

A DES REDUCTIONS DE PRIX SURPRENANTES

Cette annonce spéciale comprend toutes les jupes en Piqué et Duck Blanc du magasin. On leur a signifié l'avis de partir et elles partiront à des prix inouïs dans l'histoire de la vente des jupes pour leur petitesse. Les voici :

19 belles et larges jupes de robes en piqué blanc, garnies de galon en laine bleu-marin et bandes noires, taillées bien évasées, bien faites et finies. Les prix réguliers de ces jupes étaient $2.40 et $2.50 chacune. Prix de vendredi..... **95c**

Un autre lot d'environ 18 jupes en piqué blanc de haute classe, joliment garnies de travail ouvré et tulle, bandes bleu marin et riche broderie blanche, très bien faites et finies. Valeur ordinaire, $3.60. Prix de vendredi..... **$2.49**

GANTS FRAIS 10c LA PAIRE

35 douzaines de gants en fil de Lisle, pour dames, tan pâle et foncé, poignet jersey, piqués en soie, ajustement parfait, toutes grandeurs, un gant très frais pour les vacances, valant 20c la paire. Vendredi..... **10c**

GANTS EN DENTELLE DE 25c POUR 18c

Seulement 120 paires de gants en dentelle de qualité supérieure, blancs seulement, poignet jersey, dessins les plus nouveaux, tous les styles. Splendide valeur à 25c la paire. Vendredi, la paire..... **18c**

NECESSAIRE DE TOILETTE

	Rég.	Vendredi
Talc à la Violette des montagnes	20	13½
Dentifrice du Dr Raymond	20	10
Crème de Woodbury pour la face	25	20
Brosses à dents	15	9
Brosses à cheveux	25	17
Peignes de toilette	15	8½
Taffa de laurier	20	14½
Eau de Cologne	25	18½
Crème Adonis pour massage	75	40½
Gelée glycérine avec violette	15	10½
Brosses à ongles	5	3
Glycérine pure	20	13½

OREILLERS DE PLUME DE $1.40 POUR 99c LA PAIRE

Encore un lot de ces magnifiques oreillers de plume donnera de l'animation au rayon de la literie, vendredi.

Pas plus de 45 paires de bons oreillers de plume, couverts en bon coutil satiné fort, 21 par 27 pouces, bien remplis et valant facilement $1.40 la paire. Vendredi, la paire..... **99c**

GRANDES REDUCTIONS DE PRIX

Elégantes Mousselines de Couleur

Trois lignes splendides de mousselines de couleur de première qualité seront offertes à des prix qui les feront écouler rapidement vendredi. Ces mousselines sont toutes de la meilleure qualité et en une jolie variété de splendides dessins.

Mousselines de Couleur de 22c pour 7½c

Environ 750 verges de mousseline de couleur de première qualité, effets à raies de fantaisie, rose, bleu, gris, vert, etc. Ces mousselines se vendaient 22c la verge. Le prix du Grand Magasin, vendredi, sera..... **7½c**

Mousselines de Couleur de 25c pour 10c

Parmi ce groupe de belles mousselines organdi il y a divers dessins de fleurs et effets de raies en de riches couleurs, aussi effets bleu marin. Ces mousselines valent au moins 35c la verge. Prix du Grand Magasin..... **10c**

Belles Mousselines Organdi de 35c pour 12c

Une splendide variété de mousselines organdi de première qualité, en toutes les splendides combinaisons de couleurs, très légères, convenables pour blouses, robes, matinées, etc. Prix ordinaire 35c. Vendredi **12c**

DROGUES PURES

Elles nous ont été recommandées et portent des noms fameux.

	Rég.	Vend.
Huile électrique Saint-Thomas	25	16½
Embrocation Impériale	25	16½
Warner's Safe Pills	25	15
Pilules "Roses" du Dr Williams	50	33
Pilules de Bristol	25	15
Salsepareille de Bristol	1.00	63
Burdock Blood Bitters	1.00	63
Salsepareille d'Ayer	1.00	63
Kola Celery Pepsin	1.00	60
Céleri Composé de Paine	1.00	61
Sirop d'Hypophosphites Composé de Wampole	1.00	65

LITS DE CAMPS ET MATELAS COMPLETS $2.90

Seulement 35 lits de camps et matelas complets, bien faits, forts. Le dessus du lit est en bon fil de fer tissé, avec appuie-tête ajustable et pieds pliants. Matelas en herbes marines et laine mélangées, bien remplis, très bonne valeur. Le lit est complet, vendredi..... **$2.90**

132 Robes d'Enfants qui Feront Fureur

132 robes de percale de fantaisie, bleu royal, bleu marin et rouge, garnies d'élégant galon blanc, dimensions pour enfants de 6, 8, 10, 12 et 14 ans. Prix ordinaire 85c chacune. Vendredi..... **68c**

Robes d'Enfants de $1.50 pour 95c

Ce sont d'élégantes robes de matelot pour fillettes de 6 à 14 ans, en percale à raies et à pois, bleues ou blanches, grand col de matelot de piqué blanc avec collet du même tissu que celui de la robe, garnies de rangs de galon et de bandes de piqué avec noeud de matelot en avant. Une très jolie robe à $1.50. Prix de vendredi..... **95c**

Etoffes à Robes d'Eté 50c. A environ Moitié Prix

Un groupe spécial d'étoffes à robes d'été, aussi jolies que de la soie, aussi durables que de la laine et aussi fraîches que du coton, sera mis en vente vendredi. Ce groupe comprend de la crépoline, du voile de Paris, du drap canevas de couleur, du tissu mentone moucheté et autres, tout laine, 44 pouces de large et valant au moins 90c la verge. Venez vous en procurer, vendredi, à..... **50c**

Bon Coton au-dessous du Prix

Les ménagères auront la chance de se procurer tout le coton qu'il leur faut pour cette saison et l'été prochain, et cela à meilleur marché que le gros puisse l'acheter à la manufacture.

30 pièces de batiste Lansdowne de très bonne qualité, sans apprêt aucun, bon coton uni. Prix ordinaire 12½c. Vendredi..... **9½c**

35 pièces de beau coton blanchi, 36 pouces de large, bonne qualité pour la maison. Prix ordinaire 9½c. Vendredi..... **5½c**

21 pièces de coton à draps non blanchi, 45 pouces de large, bonne qualité unie. Valant 12c. Vendredi..... **10½c**

Complets Norfolk de Garçonnets de $5.00 pour $2.95.

Voici quelque chose qui portera chance aux petits garçons qui travaillent pour avoir un prix à l'école.

150 complets résistants en tweed, à deux articles, genre Norfolk, mélangés moyens et foncés, doublés de satin-fermier. Les petits complets sont faits avec collet rond, les grands sont à revers pour convenir à la mesure de la poitrine, bonne valeur à $5.00 le complet pour garçonnets. Prix de vendredi..... **$2.95**

Bons Corsets d'Eté à 20c chacun

Un coup d'oeil rapide jeté sur ces corsets vous permettra de voir que c'est une occasion désirable.

160 corsets d'été en tulle blanc de bonne qualité, bien remplis, à taille courte, devant droit, aussi pour tailles moyennes, points : 18 à 20 pouces. Valant facilement 35c chacun. Vendredi..... **20c**

125 beaux corsets d'été légers, en bon tulle blanc, modèle de Paris, qui conserveront leur symétrie parfaite, à devant droit, garnis de ruban et de dentelle. Valant 66c chacun. Vendredi..... **40c**

Deux Occasions en Ceintures pour Dames

15 doz. de ceintures en soie cordée noire, forme ceinture, boucles noires ou oxydées, brodées en soie des deux côtés. Une splendide ceinture à 19c. Vendredi..... **12½c**

21 doz. de ceintures en duck blanc de fantaisie, nouvelle forme ceinture, grosse boucle en nickel, toutes les dimensions. Prix ordinaire, 25c. Vendredi..... **17c**

PENDULES DE CUISINE SCULPTEES, $1.99

Seulement 21 pendules de cuisine recommandables, boîte en chêne magnifiquement sculptée, mouvements américains les plus nouveaux et les meilleurs, sonnent les heures et les demi-heures, marchent huit jours sans avoir besoin d'être montées. 19 pouces de haut et 15 de large. Spécial, vendredi..... **$1.99**

$1.40, POTS A L'EAU MONTES, 99c

Seulement 28 en très belle imitation de verre taillé, plaqués en argent de très bonne qualité, bords passablement en relief et ornementés. Un magnifique pot valant facilement $1.40. Vendredi..... **99c**

65 couteaux et fourchettes à dépecer, manches en imitation de corne de cerf, bonnes dames en acier, fabrication anglaise. Prix spécial, vendredi, la paire..... **21c**

35c TABOURETS DE CAMP, 28c

Seulement 160 bons tabourets de camp, forts, bien faits, montés en bois dur, couverts de gros duck croisé. Valant aisément 35c chacun. Vendredi..... **28c**

RIDEAUX DE DENTELLE A 25c LA PAIRE

56 paires de bons rideaux de dentelle utiles, très convenables pour chambres à coucher, 27 pouces de large, 2½ verges de long. Prix spécial, vendredi, la paire..... **27c**

38 paires de rideaux en dentelle Nottingham blanche, nouveaux dessins et effets de dentelle, 33 pouces de large, 2½ verges de large. Prix de vendredi..... **35c**

CORBEILLES A PAIN OU A GATEAUX

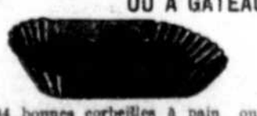

184 bonnes corbeilles à pain ou à gâteaux, bien faites, en ferblanc fort, dimension ordinaire, de très bonne qualité. Prix habituel : 10 cents. Vendredi..... **4½c**

300 grils à pain en forme de croix, en fil métallique pesant, poignées en émail noir, 15 cents pour..... **7½c**

Collerettes Etole de $6.75 pour $4.25

Vêtements de toilette convenables pour la saison d'été. — Collerettes étole en appliqué de soie noire, très bien brodés, double frison de dentelle et ruche de soie, col fini de soie et de dentelle, loupes et bouts en ruban de satin. Un splendide vêtement à $6.75. Vendredi..... **$4.25**

Un Elégant Manteau de $15.50 pour $7.75

Manteau box, court, en drap canevas noir, garni d'un volant de dentelle et d'un jabot, large collet de motifs de broderie de soie et de dentelle, manche évasée, splendidement fini, pour dames. Valant $15.50. Vendredi..... **$7.75**

Habits d'Eté pour Hommes de $2.25 pour $1.68

Une épargne de soixante cents sur un habit frais de $2.25 est des plus convenable à cette saison de l'année. Voici : —

550 habits de bureau en alpaga noir, style sac, bien cousus, poches rapportées, parfaitement bien faits, pour hommes et jeunes gens. Un habit très frais pour les temps chauds et merveilleuse valeur à $2.25. Vendredi..... **$1.68**

Un Bon Marché en Soie Noire

Il n'arrive qu'une fois dans une décade de rencontrer un pareil bon marché.

"Peau de soie" française de Lyons, confections et teinte excellentes, pour magnifiques robes ou élégantes blouses. Ce sera un événement pour vendredi. Cette magnifique soie est une excellente valeur à 90c la verge. Prix de vendredi..... **60c**

Belles Robes de Matin en Percale $1.35 pour 74c

Vous êtes certaines d'aimer ces chics robes de matin quand vous les verrez.

Elles sont en belle percale américaine, doublure ajustée au corsage, large ceinture en pointe, manches taillées amples, poignets larges et manchettes étroites, dos uni, plissé complètement de la ligne de la taille à l'ourlet de la jupe, finies d'un grand volant, taillées amples. Bonne valeur à $1.35. Prix de vendredi..... **74c**

Nourritures Pures de Carsley à des Prix Extraordinaires.

LES MEILLEURS ANANAS A CONFITURE, la douzaine..... **85c**
SUCRE GRANULE, 20 lbs pour..... **90c**
LE MEILLEUR BEURRE DE CREMERIE, la livre..... **18c**

	Rég.	Vendredi
Sel, 3 sacs pour	12	10
Tapioca perlé	5	3½
Pois verts séchés	10	6
Tomates, la botte	12½	10
Raisins épépinés, 3 paquets	25	20
Corn Starch, 3 paquets	30	20
Soda à laver 1776, 7 paquets	35	25
Thé Pekoe de Ceylan, 5 livres	1.50	1.15

	Rég.	Vend.
Nourriture Force, Biscuit de B. C. et Grape-Nuts	15	12½
Farine Hongroise, 9 lbs	30	25
Le meilleur fromage canadien	18	15
Adams Root and Ginger beer, 3 bouteilles pour	30	25
Gelées Desideratum, 3 paquets	30	25
Sirop Golden pur de Lyall	25	17

BOUCLES EN CHIFFONS, 2 1-2c CHACUNE

Des centaines dans tous les plus nouveaux tons de couleurs. Prix ordinaire, 20c chacune. Vous pouvez en avoir 8 pour ce prix, vendredi, soit, chacune..... **2½c**

MANCHES DE LIGNE DE 25c POUR 19c

Voici une chance pour les garçonnets. Seulement 72 de bons manches de lignes en bois franc, trois parties, bouts en cuivre et dévidoir attaché. Prix de vendredi..... **19c**

FLANELLETTE DE 12c POUR 6 1-2c

Convenable pour blouses, robes de matin et robes pour enfants, 40 pièces en dessins rayés et fleuris. Régulier, 12c la verge. Vendredi..... **6½c**

1,500 VERGES DE BRODERIE A 5c LA VERGE

Légèrement fripée parce qu'on la trop montrée. Blanche ou de couleur. Dans une variété de largeurs ; les prix étaient 10c à 15c la verge. Vous pouvez en jouir. Vendredi, à, la verge..... **5c**

Un autre lot de belles broderies et insertions blanches en mousseline et linon, dans une splendide variété de dessins, leur seul défaut est qu'elles sont légèrement fripées, mais un seul lavage les remettra bien, qualités de 25c à 45c. Vendredi, la verge..... **12½c**

HACHETTES EN ACIER FONDU

48 seulement, hachettes polies en acier fondu, telles que vignette. Régulier, chacune, 75 cents. Vendredi..... **45c**

150 dépiantoirs forts. Régulier, 15c. Vendredi..... **7½c**

300 CUILLRS A BATTRE LES OEUFS, 2c

Celles-ci seront offertes vendredi. Prix ordinaire, 5c. Vendredi, chacune..... **2c**

LA CIE S. CARSLEY Limitée

1765 à 1783 rue Notre-Dame. 184 à 194 rue St Jacques, Montréal.

LE LABRADOR ET LES EXPLORATEURS

WILLARD GLAZIER EST A PREPARER SES PLANS DE CAMPAGNE.

Willard Glazier, l'explorateur du Labrador, après avoir passé tout son hiver malade dans sa famille, est maintenant occupé à mettre en vue les plans qu'il avait préparés pour plusieurs excursions au Labrador.

On attache beaucoup d'intérêt à ce prochain voyage, et un grand nombre d'applications ont été faites, demandant à accompagner le hardi explorateur. M. Glazier a fait des promesses pour la saison prochaine et dans une lettre au "New-York Times" concernant la péninsule du nord de l'Amérique, il dit :

"Affronter la terre du Labrador, immense et inconnu, n'est point une bagatelle. Nous n'avons pas oublié Léonidas Hubbard, et il nous a montré beaucoup plus d'écueils que nous aurions cru en recontrer.

"La côte du Labrador, sur des distances immenses, est nue, désolée, aride, et elle défend les mystères de l'intérieur aux aventureux pionniers qui ont le courage de les envisager.

"Cette étrange contrée de glace congelée a une superficie égale à l'Amérique du Sud ou à l'Angleterre, la France et l'Australie réunies.

"L'éternel Labrador est détendu. Ceci est peut être dû aussi un peu à ce que les explorateurs américains l'ont trop négligé. Comme beautés naturelles, le Labrador est, cependat, bien avantagé. Ses baies, îles, rivières, gigantesques chutes et ses montages de neiges seront toujours d'un palpitant intérêt pour le touriste ou le naturaliste qui jouit délicieusement devant le grand et le pittoresque.

"De toutes ces beautés de la nature, au Labrador, la plus frappante est incontestablement la baie de Nakvals, à 1,100 milles au nord de Saint-Jean. Cette baie s'étend, par deux milles de largeur, sur une longueur de 20 milles. Deux grandes colonnes de granit de 1,500 pieds de hauteur sortent de l'eau à chaque extrémité de la baie. Elles sont entourées de cascades et renferment de profondes et mystérieuses cavernes.

"Le Labrador Central n'est pas aussi connu que l'Afrique équatoriale, et les quelques connaissances des explorateurs dérivent des histoires plus ou moins réelles d'Esquimaux, Indiens et autres.

"Ces conditions sont suffisantes pour engager de nouveaux explorateurs à tenter d'accomplir ce que Hubbard et Wallace n'ont pas pu faire.

"Toutefois leur expérience est une excellente leçon pour ceux qui espèrent pénétrer, un jour à venir, les mystères de la péninsule du Labrador."

CELEBRITE CANADIENNE

A propos de la reprise de l' "Alceste," tragédie-opéra de Gluck, l' "Echo de Paris," par la plume du savant critique Gauthier-Villars, s'exprime ainsi :

Par son interprétation du rôle d'Alceste, Mme Litvinne vient d'obtenir un succès unanime et mérité. On l'a rappelé "six fois" après le deuxième acte.

"Je n'ai entendu au théâtre, aucune de ses devancières.... pas même Mme Branchu, dont Berlioz vante le "soprano d'une puissance extraordinaire," qui puisse l'emporter sur Mme Litvinne. Mme Viardot, qui a laissé dans ce rôle d'inoubliables souvenirs, et que j'ai entendue dire, au concert, l'invocation célèbre : "Divinités du Styx !" n'avait plus, à beaucoup près, un organe aussi puissant que celui de l' "Alceste" acclamée à l'Opéra Comique.

"Ce qui charme surtout chez Mme Litvinne, c'est l'apparente facilité avec laquelle la cantatrice "russe" prodigue les plus fatigants effets vocaux. Jamais, à l'entendre, on ne sent l'effort; elle chante ce rôle redoutable comme en se jouant."

Or, une chose que tout le monde ne sait peut-être pas, c'est que, si Mme Litvinne est d'origine russe par son père, elle est pure canadienne — et canadienne de Montréal — par sa mère. On peut trouver au greffe de la Cour Supérieure de notre District, l'acte de mariage de son père, Jean Schütz, et de sa mère, Célina Mount, en date du 11 juillet 1849, auquel ont signé, entre autres, M. l'abbé Daudet, et dame Céleste Lareau, mère de la mariée.

C'est de ce mariage qu'est née Mme Litvinne. Si jamais la grande cantatrice visite notre pays — et c'est là son intention — elle peut s'attendre à y être reçue comme un membre de la famille.

LOUIS FRECHETTE.

INCENDIE RUE SAINT-PIERRE

L'édifice de Moulton & Co, menacé de destruction — Pertes $2,000.

Vers 8 heures 45, hier soir, un incendie qui aurait pu facilement dégénérer en conflagration s'est déclaré au No 12 rue Saint-Pierre, dans l'édifice occupé par MM. Moulton et Cie, manufacturiers de boutons, et par MM. Hiram Peper and Co, marchands d'outillage de chemins de fer. Quand les pompiers, sous les ordres des sous-chefs Saint-Pierre et Dubois arrivèrent sur les lieux, tout le voisinage paraissait en danger. Le feu se trouvait au dernier étage. Les échelles furent hissées immédiatement et de puissants jets d'eau lancés sur les flammes. Celles-ci ne furent maîtrisées qu'après un travail de trois quarts d'heure. Une foule considérable s'est rassemblée sur les lieux, en quelques minutes. Le lieutenant Prevost, du poste central de police, aidé d'un de ses hommes, a réussi à maintenir l'ordre et à empêcher les pompiers d'être gênés dans leurs opérations. Les pertes sont estimées à $2,000 environ.

Grâce au travail de la brigade les édifices voisins furent sauvés.

CLUB LAFONTAINE

M. et Mme R. L. Borden recevront dans les salles du Club Préfontaine, 68 rue Saint-Hubert, le samedi, 18 du courant, de 3 à 6 heures.

Les membres du club espèrent que l'on s'empressera de se rendre à cette réception.

Aucune invitation particulière ne sera envoyée.

AVIS

Le et après le 1er MAI 1904, M. W. B. Gill agira en qualité de gérant de notre succursale à Montréal.

EUREKA MINERAL WOOL & ASBESTOS CO.,

369 RUE ST JACQUES

A SAINTE-CUNEGONDE

LE MAIRE REFUSE DE SIGNER LE CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL-DE-VILLE — L'ECHEVIN LEDUC DEMISSIONNE — L'ECHEVIN CARDINAL SIGNE EN LIEU ET PLACE DU MAIRE.

Le conseil de Sainte-Cunégonde a tenu une séance, hier soir, sous la présidence de M. le maire C. P. Fabien.

A l'ouverture de la séance, l'échevin J. A. Cardinal fait la remarque que le secrétaire-trésorier actuel n'a pas été assermenté comme secrétaire-trésorier, mais seulement comme assistant-trésorier. "Je crois que ce n'est pas suffisant, dit l'échevin Cardinal, et avant d'aller plus loin, il serait peut-être bon d'assermenter notre secrétaire-trésorier.

"Ce serait prudent", répond le maire.

Le secrétaire-trésorier est immédiatement assermenté.

L'échevin J. A. Cardinal fait ensuite la lecture d'une lettre de l'avocat Beaudin, dans laquelle ce dernier affirme que le contrat passé entre la corporation et M. Herménégilde Martin, entrepreneur, pour la construction d'un nouvel hôtel de ville, est parfaitement légal.

Lecture est ensuite donnée de la lettre de l'échevin Leduc, par laquelle ce dernier donne sa démission comme membre du conseil, et dont voici le texte :

M. le maire,
Messieurs les échevins,

Messieurs,

D'après ce qui s'est passé dans notre conseil depuis quelque temps, je m'aperçois qu'il est inutile, pour moi,

M. Alfred Leduc

de me dépenser davantage pour faire valoir des opinions qui me paraissent justes et raisonnables.

Veuillez, M. le maire et Messieurs, accepter ma résignation comme membre de ce conseil et en faire part aux électeurs du quartier Nord.

Votre tout dévoué,

ALFRED LEDUC,
Echevin.

Cette lettre est renvoyée au comité général.

Sur proposition de l'échevin Hamelin, secondé par l'échevin Cardinal, lecture est donnée par M. J. H. Hébert, notaire, des devis et contrat qui ont rapport à la construction du nouvel hôtel de ville de Ste Cunégonde.

Après la lecture qui a duré une heure et demie, le contrat est adopté à l'unanimité par le conseil. On décide de signer, séance tenante. Le maire Fabien refuse : "Je désire, avant d'engager ma responsabilité, avoir l'opinion écrite d'un avocat, sur certains points du contrat. Je vous demande jusqu'à demain à dix heures."

L'échevin Hamelin se récrie :

"Nous avons attendu assez longtemps ; nous voilà au 15 juin et c'est ce soir et non demain que nous signerons le contrat."

Devant le refus du maire, l'échevin Marcotte propose que M. Cardinal soit autorisé à signer en lieu et place du maire. Cette proposition est adoptée aussitôt et M. J. A. Cardinal appose sa signature au bas du contrat de la construction du nouvel édifice municipal.

Le nouvel édifice devra être achevé le 15 novembre prochain. S'il n'est pas achevé à cette époque, l'entrepreneur devra payer $5.00 par chaque jour, passé la date précitée.

Le conseil s'est ajourné à mercredi prochain.

LES TORTURES DE LA DYSPEPSIE

rendent l'existence insupportable aux personnes les plus endurantes. L'homme qui digère mal n'a pas la pleine jouissance de ses facultés: de là des bizarreries de caractère qui ont leur répercussion sur tous ses actes et compromettent trop souvent le succès de ses entreprises. L'homme dont l'estomac ne fonctionne pas ou fonctionne mal est morose, irritable; désagréable à lui-même, odieux aux autres. Il remplit difficilement les devoirs de sa profession et s'affaiblissant par degrés, il est la proie facile de toute maladie et il abrège lui-même une existence rendue précaire.

C'est à ces infortunés que le bon docteur Pinet, le vieux et savant praticien de Saint-Laurent, a consacré une grande partie de sa vie et c'est par centaines qu'il a guéri des cas considérés comme désespérés, sinon comme incurables. Aussi le remède du Dr Pinet contre la Dyspepsie, l'Herbelette, a-t-il obtenu, non seulement au Canada, mais encore aux Etats-Unis, une vogue méritée. Vous tous qui souffrez de l'estomac, essayez l'Herbelette qui vous permettra de manger à votre faim, sans endurer le martyre et qui, avec un peu de patience, vous guérira. Consultez le Dr Pinet, en personne, si vous le pouvez, ou par correspondance: c'est pour vous le salut. L'Herbelette, avec les directions à suivre quant au régime, est en vente à $1.00 la bouteille dans toutes les pharmacies. Envoi par la malle: $1.25, la bouteille.

Agents généraux pour le Canada: Lyman, Knox Co, 374 rue Saint-Paul, Montréal. Pour les Etats-Unis, George Mortimer & Son, 247 Atlantic Avenue, Boston, Mass.

NE PAS CONFONDRE

Nous avons récemment publié un article relatif à la pesée du foin, dans lequel un prétendu cultivateur était accusé d'avoir recouru à des moyens d'une probité tout à fait douteuse pour vendre une charge de foin à un prix aussi élevé que possible. Après une enquête minutieuse, nous avons découvert que dans le cas en question c'était un commerçant d'occasion et non un cultivateur, qui s'était ainsi rendu coupable d'un acte malhonnête. On nous affirme d'ailleurs que les auteurs de tels délits, trop souvent répétés, sont à peu près toujours les mêmes, de vulgaires traficants d'occasion, qui réussissent parfois à se faire passer pour nos bons cultivateurs ou nos braves commerçants de foin. Il importe cependant de ne pas les confondre.

TRENTIEME RAPPORT ANNUEL. 1874-1904

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL. $2,000,000 - FONDS DE RESERVE. $1,200,000

DIRECTEURS ;

F. X. ST CHARLES, Ecr., Président.
ROBT. BICKERDIKE, Ecr., M. P., Vice-Président.
Hon. J. D. ROLLAND, J. A. VAILLANCOURT, Ecr., A. TURCOTTE, Ecr.,
M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-Général. C. A. GIROUX, Gérant,
O. E. DORAIS, Inspecteur, F. G. LEDUC, Asst.-Gérant.

BUREAU PRINCIPAL. - - MONTREAL

BUREAUX DE QUARTIERS :

RUE STE CATHERINE, EST
RUE STE CATHERINE, CENTRE
RUE NOTRE-DAME, OUEST.
HOCHELAGA.
POINTE ST CHARLES.

SUCCURSALES :

JOLIETTE, P. Q.	ST BONIFACE, Man.
LOUISEVILLE, P. Q.	ST HENRI, (Montréal).
QUEBEC, P. Q.	ST JEROME, P. Q.
QUEBEC, ST ROCH.	TROIS-RIVIERES, P. Q.
SOREL, P. Q.	VALLEYFIELD, P. Q.
SHERBROOKE, P. Q.	VANKLEEK HILL, Ont.
	WINNIPEG, Man.

Emet des lettres de crédits circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ouvre des crédits commerciaux ; achète des traites sur les pays étrangers ; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde ; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

BANQUE D'HOCHELAGA

30ième ASSEMBLEE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

TENUE DANS LES BUREAUX DE LA BANQUE, A MONTREAL,

MERCREDI, LE 15 JUIN 1904

A MIDI

M. F. X. St Charles est appelé au fauteuil.

M. M. J. A. Prendergast est prié d'agir comme Secrétaire.

Le Secrétaire donne lecture des annonces de la "Gazette du Canada" convoquant cette assemblée.

MM. Achille Labine et Alphonse Languedoc ,sont nommés Scrutateurs sur motion de M. F. X. St Charles.

TRENTIEME RAPPORT ANNUEL

A Messieurs les Actionnaires de La Banque d'Hochelaga.

Messieurs,

Votre Bureau de Direction a l'honneur de vous soumettre le résumé suivant du dernier exercice financier de votre banque.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

31 MAI 1904

CREDIT

Balance au Crédit de Profits et Pertes, le 30 Mai 1903	$ 25,662.08	
Profits pour l'année finissant le 31 Mai 1904, déduction faite des frais d'administration, intérêt sur dépôts, pertes et pertes probables	295,337.76	
		$320,999.84

DEBIT

Dividende payé le 1er décembre 1903	$ 70,000.00	
Dividende payable le 1er juin 1904	70,000.00	
Porté au fonds de Réserve	150,000.00	
Porté au fonds de pension des employés	10,000.00	
Balance au Crédit de Profits et Pertes, le 31 Mai 1904	20,999.84	
		$320,999.84

Une succursale vient d'être ouverte à St Boniface, Man.

Votre Bureau-Chef et vos Succursales ont été inspectés pendant l'année 1903-1904.

(Signé)

F. X. ST CHARLES,
Président.

BILAN

31 MAI 1904

PASSIF

Capital versé	$2,000,000.00	
Fonds de Réserve	1,200,000.00	
Profits et Pertes	20,999.84	
Dividendes non réclamés	481.40	
Dividende payable au 1er juin, 1904	70,000.00	
		$ 3,291,481.24
Dû à d'autres banques en Angleterre et en pays étrangers	$ 487,555.48	
Billets de la Banque en circulation	1,625,438.00	
Dépôts ne portant pas intérêt	2,294,667.59	
Dépôts portant intérêt	6,553,198.71	
Traites des agences sur le Bureau Chef impayées	122,843.73	
		11,083,703.51
		$14,375,184.75

ACTIF

Or et argent	$ 163,760.10	
Billets de la Puissance	770,004.00	
Billets et chèques d'autres banques	650,708.43	
Dû par d'autres banques en Canada	127,740.95	
Dû par d'autres banques en Angleterre	12,380.72	
Dû par d'autres banques en pays étrangers	220,958.71	
Débentures des Gouvernements Fédéral et provincial de la Cité de New-York et de la Cité de Montréal	1,028,083.61	
Autres débentures canadiennes	303,000.00	
Prêts à demande sur actions et débentures	818,183.86	
Dépôts au Gouvernement en garantie de la circulation	85,000.00	
		$ 4,179,820.38
Billets escomptés courants	9,821,873.37	
Billets en souffrance (pertes déduites)	17,305.00	
Hypothèques sur propriétés vendues par la Banque	37,150.00	
Propriétés foncières	24,982.39	
Edifice de la Banque, ameublement et autres valeurs	294,053.61	
		10,195,364.37
		$14,375,184.75

(Signé),

M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant-Général.

Proposé par M. F. X. St Charles ;
Secondé par M. Robt. Bickerdike,
Que le rapport qui vient d'être lu soit adopté. Adopté.

Proposé par l'hon. M. Rodolphe Lemieux ;
Secondé par M. A. E. Pontbriand,
Que les remerciements des Actionnaires sont dus à M. le Président, à M. le Vice-Président et à MM. les directeurs pour leur bonne administration des affaires de la Banque, pendant l'exercice financier qui vient de se terminer. Adopté.

Proposé par M. Arthur Roy ;
Secondé par M. J. E. Beaudry,
Que des remerciements soient aussi votés au Gérant-Général, au Gérant et autres officiers de cette Banque, pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs. Adopté.

Proposé par M. Liboire Constant ;
Secondé par M. A. A. Labrecque,
Que l'assemblée procède à l'élection de MM. les Directeurs de cette Banque, pour l'année courante ; qu'à cet effet, un seul bulletin soit rempli et que ce bulletin soit considéré comme renfermant la décision de l'assemblée. Adopté.

Nous soussignés, scrutateurs dûment nommés à l'assemblée annuelle des Actionnaires de la Banque d'Hochelaga, ce jour, déclarons les Messieurs suivants élus Directeurs de cette Banque, pour l'année courante, viz : — MM. F. A. St Charles, Robt. Bickerdike, J. D. Rolland, J. A. Vaillancourt, A. Turcotte.

Montréal, 15 juin 1904.

(Signé),

ACHILLE LABINE,
J.-A. LANGUEDOC,
Scrutateurs.

Proposé par M. J.-A. Vaillancourt ;
Secondé par M. N.-L. Denoncourt,
Le mois de mai étant un des mois les plus actifs de l'année, par suite de l'ouverture de la navigation et du commerce du printemps ; afin de donner au personnel plus de temps pour préparer les entrées et les rapports de fin d'année, il est proposé que la date de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de la Banque soit fixée au troisième mercredi de décembre (ou au jour juridique suivant, si ce mercredi était fête légale), la première assemblée devant avoir lieu le troisième mercredi de décembre 1905. Adopté.

A une assemblée subséquente de MM. les directeurs, M. F. X. St Charles est élu Président, et M. Robt. Bickerdike est élu Vice-Président pour l'année courante.

(Signé),

M. J. A. PRENDERGAST,
Secrétaire et Gérant-Général.

Montréal, 15 juin 1904.

Le confort, la tranquillité d'esprit et l'économie que vous obtenez par le fait que votre bureau est pourvu par notre département du

SERVICE DES ESSUIE-MAINS

valent facilement deux fois ce que nous demandons. Il n'y a pas de trop gros contrats pour nous à remplir ni de trop insignifiants pour qu'ils ne reçoivent une attention soigneuse.

The Toilet Laundry Co.
LIMITED
290 RUE GUY.
Téléphones Up 4380, 4381, 4382.

98-mjan

REGLEMENTS DES HOMESTEADS DANS LE NORD-OUEST CANADIEN

TOUTES sections, nombre pair, des Terres du Dominion, du Manitoba ou des Territoires du Nord-Ouest, excepté 8 et 26, qui n'ont pas été concédées ou réservées pour servir de réserves forestières aux colons ou autre fin, peuvent être concédées à toute personne, étant le seul chef d'une famille, ou à tout homme ayant plus de 18 ans, jusqu'à l'étendue de ¼ de section — contenant usuellement 160 acres.

ENREGISTREMENT

L'enregistrement peut être fait personnellement au bureau local des terres pour le district où le lot à prendre est situé, ou si le concessionnaire le désire, il peut, sur application au ministre de l'Intérieur, Ottawa, ou au commissaire d'immigration, Winnipeg ou à l'agent local pour le district où le terrain est situé, il peut recevoir autorité pour quelqu'un de faire l'enregistrement pour lui. Des honoraires de $10 sont chargés pour l'enregistrement de concessions.

DEVOIRS DES HOMESTEADS

Un colon qui a été gratifié d'un enregistrement pour un lot, est requis par les dispositions de l'Acte des Terres du Dominion et ses amendements, de remplir les conditions annexées, sous l'un des plans suivants :

1. Au moins 6 mois de résidence et de culture de la terre, chaque année, durant le terme de trois ans.

2. Si le père — ou la mère, si le père est mort,—de toute personne qui est éligible pour faire un enregistrement d'homestead, d'après les prévisions de cet Acte, réside sur une ferme depuis le voisinage de la terre enregistrée pour telle personne comme homestead, les conditions de cet Acte quant à la résidence préalable pour obtenir un patente peuvent être satisfaites par une personne résidant avec le père ou la mère.

3. Si un colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour l'émission de telle patente, contresignée dans la manière prescrite par cet acte et a obtenu un enregistrement pour un second homestead, les conditions de cet Acte quant à la résidence préalable pour obtenir une patente, peuvent être satisfaites par la résidence sur le premier homestead, si le second homestead est dans le voisinage du premier.

4. Si le colon a sa résidence permanente sur une terre à ferme, qu'il possède dans le voisinage de son homestead, les conditions de cet Acte quant à la résidence peuvent être satisfaites par la résidence sur ladite ferme.

Le terme "voisinage" employé ci-dessus est employé pour indiquer le même canton ou le canton adjoint ou faisant coin.

Un colon qui profite des prévisions des clauses — 2 — 3 — ou — 4 — doit cultiver 30 acres de son homestead ou substituer 20 têtes de bétail, avec des bâtiments pour leur accommodation, et avoir en outre 80 acres solidement clôturés.

Le privilège d'un second enregistrement est restreint par la loi aux seuls colons qui ont complètement rempli leurs devoirs sur leur premier homestead, le ou avant le 2 juin 1889.

Tout possesseur de homestead, qui manque de remplir les conditions de la loi des homesteads, est sujet à avoir son enregistrement cancellé et la terre peut être ouverte de nouveau à l'enregistrement.

APPLICATION POUR PATENTE

doit être faite à la fin des trois ans, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur d'homestead. Avant de faire application pour patente, le colon doit donner six mois d'avis en écrivant au commissaire des terres de la Couronne, à Ottawa, de son intention de le faire.

INFORMATION

Les immigrants nouvellement arrivés, recevront au bureau d'immigration à Winnipeg, ou à tout bureau des terres du Dominion, au Manitoba, ou dans les Territoires du Nord-Ouest, des informations sur les terres qui sont ouvertes à l'enregistrement, et de la part des officiers en charge, sans frais, les avis ou l'assistance pour leur procurer les terres qui leur conviendront. Complète information quant aux lois sur les terres, le bois, le charbon, les minéraux, aussi bien que des informations sur les terres du Dominion, sur la ceinture du chemin de fer, dans la Colombie Anglaise, peut être obtenue sur demande, auprès du secrétaire du Département de l'Intérieur, à Ottawa, ou du commissaire d'immigration, Winnipeg, Manitoba, ou auprès de tout agent des Terres du Dominion, au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest. En addition à l'octroi gratuit des terres, auquel les règlements ci-dessus établis se rapportent, des milliers d'acres des plus belles terres sont profitables pour loyer ou achat, de chemins de fer et autres corporations et compagnies dans l'ouest du Canada.

SYNOPSIS DES REGLEMENTS POUR LA DISPOSITION DES MINERAUX DES TERRES DE LA PUISSANCE, AU MANITOBA ET DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

CHARBON — Les terres à charbon peuvent être achetées à $10 l'acre pour le charbon mou et $20 pour l'anthracite. Pas plus de 320 acres peuvent être acquis par un individu ou une compagnie. Royauté au taux de 10 cents par tonne de 2,000 livres sur la production brute.

QUARTZ — Les personnes de 18 ans et au-dessus et les compagnies à fonds social détenant des certificats de mineurs libres, peuvent obtenir un enregistrement pour une location de mine.

Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement d'avance de $7.50 par an pour un individu, et de $50 à $100 par an pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant sur place des minéraux découverts peut établir un claim de 1,500 x 1,500 pieds.

Les honoraires d'enregistrement pour une mine par l'agent des Terres de la Puissance sont de $5.

Au moins $100 doivent être dépensés chaque année, sur la mine ou payés au receveur d'enregistrement du lieu. Quand $500 ont été dépensés ou payés, le propriétaire peut, après avoir fait faire un arpentage et rempli d'autres conditions, acheter la terre au prix de $1 par acre.

La patente pourvoit au paiement de la royauté des ventes n'excédant pas cinq pour cent.

Les placiers ont généralement 100 pieds carrés ; honoraire d'enregistrement, $5, renouvelable chaque année.

Un mineur libre peut obtenir deux baux pour draguer l'or de cinq milles, chacun pour un terme de 20 ans, renouvelables à la discrétion du Ministre de l'Intérieur.

Le locataire aura une drague en opération dans les limites d'une saison à partir de la date du bail pour chaque 5 milles. Loyer, $10 par an pour chaque mille de la rivière louée. Royauté de deux et demi pour cent, collectée sur le rendement après qu'elle excède $10,000.

PETROLE — Toutes les terres non concédées de la Puissance au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, sont ouvertes à la recherche du pétrole et le Ministre peut réserver pour un individu ou une compagnie, ayant des machines sur les terres à exploiter, une superficie de 640 acres. L'exploiteur vient-il à découvrir de l'huile en quantités payantes et à asseoir de façon satisfaisante cette découverte, une superficie ne dépassant pas 640 acres, comprenant le puits à pétrole et telle autre terre pouvant être déterminée, peut être vendue au découvreur au taux de $1 l'acre, sujet à une royauté à tel taux qu'il sera spécifié par un ordre en Conseil.

JAMES A. SMART,
156—n Député-Ministre de l'Intérieur.

Le Chocolat au lait Fry devrait être dans toutes les familles, tout bon épicier le vend. D. Masson & Cie, Agents, Montréal. n

EMPOISONNEMENT DU SANG

Un médecin meurt à la suite d'une légère blesure a un doigt.

Le docteur C. L. Cotton, de Cowansville, qui souffrait d'empoisonnement du sang par suite d'une légère blessure qu'il s'était infligée à un de ses doigts, en opérant un client, est mort la nuit dernière à l'Hôpital Général. Les restes de l'infortuné médecin seront transportés à Cowansville où les funérailles auront lieu, samedi matin. Feu le docteur C. L. Cotton était âgé de 47 ans et avait été admis médecin à l'Université McGill en 1877. Il laisse une épouse et deux enfants.

NAVIGATION

LIGNE ALLAN
MONTREAL A
LIVERPOOL via MOVILLE
Service de la MALLE ROYALE

Bavarian. . . . . Samedi, 14 mai, 9 a. m.
Pretorian. . . . . Samedi, 21 mai 7 a. m.
Parisian. . . . . Vendredi, 27 mai 9 a. m.
Tunisian . . . . . Vendredi, 3 juin 5 a. m.
Ionian. . . . . . Vendredi, 10 juin, 9 a. m.

PREMIERE CLASSE, $65 et plus suivant le steamer, la situation et le nombre de personnes par cabine.

DEUXIEME CLASSE, Liverpool ou Londonderry, Bavarian, Tunisian ou Ionian, $40. Autres steamers, $37.50. Billets de retour à prix réduits.

TROISIEME CLASSE, Liverpool, Londres ou Glasgow, $25 ou $26 ; Paris, $32.

SERVICE DIRECT DE GLASGOW

Sicilian. . . . . 25 mai, 29 juin, 3 août
Corinthian. . . . 15 juin, 20 juillet, 24 août
Pretorian. . . . 6 juillet, 10 août, 17 sept.

Toutes les classes de passagers. Confort excellent et bas prix.

H. & A. ALLAN, agents généraux, Montréal. 162-mjan

LA CIE DU PACIFIQUE CANADIEN
LIGNES DE STEAMERS ATLANTIQUES

MONTREAL ET LIVERPOOL
VOYAGES D'ETE

De Liverpool — De Montréal
Jeudi, 16 Juin Mount Royal
Mardi, 7 juin...Lake Erie...Jeudi 23 juin
Mardi, 14 juin..Lake Manitoba..Jeudi, 30 juin
Mardi, 21 Juin, Milwaukee.........Jeudi, 7 Juillet
Mardi, 28 juin.....Lake Champlain....Jeudi 14 juillet
Mardi 12 juillet..Lake Erie..Jeudi 28 juillet
Mardi, 19 juillet..Lake Manitoba........Jeudi, 4 août
Mardi, 2 août.....Lake Champlain.....Jeudi, 18 août

Les steamers quittent Montréal au lever du jour, les passagers devant embarquer la veille.

TAUX DE PASSAGE

Première cabine, $65 et plus. Billets de retour à taux réduits. Seconde cabine ; à Liverpool, $37.50 ; à Londres, $40.00. Seconde cabine, billet de retour, $71.25 ; Londres, $72.75. Troisième classe: à Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast, Londonderry et Queenstown, $25.00.

LIGNES DE STEAMERS ATLANTIQUES DE LA CIE DU PACIFIQUE CANADIEN
Edifice du Board of Trade, rue Saint-Sacrement, Montréal.
159-mjan

STEAMERS DE LA LIGNE DOMINION
Départs hebdomadaires pour Liverpool
DE MONTREAL

sDominion... 11 juin tKensington 9 juillet
tSouthwark.. 18 juin sDominion.16 juillet
tCanada... 25 juin tSouthwark.23 juillet
sVancouver.2 juillet tCanada, . .30 juillet
De Montréal à Avonmouth (Bristol)
sManxman... 11 juin sTurcoman. 9 juillet
sEnglishman 25 juin sManxman.23 juillet
sEntrepôt frigorifique. tEntrepôt frigorifique et air frais.

Les steamers partent à l'aurore.
Taux modérés

Demandez aux agents les détails du service à taux modérés.

A Liverpool, $37.50 ; à Londres, $40 et plus, selon le steamer et la cabine. Pour tous les détails, quant au fret et passage, s'adresser à l'agent local ou à la

LIGNE DOMINION,
17 rue Saint-Sacrement, Montréal. 136-n

OTTAWA RIVER NAV. CO.

Tous les jours, Dimanche excepté.
OTTAWA, $2.50 — RETOUR $4.

EXCURSION QUOTIDIENNE
A Carillon, par le Vapeur Sovereign, sautant les rapides au retour. . . $1.00
Arrivant à Montréal à 6.30 p.m.
Pour voyage ci-dessus, prenez le convoi du Grand-Tronc, de 8 a.m., et correspondez avec le steamer, A LACHINE.

SAUTEZ LES RAPIDES
Prenez le Grand-Tronc à 5 P.M. pour Lachine. Aller et retour . . . 50c
Billets en vente à la gare du Grand-Tronc. Pour autres informations, téléphonez Main 1029.

Rue St Laurent

Dans l'instance de l'expropriation pour l'élargissement de la rue Saint-Laurent, côté ouest, depuis la rue Sherbrooke jusqu'à l'avenue des Pins, dans le quartier Saint-Laurent, de la cité de Montréal.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le rôle de répartition corrigé et complété, dans l'instance plus haut citée, est maintenant déposé en mon bureau, à l'hôtel de ville, où les intéressés pourront l'examiner jusqu'à JEUDI, LE 16 JUIN, 1904, et que VENDREDI, LE 17 JUIN, 1904, à 10 heures a.m., j'entendrai toutes les objections qui seront faites concernant ledit rôle.

JOHN R. BARLOW,
Inspecteur de la cité.

Bureau de l'inspecteur de la cité,
Hôtel de ville,
Montréal, le 3 juin 1904. 181—10

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils, Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

Les Patentes obtenues par notre entremise sont annoncées gratis dans plus de 100 journaux

Faites Repousser vos Cheveux

Le "QUEEN'S HAIR HELPER" fera repousser votre chevelure devenue claire et faible. Vos cheveux reprendront leur force, leur vigueur et leur couleur naturelle.

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS
25c la bouteille

A. D. MANN,
4) Angle St Antoine et de la Montagne

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2737. — Ganong Brothers, Limited, demandeurs, vs. Nelson S. Wilkins, défendeur. Le vingt-cinquième jour de juin courant, 1904, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 2676 rue Notre-Dame, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Pierre Bienjonetti, H. C. S. Montréal, 16 juin 1904. 1190—1

Si votre épicier n'a pas d'Huile d'Olive Adolphe Puget, Marseille, dites-lui de vous l'obtenir sans délai. n

CHEMINS DE FER

Exposition Universelle

Prix pour St Louis, Mo
ET RETOUR, DE MONTREAL

$24.00 Bon pour 15 jours
$29.35 Bon pour 60 jours
$35.20 Bon jusqu'au 15 Déc. 1904

Tous les billets permettent des arrêts à tout endroit du Canada, ainsi qu'à Détroit et Chicago.

CHAR DORTOIR DIRECT

Quitte la Gare Windsor à 9.30 a.m. tous les jours (excepté le dimanche). Au retour il quitte St Louis à 11.30 p.m. pour Montréal, sans changements.

PORTLAND. Service direct de Chars Salons et Dortoirs. Les trains quittent la Gare Windsor à 9 a.m. les jours de semaine, à 7.45 p.m., tous les jours.

Un changement d'heures important a eu lieu le 13 juin. Renseignements complets sur demande.

Bureau des Billets, 129 rue St Jacques (près du Bureau de Poste).

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXPOSITION UNIVERSELLE
WAGONS PULMAN ET WAGONS ORDINAIRES A PASSAGERS
DEUX TRAINS PAR JOUR
Dans les deux Sens.
MONTREAL ET ST LOUIS, Mo.

Départ de Montréal, 9.00 a.m et 10.30 p.m.
Retour à Montréal, 7.30 a.m et 6.00 p. m.
DEPART DE MONTREAL à 10.30 p.m. RETOUR à 7 a.m.

PRIX REDUITS
DE MONTREAL
Limite 15 jours : : : : $24.00
Limite 60 jours : : : : 29.00
Jusqu'au 15 décembre : : 35.20

ALLER ET RETOUR
ARRETS ALLOUES
dans chaque direction
— A —
CHICAGO

Aussi à TORONTO, HAMILTON, LONDON, PORT HURON, DETROIT et à tout endroit du Canada.

Voyage Supplémentaire aux Chutes Niagara
$1.40 de plus

Billets à vendre tous les jours, jusqu'au 1er Décembre 1904.

Le CHANGEMENT d'ETE
dans l'indicateur des trains prendra vigueur
LE 13 JUIN

PORTLAND, OLD ORCHARD

A partir du 20 juin, le service des Chars-Salons et Dortoirs pour Portland, sera continué jusqu'à Old Orchard.

Bureau des Billets de la Ville, 137 rue Saint-Jacques. Téléphones Main 460 et 461, ou gare Bonaventure.

NEW-YORK CENTRAL
& HUDSON RIVER RR.

Les convois quittent la gare Windsor comme suit
8.20 A.M. Tous les jours excepté le dimanche — Pour tous les points des montagnes Adirondack, Malone, Utica, Syracuse, Rochester, Buffalo, Albany, New-York et tous les endroits du sud.
7.00 P.M. Tous les jours.
8.20 A. M. excepté le dimanche.
9.25 A. M. excepté le samedi et le dimanche.
9.45 A. M. le dimanche seulement.
1.35 P. M. le samedi seulement.
5.10 P. M. excepté le dimanche.
1.35 P. M. le samedi seulement.
7.00 P. M. tous les jours.
Convoi local pour Chateauguay, Beauharnois, St Timothée et Valleyfield

Pour billets, horaires, confort de char Pullman et renseignements complets, adressez-vous au bureau de la ville, 130 rue St Jacques.

H. J. HEBERT, Agent des billets, pour la ville. F. E. BARBOUR, Agent général. 264-mjan

INTERCOLONIAL RAILWAY

12 HEURES DE MONTREAL A MURRAY BAY

Deux trains les jours de semaine.
Les trains partent de la Gare Bonaventure.

Bureau des billets de la ville, 143 rue St Jacques, Montréal, et gare Bonaventure. n

Tout s'usera
Mais le placage que nous ferons pour vous sera garanti durable.
LYMBURNER & MATHEWS,
1957 et 1959 Ste Catherine.

Lattes en Métal Fartaites de Pedlar

Tout bâtiment plâtré sur lattes en bois est une trappe à incendie. Si plâtré sur latte en Métal "Parfaite", il est à l'épreuve du feu au point de vue pratique. Circulaires et échantillons sur demande.

PEDLAR PEOPLE, OSHAWA, ONT.
ou 767 rue Craig, Montréal, Qué.

Le Chocolat au lait FRY est recommandable, exigez-le. En vente partout. D. Masson & Cie, Agents, Montréal. n

AU PARLEMENT

L'HON. M. BRODEUR ET M. HENRI BOURASSA PRONONCENT D'INTERESSANTS DISCOURS SUR LE BUDGET — LE VOTE DONNE UNE MAJORITE DE 58 VOIX AU GOUVERNEMENT — SEANCE DU SENAT — NOTES DE LA SESSION.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 16 — Le gouvernement libéral a obtenu, hier soir, sur le budget de 1903-1904, la plus grosse majorité qu'il ait jamais encore remportée, 58 voix. Il est très remarquable que les vieux tories, pour une raison ou pour une autre, et tous ceux qu'on est convenu d'appeler les "douteux," comme MM. Robinson et Puttee, n'ont pas voté.

La séance a été marquée dans l'après-midi par un fort discours de l'hon. M. Brodeur et dans la soirée, par un joli discours de M. Bourassa.

M. Armstrong, de Huron S., a ouvert le débat. L'hon. M. Brodeur lui a succédé.

Le ministre a réfuté l'argument de M. Armstrong allant à dire que le gouvernement était de complicité avec le trust du pétrole. Le gouvernement est si peu sympathique au "Standard," qu'il a ordonné au C. P. R. et au G. T. R. de mettre fin au tarif différentiel que ces compagnies chargeaient au bénéfice du "Standard." Il a de plus donné des privilèges à une compagnie indépendante, pour emmagasiner du pétrole sur le canal Lachine. La réduction des droits sur le pétrole a été effectuée, non pas au profit des compagnies, mais au profit du peuple.

Le ministre a réfuté ensuite M. Wilson, de Lennox, au sujet des résultats du tarif préférentiel en Canada. M. Wilson, comme ses confrères, croit que le gouvernement a réduit la préférence en faveur de l'Angleterre. Cette préférence a été réduite sur deux articles, mais augmentée sur deux autres, de sorte qu'au total, la préférence a été augmentée de 13%.

DIMINUTION DE L'IMPOT

L'hon. M. Brodeur a établi irréfutablement que l'administration actuelle a réduit l'impôt. Ainsi la moyenne des droits de douane, qui était en 1890 de 21.21, et en 1896 de 18.28 est tombée en 1903 à 15 et une petite fraction.

Non seulement les libéraux n'ont pas augmenté l'impôt, comme le prétend l'opposition, mais encore ils ont considérablement réduit le coût de la perception. Sous le régime conservateur, il en coûtait $4.43 pour chaque $100 de droits de douane qui tombaient dans l'échiquier fédéral ; sous le régime actuel, la perception s'opère à raison de $3.31 par cent piastres. Les droits d'accise coûtaient en 1896 et 1903 respectivement $5 et $3.50 par cent piastres.

M. Clancy a demandé au ministre s'il employait plus de monde aujourd'hui, que les conservateurs autrefois, mais M. Brodeur a insisté sur le résultat.

LA BALANCE DU COMMERCE

L'orateur a prouvé hors de tout doute que la balance du commerce avec les Etats-Unis, au lieu d'être contre nous, est en faveur du Canada. Les chiffres disent que les importations canadiennes des Etats-Unis, l'an dernier, ont été de 129 millions près et nos exportations de 71 millions, de sorte qu'il y a une différence apparente de près de 58 millions contre nous ; mais du total de nos importations, il faut déduire 60 millions de matières premières exemptes de douane. Ces 60 millions sont un profit pour le peuple.

LE TARIF ET LES CULTIVATEURS

Répondant à un argument que les politiciens conservateurs exploitent surtout dans la province de Québec, le ministre a démontré clairement que le tarif actuel protège les cultivateurs. Il est à craindre que l'augmentation du tarif sur les produits agricoles des Etats-Unis provoquerait de la part de ces derniers des représailles désastreuses pour nos cultivateurs.

A M. Monk, qui l'interrompait, M. Brodeur a dit que le gouvernement protégeait le cultivateur, non pas tant au moyen du tarif, qu'en lui donnant de nouveaux marchés. Il a continué en énumérant nos importations de produits agricoles des Etats-Unis, afin de prouver en les comparant à nos exportations, que les cultivateurs ne souffrent pas du tout de la concurrence des Etats-Unis.

Un tableau détaillé par le ministre, montre que 90 % des produits agricoles que nous importons, sont vendus au Yukon et à la Colombie, là où il n'y a comparativement pas de cultivateurs.

M. Monk—Et les jardiniers-maraîchers ?

M. Brodeur—Ils ne sont pas trop à plaindre.

Maintenant, à qui la faute, si le producteur canadien n'a pu réussir à accaparer le marché du Yukon ? Les conservateurs ont fait manquer le projet du chemin de fer du Yukon, qui était destiné à ouvrir de nouveaux débouchés au commerce domestique.

LES DEUX PAYS COMPARES

Le ministre a donné des chiffres qui établissent comme le Canada est prospère comparé aux Etats-Unis. Chez nos voisins, les trusts croulent, les usines se ferment, les chemins de fer réduisent leur personnel, ils restreignent leur production, l'argent est déprécié, le main-d'oeuvre est oisive. Chez nous règnent l'abondance et la prospérité. Le main-d'oeuvre est en demande. Est-ce que le gouvernement serait justifiable, comme le veut l'opposition, de copier la politique fiscale des Etats-Unis ?

LES DROITS SUR LE TABAC

M. Kemp, de Toronto, répond à M. Brodeur. Homme d'affaires, il ne paraissait pas convaincu dans ses attaques contre le tarif.

LES VUES D'UN INDEPENDANT

M. Henri Bourassa, député de Labelle, a pris la parole après M. Kemp. Il se dit protectionniste modéré. Il appuie le budget, quoiqu'il ait ses opinions à lui sur certains points du discours de M. Fielding. Il approuve la surtaxe du "dumping", pour parer à l'envahissement du marché canadien par les produits sacrifiés des Etats-Unis. Le fonctionnement de cette politique paraît impraticable à l'opposition parce qu'elle provoquera des tentatives de fraude. Plus il y a de protection, plus il y a de ces tentatives. L'action du gouvernement sera imitée par d'autres pays et est un avertissement aux autres nations de ne pas se décharger de son trop-plein industriel chez les voisins. Il est satisfait des modifications au tarif parce qu'elles sont la première tentative faite depuis cinq ans pour montrer au peuple que la politique préférentielle n'est pas immuable et éternelle, et qu'elle a été instituée dans l'intérêt des Canadiens. C'est pour cette dernière raison qu'il s'attendait à voir beaucoup plus de changements au tarif, mais il s'en console par la conviction que le tarif sera entièrement remodelé. Il n'est pas en faveur du règlement des questions fiscales, légales ou constitutionnelles par commission, mais il n'a pas d'objection à la commission en matière commerciale.

LE POUVOIR DE FAIRE NOS TRAITES

M. Bourassa a parlé de nos relations étrangères telles qu'affectées par le tarif. Sir Wilfrid a revendiqué, l'an dernier, dans un discours important, le droit pour le Canada, de faire ses traités de commerce. M. Fielding a annoncé cette année qu'il donnerait au Canada trois tarifs: un tarif maximum, un tarif minimum et un tarif préférentiel. C'est un indice que nous vivrons bientôt notre vie nationale. Nous allons nous arroger le droit de traiter avec les nations comme celles-ci traitent avec nous. Toutefois, il serait bon de savoir comment fonctionneront ces trois traités. Comment pourrons-nous réciproquer avec une nation si, à côté du tarif minimum comme concession, nous continuons quand même à donner une préférence à la Grande-Bretagne ?

M. Bourassa a expliqué le fonctionnement des deux tarifs dans les autres pays et a montré que les trois tarifs ne pourront fonctionner au Canada.

PAS DE SENTIMENTALISME

La grande faute des Canadiens en rapport avec leurs relations commerciales avec la Grande-Bretagne, est d'y mettre de la sentimentalité. L'orateur prend absolument la même position vis-à-vis de la Grande-Bretagne, qu'il a prise vis-à-vis de la France, c'est-à-dire que chacun travaille pour soi. Il veut un traité de réciprocité avec la Grande-Bretagne, c'est le 1er article de la Ligue Nationaliste. Il veut traiter avec elle comme avec les Etats-Unis. C'est la politique qu'il a toujours prêchée. On a-t-il été déloyal ?

M. Fielding a dit que les deux partis étaient d'accord sur la politique préférentielle. Rien de plus faux. Aussi, rien de plus vide et de plus trompeur que cette politique. La politique préférentielle pour Chamberlain, veut dire l'augmentation de la préférence ; pour le gouvernement, la diminution de la préférence ; pour l'opposition, pas de préférence, mais la mutualité. M. Borden a expliqué le chamberlainisme par la réciprocité : M. Tarte a dit que cette politique devait nous apporter de grands avantages en retour de légères concessions. Mais Chamberlain lui-même, parlant à Glasgow, le 6 octobre, a déclaré que l'Angleterre recevrait de grands avantages en retour de légères concessions. Chamberlain veut ni plus ni moins que le Canada soit le dépotoir industriel de l'Angleterre et empêcher les colonies de conclure leurs traités de commerce.

LE CONSEIL IMPERIAL, CE QU'IL SIGNIFIE

Chamberlain veut encore un tarif impérial applicable à toutes les parties de l'Empire, qui serait arrangé exclusivement par un conseil impérial siégeant à Londres. Ce conseil enrayerait nos relations commerciales avec l'étranger. Par ce moyen, l'Angleterre s'assurerait des sources inépuisables d'approvisionnement à vil prix, des débouchés sans nombre pour écouler son surplus de production, et des territoires, où elle trouvera toute la chair à canon qu'il lui faut. Nos fils coloniaux feront la conscription, qui a toujours été considérée comme outrageante pour le caractère anglais. Pendant que les jeunes gens seront au feu on les remplacera par des Doukhobors et des Galiciens.

M. Bourassa compare la version des discours de Chamberlain, telle qu'envoyée dans les colonies, avec la version des discours tels qu'ils ont été prononcés. Il en tire de nombreux exemples de duplicité de la part de l'homme d'état anglais. Les idées de Chamberlain ne laissent de doute dans l'esprit de personne. Il y a longtemps qu'il a décidé que nous devrions sacrifier une large part de notre autonomie. Il a déclaré publiquement à lord Grey qu'un moyen sûr d'arriver à avoir le conseil impérial, est d'instituer le commerce impérial. Ce conseil impérial traiterait de questions délicates telles que l'impôt, la défense de l'Empire, etc. Si le peuple canadien veut faire régler là-bas, par quelques exclusifs, ses questions de tarif, etc., c'est son affaire, mais on n'a pas le droit de dire que les deux partis s'entendent au Canada sur la politique préférentielle. Lui, pour un, a toujours été opposé à sacrifier de la sorte les droits et prérogatives du peuple et il ne veut pas qu'on le taxe de déloyauté pour en agir ainsi.

M. Bourassa a dénoncé la conspiration de la presse, qui a toujours, comme l'opposition, dénaturé ses discours. La presse n'a jamais osé cependant placer le chamberlainisme sous son vrai jour devant le peuple. On dira : "Pourquoi l'Angleterre n'adopte-t-elle pas la politique de Chamberlain, si celle-ci doit lui être si avantageuse ?" A cela il faut répondre que c'est la prudence même et le sens des affaires particuliers aux Anglais qui les sauvent de ce pas dangereux.

M. Bourassa a dit qu'il appuyait le budget, qui est, cette année, une expression d'indépendance fiscale pour le pays. Il a exprimé en terminant, l'espoir qu'on ne le dénoncera plus à l'avenir comme déloyal, pour avoir prêché tout ce que les deux partis reconnaissent maintenant être juste et vrai. Il ne veut pas la séparation d'avec la Grande-Bretagne. Au contraire, il veut que les Anglais s'emparent de l'industrie à la place des Yankees.

Il a dénoncé le principe de la centralisation avec lequel Chamberlain croit pouvoir édifier un empire. Rien de plus faux.

LE VOTE

M. Donnolly, d'East Bruce, a continué la discussion jusqu'à minuit dix et le vote a été pris sur l'amendement Borden, lequel a été défait par 110 voix contre 52.

Avant l'ajournement, M. R. L. Borden a demandé la correspondance au sujet de l'affaire Dundonald-Fisher. Sir Wilfrid a dit qu'il donnerait ce qu'il pourrait légitimement donner. M. Borden a ajouté que s'il manquait quelque chose, il se ferait fort de le trouver.

AU SENAT

M. Legris a proposé sa motion portant le nombre des membres du comité d'enquête sur l'affaire du Mutual Reserve à douze, au lieu de 5.

M. Cloran a dit que les journaux avaient eu tort de jeter du ridicule sur la procédure de la dernière assemblée du comité.

M. Scott a dit qu'on n'aurait pas dû refuser un avocat à M. Eldridge et que le comité avait l'air de vouloir cacher la vérité. M. Domville qui était personnellement intéressé ne devrait pas siéger dans ce comité.

M. Edwards a déclaré que les journaux avaient eu raison de ridiculiser le comité.

Les noms suivants ont été ajoutés à ceux du comité : Bernier, de Boucherville, McMullen, McSweeney, Robertson, Sullivan et Wilson.

M. Scott a déclaré que si les assurés de la Mutual ne sont pas contents du bill, il le retirera, car ce bill a été fait pour eux, non pas pour la Cie.

Au sujet de l'affaire Dundonald, sir Mackenzie Bowell s'est plaint du manque de courtoisie du gouvernement vis-à-vis du Sénat, en donnant aux journaux, avant de la donner au Parlement, copie du décret révoquant le général. M. Scott a répondu qu'il n'y avait pas de règle à ce sujet.

NOUVELLES DE LA CHAMBRE

MM. le Dr Béland, Lapointe et Dugas, députés, sont malades.

—En réponse à M. Clarke, le gouvernement a dit, hier, que le gouvernement a reçu les sommes suivantes pour le transport des journaux :

1898-99	6 mois	$21,700
1899-00	12 mois	104,863
1900-01	12 mois	107,344
1901-02	12 mois	116,993
1902-03	12 mois	129,479
1903-04	au 1er avril	100,071

Une interpellation de M. Ralph Smith, à la Chambre.

1. Combien a coûté la commission instituée en 1886 pour faire une enquête sur les relations du capital et du travail en Canada ?

2. Combien de commissaires avaient été nommés, quels étaient leurs noms, et quel montant a été payé à chacun ?

3. Quand les commissaires ont-ils fait leur rapport ?

4. Quelle en était la nature ?

5. Quelles mesures ont été prises, à la suite de ce rapport ?

Réponse par sir Wm Mulock—No 1, $81,718 ; No 2, 14 ; No 3, en février et avril 1889 ; Nos 4 et 5, le rapport est très volumineux et couvre toutes les questions.

—Sir Wilfrid prendra les lundis pour le gouvernement, à partir de lundi prochain. Ca sent la fin.

—Parmi les tories qui n'ont pas voté hier soir sur le budget, on remarque les suivants : Tupper, Tisdale, Haggart, Maclean, Lennox, Fowler, Lancaster, Brock, Gourley, Lanong, Porter, tous les principaux membres de l'opposition.

—La commission de transportation a siégé hier soir, au comité des chemins de fer. Elle a entendu les députés Mackie, Murray et Gallery sur le canal de la Baie Georgienne.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Nos lecteurs pourront prendre connaissance ailleurs du rapport annuel de la Banque des Marchands, qui a été soumis et adopté, hier, à l'assemblée des directeurs. On pourra constater que les profits nets pour l'année qui vient de s'écouler se sont élevés à $729,714.30.

Les dividendes à 7 %, s'élèvent à environ $500,000 ; $300,000 furent affectés au fonds de réserve, et il reste une balance pour l'année fiscale de $18,959.54. M. John Morrisson, dans son exposé, dit que l'état des choses était très satisfaisant. M. Fish, administrateur général, prononça quelques mots dans le même sens.

Le rapport est des plus intéressants. Les opérations parlent hautement en faveur des directeurs, qui ont été réélus et qui sont :

M. H. M. Allan, M. Jonathan Hodgson, M. J. P. Dawes, M. Thomas Long, M. C. R. Hosmer, M. C. F. Smith, M. Hugh Allan, M. C. M. Hays, M. Alex. Barnet. Un peu plus tard, M. H. M. Allan, fut réélu président.

—L'homme qui achète ce dernier pianiste automatique usagé que nous avons en stock fera un bon marché. Garanti aussi durable que neuf. Il a coûté $300. Nous le vendons maintenant pour $150. On peut s'arranger pour paiements mensuels aussi bas que $8, si on le désire. Layton Bros, 14 rue Post

CONVENTION ANNUELLE DES FORESTIERS A TORONTO

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Toronto, 16 — Dans la salle Victoria s'est ouverte, mardi, la vingt-cinquième convention annuelle de l'Ordre des Forestiers du Canada.

Plus de 400 délégués étaient présents sous la présidence du maire de Perth, M. J. A. Stewart. Toute une foule de Montréalais s'est réunie en ville pour la convention, et le bureau de "La Presse" a reçu, hier matin, la visite d'une vingtaine des délégués, dont voici les noms :

MM. le Dr E. G. Dagenais, échevin ; Charles Fortier, l'organisateur des Forestiers ; D. Lemieux, Alfred Duranleau, Eugène Delisle, Clovis Laporte, A. J. Brosseau, J. Nestor Larivière, E. R. Bouchard, L. Fortin, Louis Faguet, E. Fisette, Napoléon Laurendeau, R. Valiquette, A. E. J. Bissonnette, de Québec, M. Antonio Couillard.

Le rapport du président, M. Stewart, a montré un progrès très satisfaisant dans l'année passée. Le nombre des nouveaux membres enregistrés s'éleva au beau chiffre de 7,439, ce qui fait une totalité de membres de 52,160.

Les recettes des polices d'assurance s'élèvent à $433,210.43 et le revenu des diverses propriétés appartenant à l'Ordre à $52,224.46, soit un total de $485,434.89 ou un total de fonds d'assurance en banque de $1,795,594.68.

Dans le département d'assurance sur la vie, la somme déboursée s'élève à $968,827.45 sur 970 demandes, donnant un surplus de $1,526,967.23, ou un revenu net pour l'année de $216,807.44.

Le département des bénéfices pour les malades et pour frais funéraires a enregistré 2,847 nouveaux membres, donnant un total de 30,454 membres. Le degré de la Cour Suprême a été donné par M. Clovis Laporte, le haut vice-chef ranger, à tous les délégués présents à la Cour Suprême, pour la première fois. Au moins soixante pour cent des membres ont reçu le degré.

—Un chien Saint-Bernard a mordu à la jambe, hier, M. Achille Langlois, boulanger, durant que ce dernier travaillait dans son bureau. Le docteur Derome mandé en toute hâte pansa la blessure.

Au Grand Magasin de Meubles et Tapis

TOUJOURS DE L'EXTRAORDINAIRE

DANS LES PRIX AUSSI BIEN QUE DANS LES VALEURS.

Profitez de notre Grande Vente de Juin

Si vous avez à renouveler le tout ou une partie de votre

AMEUBLEMENT

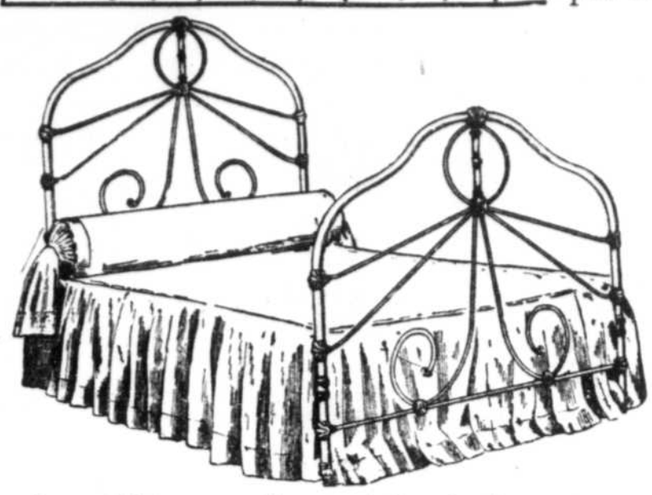

Jugez de ce que nous pouvons faire par l'offre suivante:

Couchette en fer (telle que la vignette) de construction très massive, finie blanc émail avec jolis ornements en cuivre, grandeur double ou simple. Hauteur de la tête : 65 pouces ; hauteur du pied : 45 pouces. Une valeur réelle de $9.00. Notre prix spécial de juin :

$5.85

La quantité de ces magnifiques couchettes est malheureusement limitée à 32 seulement

Hâtez-vous pour en avoir au moins une. Voyez-là dans nos vitrines de l'Est. Entrez voir notre superbe assortiment de

MEUBLES, TAPIS et RIDEAUX

C'est tout ce qu'il y a de plus complet ! Notre grand débit nous permet de vendre avec un profit moindre.

VENEZ VOUS EN CONVAINCRE.

: EST : N. S. Valiquette OUEST

1547,1553-- Ste Catherine --2446

Maison GAREAU

Vente Spéciale pour Vendredi

Broderie

15,000 verges de broderie en COUPONS, de 4½ à 6½ verges, vendue au ¼ de la valeur ordinaire. Prix : 1c, 2c, 3c, 5c, 8c.

125 douzaines de blouses blanblanches en linon et en mousseline garnies en dentelle et broderie, valant de $1.25 à $1.50. On les a vendu jusqu'à présent, 98c. Vendredi, seulement 69c

3 douzaines de blouses de couleurs et blanche, valant 50 cents. Vendredi, réduit à 19c

300 douzaines de chapeaux de paille pour dames et enfants sailors noir et couleur et beau leghorn blanc et noir. Prix, 25 à 50 cents. Vendredi 5c

10 douzaines de jupes en duck blanc, uni et garni, échantillon un peu défraîchi. Valant $1.00 à $2.25. Réduit, pour vendredi, à . . . 39c

20 douzaines de belles blouses noires et couleur, valant de 75c à $1.50. Vendredi 39c

500 verges de prélart, 2 verges de large, un peu endommagé, valant 35c. Vendredi 9c

53 jupes en étoffes à robes, couleurs assorties, valant $2.50 à $4.00. Réduit pour vendredi $1.49

Tous les tapis au delà de 50 cents achetés vendredi seront cousus et posés gratuitement.

50 douz. de belles chemises négligées, 2 colleta détachés et 1 paire de poignets, beaux patrons, pas de dommage, garanties pour bouillir au lavage sans changer. Valeur ordinaire : $1.00. Pour vendredi seulement et pas plus de 2 chemises à chaque pratique . . . 39c

300 vgs sateen bleu, patrons pour robes. Prix régulier 20c. Vendredi 12½c

75 habillements tout faits, 3 morceaux, tweed et serge. Valeur $7.00 . . $3.99 Vendredi . . . .

3,000 vgs de coton blanc, fini Lonsdale, valeur 10 et 12 cents, en coupons. Vendredi 7c

Ces prix sont pour Vendredi seulement et sans Escompte

CHEZ J. O. GAREAU

471 Rachel. Tel. Est 1987

POUR LA St Jean-Baptiste

Chapeaux

Derniers Goûts

en feutres mous ou durs, noirs ou nuances nouvelles.

PANAMAS importés directement.

CHAPEAUX en PAILLE RUSTIQUE ou fine, Palmettos, etc. CASQUES de tous genres.

N'oubliez pas que nous excellons dans le Chapeau de soie.

P. G. DUGRÉ,

1525 Ste Catherine, Entre Amherst et St Timothée.

AVANT LES CHALEURS

— LES —

Pastilles du Dr Coderre contre les Vers

Détruisent radicalement les vers chez les enfants sans entraîner de suites funestes ni les empêcher d'aller à l'école, etc. A vendre partout à 25 cents, ou par la poste, sur réception du prix.

THE WINGATE CHEMICAL CO., LTD, MONTREAL, CANADA.

Kodaks et Cameras

CARTONS, PLAQUES, PAPIERS, INGREDIENTS CHIMIQUES. Phone Main 1953

THE D. H. HOGG CO., 662 rue Craig, Montréal, Qué. 16.18

Occasion Exceptionnelle

2 POUR 1

TIMBRES DOUBLES

Vendredi Samedi et Lundi

CASH 10 RECEIPT

Au Magasin Populaire du quartier Saint-Joseph

LAMY & LAMY

Coin Richmond et Notre-Dame

A part ce grand avantage, il y aura réduction marquée dans toutes les lignes, entre autres sur :

10 doz. jupons noirs, valant $1.40 que nous vendrons. . . $1.19
25 doz. bas valant 25c pour. 19c
25 doz. bas valant 20c pour. 15c
20 doz. corps et caleçons valant 50c le complet, pour. . . 39c

CHEZ LAMY & LAMY

Coin Richmond et Notre-Dame.

Réveillez votre foie ! Vous qui êtes endormis ! N'ayez pas l'air si indolent ! Eclaircissez votre cerveau! Prenez une pilule d'Ayer avant de vous coucher. C'est tout ce qu'il vous faut. Douce, gentille. Agit directement sur le foie.

J. C. Ayer Co. Lowell, Mass

LUNETTES ET LORGNONS

Monture Aluminion, métal blanc qui ne ternit pas, 50c, 75c, $1. Monture or roulé Gold Filled $1, $2, $3. Monture or massif, $3, $4, $5. Verres de première qualité, 50c et $1 la paire.

Echange de verres, lunettes et lorgnons réparés. Salon privé pour examen de la vue.

H. SENECAL & CIE,

Bijoutiers et Opticiens. Diplômés du Collège Opthalmique du Canada.

1467 RUE STE CATHERINE.

Une porte de la rue Montcalm.

L'Huile d'Olive d'Adolphe Pug et Marseille, est recherchée par les vrais gourmets.

JE GUERIS LES HOMMES !

Pas de Paiement jusqu'à Guérison

CECI est pour l'homme qui a dépensé des centaines de piastres dans des tentatives pour se débarrasser du fardeau qui le prive de tous les plaisirs de la vie — l'épuisement de sa vitalité qui détruit ses forces. Je puis vous guérir et si vous m'offrez une sécurité que vous me paierez quand vous serez bien, vous n'aurez pas un sou à payer jusqu'à guérison.

Je ne veux pas d'argent que je ne gagne pas. Je n'en ai pas besoin et je n'en veux pas. Mais je veux avoir les piastres qu'on gaspille maintenant pour avoir la santé. Regardez ces malheureux qui dépensent tout leur gain en drogues, qui paralysent leurs organes vitaux, qui ont dépensé toutes leurs économies amassées depuis des années sans avoir obtenu une livre de force pour les centaines de piastres gaspillées.

C'est cet argent que je veux avoir, parce que pour chaque piastre que je prends, je puis donner mille pour cent d'intérêt et je n'en veux pas tant que je ne vous aurai pas guéri si vous recourez à moi. J'ai guéri tant de cas ici que je puis prouver la vérité de mes déclarations.

Dernièrement, j'ai reçu des lettres de louanges de ces hommes :

M. Johnny Therrien, Chaudière Station, Qué., dit : "Ce n'est que depuis que je porte votre Ceinture que j'ai été guéri de mon mal de reins et de faiblesse dorsale. Je n'éprouve plus ces douleurs et je recommanderai votre Ceinture à tous."

M. Narcisse Leblanc, Saint-Jacques, Qué., dit : "Votre Ceinture est le meilleur remède que j'ai jamais pris, et je le louangerai très hautement à tous mes amis."

Peu importe où vous demeurez, je crois que je puis vous donner le nom d'un homme dans votre ville, que j'ai guéri. Envoyez-moi votre adresse et laissez-moi essayer. Il y a vingt-quatre ans que j'infuse un courage nouveau dans l'humanité épuisée et j'ai opéré des guérisons dans presque chaque ville qu'il y a sur la carte.

Voyez ma voie si vous pouvez et vous serez fixé ; ou, si vous ne pouvez venir, écrivez-moi et ce sera la même chose. J'ai un beau livre pour les hommes et je l'enverrai cachetté gratis si vous envoyez cette annonce.

Dr M. N. McLaughlin, 214 rue St Jacques, Montréal, Qué. Les pharmaciens n'en vendent pas. Heures de bureau—9 a.m. à 5.30 p.m. Mercredi et Samedi jusqu'à 9 p.m.

DANS LA BANLIEUE

A SAINT-HENRI

Réunion du conseil, hier soir, sous la présidence de M. Robidoux, pro-maire. Demande est faite par plusieurs marchands de la rue Notre-Dame d'avoir plus de protection de la police contre les cambrioleurs qui estiment leurs établissements un peu trop au gré des propriétaires. Référé au comité général.

On décide de prendre part officiellement à la procession de la Saint-Jean-Baptiste.

La balance publique subira les réparations nécessaires.

On décide aussi de nommer des experts pour faire l'examen de la pompe à incendie et demander des soumissions pour la réparation d'icelle.

—Le pèlerinage de la paroisse de Saint-Henri est de celle de Saint-Irénée à Sainte-Anne de Beaupr , aura lieu samedi, le 2 juillet prochain. Le trajet se fera par le Grand-Tronc comme l'an dernier. M. J. Quinlan, si populaire par son urbanité et ses hautes qualités comme agent de district aura la surveillance du train. Rien n'a été négligé pour assurer le confort des pèlerins.

A WESTMOUNT

Le conseil a décidé, hier soir, de remettre au mois de septembre la nomination d'un aviseur légal. En attendant le maire et le président de la commission de l'hôtel de ville sont chargés de nommer un avocat s'il se présentait des cas nécessitant ses services.

PELERINAGE DES AGREGEES DU T.S. SACREMENT

A Sainte-Anne de Beaupré.

C'est lundi, 27 du courant, qu'a lieu le pèlerinage des Agrégées du T.-S. Sacrement à Sainte-Anne de Beaupré. Si le "Beaupré" est empêché, le "Trois-Rivières", dont les pèlerins aiment depuis longtemps la disposition et la marche à la fois régulière et douce, partira du quai Bonsecours à 3 heures p. m., pour arrêter au Cap de la Madeleine à 9 heures p. m.. Après une demi-journée à Sainte-Anne, il arrêtera à Québec, au retour, une partie de l'après-midi, pour rentrer à Montréal le mercredi matin.

REV. RICHARD BOLAND

UNE LETTRE ECRITE POUR L'AVANTAGE DES AUTRES.

Le Rév. Richard Boland, curé de la paroisse St Michel, Lowell, Mass., écrit en ces termes : "Father John's Medicine est sans égale comme préventif pour les maladies des bronches et des poumons qui font tant de ravages sous notre climat. Nous en avons fait usage nous-mêmes et nous l'avons trouvé des plus bienfaisants pour les rhumes les plus tenaces et les irritations des bronches.

Son usage rend la voix souple et agréable, et c'est pour cette raison qu'elle est pour tous les orateurs qui parlent en plein air, d'une valeur inestimable."

Father John's Medicine est en vente chez tous les droguistes. The Leeming Miles, distributeurs en gros.

BEAVER
CALEDONIA WATER
(Eau Caledonia marque Castor)
est la meilleure des eaux de table

COMMON SENSE
Tue les Rats les Souris les Coquerelles les Punaises.
PAS D'ODEUR DESAGREABLE
Chez tous les marchands, ou au No 381 rue Queen Ouest, Toronto. Méfiez-vous des imitations 113-g

Le connaisseur exige l'Huile d'Olive d'Adolphe Puget de Marseille. n

UN DANGER POUR LA TUBERCULOSE

Il y a quelque temps le docteur A. J. Richer, secrétaire honoraire de la Ligue Anti-tuberculeuse, écrivait aux compagnies de télégraphe du C. P. R. et du Great North Western, les prévenant du danger pour le public de laisser cracher sur les trottoirs, en face de leurs bureaux, leurs nombreux messagers. Or, les gérants de ces compagnies ont répondu qu'ils avaient remédié à la chose en adoptant des règlements en conséquence.

UN TRANSPORT EST ATTENDU DES LACS, AVEC UNE CARGAISON DE 11,000 TONNES DE CHARBON ; C'EST LE PLUS GROS TRANSPORT QU'IL Y AIT SUR NOS LACS — LE SERVICE QUOTIDIEN D'ETE TORONTO-MONTREAL : INAUGURATION — MOUVEMENTS DU PORT ET MOUVEMENTS GENERAUX.

Le plus considérable transport à grains de toute la flotte des grands lacs est incessamment attendu à Montréal. C'est l'"Augustus B. Wolvin," arrivée à Duluth hier, après avoir traversé le lac Erié, et reparti hier soir même pour Montréal. Il apporte à Montréal l'énorme cargaison de 10,000 tonnes de charbon, ce qui lui donne une capacité supérieure à celle de tous les autres transports des lacs. Le "Wolvin" en est encore à son premier voyage, et il est commandé pour la circonstance, par le commandant J. W. Norcross, lui-même, surintendant à Montréal, de la Great Lakes and St Lawrence Transportation Coy., et propriétaire du steamer. Le capitaine Norcross a été demandé de prendre le commandement de ce premier voyage de son steamer, à cause de la grande grève existant là-bas, dans tous les ports des grands lacs.

COMPAGNIE RICHELIEU ET ONTARIO — SERVICE DE L'OUEST

Avec l'été qui est définitivement arrivé, la compagnie Richelieu et Ontario a commencé son service quotidien vers l'ouest. Les passagers quittent Montréal sur les steamers "Columbia" et "Bohemian," et une fois arrivés à Prescott, ils prennent les steamers "Toronto" ou "Kingston." Un grand nombre de touristes canadiens, américains et étrangers, aiment faire une excursion sur cette route fluviale, où les sites enchanteurs abondent ainsi que les paysages pittoresques ; ils n'ont du reste qu'à se louer de la perfection du service qui leur est fourni, sur ces différents steamers.

NOTES

MM. Elder, Dempster et Cie., qui, depuis longtemps sont établis à Montréal, et dont les steamers furent achetés par le Pacifique Canadien, ont ouvert un nouveau bureau, chamb. 126, édifice du Board of Trade, et M. H. H. Stewart a été nommé leur agent.

—Le steamer "Toronto," de Montréal, est arrivé à Londres, hier matin, après avoir arrêté à Sydney, C. B. pour y embarquer les bestiaux qui se trouvaient sur le malheureux "Hibernian," échoué dans le golfe. Il n'a perdu que deux têtes de bétail pendant tout le voyage.

MOUVEMENTS DU PORT DE MONTREAL

ARRIVAGES

Le "Salacia," Donaldson, de Glasgow, cargaison générale, Reford et Cie.

—Le schooner "Inverness," de Port Hastings, avec charbon.

—Le remorqueur "Goliath," de Port Hastings, sur lest, Inverness Ry., Coal Coy.

—Le "Montrose," C. P. A., de Londres, cargaison générale.

—Le "Tordenskjold," Dominion Coal, de Sydney, cargaison de charbon.

DEPARTS

Le "Manchester Trader," Furness, Withy, pour Manchester, cargaison générale.

—Le "Scottish Hero," Dominion Coal, pour Sydney, sur lest.

—Le "Tordenskjold," Dominion Coal, pour Sydney, sur lest.

—Le "Dominion," Dominion Coal, pour Sydney, sur lest.

—L' "Inverness B.," Inverness Ry Coal, pour Port Hastings, sur lest.

—Le "Goliath," Inverness Ry Coal, pour Port Hastings, sur lest.

—Le "Turret Bell," Inverness Ry Coal, pour Port Hastings, sur lest.

—Le "Mount Royal, pour Liverpool, cargaison générale.

STEAMERS AU PORT

—L' "Oriana," Furness, Withy, près du Parc Sohmer.

—eL "Southwark," ligne Dominion, au quai Alexandra.

—Le "Bavarian," ligne Allan, au quai Alexandra.

—Le "Montcalm," C. P. R., au quai Edouard VII.

—L' "Iona," R. Reford, au quai Jacques-Cartier.

—Le "Mount-Royal," C. P. R., au quai Edouard VII.

—Le "Montrose," C. P. R., au quai Edouard VII.

—L' "Ora," Elder, Dempster, Pointe du Moulin à Vent.

—Le "Robert Wallace," quai Jacques-Cartier.

—Le "J. M. Taylor," aux élévateurs du Pacifique.

—Le "Montcalm," C. P. A., quai Edouard VII.

—L' "Ostergotland," quai Edouard VII.

—Le "Salacia," Reford et Cie, quai Jacques-Cartier.

STEAMERS ATTENDUS

Les steamers suivants viennent d'être signalés dans le golfe et sont attendus à Montréal :

—"Sardinian," Allan, de Glasgow, 250 passagers, ce soir ou demain.

—"Englishman," Dominion, de Bristol, demain soir.

—"Rathlin Head," Head, de Belfast, demain soir.

—Le "Lake Erié," C. P. A., de Liverpool, dimanche a.m.

—Le "Fremona," Thomson, de Newcastle, samedi soir.

—Le "Manchester City," de Manchester, dimanche soir.

MOUVEMENTS FENERAUX DES PAQUEBOTS

Hong Kong, 16 — Arrivé : "Empress of India," de Vancouver.

New-York, 16 — Arrivés : "Friederik der Grosse," de Brêmes ; "Laurentian," de Glasgow et Moville ; "Georgic," de Liverpool ; "Majestic," de Liverpool et Queenstown ; "Pennsylvania," de Hambourg, Boulogne et Plymouth ; "Sardagna," de Gênes et Naples.

Plymouth, 16 — Arrivés : "Deutschland," de New-York ; "Princess Alice," de New-York.

Liverpool, 16 — Arrivé "Kensington," de Montréal.

Queenstown, 16 — Arrivés : "Ivernia," de Boston ; "Haverford," de Philadelphie ; "Teutonic," de New-York.

Naples, 16 — Arrivé : "Prinz Oscar," de New-York.

Brêmes, 16 — Arrivé : "Chemnitz," de New-York.

Marseille, 16 — Arrivé, le 13 : "Patria," de New-York.

Glasgow, 16 — Arrivés : "Montevidean," de Montréal.

Cherbourg, 16 —Arrivé : "Pretoria," de New-York.

Moville, 16 — Arrivé : "Ethiopia," de New-York.

Boston, 16 — Arrivé, "Romanic," de Naples, Gibraltar et Açores.

AVIS SPECIAL

Allez chez Willis & Co., 2476 rue Sainte-Catherine, s'il vous faut un piano pour cadeau de noces. Ces pianos sont une source de plaisir constant.

Nous ne publions pas de témoignages.

Hedrite

PARLE PAR LUI-MEME

Hedrite

EST UN EXCELLENT REMEDE CONTRE

LE MAL DE TETE

ORDINAIRE, BILIEUX, NEVRALGIQUE OU NERVEUX.

Il est particulièrement recommandé aux femmes délicates et hystériques, pour lesquelles il est une vraie bénédiction.

C'est une jolie pastille blanche facile à avaler et qui laisse au palais une saveur exquise.

Hedrite

se trouve dans de petites boîtes rouges émaillées qu'on peut mettre aisément dans un porte-monaie de dame. Chaque boîte contient une douzaine de pastilles, dont chacune est garantie devoir guérir. Vendu par tous les pharmaciens à 25c ou envoyé par la poste. Pour échantillon ou livret gratuits, écrivez. The Herald Remedy Co., Montréal et Chicago.

Offres tout à fait spéciales pour VENDREDI Demain

A LA MAISON

L.M. LEFEBVRE

246 RUE RACHEL

DEPARTEMENT D'EPICERIES

Demain nous vendrons le beurre de crèmerie, 1er choix, valant 24 cents la livre, pour 17½c
Beurre Dairy, 1er choix, valant 20 cents, pour 16c
Fromage doux, la livre 12½c
Graisse pure, choix, la livre 12c
Le seau $1.77
Sardines à l'huile, la boîte 3½c
Saumon, la boîte, 7½ cents 10 cents et 12½c
Morue, la livre 4c
Maquereau, la boîte 10c
Pois verts, la boîte, valant 10 cents. Vendredi 6½c
Blé d'inde, la boîte, 8c
Tomates, la boîte 10c
Ou, pour trois boîtes 25c
Pêches, la boîte, valant 15 cts, pour 10c
250 boîtes lait condensé, valant 15 cents pour 10c
100 boîtes crème condensée, valant 15 cents, pour 12½c
1,000 paquets Force, valant 15 cents, vendredi 12c
180 paquets Orange Meat, valant 15 cents, pour 12½c
176 bouteilles catsup, valant 15 cents, pour 9c
325 bouteilles catsup, valant 8 cents, pour 4½c
195 flacons cornichons Maple Leaf, valant 12 cents, pour 9c
Catsup Bourque, valant 12 cents, pour 9c
75 pots de moutarde, valant 10 cents, pour 7½c
95 flacons cornichons, valant 15 cents, pour 9c
Pommes, boîtes d'un gallon 17c
55 flacons d'oignons, valant 30 cents, pour 25c
72 flacons d'oignons, valant 15 cents, pour 9c
Sirop de table, la botte 10c
Cacao pour le déjeuner, la livre 12½c
Café de 25 cents, pour 15c
Thé et café, de 40 cents, pour 25c
Thé Red Rose, 25 cents et 20c
Café Santé, la bouteille 20c
1,200 livres d'amandes écalées, valant 25 cents, pour 14c
Pommes évaporées, la livre 7½c
Raisin, la livre 7c
Prunes sèches, la livre 5c
Raisin de table, la livre 10c
Pois, la pinte 4c
Fèves, la pinte 7c
Fèves, cailles, la pinte 12c
Pois cassés, la livre 4c

TAPISSERIES

Nous avons réduit les prix de nos tapisseries de 20 à 50 pour cent. Venez en foule, il faut la vendre à n'importe quel prix pour faire place à notre nouvel assortiment. Les prix seront de 2 cents, 2½ cents, 3 cents, 4 cents, 5 cents, jusqu'à la pièce 75c

DIVERS

25 poêles à l'huile, valant $2.-25, pour $1.90
22 poêles à l'huile, valant $1.-50, pour $1.19
25 moulins à laver, valant $4.-00, pour $3.50
55 corbeilles à pain, valant 20 cents, pour 10c
75 soupières émaillées, valant $1.00, pour 70c
35 canistres à l'huile d'un gallon, valant 30 cents, pour 20c
65 crachoirs en ferblanc peinturés, valant 15 cents, pour 12½c

MEDECINES PATENTEES

Sirop d'Anis du Dr Thérien, valant 25c. Vendredi, la bouteille 11c
Pommade Anti-Catarrhale du Dr Thérien 30c
Warner's Safe Cure 70c
Peruna 65c
Manalin 70c
Sirop de figues, la bouteille 40c
Sirop térébenthine Dr Chase 20c
Sirop Pin Blanc 60c
Sirop de Pin du Dr Wood 20c
Sirop Goudron Nectarol 20c
Dr Chase's Liver Cure 40c
Dr Chase's Nerve Food 35c
Dr Chase's Catarrh Cure 17c
Salsepareille de Houde 30c
Celeri Composé de Paine 65c
Tablettes Digesto 35c
Sirop Kalmo 15c
Trésor des Nourrices 15c
Redlitz, la boîte 12½c
Cachets Stearn, la boîte 15c
Pilules Rouges, Mors, d'Or, Longue-Vie, valant 50 cts, pour 20c
Eau Vichy Célestin 20c
Eau Vichy Grande Grille 22c
Eau Carabana 21c
Seditz Chanteaud 45c
Burdock Blood Bitters 65c
Pain Killer, Huile Electrique, Sirop Shiloh, valant 25 cts, pour 17c
Composé Végétal de Lydia E. Pinkham 73c
Castoria, 15c et 50c
Rovinine, 45c et 54c
Bromo-Quinine 18c
Pilules Carter, Noix Longues, Morse, Warner, Bristol, valant 25 cents, pour 15c
Baume Nasal 35c
Capsules Crésohène 40c
Poison Star pour les mouches 5c
Acide borique, la livre 15c
Sel à médecine, la livre 6c
Huile foie morue Wampole 69c
Emulsion Scott, 69c et 35c
Sirop gomme d'épinette et Menthol, valant 25c, pour 9c
Pain Relief, valant 25c, pour 10c
Salsepareille d'Ayer, Bristol, Hood, valant $1.00, pour 65c
Catarrhol 65c
Ferrozone 35c
Emplâtre Menthol 15c
Emplâtre Mère Seigel 15c
Pilules Mère Seigel 15c
Sirop Mère Seigel 45c
Extrait de fraises, valant 25 cents, pour 15c
Vaseline camphrée, la boîte 10c
Vaseline 4c
Glycérine, la bouteille 5c
Luby Parisien 25c
Ayer's Hair Vigor 75c
Chevlurine de Paris 35c
Granules Burot 25c
Pilules Munyon 20c
Pilules Pyramide 40c
Sirop Winslow 15c
Tablettes Stuart et Dodd 37c
Onguent du Dr Chase 45c
Tablettes Purgatives 10c
Pilules Pinkham 20c

POUR LA TOILETTE

Poudre Veloutée de Lis 30c
Poudre de riz, le paquet 10c
Poudre à dents Sozodont 15c
Poudre à dents Dentofess 15c
Liquide Sozodont 20c
Poudre de riz Gellé et Frère 25c
Eau Floride, 10c, 15c, 20c et 38½c
Savon Baby's Own, la boîte 25c
Savon Tube Rose Bouquet, la boîte 25c
Savon d'avoine, la boîte 10c
Savon Castille, le morceau, valant 8 cents, pour 6½c
Savon Cold Cream, 3 morceaux pour 5c
Brosses à dents, 5 cents, 10 cents 15c
Poignes, 5 cents, 8 cents, 10 cents 25c
Parfum, la bouteille, 8 cents, 10 cents et 25c

LIQUEURS

Gin Melchers, le flacon 49c
Gin Melchers, gros flacon 78c
Gin De Kuyper, petit flacon 50c
Gin De Kuyper, gros flacon 79c
Vin Saint-Michel, la bouteille 70c
Vin Mariani 75c
Vin Vial $1.12½
Vin Chevrier 75c
Vin Byrrh, la bouteille 49c
Extrait Malt Beauport, la bouteille 15c
Ou, la douzaine $1.80
Malto Labattine 12½c
Extrait Malt Pabst, valant 25 cents, pour 22c
Ou, la douzaine $2.40
Brandy Jockey Club, carte d'or, valant $1.25, pour $1.15
Brandy Jockey Club, carte bleue 70c
200 bouteilles brandy Boucher V. S. O. P., valant $1.00, pour 75c
200 bouteilles brandy Hennessey ou Martel, valant $1.25, pour $1.10
500 petits flacons cognac, valant 30 cents, pour 25c
50 bouteilles rhum Saint-George, valant $1.50, pour $1.15

POUR VOS LAVAGES

125 caisses savon Barsalou, la caisse $2.97½
Savon Comfort, la caisse $3.95
Bleu Parisien, la livre 12c
Savon Sunlight 5c
Savon Nautha 3½c
Eau de Javelle 8c

TEL. BELL EST 2112.

La Cie John Murphy LIMITEE

Grande Vente d'Ecoulement DE LA MI-ETE

Réductions de prix dans tous les rayons, équivalentes en valeur économique aux plus gros escomptes jamais donnés cette saison ! Les acheteurs qui viendront de bonne heure ne peuvent être désappointés avec de pareilles offres d'occasion.

DEUX OFFRES SPECIALES DE CEINTURES AU REZ-DE-CHAUSSEE :

OFFRE SPECIALE No 1 — Ceintures en soie, ceintures en velours, ceintures en cuir, valant de 50 cents à 75 cents. Prix de vente **15c**

OFFRE SPECIALE No 2 — Ceintures en soie de fantaisie, ceintures en satin, ceintures en velours, ceintures en cuir, toutes les couleurs, jolie épingle devant et derrière, valant de 75 cents à $1.50. Prix de vente **25c**

Sacs à main avec poignées en cuir ou poignée-chaîne, bruns ou noirs, valant 85c et $1, pour dames. Prix de vente **45c**

Collets en dentelle Battenberg blanche et crème, valant de 75c à $1, pour dames. Prix de vente..... **45c**

SPECIALITES AU PREMIER ETAGE

CREPE DE CHINE RAYE, satin de couleur, tout pure soie, 45 pouces de large, couleurs : crème, gris argent, ciel, fauve-clair, rose, nil. Valant $1.50 à $2.00. Afin d'écouler ce lot, choix à LA VERGE **75c**

Etoffes à robes plaid, blanc et noir, 46 pouces, valant 75c, pour, LA VERGE **37½c**

44 pouces, valant 40c, pour **25c** LA VERGE

BATISTE DE LAINE CREME TOUT LAINE, 300 verges, valant 60c, pour **35c** LA VERGE

40 pièces de belles indiennes, batistes anglaises, couleurs et dessins assortis, valant 12½c et 15c. Choix à, LA VERGE.. **8½c**

Un lot de Guingans de Goût et linons irlandais, valant 12c et 15c. Choix à **8½c**

500 verges de Guingans Ecossais bien finis, tous en nouvelles couleurs de choix, de 25c, pour **16c**

ETOFFES A ROBES NOIRES

Balance de nos Grenadines en Mohair et laine noire, vendues 60c, 65c, $1.00 et $2.00. Réduites à 30c, 32½, 50c et LA VERGE **$1.00**

Les meilleures étoffes à robes soie et laine, voiles et crêpeline de goût, valant de $1.00 à $2.00. **25** % de réduction sur ce lot.

SPECIALITES EN

Costumes de Dames

110 Costumes, les meilleurs, par tailleurs, en tweed noir et de couleur, prix de $12 à $30, à vendre à 33⅓% de moins.

45 Costumes du meilleur homespun, à sacrifier à 25o/o de moins.

15 Costumes crèmes, homespun et drap panier à vendre à 25o/o de réduction, justement ce qu'il faut pour l'été.

150 Manteaux Prix ordinaire : $8.50 à $13.50, tous à un prix..... **$5.00**

100 manteaux en cravenette, ¾, pour dames, pour les jours pluvieux, parfaitement imperméables, pas de caoutchouc. Prix ordinaire, $6.50. Tous à un prix. **$3.65**

Costumes de bain, Casquettes et Souliers de bain, de toutes descriptions, vendus à réduction cette semaine.
Rugs de voyage — **$3.50** et plus.

Offres Spéciales au Rayon des Chapeaux

100 chapeaux en paille non garnis, pour dames. A vendre à **75c**

25 chapeaux garnis, vendus jusqu'à $10.00 et $12.50. A écouler à **$5.00**

50 chapeaux garnis, se vendant $10.00, $7.50, $5.00. A écouler à **$3.50**

Offres Spéciales de Parasols de Dames

unis et de fantaisie. Prix spéciaux : **$1.00, $1.50, $2.75** en montant.

ROBES POUR ENFANTS

Une vitrine remplie a été légèrement endommagée par l'eau. 81 en tout. Les étoffes sont piqué blanc garni de broderie, guingan de couleur, vert nil, sang de boeuf, indienne, toile, etc. Ages : 6 à 14 ans. Nous les avons divisées en trois lots : —

Lot 1, réguliers $1.25, $1.40 et $2.20. Choix. **$0.75**
Lot 2, réguliers $2.50, $2.95 et $3.25. Choix. **$1.95**
Lot 3, réguliers $3.50, $4.15, $4.50 et $5.50. Choix. . . **$2.95**

Nous ne garantissons pas de remplir les commandes reçues par poste ou téléphone dans la ligne ci-dessus.

Bonnets en piqué pour enfants, frison évasé de broderie, régulier 65 cents. Choix **39c**

Les plus nouvelles blouses en soie de Chine, blanches, à larges picots. Couleurs : vert, marine et picots rouges, toutes grandeurs. Prix spécial. **$3.25**

300 bonnets de servantes. Prix réguliers : 10c et 12c. Choix à 5c chacun, ou, la douzaine **50c**

Reefers pour enfants, en piqué, collet matelot, garnis de 2 rangées de galon sur les poignets et le collet. Prix spécial, choix **75c**

Blouses en chambrai de soie, style russe, pour garçonnets. Couleurs : sang de boeuf et bleu pâle. Ages : 4 à 9 ans, façon K et E. Régulier : $2.25. Choix **$1.65**

2 lignes de bérets lavables, en duck blanc, bandes détachables. Réguliers : 35c et 45c. Prix spécial **18c**

SPECIALITES DU SOUS-SOL

SEULEMENT

9 Glacières "Greenland"

Bonne grandeur pour famille. Circulation parfaite d'air froid sec, tablettes détachables, 5 doublures sur chaque paroi, faites de frêne séché au four, la grandeur de la glacière est : largeur 28 pouces, profondeur 19 pouces, hauteur 44 pouces, Valant $9.50. Prix spécial

$6.19 Chacune.

Seulement 10 services à dîner, 97 articles ; couleurs : bleu, ardoise et vert, belle semi-porcelaine, valant $7 le service. Votre choix pour **$4.99**

POELES DE CUISINE A L'HUILE "SIMPLEX" à flamme bleue, sans mèche.

Meilleur marché que le gaz de moitié, pas de fumée, pas d'odeur, pas de danger, les meilleurs et les plus commodes sur le marché, un tour du cylindre règle la flamme.

Poêle à 1 bec, valant $4.50, pour **$3.25**
A 2 becs, valant $7.50, pour **$5.25**
A 3 becs, valant $9.50, pour **$7.00**

AMMONIAQUE DE MAISON, grande bouteille, ammoniaque de pleine force, pour **8c**

200 SEAUX EN TOLE GALVANISEE, 3 grandeurs, valant 35c, 40c et 45c. Prix spécial, votre choix à . . **19c**

POELE A GAZ à 1 bec, valant 25c chacun, pour **18c**

CIRE PARAFINE, 100 usages dans chaque foyer. Les gelées couvertes de cire parafine pure se conserveront en tout temps. Paquet de 1 lb pour **15c**

PAPIER DE TOILETTE, en rouleaux ou en paquets, 800 feuilles dans chacun, valant 10c chacun, pour . . . **5c**

Bulbes pour 'Sparklets' Toujours en main à 50 cents la douzaine

POIGNEES DE FER A REPASSER de Mme POTTS, bonnes et fortes, chacune **9c**

LAMPES DE TABLE EN VERRE INCASSABLE

Belles lampes en verre clair, mais qu'une chute ne brisera pas, évitant ainsi le danger dans la maison de campagne. Complètes. Prix : 40c, 50c, 60c **70c** et . . . . . .

Services de limonade, 6 verres et large pot, bien décorés, valant $1.00. Choix à, par service **68c**

Siphons 'Sparklet'

L'ami des temps chauds. Faites votre propre soda chez vous. Aère tout liquide Valant $2.50. Notre prix complet 75 cents.

LA CIE JOHN MURPHY, LIMITEE.

2341-2343 — RUE SAINTE-CATHERINE — 2341-2343

TELEPHONE UP 2740.

Angle de la rue Metcalfe

L'INSPECTION DU GRAIN

RAPPORT DE LA DELEGATION DU "CORN. EXCHANGE" — DISSENTIMENT — PROTESTATIONS — EXPLICATIONS.

La délégation de la Halle aux Blés, qui s'est rendue à Ottawa au sujet de la question de l'inspection du grain, a fait son rapport à l'assemblée générale du Corn Exchange, mardi après-midi.

M. James Carruthers, l'un des délégués, a expliqué que lui et M. Metcalfe ont appuyé la résolution de la Halle aux Blés qui demandait que l'inspection du blé dans l'est fut confiée aux Boards of Trade, au lieu de l'être, comme cela se pratique actuellement, aux employés du gouvernement.

M. Carruthers dit que la délégation a été grandement surprise de voir que deux membres du Corn Exchange, MM. McFee et Crane, s'étaient élevés devant le comité à Ottawa, contre les prétentions de la délégation. Cette attitude des deux membres en question n'était pas justifiable, en effet, ni l'un ni l'autre n'avait assisté aux séances de l'association, auxquelles on avait discuté cette question de l'inspection du grain. Si le projet échoue, ce sera dû à l'opposition de MM. McFee et Crane, et au manque d'unanimité. M. Crane a déclaré qu'il parlait en son nom personnel devant le comité de la Chambre, mais M. McFee a fait valoir le fait qu'il était l'un des ex-présidents du Board of Trade, un membre du Corn Exchange, et l'un des représentants de ce corps à la commission du port.

Naturellement, les autres chambres de commerce ont profité de cette division pour s'opposer à l'idée émise par la délégation de Montréal, entre autres le Board of Trade de Toronto.

M. Metcalfe, l'un des délégués, corrobore ce que vient de dire M. Carruthers.

M. Crane se lève ensuite et explique qu'il n'avait jamais compris que le Corn Exchange, aux séances auxquelles il n'a pas assisté, avait résolu de demander ces changements aussi radicaux à la loi de l'inspection du grain. Il s'est opposé personnellement à cette idée devant le comité de la Chambre. Il croit que c'était son droit, surtout en face de l'attitude prise dans le même sens par les Boards of Trade de Liverpool, de Londres et des Indes Anglaises.

M. A. G. Thomson dit qu'il ne comprend pas comment on puisse s'opposer à ce que l'inspection du grain soit entre les mains des commerçants de grains eux-mêmes, qui peuvent mieux que tous autres connaître les besoins et fixer l'étalon.

Il croit que le bureau de surveillance devrait être maintenu mais que ses membres devraient être nommés par les Chambres de commerce, comme cela se fait d'ailleurs pour l'ouest.

M. Carruthers regrette que M. McFee ne soit pas présent pour expliquer sa conduite.

Après quelque discussion, M. Edgar, secondé par M. A. G. Thomson, propose que des remerciements soient votés à la délégation et en même temps que le Corn Exchange réaffirme sa résolution touchant l'inspection des grains.

M. Gear a remercié, au nom du Board of Trade.

Il est probable que la délégation se rendra de nouveau à Ottawa à ce sujet.

A QUÉBEC

Notes de la ville

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 16 — Le capitaine Spain procède actuellement à l'examen des candidats comme pilotes des vaisseaux dans le Saint-Laurent.

—Un jeune homme qui n'a pas été jusqu'ici l'orgueil de sa famille, a été traduit en correctionnelle sous l'accusation d'avoir proféré des menaces de mort contre ses parents.

—M. l'abbé Lauréat Boulanger, vicaire à Saint-Alban, Portneuf, a subi avec succès, à l'Université Laval, l'épreuve orale de la Licence en Théologie.

—"Willie" Scott, un jeune récidiviste demeurant chez ses parents, à Saint-Roch de Québec, a été arrêté, étant soupçonné d'être le chef de la petite bande de cambrioleurs qui ont enfoncé plusieurs magasins depuis quelque temps.

—Un jeune enfant, du nom de Régis Pepin, jouait avec d'autres petits camarades dans une voiture, lorsqu'il perdit l'équilibre. Dans sa chute, l'enfant a eu une main complètement traversée par un clou.

—Une jeune fille de la paroisse Saint-Augustin, comté de Portneuf, a fait arrêter un jeune homme de la même paroisse sous l'accusation d'un crime abominable. L'accusé a été envoyé en prison en attendant son procès. Il nie l'accusation portée contre lui.

—Par ordre de leur commandant, les Zouaves de Québec paraderont ce soir, à 8 heures 30, au Manège de la Grande-Allée. Les Zouaves feront alors des manoeuvres de compagnie et de bataillon, et l'escrime à la baïonnette, suivant la théorie française. Ce seront des exercices préparatoires à ceux qu'ils feront lors de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal.

—Le SS. "Turbinia" est arrivé hier après-midi d'Europe, après avoir traversé l'océan Atlantique, d'une côte à l'autre, en 6 jours, nonobstant le gros temps. Le SS. "Turbinia" est de construction nouvelle et particulière, à cause de ses turbines. Il peut filer 22½ noeuds à l'heure. Il est destiné à faire le service des passagers sur le lac Ontario, entre Hamilton et Toronto, pour le compte de la "Turbine Steamship Co. of Hamilton". Il peut accommoder de 500 à 2,000 passagers.

—Feu M. Alfred Thibault, l'une des malheureuses victimes du naufrage du vapeur "Canada" a été conduit à sa dernière demeure, hier.

Le cortège est parti de la demeure mortuaire, 42 rue Richelieu, pour aller à l'église Saint-Jean-Baptiste.

En tête du convoi funèbre, on remarquait trois fils du défunt, Joseph, Arthur et Napoléon Thibault, ses gendres, MM. Jos. Ed. Côté et Jules Dion, son frère, M. Joseph Thibault, ses neveux, Omer et Alexandre Thibault, son beau-frère, M. Robert Laroche.

La levée du corps a été faite par M. le curé Demers, curé de Saint-Jean-Baptiste, et le service a été chanté par le Rév. M. Alexis Poulin, vicaire, assisté de M. l'abbé Denis Garon, curé de Saint-Etienne de Lauzon, comme diacre, et de M. l'abbé Auguste Taschereau, vicaire et chapelain du couvent de Bellevue.

Tous les enfants des Frères des Ecoles chrétiennes de Saint-Jean-Baptiste, étaient présents au service, pendant lequel ils ont chanté plusieurs motets de circonstances, et la messe des morts. Les deux fils du défunt qui ont péri dans le même accident, appartenaient à l'école de Saint-Jean-Baptiste.

Dans le bas choeur, on remarquait la bannière de l'Union Saint-Joseph, de Saint-Jean-Baptiste et le drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur. De plus, plusieurs sociétés auxquelles appartenait le défunt, avaient des délégués pour les représenter, entre autres, les Forestiers Catholiques, la C. M. B. A., l'Union Saint-Joseph de Saint-Jean-Baptiste.

Après le chant du "Libera" le cortège s'est mis en marche vers le cimetière Belmont où l'inhumation a eu lieu. Un grand nombre de voitures accompagnèrent la dépouille mortelle à sa dernière demeure.

M. L. A. D'AMOUR

SA NOMINATION COMME DEPUTE CHEF DE LA BRIGADE.

Elle est vivement recommandée par le chef Benoit.

A la dernière séance de la commission des incendies, on a proposé une mesure considérée comme d'une grande importance, pour la bonne régie interne du département. Il s'agissait de faire nommer député chef, le secrétaire actuel, M. D'Amour. Voici, d'ailleurs, le texte même de la motion proposée. Elle explique parfaitement la situation.

"Considérant que le secrétaire de cette commission, L. A. D'Amour, qui est aussi le secrétaire du chef de la brigade des pompiers, a rendu de bons services à la ville, pendant les 23 ans qu'il a été à son emploi, dont 16 dans la charge qu'il exerce actuellement.

"Considérant que ses devoirs sont multiples et s'étendent à tous les départements de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à savoir, les départements des Incendies, des Alarmes d'Incendie, de l'Eclairage, de l'Inspection des Bâtiments et de l'Inspection des Chaudières.

"Considérant que sa profonde connaissance du service de la Brigade des Pompiers le rend parfaitement apte au travail qu'il est, chaque jour, appelé à accomplir.

"Considérant qu'il est absolument nécessaire que quelqu'un ayant l'autorité et les aptitudes voulues représente le chef, au bureau, lorsqu'il est absent de la ville ou lorsqu'il est indisposé.

"Considérant que le chef, vu la nature de ses devoirs, est obligé de se tenir presque constamment au dehors, et que, par conséquent, c'est le secrétaire qui doit s'occuper des diverses questions de routine et d'administration qui se présentent tous les jours, de sorte qu'il agit virtuellement comme sous-chef dans toutes les affaires se rattachant à l'administration du département des incendies.

"Considérant que la position exceptionnelle ainsi occupé par M. D'Amour comporte des responsabilités et une autorité qu'il est à propos de reconnaître officiellement.

"A ces causes, qu'il soit résolu: Que M. D'Amour soit promu au rang de sous-chef, avec l'autorité dont sont généralement revêtus ceux qui occupent cette position, en ce qui concerne la partie administrative du service de la Brigade des Pompiers, au bureau, avec un salaire de $1,500 par an, et qu'une somme de $300 soit ajoutée à son traitement pour l'année courante, attendu qu'il n'a pas reçu d'augmentation depuis 5 ans, ladite somme devant être prise sur le crédit pour uniformes, et que rapport soit fait au Conseil en conséquence."

Cette proposition a été unanimement approuvée. Pas un seul membre ne s'y est opposé. Il s'est présenté cependant une difficulté. Les salaires ayant été fixés pour l'année, au mois de décembre dernier, comment pourrait-on augmenter, ne fut-ce que d'un dollar, la somme qu'ils représentent. Il n'y a pas de problème tout à fait insoluble et l'on a convenu d'opérer un virement de crédits. C'est ce qui se fera à la prochaine réunion.

Cette nomination est très bien vue de tous les officiers de la brigade et particulièrement du chef Benoit, qui se montre très désireux qu'elle soit faite incessamment. Il considère comme absolument nécessaire d'avoir en permanence, au bureau, un substitut revêtu de son autorité, pour disposer en son absence des nombreuses affaires courantes qui prennent de plus en plus d'extension, et il considère que son secrétaire, M. D'Amour, est le seul homme capable de remplir cette charge, à raison même de la position qu'il occupe déjà, et de sa longue expérience.

Pour Etre Confortables

Des Chaussures d'été, pour Messieurs, doivent être légères, fraîches et pas gênantes. Les Souliers Boston, sous ces trois rapports, surpassent tous les autres. Les Oxfords Boston, pour Messieurs, sont faits d'un cuir spécial, tanné dans nos propres tanneries, choisi pour sa qualité légère, et possédant des qualités de ventilation qui empêchent la transpiration et conservent les pieds frais et secs. Les Souliers Boston sont tous faits sur les fameuses formes nature provenant de notre propre manufacture considérable de formes, et conformément aux lignes naturelles du pied, et ils possèdent des qualités de confort inconnues dans les autres chaussures.

SI VOUS DESIREZ DES CHAUSSURES D'ETE FRAICHES ET CONFORTABLES

— PORTEZ LES —

FAITS PAR DES UNIONISTES

Souliers Boston

Pour Hommes $3.50

FAITS PAR DES UNIONISTES

Les souliers Boston sont entièrement faits par des ouvriers on ne peut plus habiles. Nos dessinateurs sont des artistes en chaussures, qui produisent des formes jamais égalées ailleurs sous les rapports du style et de la grâce et qui nous appartiennent en propre. Nos ouvriers comprennent les meilleurs cordonniers unionistes qui existent. Seul ce qu'il y ***a de meilleur*** est assez bon pour les Souliers Boston. Et pour cette raison

Nous Prouvons la Durée

de chaque paire de Souliers Boston. Les Souliers Boston valent réellement six dollars et nous les vendons trois dollars et demi — par la poste, 25 cents de plus.

Demandez Notre Nouveau Catalogue Illustré. — Tous les Souliers Boston Cirés Gratuitement à Notre Magasin.

BOSTON SHOE STORE,

Angle des rues Sainte-Catherine et Mansfield, 2325 rue Sainte-Catherine, Montréal, Canada.

MANUFACTURES ET TANNERIES: BOSTON, MASS.

POUR LA ST JEAN-BAPTISTE

COSTUMES ET PERRUQUES

— DE TOUS GENRES —

A VENDRE OU A LOUER

Salon de Coiffure pour Dames. Ouvrages en Cheveux, pour Dames et Messieurs, articles de Fantaisie et Sacoches en grande variété.

JOS. PONTON,

1617 RUE NOTRE-DAME. Près St Gabriel

Sunshine Furnace

Portes d'Alimentation Doubles.

La pire des choses que peut avoir une fournaise est une petite porte étroite. En avez-vous jamais eu comme cela, dans lesquelles on frappe le bord aussi souvent que l'ouverture? Il faut être un homme exercé pour mettre du charbon dans certaines fournaises. Si vous n'êtes pas un expert il tombe autant de charbon par terre que vous en mettez dans la fournaise.

La Fournaise Sunshine est pourvue d'une bonne grande porte. Elle laisse passer votre pelle et vous permet de déposer le charbon où vous voulez le mettre. Vous le placer sur le feu sans difficulté, sans viser, sans vous tromper, sans le renverser à côté.

Toutes les parties de la fournaise Sunshine sont bien proportionnées.

En vente chez tous les marchands entreprenants. Ecrivez pour demander la brochure

McClary's

London, Toronto, Montreal, Winnipeg, Vancouver, St-Jean, N.B.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La sorte que vous avez toujours achetée portait la signature de Chas. H. Fletcher, et a été fabriquée sous sa surveillance personnelle pendant plus de 30 ans. Ne permettez à personne de vous en imposer à ce sujet. Les contrefaçons, les imitations et les préparations "Tout aussi bonnes" ne sont que des expérimentations et mettent la santé des enfants en danger. Expérience contre Expérimentation.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de

Chas. H. Fletcher.

En Usage depuis au delà de 30 ans.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

ORGUE A TUYAU COMPENSATEUR

Cette merveilleuse invention dans les orgues à tuyau a attiré l'attention des musiciens de l'univers. Voyez les échantillons à nos salles, Willis & Co., 2470 rue Sainte-Catherine, Montréal.

L'Huile d'Olive d'Adolphe Puget, Marseille, est la seule qui soit recommandable.

Une Japonaise, A Che Foo,
A la tête souffrait surtout,
Son père, un de ces jours
La guérit pour toujours
En lui apportant du Zutoo.

Zutoo a été employé pour guérir le mal de tête japonais depuis des centaines d'années.

C'est un remède infaillible, quelle que soit la cause du mal de tête. Il soulage les douleurs périodiques chez les femmes.

N'affectera pas le cœur le plus faible

Mis sous forme de tablettes, 24 tablettes dans une boîte, 25c. Tous les droguistes ou envoyé directement, franco par la poste, par B. N. Robinson & Co., seuls propriétaires au Canada et aux Etats-Unis, Coaticook, Que. [13a]t

Le bon café est assez rare. Le "St Marc" à 40c et le "Sultana" à 25c. Sont les seuls qui font les délices des gourmets.

FEU, FLAMMES, FUMEE

SACRIFICES SANS PRECEDENT

LA MANUFACTURE DE

Manteaux, Collerettes, Robes, Etc., de

JOS. LAMOUREUX

a été grandement endommagée par un INCENDIE,

$20,000.00 DE MARCHANDISES

Servant à la Confection, de même qu'une quantité de CONFECTIONS ont été plus ou moins ENDOMMAGEES par

l'Eau et la Fumée

Une foule de ces effets n'ont été que touchés par la FUMEE, d'autres dont le dommage est à peine perceptible.

La Maison Canadienne

J. A. BIRON, Propriétaire,

a acheté ces **$20,000 de Marchandises et Confections**, à un prix plus que dérisoire.

La Vente Commencera Vendredi Matin,

— A 8 HEURES —

Au No 1225 Rue Sainte-Catherine,

Entre les rues Champlain et Papineau

Voici quelques Echantillons des IMMENSES BARGAINS que nous offrirons:

95 MANTEAUX de soie valant $15, $18, $25, légèrement endommagés par l'eau, vendus **$4, $6, $8.**

250 JUPES en drap Vecuna valant $6, $8, $10, $12, très peu endommagées par l'eau, vendues de **$1.50 à $6.**

175 JUPES EN DRAP Vecuna, avec joli appliqué de soie, valant $12, $15, $18, légèrement endommagées par l'eau, vendues de **$3.50 à $8.**

18 JUPES en net de soie, avec appliqué et garniture de soie, valant $25. Vendues de **$8 à $12.**

125 COLLERETTES en soie avec garniture de ruche et appliqué de soie, valant $15, $20, $25, vendues de **$3.50 à $10.**

115 COLLERETTES en broché de soie, valant $8, $10 et $12, endommagées par l'eau seulement, vendues à **$4.**

75 MANTEAUX en canevas de laine, valant $7, $10 et $15, vendus à **$3.50.**

700 COLLERETTES, doublées en fourrure, comme ce n'est pas la saison pour ces marchandises, nous les vendrons à **10c** dans la piastre.

275 COLLERETTES non finies, c'est-à-dire près à recevoir la doublure, valant $5.00 $7.00 et $12.00. Vendu à **$2.00.**

Etoffe frise, brûlée dans la lisière seulement, valant $1.50 pour **20c** et **25c.**

900 verges Beaver noir, bleu royal et marin, brûlé dans la lisière seulement. Valant $2.50 et $3.00; vendu à **60c.**

600 verges CHEVIOT noir et bleu-marin, légèrement endommagé par l'eau, valant $1.75, vendu à **25c.**

500 verges ETOFFE A ROBE noire, broché de soie, valant $2.50 la verge, vendus à **25c**, endommagée dans la lisière seulement.

10,000 verges NEAR SILK noir, pour doublures, non endommagé, valant 35c la verge, sera vendu à **15c.**

2,000 PAQUETS DE SURPRISE à **5c, 10c, 15c** et **25c.**

Des milliers de dollars d'autres marchandises non endommagées, vendues à des bas prix incroyables.

GRATIS Tout acheteur au montant de $1.00 ou plus et venant d'une distance éloignée recevra ses **Billets de Tramway Gratuitement.**

Hatez-vous, pour éviter la foule et l'encombrement

LE MARCHE

MASSICOTTE

1470 rue Ste Catherine

LES TIMBRES DOUBLES

Ce n'est rien pour nous autres.

Demain, nous donnerons 3, 3, 4 et même 5 timbres pour un, et nos prix seront plus bas qu'aucun autre magasin; en voici quelques exemples:

$2.00 DE TIMBRES

$2.00 avec 1 pinte de gin Melchers Croix Rouge, à	79c
$2.00 avec 1 bouteille brandy Guestier Fils, à	99c
$2.00 avec 1 gallon vin canadien, à	49c
$2.00 avec 1 bouteille chartreuse 3 demiards, à	79c
$2.00 avec 1 bouteille vin de quinine, à	69c

$1.00 DE TIMBRES

$1.00 avec 2 boîtes de saumon rouge, à	15c
$1.00 avec 1 livre de café, à	35c
$1.00 avec 1 livre thé naturel, à	39c
$1.00 avec 2 livres cacao pour le déjeuner, à	15c
$1.00 de timbres avec 4 livres de beurre frais, à	21c
$1.00 avec 1 boîte Lunch Tongue, 3 livres, à	39c
$1.00 avec 2 boîtes d'asperges, 2 livres, à	15c
$1.00 avec 2 paquets gelée Kronalo, à	19c
$1.00 avec 2 bouteilles essences vanille ou citron	
$1.00 avec 5 barres savon Mme Dooley, à	8c

REMEDES PATENTES

Alcool méthotique pour poêles, en bouteilles 1 chopine	12c
Boules à mites, de 10c la livre, pour	4½c
50c de timbres avec 1 bouteille Pumatone, à	15c
50c de timbres avec 1 livre acide borique, à	15c
50c avec 1 emplâtre Belladone troué, à	10c
50c avec 1 bouteille de Castoria, à	15c
50c avec 1 bouteille sirop d'anis pour les enfants, à	15c
50c avec 1 boîte cachets pour mal de tête, à	15c
50c avec 1 boîte seditz, à	15c
50c avec 1 bouteille Cheviotine Lait des Dames Romaines, à	25c

$1.00 DE TIMBRES

$1.00 avec 1 bouteille vin fer et boeuf, à	50c
$1.00 avec 1 bouteille huile foie morue Cooper, à	45c
$1.00 avec 1 bouteille Herbelette Dr Pinet, à	85c
$1.00 avec 1 bouteille sirop d'hypophosphite composé, à	65c
$1.00 avec 1 bouteille Peruvian Tonic, à	85c
$1.00 avec 1 grosse bouteille Fluid Beef, à	85c
$1.00 avec 1 bouteille sirop de Figues, à	37c
$1.00 avec 1 once de parfum pour le mouchoir, à	25c

La Maison **R. BEULLAC**

a transporté ses bureaux et son magasin au No ***1620 rue Notre-Dame***, en face de son ancien établissement.

STOCK ET DESSINS NOUVEAUX

Pour les Décorations de la Saint-JEAN-BAPTISTE

Location et vente de drapeaux et d'Insignes.
Sabres d'officier d'Infanterie
Costumes pour cavalcades.
Chars Allégoriques spécialité

176-mjan Tél. Main 697

Quand vous voulez avoir vos en-têtes de lettres, des en-têtes de billets, des en-têtes de comptes et des états de comptes, demandez à votre imprimeur le

Windsor Mills Special

Un superbe papier pour écrire. 1-mjan

Rien de comparable à l'Huile d'Olive Adolphe Puget, Marseille.

Le Grand Magasin Départemental de la Partie Ouest **1163 SAINT-JACQUES** coin Fulford

GRANDE VENTE de VENDREDI

RECUS AU COMPTANT VERTS DOUBLES

2 pour 1

Venez directement faire vos achats à notre magasin si vous voulez épargner votre argent et acheter de belles et bonnes marchandises à des prix excessivement bas. Et de plus, nous donnerons dans tous nos départements

2 Timbres pour 1

2 pour 1

CANEVAS — 100 pièces de canevas lavables, pour robes et blouses, assortis de patrons, valeurs de 22 cents et 25 cents, pour vendredi, seulement. **10c**

TWEEDS — 35 pièces de bons tweeds anglais, pour habillements et pantalons, pour être sacrifiés à moins de 50 cents dans la piastre.

DENTELLES — Vendredi nous mettrons en vente, 2,000 pièces de dentelles TORCHON et GUIPURE, assorties de largeurs, valeur vérié de 35 cent, 35 cents, 40 cents et 50 cents. Pour la vente de vendredi seulement, la verge, 5 cents et. **10c**

BLOUSES — 20 douzaines de blouses en belle indienne assortie de couleur, valeur 50 cents et 75 cents. Pour vendredi seulement. **33c**

WRAPPERS — Lot de warppers en indienne assortie de couleurs, valeur de $1.00. Pour vendredi seulement. **73c**

CHEMISES — 40 douzaines de chemises américaines de JONES, "Princely". Dans les chemises Princely vous trouverez des patrons et couleurs que vous ne trouverez dans aucune autre chemise, le vrai prix est de $1.25. Pour la vente de Vendredi seulement. **75c**

COLS — 100 douzaines de cols lavables, assortis de patrons, valeur 18 cents chacun. Pour vendredi, 10 cents chacun, ou 3 pour. **25c**

HABILLEMENTS — Habillements en tweed pour garçons de 4 à 8 ans valeur de $2.00. Pour vendredi seulement. **$1.25**

1163 RUE ST JACQUES, (coin Fulford.)

232 EXTRA LONG HIP WITH BIAS STEELS AT TAGS

Santé et Confort

aussi bien que la main-d'œuvre et les matières de première classe font des corsets ***D. & A.*** les favoris pour toutes les femmes qui ont du discernement.

Jamais nous ne sacrifions la santé et le confort au style—nous les combinons. Nos modèles à hanche longue, devant droit, sont idéaux—ce qui explique leur vente énorme.

Hanche longue, $1.00 à $3.50.

D. & A. No 232, prix $1.50.

DOMINION CORSET MFG. COMPANY,

QUEBEC, TORONTO, MONTREAL.

A MAISONNEUVE

ACHAT D'UNE POMPE A INCENDIE — VACANCES POUR LES CONSTABLES — LES AMENDES DE LA COUR DU RECORDER.

La sensation causée à la dernière assemblée, par la lecture d'une lettre du département du procureur général réclamant les amendes perçues par la Cour du Recorder, a été quelque peu modifiée, hier soir, par l'opinion de l'avocat de la corporation sur cette question.

Celui-ci dit que le conseil devra faire une reddition de compte. Il en exclura les amendes perçues en vertu des règlements municipaux, ainsi que le montant des dépenses encourues pour l'entretien de la Cour du Recorder.

La succession Vlau écrit au conseil pour lui dire qu'elle se conformera aux clauses de son contrat et fera les réparations nécessaires à son parc.

Lecture est faite d'un rapport de la commission de police et incendie recommandant l'achat d'une pompe à incendie d'une capacité de 550 gallons au prix de $4,975. Adopté.

La même commission recommande d'accorder une semaine de vacances aux constables. Accordé pourvu que cela n'entraîne pas de nouvelles dépenses à la corporation.

La commission de la voirie fait rapport qu'elle a décidé d'extraire la pierre de la carrière pour le macadamisage des rues Orléans et Lasalle.

Recommandé de plus d'obliger la "Montreal Light and Power Company" de poser immédiatement ses tuyaux à gaz dans la rue Desjardins.

Elle ordonne aussi de ne plus déposer de vidanges rue Adam, mais de les déposer à l'endroit désigné à cet effet.

Le contrat pour le charbon accordé à M. Guay est rescindé et partagé entre MM. Guay, Saint-Amour et Dansereau.

Le conseil rejette la requête du conseil de la paroisse de la Longue-Pointe demandant d'incarcérer ses prisonniers dans les cellules. La raison est que ces cellules sont trop petites.

Et la séance est levée.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

ELLE S'OCCUPE DE DIFFERENTES QUESTIONS — LE MAIRE LAPORTE ET LES PLANS DU PORT.

Le conseil de la Chambre de Commerce a siégé, hier après-midi, sous la présidence de M. H. A. A. Brault.

Après la lecture de lettres de remerciements et d'informations, on a adopté le rapport du comité des affaires municipales et de l'emplacement de l'Exposition.

Le président expose les raisons qui ont motivé les résolutions contenues dans ce rapport, qui se termine en recommandant qu'on n'installe pas les magasins militaires au Parc Lafontaine.

Le rapport du comité de refonte des statuts a été adopté, ainsi que celui du comité de transport, qui voudrait avoir des informations nouvelles au sujet de la voie projetée de la "Ottawa River".

Adopté aussi, le rapport du comité des finances.

M. Prefontaine parle du projet de M. Jacques au sujet de l'échange des billets de banque canadiens à l'étranger. Le comité chargé de la question demande le concours du comité de comptabilité. Accordé.

L'installation de la section Notre-Dame, pour la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, a été acceptée.

M. le président parle des examens auxquels il a assisté dans diverses écoles. Il croit que les autorités de ces écoles seraient désireuses de connaître l'impression des membres de la Commission à leur sujet ainsi que les suggestions qu'ils croiraient utiles de faire pour la modification du programme, etc.

Le comité est autorisé à faire préparer un rapport.

Le président attire l'attention de la Chambre sur l'importance du jugement rendu par les tribunaux dans l'affaire de la banque de Toronto vs la maison Ewing.

Le fait sera rapporté dans le Bulletin.

M. Geoffrion donne à la Chambre des informations au sujet des affaires de la Commission du Port.

Le gouvernement a approuvé le contrat accordé à MM. Peter Lyall et fils pour la construction des hangars permanents sur les quais.

Le conseil de la Chambre se réunira vendredi, à 11 heures du matin, pour discuter la question de la circulation du trafic sur les quais, etc.

M. Alphonse Desjardins rappelle le désastre qui s'est produit, dans la rivière East, où 500 personnes ont perdu la vie. Puis il demande s'il y a des mesures de précautions contre le feu sur les quais et dans le port. M. Geoffrion explique qu'il y a des bornes-fontaines sur les quais. La Commission trouve qu'il coûterait beaucoup trop cher d'entretenir un bateau destiné exclusivement à combattre les incendies.

M. le maire Laporte, sur l'invitation de M. le président, dit qu'il veut bien répéter pour la dixième fois qu'il est en faveur d'un chemin de fer élevé, qu'il a reçu les plans des hangars et qu'il a toujours été opposé aux rampes. La Chambre de Commerce doit adopter le plan de M. Kennedy.

A la demande de M. Gonthier, les remerciements sont de nouveau votés à l'honorable M. Préfontaine, qui a travaillé d'une manière si dévouée à l'adoption du bill ayant pour but de rendre la comptabilité obligatoire dans le commerce.

Deux Classes De Belles Femmes

D'aucunes sont belles parce que c'est ainsi arrivé, d'autres obtiennent leur teint clair et rose, leur peau douce, leurs yeux brillants et leur port facile et gracieux pour leur corps sain parce qu'elles sont soigneuse de ce que ce qui doit former ces corps-là, en d'autres mots, elles choisissent de la nourriture qui nourrit. Elles ne mangent pas "de n'importe quoi à tort et à travers."

Toutes les femmes devraient lire le petit livre qui se trouve dans chaque paquet de

Grape-Nuts

ou "The Road to Wellville" est le chemin à la beauté saine.

"Il y a une Raison"

Style No. 312 — Voici un corset à devant droit pour celles qui ne veulent pas aller aux extrêmes. Parfaitement à la mode, mais d'un style modéré. Longueur moyenne.

¶ Nous fabriquons le Corset E. T. depuis un quart de siècle, et c'est à ce fait que sont dus l'ajustement parfait et le style que nous donnons.

¶ Chaque Corset E. T. est examiné avec soins avant qu'il laisse notre établissement. Des défauts si petits que vous ne pourriez les remarquer, sont la cause qu'un corset est rejeté. Voilà pourquoi nous garantissons

E.T. Corsets

MAISON

D. GAGNON & CIE

Des Centaines de Lots

JOB

Provenant de plusieurs fonds de Banqueroute sont MAINTENANT en vente à des prix avantageux au public

Qu'on se le dise

Il y a de l'argent à économiser dans tous nos départements. Pendant notre Vente Spéciale à Réduction.

RUBANS

Rubans larges de 4 à 6 pouces, tout soie, 8 couleurs différentes, ces rubans sont pure soie et valent de 25c à 50c la verge. Prix "Job" pour la vente, le choix à. . 15c

1 lot d'environ 35 pièces de ruban, large de 1 pouce à 2¼ pouces. Couleurs assorties. Valeur de 5c. à 8c la verge. Prix de vente spéciale. 2½c

Gants de Kid, JOB pour dames

Gants de kid noir, 5¾, 6¾, qualité de 75c pour. . . . 25c
Gants de kid blanc, 5¾, 7¾, qualité de 75c, pour . 25c
Gants de kid blanc, avec 2 fermoirs, qualité fine de $1.00. Grandeurs: 7, 7¼, 7¾. Prix de vente spéciale. 35c
Gants de kid, couleur foncée ou tan ou noire, dans toutes les grandeurs. Grande valeur de $1.00 la paire. Hâtez-vous d'en acheter une paire ou deux dans n'importe quelle grandeur, à. 50c

Collets de dentelle pour enfants

25 doz. de jolis collets en dentelle, de 4¼ pouces de large. Valeur 10c chacun. Prix de vente spéciale. 5c

Gants de Kid pour Hommes

(A MOITIE PRIX)

32 douzaines de beaux et bons gants de kid pour hommes, en couleurs, tans, bruns, noirs et même des blancs. Ces gants sont de récente importation, et sont le surplus d'un fabricant, aucune paire ne vaut moins de $1.00. Prix de vente spéciale, le choix. 50c
Venez en choisir pendant qu'ils sont à bon marché.

Blouses en Duc pour Garçons

Blouses en duck, aussi en toile grise, pour garçons, bonne qualité, bien faites, élégantes, partout on vous demandera 75c à 80c chacune. Prix de vente spéciale, seulement 50c
Bons marchés sur chaque comptoir.

D. GAGNON & CIE,
165 Rue Saint-Laurent
COIN DORCHESTER

UNE OPERATION

Sur le lion de Corey Island.

New-York, 16 — On vient de faire, non sans peine, une opération chirurgicale sur la personne de "Rex," superbe lion de Coney Island.

A la suite d'un combat acharné, mais glorieux, que "Rex" avait dû soutenir contre cinq de ses congénères, il avait contracté une pneumonie bronchique, présentant des caractères sérieux de gravité.

Une opération fut alors décidée. La veine jugulaire fut piquée et l'on injecta une grosse dose de talliamine dans le sang. C'était la dernière chance de sauver la vie de l'animal. La tâche n'a pas été facile, le Dr Amling n'a voulu donner d'anesthésique à la bête, de peur que le coeur devînt trop faible. Il n'a pas fallu moins de dix hommes pour maintenir le roi des animaux immobile et ligoté, afin de permettre l'injection sous-cutanée nécessaire. Et encore ce ne fut qu'à la troisième reprise qu'elle pût être pratiquée.

L'opération terminée, on offrit un verre de whiskey à Rex, mais il brisa le verre. Au moyen de la seringue, on lui en envoya une chopine dans la gorge. Quinze minutes plus tard, le lion, bien malade, alla se blottir dans un coin de la cage. Le Dr Amling croit que la chance de lui sauver la vie est bien petite.

La faiblesse d'été peut être évitée si le sang est purifié par Hood's Sarsaparilla. (2)

AU BON MARCHÉ

DEMAIN VENDREDI
Grande Réalisation

à tous les départements d'un grand nombre d'articles de fin de saison. Ils seront vendus avec une différence énorme de leur prix ordinaire. Nous énumérons quelques-uns de ces prix ci-dessous

ETOFFES DE COULEUR POUR ROBES

CANEVAS, BENGALINE ET SATIN DE LAINE, dans différents genres et couleurs les plus nouvelles, à un prix exceptionnel. Valeur réelle **60c** Demain **39c**

Voile Etamine

Superbe étoffe spéciale pour costumes d'été dans les nuances les plus à la mode, grande largeur. Valeur réelle **65c** Vendredi **37c**

Popeline

Etoffe pure laine pour robes de cérémonies, dans toutes les nuances, grande largeur. Valeur réelle **50c** En vente à **33c**

SPECIAL

Flammé, tissu pure laine, sur fond de différentes couleurs avec des effets de neige, nouveauté de la saison, grande largeur. Valeur réelle **39c,** Demain **25c**

LINGERIE

PEIGNOIRS en mousseline, fond blanc avec rayures de couleur, dessins nouveaux, le col et les manches garnis d'une superbe dentelle [Valenciennes]. Valeur réelle **$1.25** Vendredi **88c**

PEIGNOIRS en percale de couleur avec dispositions nouvelles, le col, le devant et les manches garnis d'un joli volant plissé de la même étoffe. Valeur réelle **$1.00** Demain **68c**

PEIGNOIRS en mousseline très fine, dessins et couleurs variés, d'un très joli effet, le col, les manches et le bas garnis d'une dentelle Valenciennes. Valeur réelle **$1.75** Vendredi **$1.28**

CAMISOLES fil et soie, belle qualité, demi-manches, le tour du cou garni d'une jolie dentelle en tricot, se lavant très bien. Valeur réelle **30c** Demain **19c**

CAMISOLES sans manches en fil ajouré, formant des dessins très nouveaux, l'entrée des manches et le tour du cou garnis d'une magnifique dentelle de couleur en soie. Valeur réelle **35c** Vendredi **25c**

ROBES DE NUIT en batiste de très belle qualité, les unes garnies de broderie et les autres de dentelle, avec faveur de couleur. Valeur réelle **$1.25** Demain **63c**

DENTELLES ET RUBANS

INSERTIONS, dessins nouveaux, belle qualité, 2 pouces de large. Valeur réelle **4c** Demain **2c**

INSERTIONS avec soutaches noires, 3 pouces de large. Valeur réelle **45c** Vendredi **18c**

DENTELLES torchon et insertions, très jolis dessins, 3 pouces de large. Valeur réelle **8c** Vendredi **5c**

RUBANS Duchesse, belle qualité, dans toutes les nuances, 4½ pouces de large. Valeur réelle **15c** Demain **9c**

SPECIAL

DENTELLES ET INSERTIONS (Cluny), dessins les plus nouveaux et de belle qualité. Valeur réelle **15c** Demain... **9c**

BAS

En fil ajouré, dessins nouveaux, talons et la pointe double, seulement en noir. Valeur réelle **25c** Vendredi **12c**

BAS

En fil pour garçons, qualité supérieure, genou double. Valeur réelle **40c** Demain **25c**

SPECIAL

Une grande quantité de bas que nous avons reçus comme échantillons, seront vendus avec une différence de 50 pour cent, c'est-à-dire la moitié de leur valeur.

Nappes

En toile, bonne qualité, bordées rouge avec franges, 60 x 90. Valeur réelle **$1.50,** Vendredi **$1**

Zéphir

Spécial pour chemises et grand choix de couleurs, avec dessins nouveaux. Valeur réelle **39c,** demain **25c**

Chapeaux

Sailors en paille, belle qualité, pour enfants, garnis d'un ruban de couleurs. Valeur réelle **50c,** Vendredi **25c**

Mousseline Française

pure laine sur fond clair, avec grands ramages de couleurs, dessins nouveaux, pour blouses et peignoirs. Valeur réelle **49c,** demain **25c**

SPECIAL

Très jolie mousseline, dans toutes les nuances pour robes de campagne, robes d'enfants. Valeur réelle **12c,** Vendredi **8c**

Chapeaux

Flops pour enfants en paille blanche. Valeur réelle **35c,** demain **25c**

Un grand nombre de coupons d'étoffes de couleur et noir seront vendus à des prix très avantageux.

LETENDRE, FILS & CIE, STE CATHERINE 1493-1497

VENDREDI A LA MAISON HAMILTON

Peau de Soie Noire
Pour Blouses et Costumes, valant 90 cts, Vendredi
47c la verge.

Occasions Exceptionnelles
POUR DEMAIN

Elles parlent d'elles-mêmes et veulent dire beaucoup. Lisez chaque item et vous serez convaincus.

ENTRE 8 ET 9 HEURES A. M. DEMAIN, NOUS OFFRIRONS :

COUPONS DE COTON A DRAPS, unl ou croisé, 8-4, 9-4 et 10-4 de largeur, longueurs assorties, valant jusqu'à 40 cents la verge, 800 verges en tout. Tant qu'il y en aura, durant l'heure, la verge 12½c
BRAIDS EN PAILLE, pièces de 10 verges, valant, régulier, 5 cents la verge. Durant cette heure, la pièce 10c
BAS EN COTON NOIR POUR DAMES, couleurs garanties. Durant cette heure, la paire 5c
CRAVATES EN SOIE pour messieurs, valant 25 cents. Durant cette heure 10c
SAVON GOUDRON, gros morceau, valant 5 cents . . . . . Durant cette heure 3c
EVENTAILS EN FEUILLES DE PALMIER, 5 cents . . . . . Durant cette heure 2c
CANIFS, DEUX LAMES, valant 12½ cents . . . . . Durant cette heure 5c
PAPIER DE COULEUR pour armoires, valant 10 cents la douzaine de feuilles, durant cette heure, la douzaine de feuilles 1c

LES MEILLEURES VALEURS EN BLOUSES BLANCHES OFFERTES ICI OU AILLEURS CETTE ANNEE

Nous venons d'acheter d'un manufacturier tout son surplus de Stock et Echantillons de Blouses en Mousseline blanche de cette saison, comme la saison est quelque peu avancée, va s'en dire que nous les avons eues à des prix beaucoup moindre que le régulier.—Ces Blouses sont en Linon blanc et Mousseline Suisse, apparence de yoke, garnies avec dentelle, insertion et brodées, pas une seule dans le lot valant moins de $1.50. Nous en avons 75 doz. en tout à offrir demain à **50c** Chacune

25 douzaines de petites robes pour fillettes, en cotonnade, blanche, bleu pâle, rose, cadet, garnies avec braid et broderie, valant $1.35. Spécial, vendredi, chacune 59c

Soie Taffetas Noire, de Lyon, France, pour 29c

750 verges de bonne soie taffetas noire, pesante, pour blouses au robes de dames, pure soie, rien de si recherché cette saison, comme nous n'en avons qu'une petite quantité, venez de bonne heure et achetez-en une blouse ou robe, la . . . . .

NOUVELLES ETOFFES A ROBES NOIRES, apparence crêpe de Caine, double largeur, 55 cents . . . . . Vendredi 25c
ETOFFES A ROBES DE COULEURS, voile de Paris, canevas et étamine, pure laine, valant 55 cents . . . . . Vendredi 25c
SPECIAL — Environ 5,000 verges de mousselines à robes et blouses, patrons unis ou de fantaisie, dans les blanches et couleurs, valant jusqu'à 25 cents la verge. Pour écouler le lot, demain, choix à, la verge 10c

POUR CHAPEAUX NON GARNIS DE DAMES, FILLETTES ET ENFANTS

Vendredi 25c, 50c et 75c — Comprenant : formes en paille, turbans, chapeaux à bord rabattu, chapeaux de fantaisie et sailors, tous échantillons de voyageurs, achetés à grandes réductions, assortis de couleurs et dans les formes les plus nouvelles de la saison . . . . . **Valant De 50c à $1.50**

Braids noirs et de couleurs, en soie, pour garnitures de robes, etc., tous de cette saison, marqués pour vendre à 50 cents. Vendredi, la verge . . . 25c
Nouveau voile en soie, bord en chenille, haute nouveauté, 75 cents. Vendredi 50c
Beau choix de fleurs et feuillages de toutes sortes, pour garnitures de chapeaux valant jusqu'à $1.00 . . . . . Vendredi, 25 cents et 50c
Rubans taffetas pure soie, couleurs assorties, 5½ pouces de largeur, 35 cents. Vendredi, la verge 25c

BAS ET SOUS-VETEMENTS A VOTRE PRIX, ICI, DEMAIN

Corps et caleçons en balbriggan ajouré, pour messieurs, grandeurs assorties. Vendredi, chacun 29c
Camisoles en coton par côtes, pour dames, dans les blanc, crèmes et rose, avec et sans manches, collet garni en ruban . . . . . Spécial, vendredi, chacune 12½c
Bons grands bas en coton noir pour dames, teinture Hermadorf, talons, boute de pieds et semelle doubles, valant, régulier, 15 cents . . . . . Vendredi, la paire 10c

Collets de toutes Sortes et Couleurs pour Dames Echantillons valant de 25c à 35c. Vendredi 15c

VENEZ ICI DE BONNE HEURE DEMAIN

Si vous voulez acheter un bon parasol blanc, monture résistante, jolie poignée, valant 65 cents. Tant qu'il y en aura demain 45c
Mouchoirs à bords de couleurs, pour enfants, valant 5 cents. Vendredi, chacun 2½c
Dentelles Torchon et Valenciennes, dans les blanches, écrues, crèmes et noires, variant en largeur de 1 à 3 pouces, nouveaux patrons, valant jusqu'à 15c la vg. Choix, vendredi, à, la vg. 5c
Ceintures en satem noir, par plis, avec boucle devant et derrière, 25c. Vendredi, chacune 10c

Menottes en Soie et Fil dans les Blanc, Noire et Couleurs Echantillons valant jusqu'à 25c pr. Vendredi 7½c pr.

MENUS ARTICLES

Fil de toile de couleurs, sur cartes, 4c, pour 2c
Elastique à jarretières, bleu ou rouge, 10c, pour, la verge 6c
Aiguilles assorties de grandeurs, 5c, pour, le paper 2c
Boutons d'écaille, valant 5c la douzaine, pour, la douzaine 5c

2 OCCASIONS DANS LES JUPES, DEMAIN

JUPES EN COTONNADE, POUR DAMES, juste ce qu'il faut pour sortir dans la rue, faites amples, avec volant par plis. Très spécial, demain, à, chacune 89c
JUPES EN COTONNADE, POUR FILLETTES de 12, 14 et 16 ans, dans les bleu-marin et Oxford, garnies et avec plis. Vendredi, chacune $1.39

VENTE SPECIALE A PRIX REDUITS DANS LES RIDEAUX ET PRELARTS, POUR VENDREDI

350 prs de grandes Couvertes d'été, bords de couleur, valant $1.25 la paire, pour 95c

125 paires de rideaux en dentelle Nottingham, 3 verges de longueur, jolis patrons, valant $1.10 la paire. Vendredi, la paire. 89c
Mousselines à rideaux, pour petits rideaux, avec insertion et frill en dentelle sur le bord. Valant 17c. Vendredi, la verge. 14c
Bons gros oreillers en plumes, couverture en coutil, valant $1.20 la paire. Vendredi, la paire. 98c
Nattes japonaises, 36 pouces de largeur — rien de plus frais et sanitaire pour chambres à coucher. Valant 14 cents la verge. Spécial, Vendredi, la verge, à 10c
Prélart anglais, nouveaux patrons, jolies couleurs, 2 verges de largeur, valant 20c la verge carrée. Vendredi, la verge carrée. 22c
Prélart Lancaster, très pesant, 2 verges de largeur, grands dessins, riches nuances, peinture bien séchée, valant 30 cents la verge carrée. Vendredi. 30c

FENETRES EN BROCHE, SECHOIRS POUR RIDEAUX, VERRERIES, ETC. A DE GRANDES REDUCTIONS POUR DEMAIN

Epargnes vos maisons des mouches, surtout quand vous pouvez acheter des fenêtres en broche à aussi bon marché. Gardez votre maison fraîche et épargnez votre bois ou charbon en achetant un de nos poêles à gaz, en un mot, épargnez votre bourse en achetant ici demain.

Fenêtres en broche, s'ouvrant à volonté. Valant 30c. Spécial, demain à 19c
Verres à gelée, avec couvercle en fer-blanc. Valant 40c la doz. Vendredi, la doz. 35c
Bassins pour recevoir l'eau des glacières, valant 15c. Vendredi. 10c
Séchoirs pour rideaux, 4 verges x 2¼ verges, avec support, marqués $2.25. Vendredi. $1.53
Petits poêles à gaz, un bec, valant 25 cents. Vendredi 13c

EPICERIES DE CHOIX A PRIX REDUITS

Beurre de Crémerie, frais fait, val 22c la lb. Vendredi 18c
Jambon et Cotelettes fumées, val. 18c la lb. Vendredi 15c
22 lbs de Sucre granulé de Redpath, val. $1.10. Vendredi 97c
24½ lbs Fleur à patisseries de Ste Valant 70c. Vendredi 55c

Lait condensé en canistre, — Owl Brand, — vendredi 10c
2 paquets de Malta-Vita ou Grape-Nuts, pour 25c
7 barres de savon à laver, — Earl Brand, — pour 25c
2 canistres de saumon rouge, pour 25c
3 livres de farine d'avoine roulée, pour 25c
Soda à pâtisserie, — Cow Brand, — 3 paquets, vendredi 10c
Fèves au lard — Log Cabin, — 3 canistres pour 25c
2 livres de bleu à laver, en carrés, pour 25c
2 paquets de 3 livres Gold Dust, pour 35c
3 sacs de 10 livres sel de table, pour 25c

LA CIE HAMILTON, Rues Ste Catherine, Peel et Carré Dominion.

Les meilleurs bonbons sont les

CHOCOLATS à dessert QUEEN.

CHOCOLATS à la crème en barre.

CHOCOLATS au gingembre.

Pastilles de chocolat, etc, de

COWAN

The Cowan Co., Ltd. Toronto

131,Je

Ne Jetez Pas Vos Vieux POELES !

Vous pouvez vous procurer de nouveaux dessus, grilles et autres parties pour poêles de tous genres, vieux ou neufs, au département des réparations de **The H. R. Ives Co., Limited,** angle des rues William et Queen. 151—mjeu

TOUTE MARIEE

Doit paraître de son mieux en ce JOUR MEMORABLE, son charme principal est dans le style de sa COIFFURE. Elle sera CHARMANTE si ses cheveux sont arrangés par

PUNDE & BOEHM,
1561 rue Ste Catherine. Tel. Up 3161
151-mJeu

Pour la Saint-Jean-Baptiste

Vous figurez dans la Procession.

Voyez à ce que le harnachement de vos chevaux soit en rapport avec la tête.

Assurez-vous que les harnais, selles ou accessoires soient de nos confections.

H. Lamontagne Ltée

1502 RUE NOTRE DAME

BATISSE BALMORAL

...TE DE LA RUE ...

AUX ALCOOLIQUES

Guérissez-vous ; c'est facile en peu de temps, à peu de frais

TOUTES COMMUNICATIONS CONFIDENTIELLES.—Le Dr. J. M. Mackay traitera à domicile quiconque désirera se mettre sous ses soins, le succès de son mode de traitement est bien établi par le grand nombre de patients qui en ont déjà bénéficié. Adressez-vous à l'Hôtel-de-Ville.

Prêts à commencer les affaires à 8 heures a.m. précises.

W. H. Scroggie
LIMITEE

Rues Ste Catherine et Université

Prêts à commencer les affaires à 8 heures a.m. précises.

Bons Marchés du Vendredi.

VENTE DE BAS ECHANTILLONS
Valeur de 45c à 75c pour 35c

Les échantillons dans une ligne quelconque de marchandises constituent toujours un placement sage, même au plein prix, mais le défaut de quantités dans les grandeurs ou le style oblige les fabricants à ignorer cette considération et à accepter toute offre raisonnable qui pourrait leur être faite pour ces articles, le choix de leurs productions; nous avons eu la chance de nous procurer une excellente variété d'échantillons chez un fabricant en renom et, comme toujours, nous avons obtenu le lot à une fraction de la valeur des marchandises. C'est un achat spécial qui vous apporte des avantages monétaires.

225 paires de bas en cachemire à côtes ou unis, pour dames, demoiselles et enfants ; achetés de la manière ordinaire, il faudrait vendre ces bas de 45 cents à 75 cents la paire. Votre choix dans le lot, vendredi, à la paire 35c

Cache-corsets de Dames à 49c

Faits en batiste, encolure ronde, devant ample, dos et devant garnis de plusieurs rangs d'insertion de dentelle valenciennes ; encolure et bras avec dentelle et ruban beading. Valeur ordinaire, 85c, prix de vente. . . . 49c
(Même genre que la vignette).

Corsets d'Eté pour 20c

Corsets d'été légers, frais et confortables, faits en tulle ; points 18 à 30. Prix spécial de vendredi. 20c

ROBES DE MATIN POUR DAMES A 69c. VALEUR $1.35

Robes de matin en foulard de belle qualité, avec empiècement de fantaisie en linon blanc ; couleur bleu-marin, garnitures de galon blanc sur le collet, les manchettes et les épaules. La jupe terminée par un volant large, pour dames. Prix ordinaire $1.35. En vente vendredi. 69c

OFFRES SPECIALES DU "NOUVEL EDIFICE", 3e ETAGE

LINON NOIR — 500 verges de linon noir léger, qualité valant 18c. Prix du "Nouvel édifice" 10c
LINON BLANC — 20 pièces de beau linon blanc, pour robes d'écolières, etc., valant 12½c la verge. Prix du "Nouvel édifice" 7½c
MOUSSELINE ORGANDI — Lot spécial de mousselines organdi de couleur, rose, vert clair et bleu-marin, valant 35c la verge. Vû que l'assortiment des couleurs est incomplet, prix du "Nouvel édifice" 9c
MOUSSELINE organdie blanche, valant 30c la verge. Prix du "Nouvel édifice" 18c
COTONS — Beau coton blanc, convenant pour usage de famille, valant 15c la verge. Prix du "Nouvel édifice" 9c
COTON A DRAPS — Coton croisé blanchi à draps, 2 verges de large, 2½ et 5 verges de long.
Longueur 2½ verges, 50c. Longueur de 5 verges 95c
Coton uni et blanchi, à draps, 2¼ verges de large, 5 verges de long, la longueur. $1.25
COUVREPIEDS — Seulement 15 couvrepieds blancs de Marseille, dimension pour grands lits. Prix ordinaire, $2.35. Prix du "Nouvel édifice," chacun. $1.50

VENTE DE COUPONS AU "NOUVEL EDIFICE"

Continuation de la vente de coupons au troisième étage du "Nouvel édifice," comprenant des longueurs utiles d'étoffes à robes noires et de couleurs, mousselines et autres tissus lavables, flanelles unies et de fantaisie, flanellette, etc.

Coupons valant jusqu'à 60c chacun, pour. 25c
Coupons valant jusqu'à $1.25 chacun, pour. 50c
Coupons valant jusqu'à $1.75 chacun, pour. 75c
Coupons valant jusqu'à $2.25 chacun, pour. $1.00
Coupons valant jusqu'à $4.00 chacun, pour. $2.00

Habillements Lavables pour Garçonnets

Valeur ordinaire de 50c pour 25c

Habillements en percale rayée bleue et blanche, faits avec grand collet matelot et plastron blanc, garniture bleu-pâle ; pour garçonnets de 3 à 12 ans. Valeur ordinaire 50 cents. En vente, vendredi, à 25c

Habillements en Toile pour Garçonnets

59c pour 39c

Habillements avec blouse matelot en toile de bonne qualité, grand collet matelot et plastron, garniture de galon blanc, pour enfants de 3 à 12 ans. Prix ordinaire, 59 cents. En vente, vendredi, à 39c

Occasions Favorables d'acheter des BLOUSES

Blouses en mousseline blanche, de $1.00 et $1.25, en vente demain à

75c Chacune

Le moyen le plus sûr d'obtenir les plus grosses valeurs à ce prix est d'être ici à l'ouverture du magasin, dès 8 a.m.

Blouses en mousseline blanche de belle qualité, faites en plusieurs nouveaux jolis dessins, devant brodé, dos garni de quatre plis, manches nouvelles, collet et manchettes brodés, pour dames. Seulement 25 douzaines dans ce lot de blouses, de $1.00 et $1.25, que nous offrirons demain à

75c

Démonstration Gratuite d'Accessoires Requis pour la Toilette "American Beauty," 2ième Etage

CE QU'ILS SONT ET CE QU'ILS FERONT.

KALLISTEION, un nettoyeur grec de la peau, enlève toutes les impuretés des pores, détruit les boutons à tête noire ; le premier pas vers un teint de santé naturel, 25c, 50c et $1.00 le pot.
AFROS CREAM, un aliment de peau idéal pour massage de la figure, enlèvera positivement les rides et remplira les creux, rend le visage jeune, 50c et $1 le pot.
GRECIAN BALM, un tonique pour la peau et une substitution pour la poudre, enlève rousselures et teint hâlé au soleil, laisse le visage doux et velouté, 50c et $1.00 la bouteille.
A. B. BLEACH — Un "bleach" doux pour la figure, le cou et les bras ; n'irritera pas la peau, blanchit la figure et enlève les taches de foie et autres taches, bouteilles de 50c et $1.00.
CINCOFOAM, un délicieux champoing liquide et destructeur de la crasse de la tête, rend les cheveux doux et brillés, donne une vie nouvelle et du lustré même aux cheveux foncés, couleur de plomb. Bouteilles de 12 onces, 25c.
A. B. HAIR TONIC — Le comble de la perfection, renforce les follicules des cheveux, donne positivement une nouvelle pousse luxurieuse de cheveux, grandes bouteilles, $1.00.
ZAFARA, rajeunit les cheveux gris et fanés, pas une teinture, positivement inoffensive, bouteilles de 8 onces, $1.00.
ALFOS, un remède qui guérit absolument et pour toujours, les cas les plus graves de boutons, ne laisse pas de marque, sûr et certain, $1.00 le pot.
A. B. DEVELOPER — Reconstruit la chair pour le buste, le cou et les bras, agit d'une façon magique, pots de grande dimension, $1.
ROSE LEAF, un rouge végétal inoffensif, donne couleur naturelle qui défie la découverte, ne s'enlève pas au frottement, 50c, et $1.00 par bouteille.
Voyez la démonstration gratuite, rayon de la toilette, 2e étage. Quand vous viendrez, demandez une copie d'"American Beauty Hints". — C'est gratuit.

Vente de Prélarts à Escaliers

Prélart à escaliers revers en canevas, de bonne qualité, en de plusieurs excellents dessins et effets de couleurs.

16 pouces de large, prix de vente, la verge. 12c
22 pouces de large, prix de vente, la verge. 15c
27 pouces de large, prix de vente, la verge. 18c
Prélart à escaliers de la meilleure qualité, revers peint, aux couleurs et styles les plus nouveaux.
18 pouces de large, prix de vente, la verge. 15c
22 pouces de large, prix de vente, la verge. 20c
27 pouces de large, prix de vente, la verge. 25c
36 pouces de large, prix de vente, la verge. 30c
Prélart à plancher, largeur, 8-4, de bonne qualité, que le lavage n'affectera pas. Prix de vente, la verge carrée. 22c

Offres Spéciales d'Epiceries

Beurre de crémerie de choix, pour la table, la livre. 18c
Jambons Strathcona, 8 à 10 livres chacun, la livre. 15½c
Jambons Strathcona de cochons nourris aux pois, la livre. 16½c
Notre thé "5 O'clock," 3lbs la livre, 3 livres pour. $1.00

1 boîte de chacun, tomates, maïs et pois 25c
Fèves Kent, boîte de 2 livres. 5c
Vinaigre C. et B., bouteille impériale. 25c
Rosbif, boîte de 2 livres. . . 25c
Marmelades C. et B., verre 1 livre (assortie). 20c
Abricots en conserve, boîtes de 2 livres. 22c
Pêches tachées, 2 livres pour. . 25c
2 livres de gros pruneaux à compotes. 25c
2 livres d'avoine roulée. . . . 25c
2 livres de raisin Corinthe trié 20c
2 paquets de glaces préparées 25c
2 paquets de poudre à flanc. 25c
Grape-Nuts ou Wheat Narrow 12½c
Triscuits ou S. W. Biscuits. . 12½c
Vitos ou Force. 12½c
Gelée Strathcona, toutes les couleurs, 2 pour. 25c

Bovril Cordial, bouteille de 20 onces. 90c
Pure graisse de panne. . . . 12½c
7 barres de savon Strathcona 25c
Lait condensé marque Lion. . 10c
Crème évaporée Victor. . . . 12½c
Nerx de coco filamenteuse, la livre. 17c
2 boîtes de mélasses, 2 livres chacune. 25c
Farine Strathcona, 24 livres. . 65c
Pure Gold Salad Dressing. . 10c
22 livres de sucre granulé. . $1.00
4 livres de sucre en pain. . 25c
Thé du Japon, paquet 1 livre 25c ; boîte de 5 livres. . . $1.25

Cafés Mocha et Java, la livre 35c ; café moulu seulement lorsque vous donnez votre commande.
Notre fameux café Strathcona à 30c est délicieux.

PATRONS DE PAPIER GRATIS

A chaque acheteuse d'une longueur de robe en tissus noirs et de couleur, aussi dans les sections des mousselines où le coût du tissu n'est pas moins de 25c la verge, nous offrirons gratuitement un PATRON DE MODE STANDARD EN PAPIER, vendredi, et samedi de cette semaine.
A chaque acheteuse d'une longueur de blouse en soie de 4 verges, coûtant depuis 50c la verge, vendredi et samedi, nous offrirons gratuitement un PATRON DE MODE STANDARD EN PAPIER.

Jupes d'Eté pour Dames, 98c
Valant $3.50 et $4.50

Jupes lavables d'été, en toile crash et en duck, plusieurs dessins. Quelques-unes avec friscas circulaires, d'autres avec galon blanc de fantaisie, et dans les couleurs royal, crème et toile, toutes bien faites et bien finies de piqûres au bas. C'est une offre exceptionnelle pour dames. Vendredi, seulement, chacune . . 98c

PAPIER DE TENTURE

2,500 rouleaux de papier de tenture doré, en jolis dessins pour salons, passages, salles à manger, etc. Les couleurs sont : cramoisi, bleu, vert, crème et fauve-clair. Régulier, 15c le rouleau, vendredi, prix, seulement, le rouleau simple. 10c
1,600 rouleaux de magnifique papier légèrement brillant, pour chambres à coucher, boudoirs, cuisines, couleurs pâles et moyennement pâles. Valeur ordinaire 8 cents le rouleau simple. Vendredi, seulement, le rouleau simple 4c

Images Encadrées pour $1.12

Images d'un goût artistique. La quantité est limitée à 50. Toutes sont magnifiquement encadrées. Ceux qui magasinent de bonne heure auront le meilleur choix. Le prix, $1.12, ne couvre pas le coût de l'encadrement. En vente à 8 heures a.m., vendredi, 2e étage, "Nouvel édifice".

Jarres à Confitures de Fruit

aux prix les plus bas.

Grandeur :
1 chopine
1 pinte,
1 pot,
toutes garanties.

Escabeaux de 10c la marche
3e Etage — "Nouvelle Edifice"

Faits en bois franc, 4 et 5 marches, avec support de seau. Valeur 15 cents la marche. Vendredi, ... 10c
Pour . . . . . .

LE TSAR

PREND DES MESURES AU CAS OU LA CHINE INTERVIENDRAIT.

Paris, 16. — De certaines informations émanant des journaux d'Europe, il résulterait que le Tsar aurait chargé le général Fredericks d'avoir une entrevue avec M. Delcassé, ministre des affaire étrangères en France, pour lui demander l'appui de son pays, au cas où la Chine interviendrait dans le conflit russo-japonais. D'après ces informations, M. Delcassé aurait donné une réponse satisfaisante, conforme au désir exprimé par l'envoyé du Tsar.

La démarche du général Fredericks auprès de M. Delcassé n'est pas sans fondement, et l'attitude de la Chine donne des inquiétudes. On assure qu'il y a entente entre Japonais et Chinois, et que les Japonais font tous leurs efforts pour refouler l'armée de Kouropatkine en Mongolie. De la sorte, les Russes devenant ainsi des envahisseurs d'un territoire neutre, les Chinois pourraient entrer en scène, les armes à la main, sans s'exposer aux représailles que lui vaudrait une violation de neutralité.

Le "Courrier de Chine", qui se publie à Shanghaï, avait déjà signalé à plusieurs reprises l'attitude du gouvernement chinois, si favorable aux Japonais.

"Ce n'est un secret pour personne, écrivait-il au mois d'avril déjà, que toutes les sympathies de Yuan Chekai, vice-roi du Petchili, vont aux Japonais; son armée qui compte environ 40,000 hommes, a été instruite à l'européenne et on sait qu'elle est regardée comme tout particulièrement bien disciplinée et armée. A l'heure actuelle, plus de deux cents officiers japonais y ont encore des postes importants et comme Yuan Che-Kai a, à maintes reprises, exprimé le désir de montrer ce qu'il était capable de faire; que, d'un autre côté les Japonais qui l'entourent ne doivent ménager ni les encouragements, ni les éloges au "grand homme",—on est en droit de se demander si la sagesse et la pondération l'emporteront sur la vanité et le désir de paraître.

Une question se pose ici. Ces deux cents officiers ont-ils été engagés après ou avant l'ouverture des hostilités?"

FEU L'ABBE L. A. A. MASSON

Ses funérailles auront lieu vendredi matin à Danville — Notes biographiques.

Danville, 16 — M. l'abbé Louis A. Aimé Masson, curé de Danville, est décédé mardi matin après une longue maladie.

Le défunt naquit le 31 janvier 1841, à Maskinongé. Il fit ses études au collège de Nicolet et fut ordonné prêtre le 25 septembre 1864. Il fut vicaire à Acton Vale, jusqu'à 1865. De là, il vint à Danville, qui n'était alors qu'une petite mission.

Ce fut par ses soins qu'en 1868, le canton de Shipton fut érigé en paroisse, sous le titre vocable de Sainte-Anne de Danville. C'est lui qui établit Kingley Falls en mission régulière, qu'il desservit pendant trois ans, après l'avoir pourvue d'un terrain, d'une chapelle et d'une maison d'école.

Le dévoué pasteur a fait faire des progrès immenses à Danville.

Les funérailles du regretté défunt auront lieu demain matin, à l'église paroissiale de Danville.

CRIME MYSTE..IEUX

Paris, 16 — En juin 1900, on découvrait dans un puits, à la Saussaye, près d'Elbeuf, France, le corps d'un individu qu'on reconnut pour un nommé Massieux. L'enquête ouverte à ce sujet conclut à un suicide, mais l'opinion générale fut que le malheureux avait été assassiné.

Le silence, peu à peu, s'était fait sur cette affaire, lorsqu'il y a quinze jours environ, Mme veuve Massieux reçut une lettre anonyme lui disant qu'un habitant de la contrée se vantait, à qui voulait l'entendre, qu'il avait assassiné son fils avec l'aide de deux camarades. La lettre ajoutait que ces propos avaient été tenus, notamment, chez un cultivateur de Mont-Fautrel, en présence de cinq personnes.

La pauvre mère n'ajouta tout d'abord aucune créance à cette lettre, mais bientôt, des personnes se trouvant chez le cultivateur de Mont-Fautrel, au moment où l'individu avait déclaré être l'assassin de Massieux, ajoutant qu'il ne craignait plus rien, la prescription lui étant acquise, vinrent lui offrir leurs témoignages. Elle s'entoura de nouveaux renseignements, qu'elle a transmis au parquet, demandant une nouvelle information.

La police a ouvert une enquête sur les faits signalés, et il pourrait se faire que plusieurs arrestations fussent opérées d'ici peu.

ABSENT DEPUIS 20 MOIS

Toutes nouvelles concernant M. Ed. Dumbroski seront reçues avec reconnaissance par sa femme, qui demeure au No 308 de la rue Saint-Timothée.

Dumbroski est parti depuis 20 mois. La dernière lettre qu'il a écrite était datée de Swansea, Angleterre. Dans cette missive, il annonçait qu'il partait pour la France, mais qu'il reviendrait bientôt s'embarquer à Londres pour le Canada. Depuis pas un mot de lui. Plusieurs lettres furent envoyées à Londres par sa femme ; mais toutes sont restées sans réponse.

Naturellement, Mme Dumbroski, Nathalie Leblanc, de son nom de fille, est au comble de l'inquiétude. Elle est restée avec quatre enfants dont le plus jeune avait quinze jours lors du départ de son père.

Les parents de son mari demeurent à Québec, où lui-même était chef de cuisine à bord du "Minnetoka."

Toutes personnes pouvant donner quelques renseignements sont priées de les adresser au No 308 de la rue Saint-Timothée ou à "La Presse."

DANGEREUSEMENT BLESSEE

New-York, 16 — La fille d'un courtier d'assurance new-yorkais vient d'être très dangereusement blessée par son jeune frère qui, en jouant avec un revolver qu'il ne croyait pas chargé, tira sur sa soeur et lui logea une balle dans le foie.

Le cas de la jeune fille est presque désespéré, et le meurtrier involontaire est fou de désespoir.

La toux est la manifestation extérieure d'une maladie interne. Guérissez cette maladie avec

Shiloh's Consumption Cure Le Tonique pour les Poumons

et la toux disparaîtra. Essayez-la ce soir. Si elle ne vous fait pas de bien, nous vous retournerons votre argent.

Prix 25c., 50c. et $1.00

S. C. WELLS & CIE.
Toronto, Can. LeRoy, N.Y. 207F

L'épicier qui tient à sa clientèle tient l'Huile d'Olive Adolphe Puget, Marseille.

754 à 768 St Laurent

Encore de l'Extraordinaire

Surprise Après Surprise

Vendredi dernier nous commencions une série de ventes extraordinaires et nous annoncions que le genre de ventes et le système d'affaires que nous entendions suivre seraient hors de l'ordinaire. Parcourez attentivement le programme pour demain et ensuite rendez-vous ponctuellement aux heures de vente mentionnées et vous serez convaincu que ces ventes sont plus qu'—EXTRA—ORDINAIRE.

Spécial de 9 a.m. à 6 p.m., SUCRE GRANULE, 6½ lbs pour 25c

De 9 heures à 10 heures a.m.

Blouses en lawn, percale Mousseline, de 50 à $1.00. . . . . 2 pour 25c
Corps de dames en fil blanc vendus 12½c à 15c. . . . . 3 pour 25
25 morceaux de savon de toilette valant 5c chacun. . . . . 25 pour 25c

De 10 heures à 11 heures a.m.

Fil de Coat noir et blanc No 10 à 100 vendu 6c 300 vgs. . . . . 6 pour 25c
Jupes de robes de dames en laine alpaca, etc., $1.50 à $3.00 . . . 1 pour 25c
Chaussures pour enfants, dames et hommes, de 75c à $1.75 . . . . . 1 paire 25c

De 12 heures à 1 heure p.m.

Broderie de largeur extra et de qualité supérieure de 15 à 25c. . 4 pour 25c
Cuillères, Fourchettes en plaqué, valant 50c à 65c la doz. . . . . 1 doz pour 25c
Flanellettes barrée rose, bleu, gris, etc., de 10c la vge. . . . . 5 vgs pour 25c

De 1 heure à 2 heures p. m.

Chapeaux de dames en paille de fantaisie 50c à $1.00. . . . . 5 pour 25c
Toile à rouleau blanche de 8c la verge. . . . . 9 verges pour 25c
Mousseline fleurie, barrée, dessins de choix de 15c la vge. . . . . 4 verges pour 25c

De 2 heures à 3 heures p.m.

Assiettes en pierre anglaise, valant 65c la doz. . . . . 12 pour 25c
Parasols de fantaisie, choix varié, prix $1.00 à $2.00. . . . . 1 pour 25c
Collets en toile, droits et rabattus, pour hommes, de 15 et 20c. 6 pour 25c

De 3 heures à 4 heures p.m.

Sailors de dames, paille de fantaisie, valant 50c à 75c. . . . . 3 pour 25c
Papier plissé fleuri et barré, dessin de choix, de 25c. . . . . 10 rouleaux 25c
Mouchoirs en Mousseline, garnis de dentelle, val. 20 à 35c. . . . . 5 pour 25c

De 4 heures à 5 heures p. m.

Soie Pongée, toutes nuances, valeur 25c. . . . . 2 verges pour 25c
Gilets matelots pour enfants, de 75 cents. 25c
Gants soie, fil et ajouré, de 25 cents. . . . . 2 paires 25c

De 5 heures à 6 heures p. m.

Laine à repriser, en couleur, de 30c la douzaine. . . . . 3 doz. 25c
Tourmalines et Casquettes de garçons, de 50c à $1.00. . . . . 25c
Tapisserie de choix valant 5c à 10c la pièce . . . . . 13 rouleaux 25

De 8 heures p.m. à 9.30 heures p.m.

Grand Programme Musical par des Artistes Pianistes.

Chaque jour des surprises nouvelles vous seront annoncées par la voie du "Star" et de "La Presse" et quantités de lots seront exhibés dans nos vitrines pour votre inspection, il y va de votre intérêt de nous visiter souvent. Le magasin est attrayant, il y a des marchandises à des prix amusants de bon marché. Venez vous reposer et entendre de la musique délicieuse, vous rafraichir d'un bon verre de limonade à glace gratis. Enfin tout est ici pour vous rendre heureux.

PRODIGIEUSE

Chevlurine

DE PARIS

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Deux Merveilleuses Préparations pour Embellir les Femmes et les Hommes.

LE LAIT DES DAMES ROMAINES, surnommé "Nourriture de la peau", fait infailliblement disparaître le masque, les rousseurs, les rides, les boutons et les irruptions ; de plus, il parfume, rafraîchit et veloute la peau, plus que toute poudre ou eau de toilette.

LA PRODIGIEUSE CHEVLURINE DE PARIS, cette grande nourricière du cuir chevelu, ramène tous les cheveux blancs à leur belle couleur de jeunesse et en arrête la chute en peu de temps. Elle enlève les peaux mortes, guérit les dartres farineuses, les démangeaisons, fait pousser les cheveux, leur aide à friser. Prix : 50 cents chaque bouteille. Demandez-les à votre fournisseur, s'il ne l'a pas, adressez : Cooper et Cie, 425 rue Saint-Paul, Montréal.

Le Meilleur Protecteur Et le Meilleur Ami Du Bébé en Eté.

La Nourriture Lactée est l'unique chose qui remplace parfaitement le lait pur et hygiénique de la mère; c'est le seul aliment sûr pour les bébés durant les temps chauds. La Nourriture Lactée ne contient pas de sucre de cannes, par conséquent n'irrite ni l'estomac, ni les intestins. Elle conserve l'enfant heureux, et en santé; c'est le meilleur ami et protecteur du bébé. Votre pharmacien le vend et le recommande. Une boîte sera envoyée gratuitement, sur réception de son adresse, à la mère qui ne l'a pas essayée. The Wells & Richardson Co., Limited, 200 rue de la Montagne, Montréal, P. Q.

La Nourriture Lactée A Sauvé la Vie A des Milliers de Bébés. k

FORESTIERS INDEPENDANTS

Excursion et banquet de la cour St-Eugène à Catierville.

La Cour Saint-Eugène, des Forestiers Indépendants, No 3992, chômera dimanche prochain, 19 juin, le cinquième anniversaire de sa fondation par une excursion et un dîner à Cartierville, sous le patronage du maire Guay et de Mme la mairesse de Saint-Henri. Le voyage se fera en tramways spéciaux et il y aura orchestre et amusements. Les tramways attendront les excursionistes, en face de l'Hôtel de Ville de Saint-Henri, jusqu'à 10h. 30 a. m.

POPULARITE JUSTIFIEE

C'est à juste titre que le BAUME RHUMAL est populaire : il guérit la toux, le rhume, la bronchite, la grippe, la coqueluche. 199-2

PIANOS
RIVET HAZELTON BROS ET LAFFARGUE

Nous invitons le public à venir voir nos instruments Canadiens et Américains. Nos prix sont les plus bas.

Ecrivez-nous si vous ne pouvez venir, nous vous donnerons description complète des pianos neufs et d'occasion.

L. J. RIVET,
140 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL, Près l'Université Laval. 18-4

ENSEVELI VIVANT

Les pluies prolongées et récentes avaient tellement détrempé les chemins de la campagne que beaucoup de voyageurs attardés dans des routes sauvages, se sont vus presque engloutis dans les immenses trous creusés par l'eau. Un pauvre paysan eut à laisser son attelage en chemin, ses chevaux ne pouvaient plus avancer, malgré l'aiguillon du fouet qui ne leur était pas épargné. Enfin, ce voyageur eut à se résigner à son sort, qui ne lui laissait que deux alternatives: soit mourir en chemin ou se rendre à la maison prochaine, qui se trouvait à au moins deux milles de distance, afin d'appeler du secours. Découragé, il prit la dernière alternative, comme étant la seule justifiable. A peine s'était-il séparé de quelques arpents de son attelage, qu'il ressentit une douleur dans le bas de l'abdomen; il n'y fit aucune attention. Rassemblant le peu de courage qui lui restait, il s'élança de nouveau en avant, mais il tomba, cloué sur place par la douleur qui le tuait. Ce homme était crevé; cette rupture allait lui être fatale. Quoi faire? Il avait souvent lu dans "La Presse" les nombreux témoignages de ceux qui avaient été traités par l'Institut Médical de Montréal, et il avait toujours tardé d'aller les consulter. C'est alors qu'il regretta son péché, lorsqu'il se vit la victime volontaire de son imprudence et de son entêtement. Heureusement que le ciel veillait sur lui et qu'il put échapper à la mort qui le menaçait. Hier, cet homme a fait le voyage à la ville, il est venu nous consulter, il s'est mis sous nos soins et nous lui garantissons une guérison sans douleurs. Vous, vous aussi, qui êtes crevés, vous nous trouverez au No 2082 rue Sainte-Catherine, près Bleury. Vous verrez les nombreux certificats qui attestent nos guérisons presque miraculeuses.

Colonial House

Square Phillips.

GRANDE

Vente de Mi-Eté

ARGENT COMPTANT

Réductions généreuses dans chaque rayon et **10 pour cent argent comptant** en sus de tous les autres escomptes ou réductions.

RAYON DE PAPETERIE

ARTICLE DE FANTAISIE A MOITIE PRIX

MIROIRS A BARBE.
MIROIRS A TROIS FACES.
MIROIR A MAIN.
CADRES EN CUIVRE POUR PHOTO.
NECESSAIRE DE TOILETTE EN CELLULOIDE.
SERVICES DE BROSSES ET PEIGNES.
ECRINS POUR BIJOUX, EN PORCELAINE.
MIROIRS DE VOYAGE.
BOITES POUR GANTS ET MOUCHOIRS.
ECRITOIRES.

50 POUR CENT

(Aile centrale, rez-de-chaussée).

ARTICLES DE FANTAISIE, MOINS 25 POUR CENT

ENCRIERS, CADRES PHOTO, SERVICES POUR LES MAINS, SERVICES DE BROSSES ET PEIGNES, SERRE-PAPIER, BOITES A OUVRAGE, BOITES A DATES, SERVICES DE FUMEUR, ETUIS A CRAYONS EN ARGENT ET EN BRONZE.

ARTICLES EN CUIR

Notre stock de choix en articles de cuir fin offert en entier à **20** pour cent d'escompte.

ETUIS POUR CARTES.
PORTE-MONNAIE.
PORTEFEUILLES.
CARNETS D'ECHEANCE.
BOITES A BILLETS.
SACS TOUR DE POIGNET.
SACS DE VOYAGE.
BUVARDS.
BOITES DE TOURISTES.
NECESSAIRES DE TOILETTES.
SACS POUR BLANCS DE DEPECHES.
BLAGUES A TABAC.
POCHES DE VOYAGE.
BOITES POUR RASOIRS.
BLOC-NOTES.
ALMANACHS POUR TELEPHONE.
ETUIS POUR BILLETS DE CHARS
BOITES A LETTRES.
SERVICES DE BROSSES MILITAIRES.
BOITES A BIJOUX.
BOITES POUR MANCHETTES ET FAUX-COLS.

20 POUR CENT D'ESCOMPTE

PAPETERIE 10 P. C.

Nous avons le plus grand stock de BELLE PAPETERIE DE SOCIETE, dans la ville, y compris les principales lignes des manufacturiers suivants d'une renommée universelle :

WHITING PAPER COMPANY.
BARTON-HURLBUT-COMPANY.
GEO. B. HURD & COMPANY.
C. GOODHALL & COMPANY.
MARCUS, WARD & COMPANY.
THOMAS DE LARUE, ETC.
JOHN WALKER & CO., LIMITED.

CECI EST OFFERT A 10 POUR CENT D'ESCOMPTE

PAPIER BUVARD

500 rouleaux, contenant 10 feuilles, assortis de couleurs, régulier 30c. Spécial, **10c.**

250 EVENTAILS EN FEUILLE DE PALMIER, 3c CHACUN

PANIERS

Table spéciale de paniers pour GOUTER ou PIQUE-NIQUE. Prix primitifs : 40c, 45c et 55c. Votre choix, maintenant **25c** net.

PANIERS A PAPIER, MANNES A LINGE DE FANTAISIE, et tous les petits paniers de fantaisie, moins **20** p. c.

GO-CARTS et MANNES EN PALMIER, POUR BEBE, moins **10** p.c.

ARTICLES DE SPORT

ARTICLES POUR JEUX DE GOLF, CROQUET et TENIS, **10** p. c., excepté les boules sur lesquelles nous n'accordons que **10** p.c. au comptant.

TOUS LES ATTIRAILS DE PECHE, **15** p. c.

CHALOUPES et CANOTS, **10** p. c. au comptant seulement.

RAYON DE L'OPTIQUE

TELESCOPES, **75** pour cent.
PLAQUES et VASES EN BOIS BRULES, **75** pour cent.
Très bonnes LONGUES-VUES et JUMELLES, **50** pour cent.
JUMELLES et LONGUES-VUES COLMONT, **33⅓** pour cent.
JUMELLES et LONGUES-VUES LEMAIRE, **10** pour cent.
BAROMETRES, **20** pour cent, **33⅓** pour cent et **50** pour cent.
INSTRUMENTS DE MATHEMATIQUES, **25** pour cent.
LORGNETTES EN ECAILLE, plaquées en or et en argent, **20** p. c.
EN BOIS BRULE, **20** pour cent.

RAYON DE LA PORCELAINE' (OFFRE SPECIALE)

SERVICES A THE EN PORCELAINE ANGLAISE, imprimés de différentes couleurs, formes variées, avec bord doré. Prix régulier : $6.50, pour **$3.50**.

SERVICES A THE EN PORCELAINE DE LIMOGES, 40 articles, formes et décorations variées. Prix régulier : $7.50, pour **$5.50**.

Autres services, de **$6.50** à **$90.00**, moins **20** pour cent.

Tous les SERVICES A DEJEUNER ET A THE, (patrons en stock), moins **10** pour cent.

Table spéciale de SERVICES A THE, SERVICES A DEJEUNER, moins **33⅓** pour cent.

RAYON DES ARTICLES DE CUISINE, (2ième ETAGE)

GLACIERES ET COFFRES A GLACE, les meilleures sortes ; tous garanties, moins **10** et **15** pour cent.

TONDEUSES DE PELOUSES, avec coussinets ordinaires et à boules, moins **10** pour cent.

CONGELATEURS POUR CREME A LA GLACE, les meilleurs, **10** pour cent.

Bel assortiment de MOULES, **20** pour cent.

POELES A PETROLE FLAMME BLEUE SANS MECHE (2 becs), **$6.00**, moins **10** pour cent.

POELES A PETROLE, à **10**, **20** et **50** pour cent.

UN LOT de balais en erin, **50** pour cent.

PETITS BALAIS, prix ordinaire 35c, pour **25c**.

PETITS BALAIS, prix ordinaire 25c, pour **15c** et **10c**.

ESSOREUSES (tordeuses) avec rouleaux qui, s'ils se dérangent en l'espace de 1 à 5 ans seront remplacés gratuitement, moins **10** pour cent.

MACHINES A LAVER, les plus faciles à faire fonctionner et les plus résistantes, moins **15** pour cent.

POTS A L'EAU EN CUIVRE, moins **20** pour cent.

CANARDS EN ALUMINIUM, COUVERCLE A GATEAUX ET POCHEURS D'OEUFS, moins **20** pour cent.

COUVERTES

Quelques lignes désassorties de COUVERTES à écouler à **20** pour cent.

COUVRE-PIEDS BLANCS

Lits dits spéciales de COUVRE-PIEDS EN TISSU ALVEOLE, satin et Grecian, moins **20** pour cent.

EDREDONS

Vente spéciale de BEAUX EDREDONS, jolies couvertures en satin, prix ordinaire **$9.50**, pour **$7.50**, moins **10** pour cent et **10** pour cent en sus au comptant.

RAYON DES ETOFFES A ROBES DE COULEURS

Seulement quelques-uns de ces PATRONS DE ROBES EN ETAMINE de choix, valant $25.00 pour **$15.00**, moins **20** pour cent.

RAYON DES MENUS ARTICLES ET BRIMBORIONS, SPECIAL

Ligne complète de CEINTURES DE GARCONNETS, de toutes dimensions et couleurs ; prix de **65c** à **$2.25**, moins **10** pour cent.

ETUIS A AIGUILLES et COMPAGNONS DE DAMES ; prix de **40c** à **$5.00**, moins **20** pour cent.

CASQUETTES DE BAIN, de toutes couleurs et qualités ; prix de **25c** à **$2.00**, moins **20** pour cent.

PERLES POUR OUVRAGE DE FANTAISIE, de toutes les couleurs ; prix pour gros paquets, **10c** et **20c**, moins **10** pour cent.

METIERS POUR OUVRAGES DE FANTAISIE EN PERLE, prix de **25c** à **75c**, moins **10** pour cent.

10 pour cent au comptant en sus de tous les autres Escomptes ou Réductions.

Attention spéciale apportée aux commandes données par la poste

HENRY MORGAN & CO.

MONTREAL

VICTIMES DE L'ONDE

QUATRE JEUNES GENS APPARTENANT A LA MEILLEURE SOCIETE DE COLLINGWOOD TROUVENT LA MORT DANS UNE PARTIE DE PLAISIR A LA BAIE GEORGIENNE.

Collingwood, Ont., 16 — Quatre jeunes gens de la plus brillante société de Collingwood, Harvey Stephens, fils de C. C. Stephens, secrétaire de la "Northern Navigation Co.", Harry Andrews, fils de S. D. Andrews, de la "Collingwood Shipbuilding Co." ; Edmond Carroll, commis de la banque de Toronto, fils du Rév. J. Carroll, de Bowmanville, et Gerald Mussen, fils du Rév. E. H. Mussen, recteur de l'église de Tous les Sainte, se sont noyés dans la baie Georgienne.

Samedi après-midi, ils quittèrent le port dans une chaloupe neuve, construite par MM. Watt and Son, avec l'intention d'aller passer l'après-midi et le dimanche à la rivière Nottawasaga. Sur les bords de celle-ci s'élève un camp d'été qui comprend plusieurs chalets construits par des citoyens des villes environnantes.

Quand les excursionnistes quittèrent le port, à peine y avait-il une ride sur la surface des eaux, et ils filèrent rapidement vers l'Est.

A deux ou trois milles de la ville, ils rencontrèrent un jeune pêcheur, nommé Percy Tavers, qui était sur son retour. M. Walter Fisher, d'Alleston, les remarqua quelques minutes plus tard.

Puis on ne les revit plus. Rien ne pouvait faire naître des craintes chez leurs parents. Le ciel était calme, seul un coup de brise passa presque inaperçu sur la ville vers 9 heures.

On ne pensa plus à eux jusqu'à dimanche, alors qu'un vieux pêcheur, du nom de Bishop, rentra à la ville et annonça qu'il avait rencontré la chaloupe à la dérive, désemparée, le mât renversé, à moitié remplie d'eau, ne contenant plus que deux gilets et un reste de "punch". Bishop ramena la chaloupe à la ville et avertit les parents et les amis des quatre jeunes gens.

La nouvelle se répandit dans la ville avec la rapidité d'un éclair. De toutes parts on accourut aux renseignements précis et de nombreuses équipes partirent à la recherche.

A la rivière Nottawasaga, on apprit que les quatre excursionnistes n'avaient jamais atteint le terme de leur voyage.

De même sur la grève, jusqu'à la ville, on ne retrouva aucune trace des disparus.

Dans la matinée de lundi, un petit vapeur suivi de quatre embarcations diverses, armées de filets, partirent pour fouiller la scène de l'accident.

Après une journée de travail ardu, les chercheurs revinrent avec deux tricots et une casquette ayant appartenu à deux des naufragés. On a recueilli ces effets à cinq milles du rivage et à trois milles de l'endroit où l'on avait trouvé la chaloupe.

Le capitaine Scott, qui préside aux recherches, désespère de retrouver les cadavres, vu la profondeur de l'eau et l'incertitude de l'endroit où est arrivé l'accident.

LES ANCIENS ELEVES DU COLLEGE SAINTE-MARIE

Et l'Exposition de St-Louis.

Monsieur le Directeur,

Les anciens élèves du collège Sainte-Marie, qui se proposent de visiter l'exposition universelle de Saint-Louis, apprendront sans doute avec plaisir qu'à l'Université de Saint-Louis (Grand Avenue and West Pine Boulevard), qui, comme on le sait, est placée sous la direction des RR. PP. Jésuites, il a été ouvert une salle de lecture et un bureau de renseignements où les élèves ou anciens élèves de tout collège des RR. PP. Jésuites sont invités à s'inscrire à leur arrivée à Saint-Louis.

M. Georges T. Desloge, secrétaire de l'"Alumni Association" de cette Université, qui me fait tenir cette invitation, medit qu'il se met à la disposition de ses confrères d'autres collèges pour tout renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

M. Desloge m'informe également que les 18 et 19 octobre prochain, on tiendra, sur le terrain de l'exposition, dans le Festival Hall, un congrès des anciens élèves des RR. PP. Jésuites, en vue de jeter les bases d'une association internationale. A cette occasion, on célébrera les noces de diamant de l'Université de Saint-Louis. J'espère que quelques-uns de nos anciens élèves pourront prendre part à ce congrès.

J'ai cru que cette nouvelle intéresserait les anciens élèves du collège Sainte-Marie, et je vous remercie, M. le directeur, de m'avoir permis de la faire connaître par votre entremise.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de mon entier dévouement.

P. B. MIGNAULT,
Président de l'Association des anciens élèves du collège Sainte-Marie.

ASSOCIATION PHARMACEUTIQUE

La trente-quatrième réunion annuelle de l'Association Pharmaceutique de la province de Québec a eu lieu hier, à Québec, dans une des salles de l'Université Laval.

MM. J. E. Tremble et L. Achile Roy agissaient comme scrutateurs.

Le résultat du scrutin a été le suivant : MM. S. Lachance, H. R. Gray, Joseph Contant, A. B. J. Moore, de Montréal; A. E. DuBerger, de Waterloo; et J. E. Dubé, de Québec.

Ces six nouveaux élus forment le conseil de cette association avec les six autres conseillers dont le terme d'office n'expire que l'an prochain, à savoir MM. J. E. Tremble, A. J. Lawrence, W. H. Chapman, Edmond Giroux, jr., de Montréal; R. W. Williams, de Trois-Rivières; et Henry Willis, de Québec.

La nomination des officiers aura lieu à la première réunion du conseil, le 6 juillet prochain.

CETTE SEMAINE

Nous donnerons des escomptes spéciaux sur tous nos ameublements de salon, boudoir, salle à manger, chambre à coucher, tapis, prélarts, rideaux, etc., etc. 25 p.c. sur achat au montant de $50.00 ; 30 p.c. sur achat au montant de $100.00 ; 33⅓ p.c. sur achat au montant de $200.00. Chez F. Lapointe, 1449 rue Ste Catherine-Est, angle Montcalm. Ouvert jusqu'à 9 heures le soir. Dites-le à vos amis. 188—4

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est bien reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. 159-m-M-j-v-n

N'achetez pas d'autres marques d'Huile d'Olive que celle d'Adolphe Puget, Marseille. n

LA LIBRAIRIE J. C. GRATTON EST MAINTENANT AU No 1410 RAINTE-CATHERINE, ANGLE VISITATION. 159—n

Des milliers de personnes boivent chaque jour du thé Blue Ribbon — demandez à aucune d'elles ce qu'elles en pensent.

OGILVY

LA VENTE DE JUIN

BAT ENCORE SON PLEIN

BLOUSES

20 DOUZAINES DE BLOUSES en linon français clair et en organdi, deux styles, un à devant ample ajouré mexicain, larges plis en arrière et sur les manches. L'autre style est une blouse en organdi très clair, avec devant de médaillons circulaires solides brodés, avec dos et manches à larges remplis, poignets et collet avec médaillons assortis au devant. Le premier style était marqué $2.00. Le second, $3.00. PRIX DE VENTE, CHACUNE **$1.29**

JUPONS

JUPONS en belle batiste, volant en linon sur une fronce de large dentelle torchon. Vente de juin **89c**

JUPONS EN BATISTE BLANCHE, avec une fronce Empire sur une large frange de dentelle irlandaise au crochet, devant ajusté et fronce contre la poussière. Vente de juin. . . **$1.48**

CHEMISES DE NUIT

CHEMISES DE NUIT POUR DAMES en coton anglais, empiècement rond, garnies de plis et d'insertion sur une jolie fronce de broderie, manches cloche et collet garni de broderie. Prix de vente. **$1.25**

CHEMISES DE NUIT EN NANSOUK FRANCAIS, POUR DAMES, style Empire, très bien pussées en avant et sur les épaules, collet roulant et col en soie de Chine, dos avec large pli et remplis étroits, manches Kimona plissées et bande de soie en avant. Prix de vente. . . . **$2**

CALECONS

SEULEMENT SOIXANTE CALECONS EN BATISTE, POUR DAMES, avec fraise parapluie en linon, sur une fronce de trois pouces de belle dentelle. Vente de juin. **65c**

TISSUS LAVABLES

PRIX DE VENTE. PRIX DE VENTE.

900 verges de mousseline à fleurs Balmoral, dessins à pois, à raies et à fleurs, etc. Très convenables pour costumes-blouses et robes. Ces mousselines seront très portées cette saison ; elles sont très jolies et de couleurs non changeantes. Prix ordinaire, 10c la verge. Prix de vente, la verge . . . **9c**

250 verges de mousselines brodées suisses à robes, 44 pouces de large, couleurs : rose pâle, gris et vert, toutes brodées de blanc. Les prix ordinaires de ces mousselines de première qualité variaient de $3.00 à $3.35 la vg. Prix de vente, la verge. **49c**

ARTICLES DE COU POUR DAMES

PRIX DE VENTE. PRIX DE VENTE.

COLLETS DE FANTAISIE, COLLETS DE TOILE, COLLETS DE SOIE, valant $1.00. Prix réduit à **25c**

COLLETS DE SOIE DE FANTAISIE, de toutes couleurs. Prix ordinaire 25c chacun. Deux pour. **25c**

OGILVY

Angle Rues Ste-Catherine et de la Montagne.

"THE BELFAST WAREHOUSE"

HAYCOCK & DUDGEON

2453-2457 Ste Catherine, (Près Drummond)

OCCASIONS DU VENDREDI

Vente Exceptionnelle de Jupes de Robes pour Dames

De 8 à 12 hrs

Un lot de 100 jupes en toile unie et rayée, couleur naturelle, bien garnies avec braid blanc, et remplis ; faites avec ceinture ajustable, valant jusqu'à $4.65. Vendredi matin, pour **98c**

Robes de maison en indienne, couleurs foncées, aussi noir et blanc, boutonnée jusqu'au cou, et faites avec grand volant. Prix spécial pour vendredi **79c**

Blouses en linon blanc, faites avec empiècement et garnies avec remplis à brins très et insertion. Vendredi, prix **75c**

De 8.30 à 9.30 hrs

Jupons en indienne de couleur pâle et foncée, faits avec double volant et garnis de braid blanc. Prix régulier: $1.25. Pour l'heure seulement **50c**

CORSETS

A MOITIE PRIX

Un lot d'Echantillons de Corsets P.D.

Toutes les nouvelles formes et styles. Faits en coutil, batiste et brochés de fantaisie, en couleur et blanc. Les grandeurs sont : 19, 20 et 21. Les prix sont de $1.75 à $5.50

Moins 50 p.c.

ou de ***58c à $2.75***

Sur nos lignes de corsets réguliers, comprenant les manufactures W.B., Crompton, D. & A., P.D., C.K.,, Ferris, etc., nous donnerons un

Escompte de 10 p.c.

Au Premier Etage

Vente extraordinaire de mouchoirs en pure toile, pour hommes.

170 douzaines, en toile, à brins tirés, valant de 20 cents à 30 cents. Vendredi, chacun, 15 cts, ou, la douzaine. **$1.75**

Tours de cou lavables, pour dames, assortis de couleurs, valant de 75c à 85c, pour . . **50c**

Valant de 45 cents à 50 cents, pour. **25c**

Valant 25 cents. **15c**

Pour. **5c**

20 douzaines d'échantillons de mouchoirs en mousseline suisse brodée, valant de 20c à 35c. Vendredi, chacun. **15c**

Ceintures de dames en soie cordée noir et blanc, aussi en piqué blanc et couleurs assorties, valant 35c. Vendredi. . . . **25c**

Au Soubassement

1,500 verges de dentelles et insertions torchon, ½ à 1½ pouce de large, valant 5 cents. Vendredi, la verge **2½c**

3,000 verges de belles dentelles et insertions pour sous-vêtements et garnitures de robes, valant jusqu'à 12 cents. Vendredi, la verge. **5c**

200 pièces de dentelles torchon, valant 15 cents. 12 verges pour. **2½c**

LES MODES MI-ÉTÉ

Nous recevons les plus **CHICS CHAPEAUX** en Chiffons de soies et autres

Importation directe de PARIS, LONDRES, et NEW-YORK
Venez les voir

LA MODE PARISIENNE

1626 Rue Sainte-Catherine 1903

Dupuis Frères

Nos magasins sont fermés tous les soirs à 6 hres, excepté le samedi.

Les commandes par la poste sont exécutées avec soin.

"BLOUSES D'ETE POUR DAMES"

Ouverture de la Grande

Vente de Blouses Blanches

ANNONCEE

-MARDI-

EN dépit d'une température peu encourageante une foule enthousiaste encombre le rayon des confections pour Dames,

La Grande Variété et les Valeurs vraiment exceptionnelles que nous offrons attirent forcément l'attention de la clientèle.

L'Echelle des Prix pour les Blouses Blanches se lit comme suit :

Valant 60c pour. **29c**
Valant 90c pour. **45c**
Valant $1.25 pour. **69c**
Valant $1.00 pour. **60c**
Valant $1.50 pour. **75c**

"Trois lignes différentes au même prix de 75c" et ainsi de suite jusqu'à notre ligne régulière de $3.50 maintenant réduite à. $2.00

RICHES TISSUS POUR TOILETTES D'ETE

A MOITIE PRIX

La journée d'ouverture promet beaucoup pour cette vente exceptionnelle à cause de la richesse et de la haute nouveauté des étoffes offertes. Les ventes d'hier ont été nombreuses surtout dans les VOILES ET ETAMINES à. . . . . **90c et $1.00**

Cette dernière ligne de Voile avec bord à rayures, effet d'insertion, formant garniture est la même que nous vendons $2.25 la verge. Prix réduit, couleurs **$1.00**, ivoire. **$1.25**

L'échelle des prix dans les tissus de fantaisie pour robes commence à **25c** en montant jusqu'à, la verge. **$1.25**

POUR LES PETITS ENFANTS

Sacques en piqué blanc ou en toile grise, pour garçons de 2 à 4 ans.

Les mamans trouveront ici un grand choix dans ces vêtements d'enfants, prix variant suivant la grandeur et la qualité de 65c jusqu'à. **$2.25**

ROBES POUR PETITES FILLES

De 2 à 7 ans.

Couleurs: Champagne, rose ou bleu-pâle avec garniture de braid blanc. Prix. . . . . **65c et 75c**

Petits costumes en toile Crash, couleurs bleu ou rose, même âge, prix. **$1.25**

Petites robes en Chambré de fantaisie "Snowflake", même âge, prix. **$1.25**

Petites robes en Silkaline avec garniture d'insertion de dentelle, prix. **$2.25**

COSTUMES "MATELOT"

Pour Fillettes de 8 à 10 ans

Costumes en Duck rayé bleu et blanc, prix. **90c**

Costumes en toile Crash avec col bleu ou blanc, prix **$1.00**

DENTELLES ET BRODERIES

BRODERIES sur linon blanc, largeur de 4, 5, 6 et 7 pouces, à la verge, 5c, 8c et **10c**

DENTELLES

Galons de guipure et insertion de guipure, motifs pour découper, médaillons, etc., blanc, crême et ecru, à la verge 10c, 15c et **20c**

INSERTION DE GUIPURE

Largeur 18 pouces, pour blouses, yoke ou manches de robes, grand choix à partir de 75c la verge jusqu'à. **$2.50**

INSERTION DE DENTELLE

Nottingham, largeur, 18 pouces, blanc, crême et mélange de blanc et crême, prix 40c à, la verge. **75c**

Dentelles Valenciennes Blanches à 5c

Valeurs de 8c, 10c, 12c, 15c et 18c

N'ayant plus d'insertions pour correspondre nous avons produit ces dentelles valenciennes à un prix uniforme pour écouler à la verge. **5c**

DUPUIS FRERES,

Le Grand Magasin Départemental de Fond.

1571 à 1589 Ste Catherine, Cité.

TEMPERATURE

Vents modérés, beau aujourd'hui. Vents variables, beau et modérément chaud demain.

Montréal, 16 juin 1904.

Température—Bulletin d'après le thermomètre de la "Optical and Engineers Supply Co" 1628 rueNotre-Dame. R. de Meslé, gérant.

Aujourd'hui, maximum ... 73
Même date, l'an dernier ... 67
Aujourd'hui, minimum ... 58
Même date, l'an dernier ... 53

Baromètre — 8 a.m., 30.16 ; 11 a.m. 30.18 ; 1 p.m., 30.19.

NOTRE CONCOURS

TROISIEME DEPOUILLEMENT — VOTES EXPRIMES JUSQU'A CE JOUR, SANS COMPTER LES TOTAUX DE MOINS DE 100 :

54,767

Voici le résultat du troisième dépouillement des votes, comprenant les bulletins qui nous sont arrivés jusqu'à ce matin à 8 heures. Les noms des personnes qui n'ont pas obtenu cent voix ne sont pas mentionnés.

COMMIS DE MAGASIN

F. Barrière, chez LaSalle	5,854
A. Jasmin, chez Carsley et Cie.	4,135
A. Trépanier	2,197
Adj. Letellier, Lac Mégantic	1,004

EMPLOYES DE TRAMWAYS

A. Louis Bergeron, Maisonneuve	2,993
A. Robitaille	1,522
Eloi Guimond	950
Jos. Bernier, 49 Pontiac	320
Stanislas Gervais, 456 Drolet	246

COMMIS D'HOTEL

Edmond Latour (Silver dollar Restaurant)	3,953
Isaïe Samson, 63 rue St Jacques	2,452
G. Gauthier	1,639
Frank Viau	203
J. A. Lévesque, Parc Sohmer	131

UNIONISTES

Tél. Beaupré	5,679
P. H. Dalaire	5,094
Isidore Tremblay	1,314
L. M. Dupont	778
Geo. G. Warren	742
Alb. Hyette, St Henri	430

MUTUALISTES

E. N. Hébert	7,642
A. Chevalier, 295 rue St André	1,773
J. A. Brisebois	1,115
D. Deschâtelets, 451 av. Hôtel de Ville	912
Victor Lévesque	849
Moïse Jodoin	460
Calixte Morin jr., Franklin Fall, N. H.	380

A partir d'aujourd'hui, nous dépouillerons les votes tous les jours.

Les derniers bulletins seront contenus dans le numéro de "La Presse" du 20 juin, et nous prions instamment les votants de les remplir et de nous les envoyer sans retard, afin que le résultat final puisse être proclamé à temps, de façon à permettre aux élus de figurer avec honneur dans le cortège de la Saint-Jean-Baptiste.

EN ROUTE POUR LA CAMPAGNE !

Ladébauche est allé à Sainte-Rose, pour étrenner un cheval. Il rencontre là des cousins et des petits-cousins du côté maternel, et se livre avec eux à d'intelligentes mais peu lucratives opérations d'échange.

D'abord, il échange son beau et bon cheval, une bête de $200, s'il vous plaît, contre une vache ; puis, il troque la vache pour un cochon, le cochon pour un coq, le coq pour un couteau, et, au retour, voulant montrer cet objet précieux à son neveu, il s'aperçoit avec désespoir qu'il l'a perdu.

Ce pauvre Ladébauche fait pitié, vraiment ; mais plus il a de malheurs plus on a bon coeur. Le monde est si méchant.

Achetez "La Presse" de samedi prochain, pour savoir comment Ladébauche entend le commerce. On a de l'agrément à traiter avec lui.

CONDAMNE A L'AMENDE

Pour avoir vendu de l'anguille.

MM. Plante, Bénard et McGlynn, inspecteurs de pêche, ont saisi, ce matin, une quantité d'anguilles qui étaient en la possession de S. Robitaille, du marché St Jacques, parce que ces poissons n'étaient pas de la grosseur voulue. Ils ont aussi fait comparaître Robitaille devant Jos. Riendeau, juge de paix, qui l'a condamné à $5 d'amende et aux frais. Les anguilles ont été envoyées au "Old Peoples Refuge".

LE MEURTRE DE McGRATH

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Burlington, Vt, 16 — Benjamin Williams, soldat américain arrêté sous l'accusation d'avoir assassiné le policeman McGrath, il y a quelques semaines, subira un procès pour meurtre. En attendant, il sera envoyé au pénitencier de l'Etat pour y être bien gardé.

COMBUSTION SPONTANEE

Feu à la manufacture de biscuits Dignard & Cie, chemin Papineau.

Hier soir, à 10 heures 26, un commencement d'incendie s'est déclaré par combustion spontanée à la manufacture de biscuits de MM. C. Dignard et Cie, No 245 avenue Papineau. Le feu a pris naissance dans des caisses remplies de déchets. Heureusement les pompiers de la station No 8 sont arrivés à temps pour arrêter les flammes dès le début. Les dommages ne sont pas considérables.

SENTENCES

Les sentences suivantes ont été prononcées ce matin en cour des sessions spéciales, par M. le juge Choquet :

Peter Doolan, vol avec effraction, 3 ans de pénitencier ; Patrick Murray, même offense, 1 an de prison ; Jules Massicotte, vol avec effraction aussi, 6 mois de prison et Joseph Martin, alias Ernest Lévesque, vol sur la personne, 6 mois de prison.

LE TURBINIA A MONTREAL

Il a fait la traversée de Glasgow à Montréal en 12 jours.

DESCRIPTION

IL A MARCHE 12 NOEUDS A L'HEURE, MAIS ON PRETEND QUE SA VITESSE EST DE 20.

LA TRAVERSEE

Si le "Turbinia", le premier des navires à turbines ayant traversé l'Atlantique et entré dans notre port vers sept heures, ce matin, est un élégant et charmant navire, malgré les coups de mer qui ont détérioré la fraîche toilette de peinture qui ornait sa coque, on ne peut malheureusement pas en dire autant du capitaine Erskine, commandant de ce steamer, qui reçut le représentant de "La Presse" ce matin, à peu près comme un chien est reçu dans un jeu de quilles, se bornant à dire qu'on n'avait pas rencontré de glaces dans le golfe. Le représentant de "La Presse", comprenant qu eles multiples occupations du capitaine, (il riait alors avec un camarade), empêchaient ledit capitaine de répondre aux questions qu'on lui posait de façon fort polie, résolut de visiter tout seul le steamer et

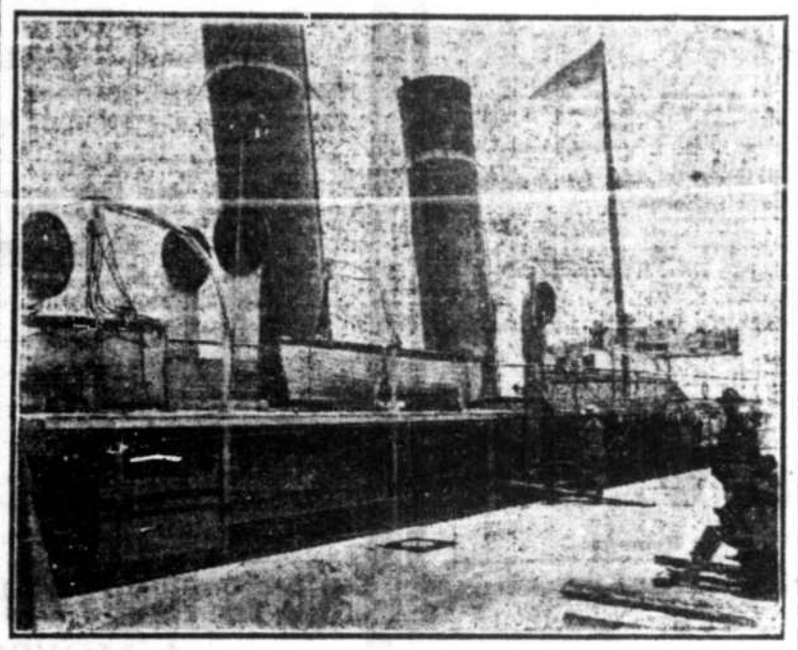

LE "TURBINIA," AMARRE AU QUAI LIVERPOOL

de se renseigner comme il pourrait, en s'adressant aux matelots.

Le "Turbinia" a la forme d'un grand yacht de 250 pieds de longueur environ. Il est construit tout en acier et a la ligne fort élégante. Il a quitté les eaux du Tyne, le 1er juin dernier, et malgré sa vitesse d'essai, soit 20 noeuds, il n'est arrivé qu'aujourd'hui à Montréal, filant à une vitesse moyenne de 12 noeuds en haute mer, et de 14½ noeuds, à partir de Sydney, où il était allé renouveler sa provision de charbon. A Sydney, le "Turbinia" est resté environ une quarantaine d'heures pour charger du charbon, ce qui fait qu'il a marché environ 13 jours, si nous ertranchons 10 autres heures, soit une nuit d'arrêt, à 70 milles de St Jean, Terreneuve, à cause du brouillard et pour ménager le charbon dont la provision s'épuisait. Il n'a évidemment pas marché à sa pleine vitesse, puisqu'il a mis plus de temps à traverser l'Atlantique que nos paquebots ordinaires ; il importe d'ajouter que le charbon qu'il avait pris au départ, était, paraît-il, du charbon de qualité inférieure. Ceci peut être une circonstance atténuante. Les matelots ont dit à notre représentant qu'alors que les machines auraient été convenablement nettoyées et accoutumées à fonctionner, le "Turbinia" pourra peut-être faire ses 19 noeuds. Les matelots ont aussi ajouté que le "Turbinia" avait de plus perdu quelques heures au départ, afin de prendre 60 tonnes de charbon Scotch, à Stornaway. On peut donc dire, en laissant une marge suffisante, que la traversée a duré 12 jours francs, de Glasgow à Montréal. Il n'a arrêté à Québec hier, que quelques heures. Il est construit sur le modèle des deux paquebots à turbines affectés à la traversée de la Manche. Il apporte une cargaison générale de 1,000 tonnes et est muni des célèbres machines à turbines Parson ; il a trois hélices, dont deux pour la poussée d'avant et l'autre à force réversible ; il est destiné au service Hamilton-Toronto.

A Rimouski, il a pris à son bord M Andrew Allan, qui, en remontant jusqu'à Montréal, a eu le temps d'étudier tous les avantages de cette navigation de l'avenir, dans laquelle la ligne Allan est tout particulièrement intéressée, puisqu'elle compte pour le mois de septembre, sur l'arrrivée du "Victorian", son premier paquebot à turbines.

C'est le pilote Laurent Gauthier qui l'a conduit de Québec à Montréal, et le pilote Dupil, qui l'a conduit de la Pointe au Père à Québec. Il a été construit pour le trafic des lacs, et a toute une série de splendides cabines sur le pont ; le pont supérieur, au-dessus des cabines, est aussi très vaste. Il fera le service Toronto-Hamilton.

LA GUERRE

CETTE RUMEUR D'UNE BATAILLE NAVALE

Tokio, 16 — En dépit des rumeurs qui circulent à cet effet, on refuse de croire ici qu'un engagement a eu lieu entre navires russes et japonais, au large de l'île Oki, dans le détroit de Corée. La température a encore favorisé la flotte russe. Une tempête de vent et de pluie a passé sur la mer dans les environs de l'île Tsu, hier, et a caché les mouvements des navires russes. On rapporte qu'un aviso japonais a réussi à rejoindre la flotte russe et l'a suivie. Mais il l'a probablement perdue de vue à la tombée de la nuit.

Tout indique que la flotte russe se dirige vers l'est, ce qui augmente les chances d'un engagement en pleine mer. C'est ce que les Japonais souhaitent ardemment.

LE GENERAL SOBOLEFF

Saint-Pétersbourg, 16 — Le lieutenant-général Soboleff a été nommé commandant du nouveau sixième corps d'armée sibérien.

UN COMBAT A TIELISSU

Tokio, 16 — Dans le combat qui, d'après les rapports, a eu lieu à Tielissu, sur la ligne du chemin de fer, à 80 milles au nord de Port-Arthur, les Russes auraient perdu 500 hommes tués, 300 faits prisonniers, et 14 canons. Les pertes du côté des Japonais sont estimées à 1,000 tués ou blessés.

DEUX TRANSPORTS PERDUS

Tokio, 16 — Le transport "Hino," qui est retourné à Nioji, rapporte qu'il a rencontré l'escadre russe de Vladivostock, à 11 heures 20, hier matin, à vingt milles à l'ouest de Shiro, appartenant au groupe des Iki. Les transports "Hitachi," jaugeant 6,172 tonnes, et le "Sado," jaugeant 6,219 tonnes, ont été aperçus deux milles plus à l'ouest. Le temps était brumeux et la mer était calme. Lorsque la vigie du "Hino" signala la flotte russe, le capitaine fit virer le vaisseau de bord et signala un avertissement au "Kanazawa." Tous deux se mirent à l'abri de l'île Chiyt. Au moyen de signaux, ils purent aussi faire comprendre aux officiers du transport "ibu" qu'il y avait danger, et ce navire put s'échapper. Le capitaine du "Hino" a vu les transports "Hilachi" et "Sado" cernés par les vaisseaux de guerre russes : leur sort est inconnu. Les pertes de vies seront probablement considérables.

FUSILLADE

Niou-Tchouang, 16 — Une fusillage a été entendue distinctement dans la direction de Kai-Tchou, depuis dix heures, hier soir. Deux batteries d'artillerie ont traversé la ville au pas de course à minuit.

On rapporte que la seconde division de l'armée du général Kouroki s'avançait sur Kai-Tchou, hier après-midi, dans le but de prendre les Russes en arrière. On sait d'une manière positive que les troupes russes dans les environs de Kai-Tchou sont divisées. Une moitié est à Kai-Tchou et l'autre à vingt milles plus à l'est. Toutes les troupes comprennent 35,000 hommes, y compris 600 Cosaques.

Des rumeurs circulent à l'effet qu'un combat a eu lieu à Port-Arthur.

A PORT-ARTHUR

Tche-Foo, 16 — Huit jonques remplies de Chinois venant de Port-Arthur sont arrivées ici. Ces Chinois rapportent que la condition à Port-Arthur n'est pas changée. Des escarmouches ont lieu fréquemment, et les navires japonais lancent chaque jour des obus dans la place.

Les Russes viennent de terminer une immense tranchée autour de la ville.

On apprend de source autorisée que les Japonais étaient au nombre de soixante mille sur la péninsule de Liao-Tung, il y a dix jours. On croit que c'est leur intention de mettre 100,000 hommes à l'assaut de Port-Arthur.

PLUS DE DOUTE

Tokio, 16 — On est maintenant certain que les transports "Hitachi" et "Sado" ont été coulés par les Russes. Les survivants du "Hitachi" sont arrivés à Kokura. On n'a aucun détail.

LA BATAILLE DE WA-FAN-TIEN

Saint-Pétersbourg, 16 — L'empereur Nicolas a reçu du général Kouropatkine la dépêche suivante datée du 15 juin : "Un engagement a eu lieu à Wa-Fan-Tien, au nord de Port-Arthur, le 14 juin, entre nos troupes et deux divisions japonaises. Au nombre de ceux qui ont été tués à cette bataille se trouve le colonel Khoastonnovo, commandant le premier régiment des artilleurs sibériens de Votre Majesté, et le lieutenant Dragosiaff-Nadohinsky, adjudant du régiment.

Au nombre des blessés, se trouvent le général Gerugross et le capitaine Krintsky, de l'état-major. Vingt officiers ont aussi été tués ou blessés, ainsi que 311 soldats. Le régiment sibérien seul a perdu vingt officiers et 200 hommes et la première brigade d'artillerie a perdu six officiers et 50 hommes.

LA BATAILLE DE WA-FAN-TIEN

"La nuit suivante fut calme jusqu'à deux heures du matin, alors qu'une fusillade commença sur notre flanc droit, le long de la ligne de nos avant-postes. Le feu diminua bientôt.

"A 5 heures 30 du matin, l'artillerie japonaise ouvrit le feu contre notre flanc droit. Peu de temps auparavant notre cavalerie avait découvert un nombre considérable d'ennemis sur notre flanc droit, au sud deTanfanchou.

"L'infanterie japonaise ouvrit le feu contre notre cavalerie occupant les hauteurs entre Tafan Chou et Hun Chou, à l'orée de la forêt.

"Vers 8 heures 30, l'armée ennemie composée d'un régiment d'infanterie, appuyé d'artillerie, attaqua de ce côté. En même temps, la canonnade sur notre flanc gauche devint plus vive.

"A 6 heures 30, le général Stakelberg passa avec une partie de ses troupes à l'attaque, contournant le flanc droit de l'ennemi, du côté de Wafantien et Hun chow. Il dirigea l'autre partie de ses troupes contre le front de l'ennemi. Vers dix heures du matin, les Japonais envoyèrent une brigade d'infanterie, de cavalerie et une batterie d'artillerie contre notre flanc droit, et avant repoussé nos détachements de cavalerie se rendit à Hun Chou, contournant le flanc droit de notre position.

"A 10 heures du soir, le général Stakelberg avança ses réserves pour arrêter ce mouvement.

St Pétersbourg, 16 — La rumeur circule que le général Stakelberg a subi une désastreuse défaite à Wafangow, et que sa retraite est coupée.

UN HOMME CELEBRE

C'est Ladébauche !

La maison Letendre, fils et Cie., 1493 à 1497 rue Ste Catherine, Montréal, a fait construire un mannequin représentant les traits plus ou moins augustes de l'illustre Ladébauche.

Ce sympathique personnage sera exposé à partir de lundi prochain, 20 juin, dans la vitrine de MM. Letendre, fils et Cie.

LE CORPS DE BONNETERRE

On le retrouve ce matin près de l'épave du "Canada."

SAUVETAGE EMOUVANT

PLUSIEURS PERSONNNES SONT DISPARUES ET ON CROIT QU'ELLES ONT PERI.

LE TRAVAIL DU PLONGEUR

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Sorel, 16. — On a repêché, ce matin, vers cinq heures et demie, le cadavre Hertel Boneterre, le malheureux commis du "Canada". Il était au fond de l'eau dans le même remou que celui dans lequel on a trouvé le jeune Eugène Thibault. Seulement il était à 100 pieds plus bas que le jeune Thibault. C'est un pêcheur d'épaves du nom de Cartier qui a trouvé le cadavre de Bonneterre.

A 4 heures, ce matin. M. Cartier partit dans une légère embarcation pour aller recueillir des épaves autour du "Canada." Arrivé sur les lieux du désastre, il se mit à lancer ici et là un grappin dans le remou. Il en retirait de temps en temps quelques menus objets. Après avoir travaillé ainsi pendant plus d'une heure, M. Cartier constata soudain qu'un poids considérable était au bout de la corde. Il tira donc avec précaution, et il vit apparaître à l'extrémité, le cadavre d'un homme. C'était Bonneterre. Il le tenait accroché par un pan de son pantaléon. Bonneterre était tout habillé et avait son paletot. On voit qu'il a dû s'habiller à la hâte car ses bottines n'étaient pas lacées, sa chemise était ouverte et il n'avait pas decollet ni de cravate dans le cou. Il avait omis de mettre son veston. Le cadavre a été ramené à terre puis transporté à la morgue. Il a été bientôt identifié par plusieurs personnes, entre autres par son oncle M. Barbeau, de Sorel.

3 CADAVRES

La morgue de Sorel contient donc aujourd'hui deux cadavres, ceux de Eugène Thibault et Hertel Bonnterre. Cela fait trois cadavres seulement que l'on a retirés de l'eau depuis la terrible catastrophe de dimanche. Les deux derniers cadavres ont été repêchées par des pêcheurs d'épaves non employés de la Cie.

La Cie dirige ses efforts vers la recherche des malles et ne s'inquiète pas des passagers qu'il y avait à bord.

Quant à la recherche des cadavres elle laisse ce soin à des particuliers Pourtant, si l'on envoyait un plongeur scruter les profondeurs de l'eau à l'endroit du remou causé par l'épave, il est à peu près certain que l'on trouverait là les cadavres des autres victimes du désastre. La profondeur de l'eau n'est pas si grande que les plongeurs n'en puissent atteindre le fond. Il n'y a pas plus de quarante pieds d'eau à cet endroit et le plongeur Sigman a déjà plongé à une profondeur de cinquante-cinq pieds au Platon.

L'ENQUETE

L'enquête du coroner Fleury sur le cadavre de Bonneterre doit avoir lieu à une heure. Pour celle du jeune Thibault on attendra des membres de la famille Thibault de Québec, qui doivent venir à Sorel pour identifier le cadavre. Car jusqu'à présent l'identité du jeune Thibault ne repose que sur des présomptions. Ces parents sont attendus aujourd'hui. Les deux cadavres sont parfaitement reconnaissables. Bonneterre n'est presque pas changé. Ceux qui ont connu cette figure sympathique le reconnaissent sans hésitation. La conduite de ce brave qui après avoir sauvé la vie à un grand nombre de passagers s'est rendu à son poste pour y chercher les valeurs qui allaient être englouties, fait le sujet de toutes les conversations. Il est à juste titre considéré comme un héros. Des anciens cependant croient qu'à sa place ils n'auraient pas sacrifié sa vie pour sauver les valeurs appartenant à la compagnie. Hertel était marié et père de plusieurs enfants. Sa famille demeure à Laprairie.

Aussitôt après l'enquête M. Barbeau ira conduire le cadavre à Laprairie où aura lieu la sépulture. Le Dr Fleury a reçu du procureur-général, une réponse à la dépêche qu'il lui a envoyée et dont "La Presse" a parlé. Le procureur-général autorise le coroner Fleury à retenir les services d'un avocat pour représenter la couronne à l'enquête du coroner si besoin il y a.

Diverses rumeurs courent la ville quant aux autres victimes du désastre. On dit qu'un nommé Augustin Paul qui était passager à bord du "Canada" manque à l'appel. On est aussi sans nouvelles d'un nommé Massicotte qui a dû s'embarquer sur le "Canada" à Trois-Rivières, samedi soir, avec sa femme et un enfant pour venir voir son frère à Montréal.

SAUVETAGE EMOUVANT

Un sauvetage émouvant qui a été fait dimanche est celui d'une jeune fille de Pierreville, Mlle Cleophine Larosée. Mlle Larosée revenait de Louiseville où elle était allée voir son père qui travaille à cet endroit. Elle s'était embarquée à Trois-Rivières sur le "Canada," samedi soir, pour revenir à Sorel. Elle était en bas, ayant pris un billet de seconde. Elle sommeillait paisiblement sur une chaise, lorsqu'elle entendit soudain un choc épouvantable. C'était le steamer "Cap Breton" qui frappait le "Canada" en plein flanc. Affolée, Mlle Larosée, voyant l'eau envahir le bateau, monta précipitamment aux étages supérieurs. Quand elle fut rendue sur le toit, des marins lui jetèrent une ceinture de sauvetage. Elle la mit autour d'elle et se jeta à l'eau, croyant que le toit du bateau ne tarderait pas à disparaître sous l'eau. Le courant la fit descendre à la dérive.

Après des angoisses faciles à comprendre, elle vit venir à elle des chaloupes. C'étaient des gens de l'Ile de Grâce qui accouraient au sauvetage des naufragés. Ils la retirèrent de l'eau et la ramenèrent sur la terre ferme.

L'épave du "Canada" n'est plus du tout ce qu'elle était dimanche dernier. Le courant a fait descendre la menuiserie de plusieurs pieds. Celle-ci n'est maintenant retenue que par le balancier qui est solidment attaché à la coque et autour duquel a pivoté l'épave flottante. La coque est toujours dans la même position, c'est-à-dire dans un sens à peu près perpendiculaire au fleuve et le balancier dépasse l'eau d'environ une dizaine de pieds. La menuiserie n'a plus la forme d'un bateau. Une moitié est sous l'eau, la moitié qui reste est démolie et ce qui reste est tout brisé. Quant à la coque, on est généralement d'opinion qu'elle n'est pas aussi endommagée qu'on le croyait tout d'abord. Le plongeur Sigman ne l'a pas visitée à l'endroit de la brisure. Il n'est allé que sur le côté gauche du pont, alors que la brisure est à droite. Sans l'avoir vue, cependant, M. Sigman me dit qu'il ne croit pas que la coque ne soit enfoncée de plus de deux pieds. La compagnie Richelieu a demandé des soumissions pour le renflouement du "Canada." M. Bégin, plongeur de Québec, est arrivé à Sorel pour examiner la coque du "Canada" et voir si elle peut être renflouée.

LA FETE NATIONALE

A SAINT-JEROME

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Saint-Jérôme, 16 — La fête nationale sera célébrée ici le 24 du courant, d'une façon toute spéciale et très distinguée. Dans la journée, il n'y aura pas de démonstration publique, toutefois les citoyens sont invités particulièrement à décorer leurs résidences, bureaux et magasins, et à hisser le drapeau tricolore, qui est ici considéré comme le véritable emblème du Canada français. Le soir, il y aura, à 8 heures précises, dans la Salle Publique, une grande soirée de gala donnée par des amateurs jérômiens, au bénéfice du monument au grand apôtre de la colonisation, au Roi du Nord, le curé Labelle. On y jouera comme lever de rideau "L'Etincelle," de Ed. Pailleron, puis "La Marraine de Charley," comédie-bouffe en 3 actes de MM. Ordonneau et Brandon Thomas. Nos concitoyens, qui tiendront les principaux rôles, sont MM. Henri Rolland, T. Rinfret, J. Savard, O. Rolland, S. Rodier, F. Richard. Y prendront aussi part : Mlles Hélène Savard, Yvonne Pepin, Annette et Esther Lapointe. La salle sera décorée aux couleurs nationales. Il y aura des effets de lumière resplendissants. Déjà les sièges sont à peu près tous retenus. Nos musiciens d'ici, conjointement avec leurs confrères de Sainte-Scholastique au nombre desquels seront MM. J. J. Grignon et Jos. Fortier fourniront l'orchestre.

Après la soirée il y aura au Jardin Labelle par la Fanfare Saint-Jérôme sous la direction du Dr Henri Prévost, concert-promenade. Un feu d'artifice sera lancé.

A SAINTE-THERESE

On célèbrera la Saint-Jean-Baptiste avec un éclat extraordinaire, cette année à Sainte-Thérèse de Blainville.

La fête a été fixée au 28 juin courant et le comité suivant s'est déjà mis à l'oeuvre pour en assurer le succès :

M. l'abbé J. A. Vaillancourt, curé; Dr S. Desjardins, M. P.; David Desroches, notaire, et Pierre Desjardins, marchand ; président actif, notaire J. E. Desjardins, maire ; vice-président, Damase Cloutier, Théodule Arbour, notaire ; John Forget et Jean-Baptiste Lefebvre ; secrétaire-trésorier, W. P. Brennan ; secrétaire-correspondant, Dr H. Deschambault ; commissaires-ordonnateurs, Placide Brunet et Joseph Deschambault.

Le comité de régie se compose des principaux citoyens de Sainte-Thérèse.

Dans la matinée, il y aura grand'messe solennelle et sermon de circonstance par M. l'abbé S. Rouleau, du séminaire Ste Thérèse.

Après l'office divin, il y aura procession avec chars allégoriques, banquet, discours, jeux et le soir, procession aux flambeaux, illumination générale et feu d'artifice.

Ceux qui connaissent l'activité et le dévouement des organisateurs de la fête comptent que cette célébration de la fête nationale sera couronnée d'un éclatant succès.

A TORONTO

La Société Saint-Jean-Baptiste de Toronto a préparé un très intéressant programme pour célébrer, samedi, le 18 du courant, la fête nationale des Canadiens-français.

Une messe solennelle sera chantée dans l'église du Sacré-Coeur, à 9 heures du matin, puis un grand pique-nique sera donné gratuitement à tous les Canadiens-français ou Français d'origine de la ville de Toronto. Le banquet aura lieu sur le terrain de l'exposition et commencera à 2 heures de l'après-midi.

Des courses et d'autres amusements de toutes sortes apparaissent au programme de la fête. De beaux prix seront décernés aux vainqueurs des divers tournois. Un excellent orchestre exécutera un joli programme musical.

Bref, la célébration de la Saint-Jean-Baptiste fera époque, cette année, parmi nos compatriotes de Toronto.

COUPE EN DEUX PAR UN WAGON

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Pontbriand, 16. — Un bien pénible accident est arrivé vendredi dernier à Thetford Mines.

Joseph Drouin, âgé de 16 ans, du Sacré-Coeur de Jésus, comté de Beauce, fut tué accidentellement.

Etant venu chercher un emploi chez MM. King Brothers, il alla visiter les terrains de la compagnie. En passant sur une voie ferrée qui appartient à la compagnie et où passent des petits wagons chargés de pierres, il fut frappé par l'un de ces wagons, qui le coupa en deux.

Le Révérend M. Gaudreau, curé de la paroisse, et le Dr Lacerte furent appelés mais ils ne trouvèrent plus qu'un cadavre.

Le coroner a tenu une enquête et un verdict de "mort accidentelle" fut rendu.

A L'ECOLE POLYTECHNIQUE

Les nouveaux ingénieurs qui ont obtenu le titre de bacheliers ès-sciences appliquées à l'Ecole Polytechnique, promotion 1903-1904, sont :

MM. Henri Dubuc, Montréal ; Emile Balète, Montréal ; Royal Lesage, Montréal ; Georges Ouimet, Montréal ; Georges St Pierre, Montréal ; Séraphin Ouimet, Ste Rose ; Edouard Thibault, Les Eboulements ; E. Deslauriers Normandeau, St Jean des Chaillons ; Charles Chapais, St Denis de Kamouraska.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par Charles Head & Co., courtiers, 84 rue St François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
Am. Car. F.			K. & Tex C.	18⅜	
Am. C. Oil.			" prf.	38	
Am. Loc. C.			La. & Nash.	109⅝	
" " prf.			Mann. Elev	147⅜	
A. L. Copper	49⅝		Miss. Pac.	91	
A. Smel. C.			Metropolit.	113	
" " prf.	93⅝		Norfolk & W	56½	
A. S. R. Co.			M. S. P. & S M		
A. T. & S. F.	7¼		" prf.		
" " prf.	94¾		N. Y. C. & H.	116	
Balt. & Ohio	79¼		N. Y. & O. W.	23¾	
" prf.			N. Lead, C.		
B. R. T.	47½		Pac. Mail.		
C. & Al. Co.			Penn. R. R.	114⅞	
Can. Pac.	119⅝		P. S. com.	36⅜	
Can. South.			Peoples Gas	96⅜	
Ches. & Ohio			Phil. & R.	46⅜	
C. & N. W.			" " I prf		
C. M. & St P.	142⅜		" " II pr		
C. R. I. & Pac.			R. I. com.	22⅜	
" " prf.			S. R. com.	20⅜	
C. G. N. Y.	190		" prf.		
Col. F. & I.			South Pac.	45	
C. C. C. & S. L.			Ten. C. & I		
D. L. & W.			Texas City		
Del. & Hud.	156		Twin City		
Det. U. Ry.			U. S. L. C.		
D. & R. G. Co.			" prf.		
" " prf.			U. S. S. com	9½	
D. S. S. & Atl.			" prf.	54¼	
" " prf.			U. S. R. com.		
Erie Rail	23¾		" prf		
" II prf.			U. Pac. com	87¼	
" I prf.	58¼		" prf		
Great W.	12⅝		Wabash		
Gen. Elec.	151⅜		" prf.	34⅜	
Hock Vall.			West. U. Tel		
Ill. com.			Wis. C. com		

L'ERREUR LUI EST FATALE

On administre du bichlorure de mercure à un malade.

A QUEBEC

AU LIEU DE LA PHENACETINE QU'AVAIT PRESCRITE LE MEDECIN.

L'ENQUETE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Québec, 16 — Le coroner Jolicoeur a tenu une enquête, ce matin, sur la mort de Nilken Norman, un juif russe qui est débarqué à Québec comme immigrant, il y a une quinzaine de jours. Norman souffrait du Trachoma et de névralgie lorsqu'il arriva ici et il fut envoyé à l'hôpital de détention du gouvernement du Canada, ancien pavillon du parc Savard. Il y a une semaine environ, un médecin de l'hôpital prescrivit au malade une composition préparée de salol et de phénacetine, lesquels médicaments étaient dans la pharmacie de l'hôpital. Par malheur, il y avait dans la même boîte des prises de bi-chloride de mercure, et c'est ce poison qui fut administré au malade, au lieu du remède prescrit. Avant découvert l'erreur en voyant l'état du malade, le docteur examina les boîtes dans la pharmacie, et constata que par une méprise bien malheureuse, à cause de la ressemblance entre les paquets on avait mêlé du bi-chloride de mercure avec la phénacetine. Une enquête minutieuse n'a pu amener la découverte de l'auteur responsable de cette erreur fatale, car depuis un mois l'hôpital est rempli d'ouvriers de toutes sortes qui sont engagés aux travaux de restauration.

Le médecin a appelé les Drs Catellier et Mathieu en consultation auprès du malade mais en dépit des meilleurs soins le malheureux a rendu le dernier soupir avant-hier.

De suite, les principaux membres de la colonie juive tinrent conseil, et aujourd'hui à l'enquête, l'hon. M. Flynn représentait l'institut du baron de Hirsch. Pour donner aux juifs toute la latitude possible, le coroner prit un corps de jury mixte, français et israélites. M. Roch P. Boisseau, ex-échevin, agissait comme président des jurés.

M. Léonce Stein, représentait le bureau d'immigration. A part les médecins déjà mentionnés il y avait dans la salle d'enquête les Drs Potvin et Lebel.

M. John Laroche, pharmacien, fut entendu pour établir que les médecines viennent de chez lui, et que ce n'est pas là que le mélange a pu être fait.

Le chef McCarthy de la police provinciale a produit les paquets en question puis après l'audition des autres témoins les jurés rendirent un verdict suivant les faits, n'imputant de blâme à personne.

TROP DE PIETE

La police le surprend à entrer par une fenêtre de l'église.

Adélard Chalut est un jeune homme qui doit regretter d'avoir eu trop d'affection pour la maison de Dieu. Hier soir, un peu après onze heures, voyant que les portes de l'église de Saint-Henri étaient fermées, il prit le parti d'y pénétrer par une fenêtre. Mal lui en prit, car l'oeil vigilant de la police avait vu l'infraction. Après être entrés dans l'église à leur tour les constables ne trouvèrent point leur homme humblement prosterné au pied des autels, mais tout bonnement caché sous un banc.

Traduit devant le recorder, ce matin, il a été condamné à deux mois de prison.

Chalut est un ancien pensionnaire de l'école de Réforme.

—Un ouvrier des Rolling Mills a eu, cet avant-midi, une jambe fracturée en travaillant à cet établissement. Il a reçu les soins voulus au dispensaire de l'Hôpital Général.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith et Cie, courtiers, 88 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 p.m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Ach	Vend
C. P. R.	119¾	119⅝	War Eag		
DuluthCom.			Payne		
" Pref.			Virtue		
M. S. R.	208	205	Nth Star		
Tor. R. xd	99	97	B. Mont	250	
TwinCT	94⅛	93¾	B. Onta		
Dt E.	61½	60⅝	Br. N A		
Tol. Ry	21	18	B. Molson	208	200
Hal. R	95	92	B. Tor		
StJohnR. xd	120		B. Merc.		
W. E. R.	175	165	B. Royal		
H. E. R.			B. N. Scot		
W India	75	45	B. E. Tow		
R. & O.	76½	76⅛	B. Queb	124	
M. H. & L. bc	72½	71½	B. Nation		
N. S. S.	71	70½	B. Union.		
N. S. S. Pfd.	115		B. Com.		
D. I. & S. c.	7⅜	7	B. Dom		
D. I. & S. p	21	20	B. Stand.		
D. Coal C	50½	50⅛	B. Imper.		
D. Coal Pf.		111	B. Hoche		
I. Coal Co			B. Ottaw		
I. Coal Pfd			Bds. L. Grant		
C. Cable			" C. Cab. c.		
M. Tel.	160	156	" " p.		
Bell T.	147	142½	" H. E. R		
Marconi W			" B. Tel		
Ogil pfd.	120		" C. C. C		
Oglivie Com	200	179	" D. Coal.		
L. Woods			" L. Pulp		
B. Pck' As. A			" W. E. R.		
" " B			" D. I. & S.	57	56½
Mnt. S. W	40	33½	" St Ry	101½	103
M. W. Pfd			" Ogil Co.	118	
L. Pulp C			" N. S. S.		
Wind. H	100		" St Law		
N. W. Ld. cm			" W. Ind.		
N. W. Ld. pf.			" M. S. R		
Loan& Mor.			P.. com		
LakeSup			New M. S. R		
MontCot. xd			Trin. E. R.		
Dom "			CapP C. com		
C. Col "			CapP. C. pfd		
Merc "			Mackaycom	24⅛	23½
Montm			Mackay pfd	68⅜	67⅜
Republic					

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Mont. St. Ry. — 50 à 206.
R. et O. Co — 25 à 78.
Coal Com. — 25 à 52, 25 à 51, 25 à 51.
Iron Com. — 2 à 8½.
Iron Pfd — 25 à 22.
Coal Pfd — 50 à 112.
Iron Bonds — 2,000 à 56½.

Omis des ventes de l'avant-midi — 10 banque de Québec à 126.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 20 à 119 5-8, 50 à 119½, 25 à 119 3-8.
Iron Com. — 22 à 7½.
Iron Pfd — ¼ à 23.
N. Scotia — 25 à 71.
Richelieu — 80 à 77½.
Coal Com — 2 à 51, 20 à 49½, 25 à 49¼, 25 à 49½, 25 à 50, 5 à 50, 50 à 50½, 25 à 51.
Mont. Teleg. — 5 à 157.
Mackay Pfd — 10 à 68½.
Ogilvie Bds — 5000 à 113½.
Ogilvie Pfd — 10 à 118.
Bell Tel. — 7 à 145.
Coal Pfd — 10 à 114.

N. B. — Pas de séance à la Bourse, samedi, le 18 juin.

EST-CE ENCORE UN DESASTRE ?

Débris de navire sur le rivage.

New-York, 16 — Une dépêche de Cape Henry, Virginie, dit qu'une quantité de débris carbonisés, meubles de cabines, plusieurs caisses d'huile, et un jeton de passage de steamer ont été recueillis aujourd'hui sur le rivage entre le Cap False et la station de sauvetage de Currituck. On craint par suite un désastre.

Aux bureaux de la compagnie Ocean, on a dit qu'il était peu probable qu'aucun navire de cette ligne eut péri au large du Cap Henry.

Le "City of Memphis" est parti d'ici mardi, pour Savannah, mais les officiers de la ligne disent que les débris ne peuvent provenir de ce navire.

TARIF

PAYABLE D'AVANCE

NAISSANCES — 25c chaque insertion (suivant la formule). Parrain et marraine, 25c extra.

MARIAGES — 50c chaque insertion (suivant formule).

DECES — 50c chaque insertion (suivant formule).

SERVICES ANNIVERSAIRES — 50c chaque insertion.

Tous les avis de Naissances, Mariages, Décès et Services, doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

CARDINAL — A la Pointe Saint-Charles, le 14 du courant au No 337 rue Grand-Tronc, l'épouse de M. Philias Cardinal, un fils : Raymond-Wilfrid.

Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Gendron, commis - marchand, cousin et cousine de l'enfant.

LEROUX — A Montréal, le 14 du courant, l'épouse de M. R. Leroux, notaire, un fils : Marie-Joseph-Arthur-Lionel.

Parrain et marraine, Dr V. Gosselin et son épouse, grands-parents de l'enfant.

BLOUIN — A Montréal, le 13 du courant, au No 1065 avenue de l'Hôtel de Ville, l'épouse de M. Wilfrid Blouin, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Léona Béatrice.

Parrain et marraine, M. J. Arthur Têtreault, sculpteur marbrier, et Mlle Léona Blouin, tante de l'enfant.

FILIATRAULT — A Hochelaga, le 14 du courant, au No 144 rue Saint-Germain, l'épouse de M. J. Alex. Filiatrault, un fils : Joseph-Charles-Alexandre.

Parrain et marraine, M. et Mme Charles Falardeau, d'Hochelaga.

MARIAGES

HUPE-BLANCHET — A Saint-Laurent, le 14 juin 1904, M. Damase Hupé à Mlle Joséphine Blanchet, de Cartierville.

L'heureux couple est parti pour voyage aux provinces maritimes.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

GENDRON - ROBERT — A la Pointe Saint-Charles, le 14 du courant, à l'église Saint-Charles, M. Wilfrid Gendron conduisait à l'autel Mlle Marie-Anne Robert.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Perras.

L'heureux couple est parti pour voyage.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

DECES

ARCHAMBAULT — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 53 ans et 5 mois, Gaspard Archambault, médecin, de Montréal.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 377 rue Saint-Denis, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 189—2

BRAZEAU — En cette ville, le 15 du courant, à l'âge de 54 ans et 4 mois, Emélie Leclair, épouse de F. X. Brazeau, épicier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1081 rue St Dominique, à 9 heures, pour se rendre à l'église du Mile-End, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND — En cette ville, le 13 du courant, à l'âge de 45 ans, 6 mois et 18 jours, Ménasippe Chartrand.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 543 rue Drolet, à 7¾ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 189—2

DECELLES — A Saint-Henri, le 15 du courant, à l'âge de 67 ans, Dame Louis Decelles, née Eliza Dubois, épouse de feu Louis Decelles.

Les funérailles auront lieu samedi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, J. B. Ritchot, No 1904 rue Saint-Jacques, à 7½ heures a. m., pour se rendre à l'église Saint-Henri et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 190—2

LAWLOR — En cette ville, le 15 du courant, Arthur Lawlor, enfant bien-aimé de John Lawlor et d'Eva Beaulieu.

Les funérailles auront lieu de la résidence de son beau-frère, No 91A rue Saint-Urbain, le 17 du courant, à 9 heures a.m. pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont respectueusement invités d'y assister.

Les journaux de Winnipeg, Chicago, Boston sont priés de reproduire.

PLEAU — A L'Epiphanie, le 14 du courant, à l'âge de 77 ans et 5 mois, M. Placide Pleau, bourgeois.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de la résidence de son fils, M. Ulric Pleau, à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE — A Lavaltrie, le 15 du courant, à l'âge de 68 ans, 3 mois et 4 jours, Caroline Pelletier, épouse de Narcisse Lacombe. La défunte était la mère de G. A. Lacombe, M. P. P., de L. A. Lacombe, M. D., de M. Lacombe et Emery Lacombe.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, à 8 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON — A Sainte-Cunégonde, le 15 du courant, à l'âge de 5 ans, 9 mois et 11 jours, Aimé Pilon, enfant de Henri Pilon, boucher.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 102 Vinet, à 8 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATTERSON — En cette ville, le 15 du courant, à l'âge de 75 ans, John Patterson, père de George Arthur Patterson.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 424A rue Sherbrooke, à 8 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILOTE — En cette ville, le 16 du courant, à l'âge de 24 ans et 8 mois, Eugène Pilote, fils de feu Chs. Pilote.

Les funérailles auront lieu samedi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 36 rue Désery, Hochelaga, à 7¾ heures, pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERIEN — A Maisonneuve, le 15 du courant, à l'âge de 54 ans, Jos. Thérien.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 310 rue Notre-Dame, à 7½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

BOUCHER — Le service anniversaire de feu Charles E. Boucher, de Montréal, aura lieu mercredi, le 22 du courant, à l'église Sainte-Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

Parents et amis sont priés d'y assister.